
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00887181 6

UNIVERSITÉ D'ALGER

Textes relatifs à l'Histoire de l'Afrique du Nord

FASCICULE I

HÉRODOTE

PAR

STÉPHANE GSELL

Professeur au Collège de France

ALGER
ADOLPHE JOURDAN
Imprimeur-Libraire-Éditeur de l'Université
PLACE DU GOUVERNEMENT

PARIS
ERNEST LEROUX
Éditeur du Ministère de l'Instruction Publique
28, RUE BONAPARTE

1916

HÉRODOTE

UNIVERSITÉ D'ALGER

Textes relatifs à l'histoire
de l'Afrique du Nord

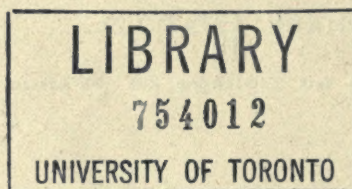
HÉRODOTE

PAR

STÉPHANE GSELL
Professeur au Collège de France

ALGER
TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN
IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'UNIVERSITÉ
Place du Gouvernement

1915


LIBRARY
754012
UNIVERSITY OF TORONTO

AVANT-PROPOS

On ne trouvera pas ici tout ce que l'ouvrage d'Hérodote nous apprend sur la Libye. Nous avons laissé de côté les chapitres relatifs aux origines et aux premiers temps de la colonisation hellénique. Ces événements appartiennent à l'histoire des Grecs plus encore qu'à celle de l'Afrique ; ils se sont passés en dehors de la Berbérie proprement dite (Tunisie, Algérie, Maroc), à laquelle sera surtout consacrée la collection dont notre *Hérodote* forme le premier fascicule.

Pour le texte, nous avons presque toujours suivi l'édition de H. Stein (1). Celles de J. Bæhr (2) et de R. W. Macan (3), la traduction anglaise de G. Rawlinson (4) sont accompagnées de notes savantes, dont nous avons fait usage dans le commentaire. Nous avons aussi consulté avec profit le livre de R. Neumann, *Nordafrika nach Herodot* (5).

M. Lantier a bien voulu nous prêter son concours pour l'exécution de notre travail : nous l'en remercions vivement.

Mars 1914.

---

(1) *Herodoti historiae* ; recensuit H. Stein, Berlin, 1869-1871 (deux volumes). *Herodoti historiae* ; ad recensionem suam recognovit H. Stein, Berlin, 1884 (deux volumes).

(2) J. C. F. Bæhr, *Herodoti Halicarnassensis Musae*, 2e édition, Leipzig, 1856-1861 (quatre volumes ; le livre IV d'Hérodote est au tome II).

(3) R. W. Macan, *Herodotus* ; *the fourth, fifth and sixth books*, Londres, 1895 (deux volumes). — Mentionnons encore les éditions annotées, destinées aux étudiants, de H. Stein (livre IV en quatrième édition, Berlin, 1896) et de K. Abicht (livre IV en troisième édition, Leipzig, 1886).

(4) G. Rawlinson, *History of Herodotus*, Londres, 1858-1860 (première édition ; une troisième édition a paru en 1876), quatre volumes (le livre IV est au tome III).

(5) Leipzig, 1892.

Première Partie

TEXTE ET TRADUCTION

TEXTE

A. — Livre IV, Chapitres CLXVIII-CXCIX

CLXVIII. — Οἰκέουσι δὲ κατὰ τάδε Λίβυες. Ἀπ' Αἰγύπτου ἀρξάμενοι πρῶτοι Ἀδυρμαχίδαι Λιβύων κατοίκηνται, οἳ νόμοισι μὲν τὰ πλέω Αἰγυπτίοισι χρέωνται, ἐσθῆτα δὲ φορέουσι οἵην περ οἱ ἄλλοι Λίβυες. Αἱ δὲ γυναῖκες αὐτῶν ψέλιον περὶ ἑκατέρῃ τῶν κνημέων φορέουσι χάλκεον· τὰς κεφαλὰς δὲ κομῶσαι, τοὺς φθεῖρας ἐπεὰν λάβωσι τοὺς ἑωυτῆς ἑκάστη ἀντιδάκνει καὶ οὕτω ῥίπτει. Οὗτοι δὲ μοῦνοι Λιβύων τοῦτο ἐργάζονται, καὶ τῷ βασιλέϊ μοῦνοι τὰς παρθένους μελλούσας συνοικέειν ἐπιδεικνύουσι· ἣ δὲ ἂν τῷ βασιλέϊ ἀρεστὴ γένηται, ὑπὸ τούτου διαπαρθενεύεται. Παρήκουσι δὲ οὗτοι οἱ Ἀδυρμαχίδαι ἀπ' Αἰγύπτου μέχρι λιμένος τῷ οὔνομα Πλυνός ἐστι.

CLXIX. — Τούτων δὲ ἔχονται Γιλιγάμαι, νεμόμενοι τὸ πρὸς ἑσπέρην χώρην μέχρι Ἀφροδισιάδος νήσου. Ἐν δὲ τῷ μεταξὺ τούτου χώρῳ ἥ τε Πλατέα νῆσος ἐπικέεται, τὴν ἔκτισαν οἱ Κυρηναῖοι, καὶ ἐν τῇ ἠπείρῳ Μενέλαος λιμήν ἐστι καὶ Ἄζιρις, τὴν οἱ Κυρηναῖοι οἴκεον, καὶ τὸ σίλφιον ἄρχεται ἀπὸ τούτου· παρήκει δὲ ἀπὸ Πλατέης νήσου μέχρι τοῦ στόματος τῆς Σύρτιος τὸ σίλφιον. Νόμοισι δὲ χρέωνται οὗτοι παραπλησίοισι τοῖσι ἑτέροισι.

TRADUCTION

N.-B. — Les chiffres romains placés entre crochets renvoient aux paragraphes du commentaire.

A. — Livre IV, Chapitres CLXVIII-CXCIX

CLXVIII. — Voici quelle est la situation des pays habités par les Libyens. Les premiers Libyens, à partir de l'Egypte, sont les Adyrmachides [xxxii], qui ont en général les mêmes mœurs que les Égyptiens [li], mais qui s'habillent comme les autres Libyens [lv]. Leurs femmes portent un anneau de cuivre à chaque jambe [lv]. Elles ont grand soin de leur chevelure ; lorsqu'elles y prennent des poux, elles leur donnent un coup de dent et les jettent à terre [liv]. C'est là un usage particulier à ces Libyens. Ils sont également les seuls qui présentent au roi [lxx] les jeunes filles sur le point de se marier. S'il en est une qui plaise au roi, il la déflore [lxvii]. Ces Adyrmachides s'étendent depuis l'Égypte jusqu'au port qui a nom Plynos.

CLXIX. — A leur suite viennent les Giligames [xxxiii], qui habitent vers le couchant jusqu'à l'île d'Aphrodisias [xiv]. Dans l'intervalle est située l'île de Platea, que les Cyrénéens colonisèrent [xiv] ; sur le continent se trouvent le port de Ménélas et Aziris, où les Cyrénéens s'établirent. C'est à partir de là que commence la région du silphium : cette plante croît depuis l'île de Platea jusqu'à l'ouverture de la Syrte [xviii]. Ces Libyens ont à peu près les mêmes mœurs que les précédents.

CLXX. — Γιλιγαμέων δὲ ἔχονται τὸ πρὸς ἑσπέρης Ἀσβύσται· οὗτοι ὑπὲρ Κυρήνης οἰκέουσι. Ἐπὶ θάλασσαν δὲ οὐ κατήκουσι Ἀσβύσται· τὸ γὰρ παρὰ θάλασσαν Κυρηναῖοι νέμονται. Τεθριπποβάται δὲ οὐκ ἥκιστα ἀλλὰ μάλιστα Λιβύων εἰσί, νόμους δὲ τοὺς πλεῦνας μιμέεσθαι ἐπιτηδεύουσι τοὺς Κυρηναίων.

CLXXI. — Ἀσβυστέων δὲ ἔχονται τὸ πρὸς ἑσπέρης Αὐσχίσαι· οὗτοι ὑπὲρ Βάρκης οἰκέουσι, κατήκοντες ἐπὶ θάλασσαν κατ' Εὐεσπερίδας. Αὐσχισέων δὲ κατὰ μέσον τῆς χώρης οἰκέουσι Βάκαλες, ὀλίγον ἔθνος, κατήκοντες ἐπὶ θάλασσαν κατὰ Ταύχειρα πόλιν τῆς Βαρκαίης· νόμοισι δὲ τοῖσι αὐτοῖσι χρέωνται τοῖσι καὶ οἱ ὑπὲρ Κυρήνης.

CLXXII. — Αὐσχισέων δὲ τούτων τὸ πρὸς ἑσπέρης ἔχονται Νασαμῶνες, ἔθνος ἐὸν πολλόν, οἳ τὸ θέρος καταλείποντες ἐπὶ τῇ θαλάσσῃ τὰ πρόβατα ἀναβαίνουσι ἐς Αὔγιλα χῶρον ὀπωριεῦντες τοὺς φοίνικας· οἱ δὲ πολλοὶ καὶ ἀμφιλαφέες πεφύκασι, πάντες ἐόντες καρποφόροι. Τοὺς δὲ ἀττελέβους ἐπεὰν θηρεύσωσι, αὐήναντες πρὸς τὸν ἥλιον καταλέουσι καὶ ἔπειτα ἐπὶ γάλα ἐπιπάσσοντες πίνουσι. Γυναῖκας δὲ νομίζοντες πολλὰς ἔχειν ἕκαστος ἐπίκοινον αὐτέων τὴν μῖξιν ποιεῦνται τρόπῳ παραπλησίῳ τῷ καὶ Μασσαγέται· ἐπεὰν σκίπωνα προστήσωνται, μίσγονται. Πρῶτον δὲ γαμέοντος Νασαμῶνος ἀνδρὸς νόμος ἐστὶ τὴν νύμφην νυκτὶ τῇ πρώτῃ διὰ πάντων διεξελθεῖν τῶν δαιτυμόνων μισγομένην· τῶν δὲ ὡς ἕκαστός οἱ μιχθῇ, διδοῖ δῶρον τὸ ἂν ἔχῃ φερόμενος ἐξ οἴκου. Ὁρκίοισι δὲ καὶ μαντικῇ χρέωνται τοιῇδε· ὀμνύουσι μὲν τοὺς παρὰ

CLXX. — Après les Giligames viennent, du côté du couchant, les Asbystes [xxxiv] ; ils habitent au-dessus de Cyrène, mais ils ne touchent pas la mer, car les Cyrénéens occupent le littoral. Ils sont, de tous les Libyens, les plus habiles à conduire des chars à quatre chevaux [lviii]. Pour les mœurs, ils s'efforcent en général d'imiter les Cyrénéens [lii].

CLXXI. — Les voisins des Asbystes à l'occident sont les Auschises [xxxv], qui habitent au-dessus de Barcé et s'étendent jusqu'à la mer dans le voisinage d'Évespérides. Vers le milieu du pays des Auschises habitent les Bacales [xxxv], peuple peu nombreux ; ils touchent la mer près la ville de Taucheira, qui dépend de Barcé. Ils ont les mêmes mœurs que ceux qui vivent au-dessus de Cyrène.

CLXXII. — Les Nasamons [xxxvi] viennent après les Auschises à l'occident et forment un peuple nombreux. En été, ils laissent leurs troupeaux sur le bord de la mer et montent vers le pays d'Augila pour y faire la récolte des dattes [xlvii] : les palmiers sont nombreux et touffus à Augila et tous portent des fruits [lix]. Les Nasamons donnent la chasse aux sauterelles ; ils les font sécher au soleil, les broient, versent dessus du lait et se nourrissent de ce mélange [lx]. Il est d'usage que chacun d'eux ait un grand nombre de femmes [lxviii] ; mais, en outre, dans les rapports sexuels, ils possèdent les femmes en commun, à peu près de la même manière que les Massagètes [lxvi]. Quand ils ont commerce avec une femme, ils dressent un bâton en avant de la place qu'ils ont choisie. La première fois qu'un Nasamon se marie, l'usage veut que la mariée se livre pendant la première nuit à tous les invités ; chacun de ceux qui ont ainsi commerce

σφίσι ἄνδρας δικαιοτάτους καὶ ἀρίστους λεγομένους γενέσθαι, τούτους, τῶν τύμβων ἀπτόμενοι. Μαντεύονται δὲ ἐπὶ τῶν προγόνων φοιτῶντες τὰ σήματα, καὶ κατευξάμενοι ἐπικατακοιμῶνται· τὸ δ' ἂν ἴδῃ ἐν τῇ ὄψι ἐνύπνιον, τούτῳ χρᾶται. Πίστισι δὲ τοιῇσίδε χρέωνται· ἐκ τῆς χειρὸς διδοῖ πιεῖν καὶ αὐτὸς ἐκ τῆς τοῦ ἑτέρου πίνει· ἢν δὲ μὴ ἔχωσι ὑγρὸν μηδέν, οἳ δὲ τῆς χαμᾶθεν σποδοῦ λαβόντες λείχουσι.

CLXXIII. — Νασαμῶσι δὲ προσόμουροί εἰσι Ψύλλοι. Οὗτοι ἐξαπολώλασι τρόπῳ τοιῷδε. Ὁ νότος σφι πνέων ἄνεμος τὰ ἔλυτρα τῶν ὑδάτων ἐξηύηνε, ἡ δὲ χώρη σφι ἅπασα ἐντὸς ἐοῦσα τῆς Σύρτιος ἦν ἄνυδρος. Οἳ δὲ βουλευσάμενοι κοινῷ λόγῳ ἐστρατεύοντο ἐπὶ τὸν νότον (λέγω δὲ ταῦτα τὰ λέγουσι Λίβυες), καὶ ἐπείτε ἐγίνοντο ἐν τῇ ψάμμῳ, πνεύσας ὁ νότος κατέχωσέ σφεας. Ἐξαπολομένων δὲ τούτων ἔχουσι τὴν χώρην οἱ Νασαμῶνες.

CLXXIV. — Τούτων δὲ κατύπερθε πρὸς νότον ἄνεμον ἐν τῇ θηριώδεϊ οἰκέουσι Γαράμαντες (1), οἳ πάντα ἄνθρωπον φεύγουσι καὶ παντὸς ὁμιλίην, καὶ οὔτε ὅπλον ἐκτέαται ἀρήϊον οὐδὲν οὔτε ἀμύνεσθαι ἐπιστέαται.

CLXXV. — Οὗτοι μὲν δὴ κατύπερθε οἰκέουσι Νασαμώνων, τὸ δὲ παρὰ τὴν θάλασσαν ἔχονται τὸ πρὸς ἑσπέρης Μάκαι, οἳ λόφους κείρονται, τὸ μὲν μέσον τῶν τριχῶν

---

(1) Lire probablement Γαμφάσαντες.

avec elle lui donne un présent qu'il apporte de chez lui [LXVII]. Ils font des serments et se servent de la divination de la manière suivante. Ils jurent par les hommes de chez eux qui passent pour avoir été les plus justes et les meilleurs, en touchant leurs tombeaux. Pour faire de la divination, ils vont aux monuments de leurs ancêtres et s'endorment par-dessus, après avoir prié ; ils se conforment à ce qu'ils voient en songe. Voici les serments dont ils usent : ils se donnent mutuellement à boire dans la main ; s'ils n'ont rien de liquide, ils prennent à terre de la poussière qu'ils lèchent [LXII].

CLXXIII. — Les Psylles [XXXVII] sont voisins des Nasamons. Ils ont tous péri de cette manière. Le vent du midi, soufflant chez eux, avait tari les réservoirs, et tout leur pays, qui se trouve à l'intérieur de la Syrte, était sans eau [XVII]. Après en avoir délibéré [LXX], ils décidèrent de partir en guerre contre ce vent (je rapporte ce que disent les Libyens [VII]). Ils arrivèrent ainsi dans les sables, où le vent qui soufflait les engloutit tous. Les Psylles ayant péri, leur territoire est maintenant occupé par les Nasamons.

CLXXIV. — Au-dessus de ces derniers, du côté du vent du midi, les Garamantes (1) [XXXVIII] habitent dans la région des bêtes sauvages [XXII]. Ils fuient tous les hommes et leur compagnie ; ils ne possèdent aucune arme et ne savent pas se défendre [LVI].

CLXXV. — Tandis qu'ils habitent au-dessus des Nasamons, le rivage, à l'Ouest, est occupé par les Maces [XXXIX]. Ceux-ci se rasent les cheveux, mais en réser-

(1) Lire probablement Gamphasantes.

ἀνιέντες αὔξεσθαι, τὰ δὲ ἔνθεν καὶ ἔνθεν κείροντες ἐν χροΐ· ἐς δὲ τὸν πόλεμον στρουθῶν καταγαίων δορὰς φορέουσι προβλήματα. Διὰ δὲ αὐτῶν Κῖνυψ ποταμὸς ῥέων ἐκ λόφου καλευμένου Χαρίτων ἐς θάλασσαν ἐκδιδοῖ. Ὁ δὲ λόφος οὗτος ὁ Χαρίτων δασύς ἴδῃσί ἐστι, ἐούσης τῆς ἄλλης τῆς προκαταλεχθείσης Λιβύης ψιλῆς· ἀπὸ θαλάσσης δὲ ἐς αὐτὸν στάδιοι διηκόσιοί εἰσι.

CLXXVI. — Μακέων δὲ τούτων ἐχόμενοι Γινδᾶνές εἰσι, τῶν αἱ γυναῖκες περισφύρια δερμάτων πολλὰ ἑκάστη φορέει κατὰ τοιόνδε τι, ὡς λέγεται· κατ' ἄνδρα ἕκαστον μιχθέντα περισφύριον περιδέεται· ἣ δὲ ἂν πλεῖστα ἔχῃ, αὕτη ἀρίστη δέδοκται εἶναι ὡς ὑπὸ πλείστων ἀνδρῶν φιληθεῖσα.

CLXXVII. — Ἀκτὴν δὲ προέχουσαν ἐς τὸν πόντον τούτων τῶν Γινδάνων νέμονται Λωτοφάγοι, οἳ τὸν καρπὸν μοῦνον τοῦ λωτοῦ τρώγοντες ζώουσι. Ὁ δὲ τοῦ λωτοῦ καρπός ἐστι μέγαθος ὅσον τε τῆς σχίνου, γλυκύτητα δὲ τοῦ φοίνικος τῷ καρπῷ προσείκελος. Ποιεῦνται δὲ ἐκ τοῦ καρποῦ τούτου οἱ Λωτοφάγοι καὶ οἶνον.

CLXXVIII. — Λωτοφάγων δὲ τὸ παρὰ θάλασσαν ἔχονται Μάχλυες, τῷ λωτῷ μὲν καὶ οὗτοι χρεώμενοι, ἀτὰρ ἧσσόν γε τῶν πρότερον λεχθέντων. Κατήκουσι δὲ ἐπὶ ποταμὸν μέγαν τῷ οὔνομα Τρίτων ἐστί· ἐκδιδοῖ δὲ οὗτος ἐς λίμνην μεγάλην Τριτωνίδα· ἐν δὲ αὐτῇ νῆσος ἔνι τῇ οὔνομα Φλά. Ταύτην δὲ τὴν νῆσον Λακεδαιμονίοισί φασι λόγιον εἶναι κτίσαι.

vant une crête qu'ils laissent pousser au milieu ; à droite et à gauche de cette crête, ils se rasent jusqu'à la peau [LIV]. A la guerre, ils se protègent le corps avec des peaux d'autruche [LVI]. Par leur territoire coule le fleuve Cinyps, qui vient d'une hauteur appelée la colline des Grâces et débouche dans la mer. Cette colline est couverte de bois épais, tandis que le reste de la Libye dont j'ai parlé jusqu'à présent est dénudé. Elle est distante de la mer de deux cents stades [XVII, XXIX].

CLXXVI. — De ces Maces sont voisins les Gindanes [XL], dont les femmes portent chacune aux chevilles bon nombre d'anneaux en cuir [LV] : chaque fois qu'elles ont commerce avec un homme, elles ajoutent un anneau ; celle qui en a le plus passe pour avoir le plus de mérite, comme ayant été aimée d'un plus grand nombre d'hommes [LXVI].

CLXXVII. — La partie de la côte qui fait saillie dans la mer, en avant de ces Gindanes [XII], est occupée par les Lotophages [XL], qui vivent en se nourrissant uniquement des fruits du lotus. Ce fruit est de la grosseur d'une baie de lentisque ; il est d'une saveur douce qui rappelle celle de la datte. Les Lotophages en font aussi du vin [XIX].

CLXXVIII. — Du côté de la mer, ils ont pour voisins les Machlyes [XLI]. Ceux-ci font aussi usage du lotus, mais moins que les Lotophages. Ils s'étendent jusqu'à un grand fleuve, appelé Triton. Ce fleuve débouche dans un grand lac, appelé Tritonis, dans lequel est une île dont le nom est Phla [XIII]. On dit qu'un oracle a invité les Lacédémoniens à coloniser l'île.

CLXXIX. — Ἔστι δὲ καὶ ὅδε λόγος λεγόμενος. Ἰήσονα, ἐπείτε οἱ ἐξεργάσθη ὑπὸ τῷ Πηλίῳ ἡ Ἀργώ, ἐσθέμενον ἐς αὐτὴν ἄλλην τε ἑκατόμβην καὶ δὴ καὶ τρίποδα χάλκεον περιπλώειν Πελοπόννησον, βουλόμενον ἐς Δελφοὺς ἀπικέσθαι. Καί μιν, ὡς πλέοντα γενέσθαι κατὰ Μαλέην, ὑπολαβεῖν ἄνεμον βορέην καὶ ἀποφέρειν πρὸς τὴν Λιβύην· πρὶν δὲ κατιδέσθαι γῆν, ἐν τοῖσι βράχεσι γενέσθαι λίμνης τῆς Τριτωνίδος. Καί οἱ ἀπορέοντι τὴν ἐξαγωγὴν λόγος ἐστὶ φανῆναι Τρίτωνα καὶ κελεύειν τὸν Ἰήσονα ἑωυτῷ δοῦναι τὸν τρίποδα, φάμενόν σφι καὶ τὸν πόρον δέξειν καὶ ἀπήμονας ἀποστελέειν. Πειθομένου δὲ τοῦ Ἰήσονος, οὕτω δὴ τόν τε διέκπλοον τῶν βραχέων δεικνύναι τὸν Τρίτωνά σφι καὶ τὸν τρίποδα θεῖναι ἐν τῷ ἑωυτοῦ ἱρῷ, ἐπιθεσπίσαντά τε τῷ τρίποδι καὶ τοῖσι σὺν Ἰήσονι σημήναντα τὸν πάντα λόγον, ὡς, ἐπεὰν τὸν τρίποδα κομίσηται τῶν ἐκγόνων τις τῶν ἐν τῇ Ἀργοῖ συμπλεόντων, τότε ἑκατὸν πόλιας οἰκῆσαι περὶ τὴν Τριτωνίδα λίμνην Ἑλληνίδας πᾶσαν εἶναι ἀνάγκην. Ταῦτα ἀκούσαντας τοὺς ἐπιχωρίους τῶν Λιβύων κρύψαι τὸν τρίποδα.

CLXXX. — Τούτων δὲ ἔχονται τῶν Μαχλύων Αὐσέες· οὗτοι δὲ καὶ οἱ Μάχλυες πέριξ τὴν Τριτωνίδα λίμνην οἰκέουσι, τὸ μέσον δέ σφι οὐρίζει ὁ Τρίτων. Καὶ οἱ μὲν Μάχλυες τὰ ὀπίσω κομῶσι τῆς κεφαλῆς, οἱ δὲ Αὐσέες τὰ ἔμπροσθε. Ὁρτῇ δὲ ἐνιαυσίῃ Ἀθηναίης αἱ παρθένοι αὐτῶν δίχα διαστᾶσαι μάχονται πρὸς ἀλλήλας λίθοισί τε καὶ ξύλοισι, τῷ αὐθιγενέι θεῷ λέγουσαι τὰ πάτρια ἀποτελέειν, τὴν Ἀθηναίην καλέομεν. Τὰς δὲ ἀποθνησκούσας τῶν παρθένων ἐκ τῶν τρωμάτων ψευδοπαρθένους καλέουσι.

CLXXIX. — Voici ce qu'on raconte. Lorsque le navire Argo eut été construit au pied du Pélion, Jason y embarqua une hécatombe, ainsi qu'un trépied d'airain, destiné à servir d'offrande, et il doubla le Péloponnèse, voulant aller à Delphes. Quand il fut arrivé à la hauteur du cap Malée, le vent du Nord le surprit et l'entraîna vers la Libye. Avant de découvrir la terre, il tomba dans les bas-fonds du lac Tritonis. Comme il était embarrassé pour trouver le moyen de se dégager, Triton [LXIV] lui apparut, dit-on, et l'invita à lui donner le trépied, affirmant qu'il montrerait le passage aux navigateurs et les renverrait sains et saufs. Jason y consentit et Triton lui indiqua la voie pour sortir des bas-fonds. Il plaça le trépied dans son propre sanctuaire et, s'asseyant dessus, il prédit aux compagnons de Jason ce qui devait arriver : à savoir que, si quelque descendant de ceux qui étaient embarqués sur le navire Argo s'emparait du trépied, il serait de toute nécessité que cent villes grecques fussent fondées autour du lac Tritonis. On ajoute que les Libyens du pays, ayant entendu ces choses, cachèrent le trépied [XXVIII].

CLXXX. — A la suite des Machlyes sont les Auses [XLI]. Les uns et les autres habitent autour du lac Tritonis, mais le Triton les sépare. Les Machlyes laissent pousser leurs cheveux sur le derrière de la tête, les Auses sur le devant [LIV]. Dans une fête annuelle en l'honneur d'Athéna [LXIV], leurs jeunes filles se partagent en deux troupes et se battent les unes contre les autres avec des pierres et des bâtons, disant qu'elles suivent une coutume instituée par leurs pères en l'honneur de la divinité, née dans leur pays, que nous appelons Athéna. Elles préten-

Πρὶν δὲ ἀνεῖναι αὐτὰς μάχεσθαι, τάδε ποιεῦσι. Κοινῇ παρθένον τὴν καλλιστεύουσαν ἑκάστοτε κοσμήσαντες κυνέῃ τε Κορινθίῃ καὶ πανοπλίῃ Ἑλληνικῇ καὶ ἐπ' ἅρμα ἀναβιβάσαντες περιάγουσι τὴν λίμνην κύκλῳ. Ὁτέοισι δὲ τὸ πάλαι ἐκόσμεον τὰς παρθένους πρὶν ἤ σφι Ἕλληνας παροικισθῆναι, οὐκ ἔχω εἰπεῖν, δοκέω δ' ὦν Αἰγυπτίοισι ὅπλοισι κοσμέεσθαι αὐτάς· ἀπὸ γὰρ Αἰγύπτου καὶ τὴν ἀσπίδα καὶ τὸ κράνος φημὶ ἀπῖχθαι ἐς τοὺς Ἕλληνας. Τὴν δὲ Ἀθηναίην φασὶ Ποσειδέωνος εἶναι θυγατέρα καὶ τῆς Τριτωνίδος λίμνης, καί μιν μεμφθεῖσάν τι τῷ πατρὶ δοῦναι ἑωυτὴν τῷ Διί, τὸν δέ Δία ἑωυτοῦ μιν ποιήσασθαι θυγατέρα. Ταῦτα μὲν λέγουσι. μῖξιν δὲ ἐπίκοινον τῶν γυναικῶν ποιέονται, οὔτε συνοικέοντες κτηνηδόν τε μισγόμενοι. Ἐπεὰν δὲ γυναικὶ τὸ παιδίον ἁδρὸν γένηται, συμφοιτῶσι ἐς τὠυτὸ οἱ ἄνδρες τρίτου μηνός, καὶ τῷ ἂν οἴκῃ τῶν ἀνδρῶν τὸ παιδίον, τούτου παῖς νομίζεται.

CLXXXI. — Οὗτοι μὲν οἱ παραθαλάσσιοι τῶν νομάδων Λιβύων εἰρέαται. ὑπὲρ δὲ τούτων ἐς μεσόγαιαν ἡ θηριώδης ἐστὶ Λιβύη. ὑπὲρ δὲ τῆς θηριώδεος ὀφρύη ψάμμου κατήκει, παρατείνουσα ἀπὸ Θηβέων τῶν Αἰγυπτιέων ἐπ' Ἡρακλέας στήλας. Ἐν δὲ τῇ ὀφρύῃ ταύτῃ μάλιστα διὰ δέκα ἡμερέων ὁδοῦ ἁλός ἐστι τρύφεα κατὰ χόνδρους μεγάλους ἐν κολωνοῖσι, καὶ ἐν κορυφῇσι ἑκάστου τοῦ κολωνοῦ ἀνακοντίζει ἐκ μέσου τοῦ ἁλὸς ὕδωρ ψυχρὸν καὶ γλυκύ. περὶ δὲ αὐτὸ ἄνθρωποι οἰκέουσι ἔσχατοι πρὸς τῆς ἐρήμου καὶ ὑπὲρ τῆς θηριώδεος, πρῶτοι μὲν ἀπὸ Θηβέων διὰ δέκα ἡμερέων ὁδοῦ Ἀμμώνιοι, ἔχοντες τὸ ἱρὸν ἀπὸ τοῦ Θηβαιέος Διός·

dent que celles qui meurent de leurs blessures sont de fausses vierges. Avant de cesser le combat, voici ce qu'elles font : de chaque côté, elles ornent la jeune fille la plus belle d'un casque corinthien et d'une armure grecque complète ; elles la font monter sur un char et la promènent autour du lac [LXV]. Comment équipait-on ces jeunes filles autrefois, avant que les Grecs ne vinssent s'établir dans le voisinage ? Je ne saurais le dire. Mais je crois qu'on les revêtait d'armes égyptiennes, car j'affirme que c'est de l'Égypte que le bouclier rond et le casque ont été introduits chez les Grecs. Ces Libyens disent qu'Athéna est la fille de Poseidon et de la *limnê* Tritonis, et qu'ayant eu à se plaindre de son père, elle se donna à Zeus, qui l'adopta pour fille [LXIV]. Voilà ce qu'ils disent. Mais ils ont leurs femmes en commun ; ils ne se marient pas avec elles et ils se mêlent à elles comme des bêtes. Lorsque l'enfant d'une femme atteint l'âge de la puberté, les hommes, dans une assemblée qui a lieu trois mois après [LXX], le déclarent fils de celui auquel il ressemble [LXVI].

CLXXXI. — Je viens d'indiquer les Libyens nomades qui habitent le long de la mer [LVII]. Au-dessus d'eux, à l'intérieur des terres, se trouve la Libye des bêtes sauvages [XXII] ; au-dessus de cette région, existe une élévation sablonneuse qui s'étend depuis Thèbes d'Égypte jusqu'aux Colonnes d'Héraclès. Sur cette élévation, on rencontre, à des distances d'environ dix journées de marche, des monceaux de sel en gros fragments, sur des tertres. Au sommet de chaque tertre, jaillit, au milieu du sel, une eau fraîche et douce, autour de laquelle habitent des hommes : ce sont les derniers qu'on rencontre du côté du désert et au-dessus de la région des bêtes sauvages [XXIII]. Les pre-

καὶ γὰρ τὸ ἐν Θήβῃσι, ὡς καὶ πρότερον εἴρηταί μοι, κριοπρόσωπον τοῦ Διὸς τὤγαλμά ἐστι. Τυγχάνει δὲ καὶ ἄλλο σφι ὕδωρ κρηναῖον ἐόν, τὸ τὸν μὲν ὄρθρον γίνεται χλιαρόν, ἀγορῆς δὲ πληθυούσης ψυχρότερον, μεσαμβρίη τέ ἐστι καὶ τὸ κάρτα γίνεται ψυχρόν· τηνικαῦτα δὲ ἄρδουσι τοὺς κήπους· ἀποκλινομένης δὲ τῆς ἡμέρης ὑπίεται τοῦ ψυχροῦ, ἐς οὗ δύεταί τε ὁ ἥλιος καὶ τὸ ὕδωρ γίνεται χλιαρόν· ἐπὶ δὲ μᾶλλον ἰὸν ἐς τὸ θερμὸν ἐς μέσας νύκτας πελάζει, τηνικαῦτα δὲ ζέει ἀμβολάδην· παρέρχονταί τε μέσαι νύκτες καὶ ψύχεται μέχρι ἐς ἠῶ. Ἐπίκλησιν δὲ αὕτη ἡ κρήνη καλέεται Ἡλίου.

CLXXXII. — Μετὰ δὲ Ἀμμωνίους διὰ τῆς ὀφρύης τῆς ψάμμου δι' ἀλλέων δέκα ἡμερέων ὁδοῦ κολωνός τε ἁλός ἐστι ὅμοιος τῷ Ἀμμωνίῳ καὶ ὕδωρ, καὶ ἄνθρωποι περὶ αὐτὸν οἰκέουσι· τῷ δὲ χώρῳ τούτῳ οὔνομα Αὔγιλά ἐστι. Ἐς τοῦτον τὸν χῶρον οἱ Νασαμῶνες ὀπωριεῦντες τοὺς φοίνικας φοιτῶσι.

CLXXXIII. — Ἀπὸ δὲ Αὐγίλων διὰ δέκα ἡμερέων ἀλλέων ὁδοῦ ἕτερος ἁλὸς κολωνὸς καὶ ὕδωρ καὶ φοίνικες καρποφόροι πολλοί, κατά περ καὶ ἐν τοῖσι ἑτέροισι· καὶ ἄνθρωποι οἰκέουσι ἐν αὐτῷ, τοῖσι οὔνομα Γαράμαντές ἐστι, ἔθνος μέγα ἰσχυρῶς, οἳ ἐπὶ τὸν ἅλα γῆν ἐπιφορέοντες οὕτω σπείρουσι. Συντομώτατον δ' ἐστὶ ἐς τοὺς Λωτοφάγους, ἐκ τῶν τριήκοντα ἡμερέων ἐς αὐτοὺς ὁδός ἐστι· ἐν τοῖσι καὶ οἱ ὀπισθονόμοι βόες γίνονται. Ὀπισθονόμοι δὲ διὰ τόδε εἰσί· τὰ κέρεα ἔχουσι κεκυφότα ἐς τὸ ἔμπροσθε.

miers à partir de Thèbes, à une distance de dix journées de marche, sont les Ammoniens [XLVI]. Ils ont un temple dont le culte est emprunté à celui du Zeus thébain ; car, à Thèbes, comme je l'ai dit précédemment, la statue de Zeus a une figure de bélier [LXIII]. Il y a chez eux une autre source, dont l'eau est tiède au point du jour, plus fraîche à l'heure du marché, tout à fait froide à midi, et alors ils s'en servent pour arroser leurs jardins. A mesure que le jour décline, la fraîcheur diminue jusqu'au coucher du soleil ; à cette heure, elle devient tiède. Elle s'échauffe ensuite de plus en plus jusque vers le milieu de la nuit ; alors elle s'agite en bouillons. Après minuit, elle se refroidit jusqu'à l'aurore. Cette source est appelée la source du Soleil [XXIV].

CLXXXII. — Après les Ammoniens, sur l'élévation de sable, et à une distance de dix autres journées de marche, se trouvent un autre tertre de sel, semblable à celui des Ammoniens, de l'eau et des hommes qui vivent autour. Ce lieu s'appelle Augila [XLVII]. Les Nasamons y vont faire un séjour pour récolter les dattes [XXXVI, LIX].

CLXXXIII. — A partir d'Augila, à une distance de dix nouvelles journées de marche, il y a un autre tertre de sel, de l'eau et un grand nombre de dattiers qui portent des fruits, comme dans les autres lieux. Des hommes y habitent : ils s'appellent Garamantes, peuple fort nombreux [XLVIII]. Ils répandent de la terre sur le sel et l'ensemencent [LIX]. Le chemin le plus court pour venir de leur pays conduit chez les Lotophages ; il est de trente journées. On trouve chez eux des bœufs qui paissent à reculons. Ils paissent ainsi parce qu'ils ont les cornes incli-

Διὰ τοῦτο ὀπίσω ἀναχωρέοντες νέμονται· ἐς γὰρ τὸ ἔμπροσθε οὐκ οἷοί τέ εἰσι προεμβαλλόντων ἐς τὴν γῆν τῶν κερέων. Ἄλλο δὲ οὐδὲν διαφέρουσι τῶν ἄλλων βοῶν, ὅτι μὴ τοῦτο καὶ τὸ δέρμα ἐς παχύτητά τε καὶ τρῖψιν. Οἱ Γαράμαντες δὴ οὗτοι τοὺς τρωγλοδύτας Αἰθίοπας θηρεύουσι τοῖσι τεθρίπποισι· οἱ γὰρ τρωγλοδύται Αἰθίοπες πόδας τάχιστοι ἀνθρώπων πάντων εἰσὶ τῶν ἡμεῖς πέρι λόγους ἀποφερομένους ἀκούομεν. Σιτέονται δὲ οἱ τρωγλοδύται ὄφις καὶ σαύρους καὶ τὰ τοιαῦτα τῶν ἑρπετῶν· γλῶσσαν δὲ οὐδεμιῇ ἄλλῃ παρομοίην νενομίκασι, ἀλλὰ τετρίγασι κατά περ αἱ νυκτερίδες.

CLXXXIV. — Ἀπὸ δὲ Γαραμάντων δι᾽ ἀλλέων δέκα ἡμερέων ὁδοῦ ἄλλος ἁλός τε κολωνὸς καὶ ὕδωρ, καὶ ἄνθρωποι περὶ αὐτὸν οἰκέουσι τοῖσι οὔνομά ἐστι Ἀτάραντες [1], οἳ ἀνώνυμοί εἰσι μοῦνοι ἀνθρώπων τῶν ἡμεῖς ἴδμεν· ἁλέσι μὲν γάρ σφί ἐστι Ἀτάραντες οὔνομα, ἑνὶ δὲ ἑκάστῳ αὐτῶν οὔνομα οὐδὲν κέεται. Οὗτοι τῷ ἡλίῳ ὑπερβάλλοντι καταρῶνται καὶ πρὸς τούτοισι πάντα τὰ αἰσχρὰ λοιδορέονται, ὅτι σφέας καίων ἐπιτρίβει, αὐτούς τε τοὺς ἀνθρώπους καὶ τὴν χώρην αὐτῶν. Μετὰ δὲ δι᾽ ἀλλέων δέκα ἡμερέων ὁδοῦ ἄλλος κολωνὸς ἁλὸς καὶ ὕδωρ, καὶ ἄνθρωποι περὶ αὐτὸν οἰκέουσι. Ἔχεται δὲ τοῦ ἁλὸς τούτου ὄρος τῷ οὔνομά ἐστι Ἄτλας· ἔστι δὲ στεινὸν καὶ κυκλοτερὲς πάντῃ, ὑψηλὸν δὲ οὕτω δή τι λέγεται ὡς τὰς κορυφὰς αὐτοῦ οὐκ οἷά τε εἶναι ἰδέσθαι. Οὐδέκοτε γὰρ αὐτὰς ἀπολείπειν νέφεα οὔτε θέρεος οὔτε χειμῶνος. Τοῦτο τὸν κίονα τοῦ οὐρανοῦ

---

(1) Les manuscrits portent Ἄτλαντες ; de même deux lignes plus loin.

nees en avant, ce qui les force à aller à reculons quand ils paissent ; ils ne peuvent marcher en avant, car leurs cornes s'enfonceraient dans la terre. Pour le reste, ils ne diffèrent en rien des autres bœufs, sinon par l'épaisseur de leur peau et l'impression qu'elle produit au toucher [LVIII]. Ces Garamantes font la chasse aux Éthiopiens troglodytes [XLVIII] sur des chars à quatre chevaux [LVIII]. Les Éthiopiens troglodytes sont les plus rapides à la course de tous les hommes dont nous avons entendu parler. Ils se nourrissent de serpents, de lézards et d'autres reptiles [LX]. Ils ont un langage qui ne ressemble à aucun autre, mais qui rappelle les cris aigus des chauves-souris.

CLXXXIV. — A dix journées de marche des Garamantes, il y a un autre tertre de sel et de l'eau ; autour, habitent des hommes nommés Atarantes [XLIX]. Ce sont, à notre connaissance, les seuls hommes qui n'aient pas de noms propres. Tous ensemble portent le nom d'Atarantes, mais chacun d'eux n'a pas de nom particulier [LXV]. Ils maudissent le soleil, dont la chaleur est excessive, et lui adressent toute sorte d'outrages, lui reprochant de les accabler, eux et leur pays [LXIII]. Puis, à dix autres journées de marche, existent un autre tertre de sel, de l'eau et des hommes qui habitent autour. Auprès de cet amas de sel, se trouve la montagne qu'on appelle l'Atlas [XXV]. Elle est étroite et ronde de tous les côtés, et si haute, dit-on, qu'il est impossible d'en voir les sommets, car les nuages ne s'en écartent jamais, ni pendant l'été, ni pendant l'hiver. Les gens du pays disent qu'elle est la colonne du ciel. C'est à cette montagne que ces hommes doivent

λέγουσι οἱ ἐπιχώριοι εἶναι. Ἐπὶ τούτου τοῦ ὄρεος οἱ ἄνθρωποι οὗτοι ἐπώνυμοι ἐγένοντο· καλέονται γὰρ δὴ Ἄτλαντες. Λέγονται δὲ οὔτε ἔμψυχον οὐδὲν σιτέεσθαι οὔτε ἐνύπνια ὁρᾶν.

CLXXXV. — Μέχρι μὲν δὴ τῶν Ἀτλάντων τούτων ἔχω τὰ οὐνόματα τῶν ἐν τῇ ὀφρύῃ κατοικημένων καταλέξαι. τὸ δ' ἀπὸ τούτων οὐκέτι. Διήκει δ' ὦν ἡ ὀφρύη μέχρι Ἡρακλέων στηλέων καὶ τὸ ἔξω τουτέων. Ἔστι δὲ ἁλός τε μέταλλον ἐν αὐτῇ διὰ δέκα ἡμερέων ὁδοῦ καὶ ἄνθρωποι οἰκέοντες. Τὰ δὲ οἰκία τούτοισι πᾶσι ἐκ τῶν ἁλίνων χόνδρων οἰκοδομέαται. Ταῦτα γὰρ ἤδη τῆς Λιβύης ἄνομβρά ἐστι· οὐ γὰρ ἂν ἠδυνέατο μένειν οἱ τοῖχοι ἐόντες ἅλινοι. εἰ ὗε. Ὁ δὲ ἅλς αὐτόθι καὶ λευκὸς καὶ πορφύρεος τὸ εἶδος ὀρύσσεται. Ὑπὲρ δὲ τῆς ὀφρύης ταύτης τὸ πρὸς νότου καὶ ἐς μεσόγαιαν τῆς Λιβύης. ἔρημος καὶ ἄνυδρος καὶ ἄθηρος καὶ ἄνομβρος καὶ ἄξυλός ἐστι ἡ χώρη. καὶ ἰκμάδος ἐστὶ ἐν αὐτῇ οὐδέν.

CLXXXVI. — Οὕτω μὲν μέχρι τῆς Τριτωνίδος λίμνης ἀπ' Αἰγύπτου νομάδες εἰσὶ κρεοφάγοι τε καὶ γαλακτοπόται Λίβυες, καὶ θηλέων τε βοῶν οὔτι γευόμενοι. διότι περ οὐδὲ Αἰγύπτιοι, καὶ ὗς οὐ τρέφοντες. Βοῶν μέν νυν θηλέων οὐδ' αἱ Κυρηναίων γυναῖκες δικαιεῦσι πατέεσθαι διὰ τὴν ἐν Αἰγύπτῳ Ἶσιν. ἀλλὰ καὶ νηστηίας αὐτῇ καὶ ὁρτὰς ἐπιτελέουσι. Αἱ δὲ τῶν Βαρκαίων γυναῖκες οὐδὲ ὑῶν πρὸς τῇσι βουσὶ γεύονται.

CLXXXVII. — Ταῦτα μὲν δὴ οὕτω ἔχει, τὸ δὲ πρὸς ἑσπέρης τῆς Τριτωνίδος λίμνης οὐκέτι νομάδες εἰσὶ

leur nom, car ils s'appellent Atlantes [XLIX]. On assure qu'ils ne mangent rien de ce qui a eu vie [LX] et qu'ils ne font pas de rêves.

CLXXXV. — Jusqu'à ces Atlantes, je puis énumérer les noms de ceux qui habitent sur l'élévation (de sable) ; mais non au delà. L'élévation s'étend jusqu'aux Colonnes d'Héraclès, et même plus en dehors [XII, XXIII]. On y trouve, à des intervalles de dix journées de marche, une mine de sel et des habitants. Les maisons de tous ces hommes sont construites avec des blocs de sel [LXI]. Ces parties de la Libye ne reçoivent pas de pluie, car, s'il pleuvait, les murs, étant en sel, ne pourraient pas tenir debout. Le sel qu'on extrait de ces lieux est d'un aspect blanc ou rouge [XXIII]. Au-dessus de cette élévation, vers le midi et l'intérieur de la Libye, le pays est désert, sans eau, sans animaux, sans pluie, sans bois, et dépourvu de toute humidité [XXVI].

CLXXXVI. — Depuis l'Égypte jusqu'au lac Tritonis, vivent donc les Libyens nomades [LVII], qui se nourrissent de viande et boivent du lait [LX]. Cependant, de même que les Égyptiens, ils ne mangent point de vache et ils s'abstiennent aussi de porc. Les femmes des Cyrénéens ne croient pas non plus qu'il soit permis de manger de la vache, par respect pour Isis, la déesse égyptienne. Elles jeûnent et célèbrent des fêtes en son honneur. Les femmes des Barcéens s'abstiennent non seulement de manger de la vache, mais aussi du porc [LI].

CLXXXVI. — Telles sont les mœurs de ces Libyens. Mais, au couchant du lac Tritonis, les Libyens ne sont

Λίβυες, οὐδὲ νόμοισι τοῖσι αὐτοῖσι χρεώμενοι. Οὐδὲ κατὰ τὰ παιδία ποιεῦντες οἷον τι καὶ οἱ νομάδες ἐώθασι ποιέειν. Οἱ γὰρ δὴ τῶν Λιβύων νομάδες, εἰ μὲν πάντες, οὐκ ἔχω ἀτρεκέως τοῦτο εἰπεῖν, ποιεῦσι δὲ αὐτῶν συχνοὶ τοιάδε· τῶν παιδίων τῶν σφετέρων, ἐπεὰν τετραέτεα γένηται, οἴσπῃ προβάτων καίουσι τὰς ἐν τῇσι κορυφῇσι φλέβας, μετεξέτεροι δὲ αὐτῶν τὰς ἐν τοῖσι κροτάφοισι, τοῦδε εἵνεκα ὡς μή σφεας ἐς τὸν πάντα χρόνον καταρρέον φλέγμα ἐκ τῆς κεφαλῆς δηλέηται. Καὶ διὰ τοῦτο σφέας λέγουσι εἶναι ὑγιηροτάτους· εἰσὶ γὰρ ὡς ἀληθέως οἱ Λίβυες ἀνθρώπων πάντων ὑγιηρότατοι τῶν ἡμεῖς ἴδμεν· εἰ μὲν διὰ τοῦτο, οὐκ ἔχω ἀτρεκέως εἰπεῖν, ὑγιηρότατοι δ' ὦν εἰσί. Ἢν δὲ καίουσι τὰ παιδία σπασμὸς ἐπιγένηται, ἐξεύρηταί σφι ἄκος· τράγου γὰρ οὖρον σπείσαντες ῥύονται σφέα. Λέγω δὲ τὰ λέγουσι αὐτοὶ Λίβυες.

CLXXXVIII. — Θυσίαι δὲ τοῖσι νομάσι εἰσὶ αἵδε. Ἐπεὰν τοῦ ὠτὸς ἀπάρξωνται τοῦ κτήνεος, ῥιπτέουσι ὑπὲρ τὸν δόμον, τοῦτο δὲ ποιήσαντες ἀποστρέφουσι τὸν αὐχένα αὐτοῦ. Θύουσι δὲ ἡλίῳ καὶ σελήνῃ μούνοισι. Τούτοισι μέν νυν πάντες Λίβυες θύουσι, ἀτὰρ οἱ περὶ τὴν Τριτωνίδα λίμνην νέμοντες τῇ Ἀθηναίῃ μάλιστα, μετὰ δὲ τῷ Τρίτωνι καὶ τῷ Ποσειδέωνι.

CLXXXIX. — Τὴν δὲ ἄρα ἐσθῆτα καὶ τὰς αἰγίδας τῶν ἀγαλμάτων τῆς Ἀθηναίης ἐκ τῶν Λιβυσσέων ἐποιήσαντο οἱ Ἕλληνες· πλὴν γὰρ ἢ ὅτι σκυτίνη ἡ ἐσθὴς τῶν Λιβυσσέων ἐστὶ καὶ οἱ θύσανοι οἱ ἐκ τῶν αἰγίδων αὐτῇσι οὐκ ὄφιές εἰσι, ἀλλὰ ἱμάντινοι, τά γε ἄλλα πάντα κατὰ

plus nomades et n'ont pas les mêmes coutumes [LIX]. Ils ne font pas à leurs enfants ce que font aux leurs les nomades. Ces derniers, sinon tous (car je ne saurais l'affirmer), du moins beaucoup d'entre eux, font ceci : lorsque leurs enfants ont atteint l'âge de quatre ans, ils leur brûlent avec de la laine grasse de mouton les veines du haut de la tête, quelques-uns même celles des tempes, afin, prétendent-ils, de les préserver pour toujours des écoulements de la pituite et de leur assurer une santé parfaite. A dire vrai, ces Libyens sont les plus sains des hommes que nous connaissions. Est-ce pour cette raison ? je ne saurais le dire. Si, pendant qu'ils brûlent ainsi leurs enfants, ceux-ci sont pris de convulsions, ils ont un remède : ils les arrosent avec de l'urine de bouc [L]. Je dis ce que disent les Libyens eux-mêmes [VII].

CLXXXVIII. — Voici comment les nomades sacrifient. Ils coupent un morceau de l'oreille de l'animal, comme prémices, et le jettent au-dessus de leur demeure. Cela fait, ils tordent le cou à la victime [LXV]. Ils ne sacrifient qu'au soleil et à la lune. Tous les Libyens leur offrent des sacrifices [LXIII] ; cependant ceux qui vivent autour du lac Tritonis sacrifient surtout à Athéna, et ensuite à Triton et à Poseidon [LXIV].

CLXXXIX. — Les Grecs ont emprunté aux Libyennes le vêtement et l'égide des statues d'Athéna [LII], sauf que le vêtement des Libyennes est en cuir et que les franges qui pendent de leurs égides sont, non des serpents, mais des courroies ; pour le reste, tout est semblable. Le nom

τώυτὸ ἔσταλται. Καὶ δὴ καὶ τὸ οὔνομα κατηγορέει ὅτι ἐκ Λιβύης ἥκει ἡ στολὴ τῶν Παλλαδίων· αἰγέας γὰρ περιβάλλονται ψιλὰς περὶ τὴν ἐσθῆτα θυσανωτὰς αἱ Λίβυσσαι, κεχριμένας ἐρευθεδάνῳ, ἐκ δὲ τῶν αἰγέων τουτέων αἰγίδας οἱ Ἕλληνες μετουνόμασαν. Δοκέει δ' ἔμοιγε καὶ ἡ ὀλολυγὴ ἐπὶ ἱροῖσι ἐνθαῦτα πρῶτον γενέσθαι· κάρτα γὰρ ταύτῃ χρέωνται καλῶς αἱ Λίβυσσαι. Καὶ τέσσερας ἵππους συζευγνύναι παρὰ Λιβύων οἱ Ἕλληνες μεμαθήκασι.

CXC. — Θάπτουσι δὲ τοὺς ἀποθνήσκοντας οἱ νομάδες κατά περ οἱ Ἕλληνες, πλὴν Νασαμώνων· οὗτοι δὲ κατημένους θάπτουσι, φυλάσσοντες, ἐπεὰν ἀπίῃ τὴν ψυχήν, ὅκως μιν κατίσουσι μηδὲ ὕπτιος ἀποθανέεται. Οἰκήματα δὲ σύμπηκτα ἐξ ἀνθερίκων ἐνειρμένων περὶ σχοίνους ἐστί, καὶ ταῦτα περιφορητά. Νόμοισι μὲν τοιούτοισι οὗτοι χρέωνται.

CXCI. — Τὸ δὲ πρὸς ἑσπέρης τοῦ Τρίτωνος ποταμοῦ Αὐσέων ἔχονται ἀροτῆρες ἤδη Λίβυες καὶ οἰκίας νομίζοντες ἐκτῆσθαι, τοῖσι οὔνομα κέεται Μάξυες· οἳ τὰ ἐπὶ δεξιὰ τῶν κεφαλέων κομόωσι, τὰ δ' ἐπ' ἀριστερὰ κείρουσι, τὸ δὲ σῶμα χρίονται μίλτῳ. Φασὶ δὲ οὗτοι εἶναι τῶν ἐκ Τροίης ἀνδρῶν. Ἡ δὲ χώρη αὕτη τε καὶ ἡ λοιπὴ τῆς Λιβύης ἡ πρὸς ἑσπέρην πολλῷ θηριωδεστέρη τε καὶ δασυτέρη ἐστὶ τῆς τῶν νομάδων χώρης. Ἡ μὲν γὰρ δὴ πρὸς τὴν ἠῶ τῆς Λιβύης, τὴν οἱ νομάδες νέμουσι, ἐστὶ ταπεινή τε καὶ ψαμμώδης μέχρι τοῦ Τρίτωνος ποταμοῦ, ἡ δὲ ἀπὸ τούτου τὸ πρὸς ἑσπέρην ἡ τῶν ἀροτήρων ὀρεινή τε κάρτα καὶ δασέα καὶ θηριώδης· καὶ γὰρ οἱ ὄφιες οἱ

prouve que le costume des Palladia (1) vient de la Libye ; car les Libyennes se mettent sur leurs vêtements des égées (2), débarrassées de leurs poils, bordées de franges et teintes en rouge [LV] ; c'est de ces égées que les Grecs ont tiré le nom d'égide. Je crois aussi que c'est là qu'a été pratiqué d'abord l'usage des cris aigus dans les cérémonies religieuses, car les Libyennes font souvent entendre ces cris, qu'elles modulent bien [LII]. C'est encore des Libyens que les Grecs ont appris à atteler à quatre chevaux [*ibid.*].

CXC. — Les nomades ensevelissent les morts comme les Grecs, à l'exception des Nasamons. Ceux-ci les enterrent assis, en prenant soin, quand un homme rend l'âme, de le tenir sur son séant et d'empêcher qu'il ne meure couché sur le dos [LXII]. Leurs habitations sont faites d'asphodèles entrelacés de joncs et elles sont portatives [LXI]. Tels sont leurs usages.

CXCI. — Au couchant du fleuve Triton, ce sont des Libyens cultivateurs [LIX] qui font suite aux Auses. Ils ont des maisons [LXI] et sont appelés Maxyes [XLII]. Ils se laissent pousser les cheveux sur le côté droit de la tête, tandis qu'ils rasent le côté gauche [LIV] ; ils se peignent le corps avec du vermillon [LIII]. Ils disent qu'ils ont pour ancêtres des Troyens [XXXI]. Cette contrée et le reste de la Libye dans la direction du couchant sont beaucoup plus remplis de bêtes sauvages et couverts de bois que la contrée des nomades. Car la Libye orientale qu'habitent les nomades est basse et sablonneuse jusqu'au fleuve Triton

(1) Statues d'Athéna.
(2) Peaux de chèvres.

ὑπερμεγάθεες καὶ οἱ λέοντες κατὰ τούτους εἰσὶ καὶ οἱ ἐλέφαντές τε καὶ ἄρκτοι καὶ ἀσπίδες τε καὶ ὄνοι οἱ τὰ κέρεα ἔχοντες καὶ οἱ κυνοκέφαλοι καὶ οἱ ἀκέφαλοι οἱ ἐν τοῖσι στήθεσι τοὺς ὀφθαλμοὺς ἔχοντες, ὡς δὴ λέγονταί γε ὑπὸ Λιβύων, καὶ οἱ ἄγριοι ἄνδρες καὶ γυναῖκες ἄγριαι, καὶ ἄλλα πλήθεϊ πολλὰ θηρία ἀκατάψευστα.

CXCII. — Κατὰ τοὺς νομάδας δέ ἐστι τούτων οὐδέν, ἀλλ' ἄλλα τοιάδε, πύγαργοι καὶ ζορκάδες καὶ βουβάλιες καὶ ὄνοι, οὐκ οἱ τὰ κέρεα ἔχοντες, ἀλλὰ ἄλλοι ἄποτοι (οὐ γὰρ δὴ πίνουσι), καὶ ὄρυες (1), τῶν τὰ κέρεα τοῖσι φοίνιξι οἱ πήχεες ποιεῦνται (μέγαθος δὲ τὸ θηρίον τοῦτο κατὰ βοῦν ἐστί), καὶ βασσάρια καὶ ὕαιναι καὶ ὕστριχες καὶ κριοὶ ἄγριοι καὶ δίκτυες καὶ θῶες καὶ πάνθηρες καὶ βόρυες, καὶ κροκόδειλοι ὅσον τε τριπήχεες χερσαῖοι, τῇσι σαύρῃσι ἐμφερέστατοι, καὶ στρουθοὶ κατάγαιοι, καὶ ὄφιες μικροί, κέρας ἓν ἕκαστος ἔχοντες. Ταῦτά τε δὴ αὐτόθι ἐστὶ θηρία καὶ τά περ τῇ ἄλλῃ, πλὴν ἐλάφου τε καὶ ὑὸς ἀγρίου· ἔλαφος δὲ καὶ ὗς ἄγριος ἐν Λιβύῃ πάμπαν οὐκ ἔστι. Μυῶν δὲ γένεα τριξὰ αὐτόθι ἐστί· οἱ μὲν δίποδες καλέονται, οἱ δὲ ζεγέριες (τὸ δὲ οὔνομα τοῦτο ἐστὶ μὲν Λιβυστικόν, δύναται δὲ κατὰ Ἑλλάδα γλῶσσαν βουνοί), οἱ δὲ ἐχινέες. Εἰσὶ δὲ καὶ γαλαῖ ἐν τῷ σιλφίῳ γινόμεναι, τῇσι Ταρτησσίῃσι ὁμοιόταται. Τοσαῦτα μέν νυν θηρία ἡ τῶν νομάδων Λιβύων γῆ ἔχει, ὅσον ἡμεῖς ἱστορέοντες ἐπὶ μακρότατον οἷοί τε ἐγενόμεθα ἐξικέσθαι.

---

(1) Corriger sans doute ὄρυγες.

[xvii] ; mais celle qui est à l'occident de ce fleuve et qui est habitée par les cultivateurs est très montagneuse, très boisée et pleine d'animaux sauvages [xxi]. On y trouve des serpents de très grande taille, des lions, des éléphants, des ours, des aspics, des ânes pourvus de cornes, des cynocéphales, des acéphales qui ont leurs yeux sur la poitrine [iv], du moins d'après ce que disent d'eux les Libyens [vii], des hommes et des femmes sauvages, et un grand nombre d'autres bêtes, lesquelles ne sont pas fabuleuses [xxi].

CXCII. — Chez les nomades, on ne rencontre rien de tel ; mais il y a d'autres animaux : pygargues, gazelles, bubales, ânes, non pas de l'espèce à cornes, mais de l'espèce qui ne boit pas, oryx, dont les cornes servent à faire des bras de lyres phéniciennes, — c'est un animal de la taille du bœuf —, petits renards, hyènes, porcs-épics, béliers sauvages, dictyes, chacals, panthères, boryes, crocodiles terrestres, longs d'environ trois coudées et ressemblant beaucoup aux lézards, autruches, petits serpents qui ont une corne sur la tête. Ces animaux sont propres au pays ; il y en a aussi d'autres qu'on retrouve ailleurs ; cependant le cerf et le sanglier n'existent pas en Libye. Il y a dans cette contrée trois sortes de rats : ceux qu'on appelle *dipodes* ; les *zegeries* (le nom est libyque et répond au mot grec qui signifie colline) [viii] ; enfin les hérissons. Dans la région du silphium naissent des genettes [?] qui ressemblent beaucoup à celles de Tartessos. Tels sont les animaux du pays des Libyens nomades, autant que nous avons pu les connaître après de longues recherches [xx].

CXCIII. — Μαξύων δὲ Λιβύων Ζαύηκες ἔχονται, τοῖσι αἱ γυναῖκες ἡνιοχεῦσι τὰ ἅρματα ἐς τὸν πόλεμον.

CXCIV. — Τούτων δὲ Γύζαντες ἔχονται, ἐν τοῖσι μέλι πολλὸν μὲν μέλισσαι κατεργάζονται, πολλῷ δ' ἔτι πλέον λέγεται δημιοεργοὺς ἄνδρας ποιέειν. Μιλτοῦνται δ' ὦν πάντες οὗτοι καὶ πιθηκοφαγέουσι· οἳ δέ σφι ἄφθονοι ὅσοι ἐν τοῖσι ὄρεσι γίνονται.

CXCV. — Κατὰ τούτους δὲ λέγουσι Καρχηδόνιοι κεῖσθαι νῆσον τῇ οὔνομα εἶναι Κύραυνιν, μῆκος μὲν διηκοσίων σταδίων, πλάτος δὲ στεινήν, διαβατὸν ἐκ τῆς ἠπείρου, ἐλαιέων τε μεστὴν καὶ ἀμπέλων. Λίμνην δὲ ἐν αὐτῇ εἶναι, ἐκ τῆς αἱ παρθένοι τῶν ἐπιχωρίων πτεροῖσι ὀρνίθων κεχριμένοισι πίσσῃ ἐκ τῆς ἰλύος ψῆγμα ἀναφέρουσι χρυσοῦ. Ταῦτα εἰ μὲν ἔστι ἀληθέως οὐκ οἶδα, τὰ δὲ λέγεται γράφω. Εἴη δ' ἂν πᾶν, ὅκου καὶ ἐν Ζακύνθῳ ἐκ λίμνης καὶ ὕδατος πίσσαν ἀναφερομένην αὐτὸς ἐγὼ ὥρων. Εἰσὶ μὲν καὶ πλεῦνες αἱ λίμναι αὐτόθι, ἡ δ' ὦν μεγίστη αὐτέων ἑβδομήκοντα ποδῶν πάντῃ, βάθος δὲ διόργυιός ἐστι. Ἐς ταύτην κοντὸν κατιεῖσι ἐπ' ἄκρῳ μυρσίνην προσδήσαντες, καὶ ἔπειτα ἀναφέρουσι τῇ μυρσίνῃ πίσσαν, ὀδμὴν μὲν ἔχουσαν ἀσφάλτου, τὰ δ' ἄλλα τῆς Πιερικῆς πίσσης ἀμείνω. Ἐσχέουσι δὲ ἐς λάκκον ὀρωρυγμένον ἀγχοῦ τῆς λίμνης· ἐπεὰν δὲ ἀθροίσωσι συχνήν, οὕτω ἐς τοὺς ἀμφορέας ἐκ τοῦ λάκκου καταχέουσι. Ὅ τι δ' ἂν ἐσπέσῃ ἐς τὴν λίμνην, ὑπὸ γῆν ἰὸν ἀναφαίνεται ἐν τῇ θαλάσσῃ· ἡ δὲ ἀπέχει ὡς τέσσερα στάδια ἀπὸ τῆς λίμνης. Οὕτω

CXCIII. — Les Zauèces [xliii] touchent aux Libyens Maxyes. Quand ils font la guerre, leurs femmes conduisent les chars [lxix].

CXCIV. — Les Gyzantes [xliii] sont voisins des Zauèces. Les abeilles font beaucoup de miel dans leur pays, mais on dit qu'il y a chez eux des hommes industrieux qui en font bien plus encore [lix]. Ces indigènes se teignent tous avec du vermillon [liii] et mangent des singes, qui sont très nombreux dans leurs montagnes [xxi].

CXCV. — Les Carthaginois disent [viii] qu'il existe, du côté des Gyzantes, une île appelée Cyraunis [xv], dont la longueur est de deux cents stades, mais qui est étroite ; on y passe [à pied] du continent. Elle est pleine d'oliviers et de vignes [lix]. Ils ajoutent qu'il y a dans cette île un lac, de la vase duquel les jeunes filles indigènes tirent des paillettes d'or, au moyen de plumes d'oiseaux enduites de poix. Je ne sais si cela est vrai : je rapporte ce qui a été dit. Cependant cela pourrait être, car, à Zacynthe, j'ai vu moi-même de quelle manière on tire la poix de l'eau d'un lac. Cette île contient plusieurs lacs ; le plus grand mesure soixante-dix pieds en tous sens et a deux orgyes de profondeur. On y enfonce une perche, à l'extrémité de laquelle on a fixé une branche de myrte, et on retire la poix qui s'attache à la branche. Elle a l'odeur de l'asphalte et est supérieure à la poix de Piérie. On la jette dans un bassin creusé près du lac et, quand on en a ainsi rassemblé une grande quantité, on la verse du bassin dans des amphores. Tout ce qui tombe dans le lac passe sous terre et reparaît dans la mer, qui, pourtant, est distante du lac de quatre stades. Il est donc bien possible que ce que

3

ὧν καὶ τὰ ἀπὸ τῆς νήσου τῆς ἐπὶ Λιβύῃ κειμένης οἰκότα ἐστὶ ἀληθείῃ.

CXCVI. — Λέγουσι δὲ καὶ τάδε Καρχηδόνιοι. Εἶναι τῆς Λιβύης χῶρόν τε καὶ ἀνθρώπους ἔξω Ἡρακλέων στηλέων κατοικημένους, ἐς τοὺς ἐπεὰν ἀπίκωνται καὶ ἐξέλωνται τὰ φορτία, θέντες αὐτὰ ἐπεξῆς παρὰ τὴν κυματώγην, ἐσβάντες ἐς τὰ πλοῖα τύφειν καπνόν. Τοὺς δ' ἐπιχωρίους ἰδομένους τὸν καπνὸν ἰέναι ἐπὶ τὴν θάλασσαν καὶ ἔπειτα ἀντὶ τῶν φορτίων χρυσὸν τιθέναι καὶ ἐξαναχωρέειν πρόσω ἀπὸ τῶν φορτίων. Τοὺς δὲ Καρχηδονίους ἐκβάντας σκέπτεσθαι, καὶ ἢν μὲν φαίνηταί σφι ἄξιος ὁ χρυσὸς τῶν φορτίων, ἀνελόμενοι ἀπαλλάσσονται, ἢν δὲ μὴ ἄξιος, ἐσβάντες ὀπίσω ἐς τὰ πλοῖα κατέαται· οἳ δὲ προσελθόντες ἄλλον πρὸς ὧν ἔθηκαν χρυσόν, ἐς οὗ ἂν πείθωσι. Ἀδικέειν δὲ οὐδετέρους· οὔτε γὰρ αὐτοὺς τοῦ χρυσοῦ ἅπτεσθαι πρὶν ἄν σφι ἀπισωθῇ τῇ ἀξίῃ τῶν φορτίων, οὔτ' ἐκείνους τῶν φορτίων ἅπτεσθαι πρότερον ἢ αὐτοὶ τὸ χρυσίον λάβωσι.

CXCVII. — Οὗτοι μὲν εἰσὶ τοὺς ἡμεῖς ἔχομεν Λιβύων ὀνομάσαι, καὶ τούτων οἱ πολλοὶ βασιλέος τοῦ Μήδων οὔτε τι νῦν οὔτε τότε ἐφρόντιζον οὐδέν. Τόσον δὲ ἔτι ἔχω εἰπεῖν περὶ τῆς χώρης ταύτης, ὅτι τέσσερα ἔθνεα νέμεται αὐτὴν καὶ οὐ πλέω τούτων, ὅσον ἡμεῖς ἴδμεν, καὶ τὰ μὲν δύο αὐτόχθονα τῶν ἐθνέων, τὰ δὲ δύο οὔ, Λίβυες μὲν καὶ Αἰθίοπες αὐτόχθονες, οἳ μὲν τὰ πρὸς βορέω, οἳ δὲ τὰ πρὸς νότου τῆς Λιβύης οἰκέοντες, Φοίνικες δὲ καὶ Ἕλληνες ἐπήλυδες.

l'on dit de l'île voisine de la Libye soit conforme à la vérité.

CXCVI. — Voici ce que disent encore les Carthaginois [VIII]. Il existe, en dehors des Colonnes d'Héraclès, un pays de la Libye habité par des hommes chez lesquels ils se rendent. Ils débarquent leurs marchandises et les exposent en ordre sur le bord de la côte, puis ils regagnent leurs vaisseaux et font de la fumée pour avertir les indigènes. Ceux-ci, voyant la fumée, s'approchent de la mer, placent à côté des marchandises l'or qu'ils offrent en échange, et se retirent. Les Carthaginois redescendent et examinent ce qu'ils ont laissé. S'ils jugent que la quantité d'or répond à la valeur des marchandises, ils l'emportent et s'en vont. Sinon, ils retournent à leurs navires et attendent. Les indigènes, revenant, ajoutent de l'or jusqu'à ce que les Carthaginois soient satisfaits. On ne se fait réciproquement aucun tort : les uns ne touchent pas à l'or avant que la quantité déposée ne leur paraisse en rapport avec leurs marchandises ; les autres ne touchent pas aux marchandises avant que les Carthaginois n'aient pris l'or [XCI].

CXCVII. — Tels sont ceux des Libyens que nous pouvons nommer. La plupart d'entre eux ne tiennent et ne tenaient alors aucun compte du roi des Mèdes. Sur cette contrée, il me reste à dire qu'à notre connaissance, elle est occupée par quatre peuples, et non davantage : deux indigènes et deux étrangers. Les deux peuples indigènes sont les Libyens et les Éthiopiens, qui habitent les uns au Nord, les autres au Sud de la Libye ; les deux étrangers sont les Phéniciens et les Grecs [XXVII].

CXCVIII. - Δοκέει δέ μοι οὐδ' ἀρετὴν εἶναί τις ἡ Λιβύη σπουδαίη ὥστε ἢ Ἀσίῃ ἢ Εὐρώπῃ παραβληθῆναι, πλὴν Κίνυπος μούνης· τὸ γὰρ δὴ αὐτὸ οὔνομα ἡ γῆ τῷ ποταμῷ ἔχει. Αὕτη δὲ ὁμοίη τῇ ἀρίστῃ γεῶν Δήμητρος καρπὸν ἐκφέρειν, οὐδὲ οἶκε οὐδὲν τῇ ἄλλῃ Λιβύῃ· μελάγγαιός τε γάρ ἐστι καὶ ἔπυδρος πίδαξι, καὶ οὔτε αὐχμοῦ φροντίζουσα οὐδὲν οὔτε ὄμβρον πλέω πιοῦσα δεδήληται· ὕεται γὰρ δὴ ταῦτα τῆς Λιβύης. Τῶν δὲ ἐκφορίων τοῦ καρποῦ ταὐτὰ μέτρα τῇ Βαβυλωνίῃ γῇ κατίσταται. Ἀγαθὴ δὲ γῆ καὶ τὴν Εὐεσπερῖται νέμονται· ἐπ' ἑκατοστὰ γάρ, ἐπεὰν αὐτὴ ἑωυτῆς ἄριστα ἐνείκῃ, ἐκφέρει, ἡ δὲ ἐν τῇ Κίνυπι ἐπὶ τριηκόσια.

CXCIX. — Ἔχει δὲ καὶ ἡ Κυρηναίη χώρη, ἐοῦσα ὑψηλοτάτη ταύτης τῆς Λιβύης τὴν οἱ νομάδες νέμονται, τρεῖς ὥρας ἐν ἑωυτῇ ἀξίας θώματος. Πρῶτα μὲν γὰρ τὰ παραθαλάσσια τῶν καρπῶν ὀργᾷ ἀμᾶσθαί τε καὶ τρυγᾶσθαι· τούτων τε δὴ συγκεκομισμένων τὰ ὑπὲρ τῶν θαλασσιδίων χώρων τὰ μέσα ὀργᾷ συγκομίζεσθαι, τὰ βουνοὺς καλέουσι· συγκεκόμισταί τε οὗτος ὁ μέσος καρπὸς καὶ ὁ ἐν τῇ κατυπερτάτῃ τῆς γῆς πεπαίνεταί τε καὶ ὀργᾷ, ὥστε ἐκπέποταί τε καὶ καταβέβρωται ὁ πρῶτος καρπὸς καὶ ὁ τελευταῖος συμπαραγίνεται. Οὕτω ἐπ' ὀκτὼ μῆνας Κυρηναίους ὀπώρη ἐπέχει. Ταῦτα μέν νυν ἐπὶ τοσοῦτον εἰρήσθω.

CXCVIII. — A mon avis, même pour la fertilité, la Libye n'est pas comparable à l'Asie et à l'Europe, à l'exception seulement du Cinyps : car le pays a le même nom que le fleuve. Il vaut les meilleures terres à blé et ne ressemble en rien au reste de la Libye. Le sol est noir et bien arrosé par des sources. Il n'a à craindre ni la sécheresse, ni les dégâts que causerait l'excès des pluies, car il pleut dans cette partie de la Lybie. Le produit des récoltes y est avec la semence dans le même rapport que sur la terre de Babylone. Le territoire que les Evespérites cultivent est aussi très fertile : il rapporte, en effet, du cent pour un dans les meilleures années, mais celui du Cinyps rapporte jusqu'à trois cents pour un [XVII].

CXCIX. — Le pays de Cyrène, qui est la partie la plus élevée de la région de la Libye habitée par les nomades, comprend, fait remarquable, trois zones au point de vue des saisons. C'est d'abord dans les lieux voisins de la mer que les fruits mûrissent et qu'on fait la moisson et la vendange ; quand ces travaux y sont terminés, il est temps de les entreprendre dans la zone intérieure qui domine la première et qu'on appelle les Collines. Lorsque les récoltes sont faites dans cette seconde zone, les produits de la partie la plus haute du pays viennent à maturité. Ainsi, ceux de la première zone ont été bus et mangés quand ceux de la dernière s'offrent à leur tour. La saison des récoltes comprend donc huit mois pour les Cyrénéens [XVII]. J'en ai dit assez sur ce sujet.

B. — Livre II, Chapitres XXXI-XXXIII

XXXI. — Μέχρι μέν νυν τεσσέρων μηνῶν πλόου καὶ ὁδοῦ γινώσκεται ὁ Νεῖλος πάρεξ τοῦ ἐν Αἰγύπτῳ ῥεύματος· τοσοῦτοι γὰρ συμβαλλομένῳ μῆνες εὑρίσκονται ἀναισιμούμενοι ἐξ Ἐλεφαντίνης πορευομένῳ ἐς τοὺς Αὐτομόλους τούτους. Ῥέει δὲ ἀπὸ ἑσπέρης τε καὶ ἡλίου δυσμέων. Τὸ δὲ ἀπὸ τοῦδε οὐδεὶς ἔχει σαφέως φράσαι· ἔρημος γάρ ἐστι ἡ χώρη αὕτη ὑπὸ καύματος.

XXXII. — Ἀλλὰ τάδε μὲν ἤκουσα ἀνδρῶν Κυρηναίων φαμένων ἐλθεῖν τε ἐπὶ τὸ Ἄμμωνος χρηστήριον καὶ ἀπικέσθαι ἐς λόγους Ἐτεάρχῳ τῷ Ἀμμωνίων βασιλέι, καί κως ἐκ λόγων ἄλλων ἀπικέσθαι ἐς λέσχην περὶ τοῦ Νείλου, ὡς οὐδεὶς αὐτοῦ οἶδε τὰς πηγάς, καὶ τὸν Ἐτέαρχον φάναι ἐλθεῖν κοτε παρ' αὐτὸν Νασαμῶνας ἄνδρας. Τὸ δὲ ἔθνος τοῦτο ἐστὶ μὲν Λιβυκόν, νέμεται δὲ τὴν Σύρτιν τε καὶ τὴν πρὸς ἠῶ χώρην τῆς Σύρτιος οὐκ ἐπὶ πολλόν. Ἀπικομένους δὲ τοὺς Νασαμῶνας καὶ εἰρωτωμένους εἴ τι ἔχουσι πλέον λέγειν περὶ τῶν ἐρήμων τῆς Λιβύης, φάναι παρὰ σφίσι γενέσθαι ἀνδρῶν δυναστέων παῖδας ὑβριστάς, τοὺς ἄλλα τε μηχανᾶσθαι ἀνδρωθέντας περισσὰ καὶ δὴ καὶ ἀποκληρῶσαι πέντε ἑωυτῶν ὀψομένους τὰ ἔρημα τῆς Λιβύης, καὶ εἴ τι πλέον ἴδοιεν τῶν τὰ μακρότατα ἰδομένων. Τῆς γὰς Λιβύης τὰ μὲν κατὰ τὴν βορηίην θάλασσαν ἀπ' Αἰγύπτου ἀρξάμενοι μέχρι Σολόεντος ἄκρης, τῇ τελευτᾷ τὰ τῆς Λιβύης, παρήκουσι παρὰ πᾶσαν Λίβυες καὶ Λιβύων ἔθνεα πολλά, πλὴν

B. — Livre II, Chapitres XXXI-XXXIII

XXXI. — On connaît le Nil pendant quatre mois de route, soit par eau, soit par terre, au delà de son cours en d'Éléphantine au pays des Transfuges. Ce qui est sûr, les, on trouve qu'il faut ce nombre de mois pour aller d'Eléphantine au pays des Transfuges. Ce qui est sûr, c'est que le fleuve vient du couchant, mais, au delà de ce pays, personne ne peut rien dire de certain, car la contrée est déserte à cause de la chaleur [LXXIV].

XXXII. — J'ai cependant entendu dire à des Cyrénéens [VI] qu'ils étaient allés consulter l'oracle d'Ammon [LXIII] et qu'ils s'étaient entretenus avec Étéarque, roi des Ammoniens [LXX]. La conversation vint à tomber sur le Nil, dont, disaient-ils, personne ne connaissait les sources. Étéarque raconta alors qu'un jour, des Nasamons étaient venus chez lui. C'est un peuple libyen qui habite la Syrte et un pays voisin de la Syrte au levant [XXXVI]. Comme il demandait à ces Nasamons s'ils avaient quelque chose de nouveau à lui apprendre sur les déserts de la Libye, ils dirent qu'il y avait eu chez eux des fils de chefs [LXX], d'un caractère audacieux, qui, parvenus à l'âge d'homme, eurent en tête des projets extraordinaires ; qu'entre autres choses, ils décidèrent de tirer au sort cinq d'entre eux pour explorer les déserts de la Libye et tâcher d'en savoir plus que ceux qui jusqu'alors s'y étaient le plus avancés. Il faut dire que toute la partie de la Libye qui s'étend le long de la mer septentrionale, depuis l'Égypte jusqu'au cap Soloeis, où la Libye se termine [XII], est habitée par des Libyens, formant divers peuples [XXX],

ὅσον Ἕλληνες καὶ Φοίνικες ἔχουσι· τὰ δὲ ὑπὲρ θαλάσσης τε καὶ τῶν ἐπὶ θάλασσαν κατηκόντων ἀνθρώπων, τὰ κατύπερθε θηριώδης ἐστὶ ἡ Λιβύη· τὰ δὲ κατύπερθε τῆς θηριώδεος ψάμμος τε ἐστὶ καὶ ἄνυδρος δεινῶς καὶ ἔρημος πάντων.

Εἶπαι ὦν τοὺς νεηνίας ἀποπεμπομένους ὑπὸ τῶν ἡλίκων, ὕδατί τε καὶ σιτίοισι εὖ ἐξηρτυμένους, ἰέναι τὰ πρῶτα μὲν διὰ τῆς οἰκεομένης. ταύτην δὲ διεξελθόντας ἐς τὴν θηριώδεα ἀπικέσθαι, ἐκ δὲ ταύτης τὴν ἔρημον διεξιέναι, τὴν ὁδὸν ποιευμένους πρὸς ζέφυρον ἄνεμον. διεξελθόντας δὲ χῶρον πολλὸν ψαμμώδεα καὶ ἐν πολλῇσι ἡμέρῃσι ἰδεῖν δή κοτε δένδρεα ἐν πεδίῳ πεφυκότα, καί σφεας προσελθόντας ἅπτεσθαι τοῦ ἐπεόντος ἐπὶ τῶν δενδρέων καρποῦ, ἁπτομένοισι δέ σφι ἐπελθεῖν ἄνδρας σμικρούς, μετρίων ἐλάσσονας ἀνδρῶν. λαβόντας δὲ ἄγειν σφέας· φωνῆς δὲ οὔτε τι τῆς ἐκείνων τοὺς Νασαμῶνας γινώσκειν οὔτε τοὺς ἄγοντας τῶν Νασαμώνων. Ἄγειν τε δὴ αὐτοὺς δι' ἑλέων μεγίστων. καὶ διεξελθόντας ταῦτα ἀπικέσθαι ἐς πόλιν ἐν τῇ πάντας εἶναι τοῖσι ἄγουσι τὸ μέγαθος ἴσους, χρῶμα δὲ μέλανας. Παρὰ δὲ τὴν πόλιν ῥέειν ποταμὸν μέγαν, ῥέειν δὲ ἀπὸ ἑσπέρης αὐτὸν πρὸς ἥλιον ἀνατέλλοντα, φαίνεσθαι δὲ ἐν αὐτῷ κροκοδείλους.

XXXIII. — Ὁ μὲν δὴ τοῦ Ἀμμωνίου Ἐτεάρχου λόγος ἐς τοῦτό μοι δεδηλώσθω. πλὴν ὅτι ἀπονοστῆσαί τε ἔφασκε τοὺς Νασαμῶνας, ὡς οἱ Κυρηναῖοι ἔλεγον, καὶ ἐς τοὺς οὗτοι ἀπίκοντο ἀνθρώπους, γόητας εἶναι ἅπαντας. Τὸν δὲ δὴ ποταμὸν τοῦτον τὸν παραρρέοντα καὶ Ἐτέαρχος συνεβάλλετο εἶναι Νεῖλον, καὶ δὴ καὶ ὁ λόγος οὕτω

sauf ce qu'occupent les Grecs et les Phéniciens [xxvii] ; au-dessus de la mer et des populations qui la bordent, se trouve la Libye des bêtes sauvages [xxii], et, au-dessus de cette région, s'étend une zone de sable, terriblement sèche et entièrement déserte [xxvi].

Les Nasamons ajoutèrent que les jeunes gens envoyés en expédition par leurs compagnons d'âge partirent avec de grandes provisions d'eau et de vivres, qu'ils traversèrent d'abord la région habitée ; puis que, l'ayant franchie, ils arrivèrent au pays des bêtes sauvages, d'où ils passèrent dans le désert, en faisant route vers le zéphyre. Après avoir traversé pendant beaucoup de jours une longue étendue de sables, ils aperçurent des arbres qui s'élevaient dans une plaine. Ils s'approchèrent et, comme ils étaient en train de cueillir les fruits que portaient les arbres, ils virent venir de petits hommes, d'une taille au-dessous de la moyenne, qui s'emparèrent d'eux et les emmenèrent [lxxiii]. Les Nasamons ne comprenaient rien à leur langue, et eux-mêmes ne comprenaient pas les Nasamons. Ils les conduisirent à travers de très grands marais. Après les avoir franchis, on arriva à une ville dont tous les habitants étaient de la même taille que ces hommes et avaient la peau noire. Le long de la ville, coulait un grand fleuve, qui se dirigeait du couchant vers le soleil levant. Il y avait dans ce fleuve des crocodiles [lxxii].

XXXIII. — J'ai reproduit jusqu'à présent le récit d'Étéarque l'Ammonien. Il ajoutait, au dire des Cyrénéens, que les Nasamons, étant revenus chez eux, affirmèrent que ces gens chez lesquels ils étaient allés étaient tous magiciens. Quant à ce fleuve qui passait le long de la ville, Étéarque pensait que c'était le Nil et la raison le veut ainsi. Le Nil vient, en effet, de la Libye et la coupe par le milieu.

αἱρέει. Ῥέει γὰρ ἐκ Λιβύης ὁ Νεῖλος καὶ μέσην τάμνων Λιβύην· καὶ ὡς ἐγὼ συμβάλλομαι τοῖσι ἐμφανέσι τὰ μὴ γινωσκόμενα τεκμαιρόμενος, τῷ Ἴστρῳ ἐκ τῶν ἴσων μέτρων ὁρμᾶται. Ἴστρος τε γὰρ ποταμὸς ἀρξάμενος ἐκ Κελτῶν καὶ Πυρήνης πόλιος ῥέει μέσην σχίζων τὴν Εὐρώπην....

C. — Livre IV, Chapitres XLII-XLIII

XLII. — Θωμάζω ὦν τῶν διουρισάντων καὶ διελόντων Λιβύην τε καὶ Ἀσίην καὶ Εὐρώπην· οὐ γὰρ σμικρὰ τὰ διαφέροντα αὐτέων ἐστί· μήκεϊ μὲν γὰρ παρ' ἀμφοτέρας παρήκει ἡ Εὐρώπη, εὔρεος δὲ πέρι οὐδὲ συμβάλλειν ἀξίη φαίνεταί μοι εἶναι. Λιβύη μὲν γὰρ δηλοῖ ἑωυτὴν ἐοῦσα περίρρυτος, πλὴν ὅσον αὐτῆς πρὸς τὴν Ἀσίην οὐρίζει, Νεκῶ τοῦ Αἰγυπτίων βασιλέος πρώτου τῶν ἡμεῖς ἴδμεν καταδέξαντος· ὃς ἐπείτε τὴν διώρυχα ἐπαύσατο ὀρύσσων τὴν ἐκ τοῦ Νείλου διέχουσαν ἐς τὸν Ἀράβιον κόλπον, ἀπέπεμψε Φοίνικας ἄνδρας πλοίοισι, ἐντειλάμενος ἐς τὸ ὀπίσω δι' Ἡρακλέων στηλέων ἐκπλέειν ἕως ἐς τὴν βορηίην θάλασσαν καὶ οὕτω ἐς Αἴγυπτον ἀπικνέεσθαι. Ὁρμηθέντες ὦν οἱ Φοίνικες ἐκ τῆς Ἐρυθρῆς θαλάσσης ἔπλεον τὴν νοτίην θάλασσαν· ὅκως δὲ γίνοιτο φθινόπωρον, προσσχόντες ἂν σπείρεσκον τὴν γῆν, ἵνα ἑκάστοτε τῆς Λιβύης πλέοντες γινοίατο, καὶ μένεσκον τὸν ἄμητον· θερίσαντες δ' ἂν τὸν σῖτον ἔπλεον, ὥστε δύο ἐτέων διεξελθόντων τρίτῳ ἔτεϊ κάμψαντες Ἡρακλέας στήλας ἀπίκοντο ἐς Αἴγυπτον. Καὶ ἔλεγον, ἐμοὶ μὲν οὐ πιστά,

Jugeant des choses inconnues par les choses connues, je suppose qu'il a un cours analogue à celui de l'Ister. Car le fleuve Ister prend naissance chez les Celtes, près de la ville de Pyrène, et traverse l'Europe par le milieu...

C. — Livre IV, Chapitres XLII-XLIII

XLII. — Je m'étonne que des gens aient voulu diviser la terre en trois parties : la Libye, l'Asie et l'Europe, dont ils ont fixé les limites. Entre ces trois parties, les différences ne sont pas petites. En longueur, l'Europe égale les deux autres prises ensemble, mais, pour la largeur, elle ne me semble nullement devoir leur être comparée. Il est certain que la Libye est entourée d'eau, à l'exception du côté par lequel elle confine à l'Asie [xi]. C'est Néchao, roi des Égyptiens, qui, le premier à notre connaissance, l'a démontré. Lorsqu'il eut renoncé au projet de creuser le canal entre le Nil et le golfe Arabique, il fit partir des Phéniciens sur des vaisseaux, en leur ordonnant de revenir par les Colonnes d'Héraclès, de manière à atteindre la mer septentrionale et à regagner ainsi l'Égypte. Les Phéniciens, étant partis de la mer Érythrée, naviguèrent sur la mer Australe. Quand arrivait l'époque des semailles, ils débarquaient et ensemençaient la terre, dans le lieu de la Libye où ils se trouvaient au cours de leur navigation. Ils attendaient ensuite le temps de la moisson et, ayant fait la récolte, ils se rembarquaient. Deux années se passèrent ainsi. Dans la troisième, ils doublèrent les Colonnes d'Héraclès et revinrent en Égypte. Ils racontè

ἄλλῳ δὲ δή τεῳ, ὡς περιπλέοντες τὴν Λιβύην τὸν ἥλιον ἔσχον ἐς τὰ δεξιά.

XLIII. — Οὕτω μὲν αὕτη ἐγνώσθη τὸ πρῶτον, μετὰ δὲ Καρχηδόνιοι εἰσὶ οἱ λέγοντες. ἐπεὶ Σατάσπης γε ὁ Τεάσπιος ἀνὴρ Ἀχαιμενίδης οὐ περιέπλωσε Λιβύην, ἐπ' αὐτὸ τοῦτο πεμφθείς, ἀλλὰ δείσας τό τε μῆκος τοῦ πλόου καὶ τὴν ἐρημίην ἀπῆλθε ὀπίσω, οὐδ' ἐπετέλεσε τὸν ἐπέταξέ οἱ ἡ μήτηρ ἄεθλον. Θυγατέρα γὰρ Ζωπύρου τοῦ Μεγαβύζου ἐβιήσατο παρθένον· ἔπειτα μέλλοντος αὐτοῦ διὰ ταύτην τὴν αἰτίην ἀνασκολοπιεῖσθαι ὑπὸ Ξέρξεω βασιλέος, ἡ μήτηρ τοῦ Σατάσπεος ἐοῦσα Δαρείου ἀδελφεὴ παραιτήσατο, φᾶσά οἱ αὐτὴ μέζω ζημίην ἐπιθήσειν ἤ περ ἐκεῖνον. Λιβύην γάρ οἱ ἀνάγκην ἔσεσθαι περιπλέειν, ἐς ὃ ἂν ἀπίκηται περιπλέων αὐτὴν ἐς τὸν Ἀράβιον κόλπον. Συγχωρήσαντος δὲ Ξέρξεω ἐπὶ τούτοισι, ὁ Σατάσπης ἀπικόμενος ἐς Αἴγυπτον καὶ λαβὼν νέα τε καὶ ναύτας παρὰ τούτων ἔπλεε ἐπὶ Ἡρακλέας στήλας· διεκπλώσας δὲ καὶ κάμψας τὸ ἀκρωτήριον τῆς Λιβύης, τῷ οὔνομα Σολόεις ἐστί, ἔπλεε πρὸς μεσαμβρίην· περήσας δὲ θάλασσαν πολλὴν ἐν πολλοῖσι μησί, ἐπείτε τοῦ πλεῦνος αἰεὶ ἔδεε, ἀποστρέψας ὀπίσω ἀπέπλεε ἐς Αἴγυπτον. Ἐκ δὲ ταύτης ἀπικόμενος παρὰ βασιλέα Ξέρξεα ἔλεγε φὰς τὰ προσωτάτω ἀνθρώπους σμικροὺς παραπλέειν ἐσθῆτι φοινικηίῃ διαχρεωμένους, οἳ ὅκως σφεῖς καταγοίατο τῇ νηὶ φεύγεσκον πρὸς τὰ ὄρεα λείποντες τὰς πόλις, αὐτοὶ δὲ ἀδικέειν οὐδὲν ἐσιόντες, βρωτὰ (1) δὲ

(1) **Des manuscrits donnent** πρόβατα.

rent une chose que je ne crois pas, mais que quelque autre pourra croire : à savoir qu'en naviguant autour de la Libye, ils avaient eu le soleil à droite [LXXXIII-LXXXIX].

XLIII. — On connut ainsi, pour la première fois, que la Libye est entourée d'eau [XI]. Depuis, ce sont les Carthaginois qui le disent [VIII, LXXXVI], puisque Sataspès, fils de Téaspès, de la race des Achéménides, n'a pas fait le tour de la Libye, comme il en avait reçu l'ordre : effrayé par la longueur de la navigation et par les solitudes qu'il rencontra, il revint en arrière et n'exécuta pas la tâche que sa mère lui avait imposée. Il avait fait violence à la fille de Zopyre, fils de Mégabyze, et, pour cette raison, il avait été condamné au pal par le roi Xerxès. Mais sa mère, qui était sœur de Darius, demanda qu'au lieu de subir ce supplice, il fût frappé d'une peine qu'elle prétendait plus grave encore : il devrait faire par mer le tour de la Libye, en revenant par le golfe Arabique. Xerxès y consentit et Sataspès se rendit en Égypte, où il prit un vaisseau et des marins du pays. Il navigua vers les Colonnes d'Héraclès, puis, les ayant franchies et ayant aussi doublé le promontoire de la Libye qu'on appelle Soloeis [XII], il s'avança vers le midi. Pendant plusieurs mois, il parcourut une grande étendue de mer, mais, comme le voyage s'allongeait toujours, il rebroussa chemin et revint en Égypte. De là, il se rendit auprès du roi Xerxès et lui dit qu'au point extrême de sa route, il avait longé un rivage habité par de petits hommes, vêtus de feuilles de palmier ; que ces hommes, à l'approche du vaisseau, s'étaient enfuis dans les montagnes, abandonnant leurs villes. Il ajouta que lui et les siens étaient entrés dans ces villes, sans faire aucun dégât et en se contentant d'enlever des vivres. S'il n'avait pas fait le tour de la Libye, c'était parce qu'il lui

μοῦνα ἐξ αὐτέων λαμβάνειν. Τοῦ δὲ μὴ περιπλῶσαι Λιβύην παντελέως αἴτιον τόδε ἔλεγε, τὸ πλοῖον τὸ πρόσω οὐ δυνατὸν ἔτι εἶναι προβαίνειν ἀλλ' ἐνίσχεσθαι. Ξέρξης δὲ οὔ οἱ συγγινώσκων λέγειν ἀληθέα οὐκ ἐπιτελέσαντά τε τὸν προκείμενον ἄεθλον ἀνεσκολόπισε, τὴν ἀρχαίην δίκην ἐπιτιμῶν. Τούτου δὲ τοῦ Σατάσπεος εὐνοῦχος ἀπέδρη ἐς Σάμον, ἐπείτε ἐπύθετο τάχιστα τὸν δεσπότεα τετελευτηκότα, ἔχων χρήματα μεγάλα, τὰ Σάμιος ἀνὴρ κατέσχε, τοῦ ἐπιστάμενος τὸ οὔνομα ἑκὼν ἐπιλήθομαι.

---

avait été impossible de faire avancer son navire, qui s'était arrêté. Xerxès, pensant qu'il ne disait pas la vérité et voyant qu'il n'avait pas rempli la tâche qui lui avait été imposée, renouvela la condamnation prononcée contre lui et le fit empaler. Un eunuque de ce Sataspès s'enfuit à Samos, aussitôt qu'il apprit la mort de son maître, en emportant de grandes richesses, dont s'empara un Samien. Je sais le nom de ce dernier, mais je veux le taire [xc].

Deuxième Partie

COMMENTAIRE

CHAPITRE I

Renseignements donnés par Hérodote sur la Libye. Ses sources d'information.

I. — C'est à propos d'une expédition faite par les Perses en Cyrénaïque, sous Darius, qu'Hérodote parle de la Libye. Il s'agit d'une digression ou, plus exactement, d'un morceau rédigé à part et inséré par l'auteur dans son histoire. Hérodote écrivit de même des livres sur la Perse, l'Égypte, la Lydie, la Scythie (λόγοι Περσικοί, Αἰγύπτιοι, Λυδικοί, Σκυθικοί), puis il fondit le tout dans une œuvre à laquelle il ne put probablement pas mettre la dernière main [1]. La partie qui traitait de la Libye constituait les Λιβυκοὶ λόγοι. C'est l'expression même dont l'historien se sert dans son livre sur l'Égypte. Il y dit [2], au sujet du roi Apriès : « Le malheur, lorsqu'il dut l'atteindre, le frappa dans des circonstances que j'exposerai plus amplement dans les Λιβυκοὶ λόγοι, et en peu de mots ici ».

Ces Λιβυκοὶ λόγοι, insérés à la suite d'un long morceau relatif à la Scythie, n'occupent qu'une place restreinte dans l'histoire d'Hérodote : soixante et un chapitres du livre IV (145-205). Ils comprennent deux parties bien distinctes et sans doute rédigées séparément.

La première (145-167) est historique. Hérodote raconte les origines lointaines des Grecs qui vinrent en Libye,

---

(1) Hauvette, *Hérodote, historien des guerres médiques* (Paris, 1894), p. 60-61. Jacoby, article *Herodotos*, dans la *Real-Encyclopædie*, Supplément, 2ᵉˢ Heft (1913), p. 327 et suiv.

(2) II, 161.

l'ordre donné par la Pythie aux Théréens de s'établir dans cette contrée, la fondation dans l'île de Platée d'une colonie dont Battos fut le chef ; puis la fondation d'Aziris, sur le continent, et celle de Cyrène ; l'arrivée de nouveaux immigrants ; l'appel des Libyens, dépouillés de leurs terres, au roi d'Égypte Apriès et le désastre de l'armée égyptienne ; la fondation de Barcé, la défaite d'Arcésilas II par les Libyens ; les réformes du législateur arcadien Démonax à Cyrène ; les troubles qui chassèrent de cette ville Arcésilas III et l'assassinat du roi dans Barcé, où il s'était réfugié ; la requête de Phérétime, mère d'Arcésilas, au gouverneur perse de l'Égypte, Aryandès, et l'envoi par celui-ci d'une expédition contre Barcé.

Le récit s'interrompt alors et fait place à la partie géographique et ethnographique, que nous devons étudier. Mais une sorte d'appendice à ce récit vient ensuite et comprend les chapitres 200-205, qui racontent le siège et la prise de Barcé. On ne sait pas la date exacte de l'expédition des Perses. Hérodote [1] indique qu'elle fut contemporaine de la soumission de la Thrace par Mégabaze ; elle aurait donc eu lieu peu après la campagne faite, vers 514-510, par Darius en Scythie [2]. Quelques savants sont cependant disposés à la faire remonter à une époque un peu plus ancienne [3]. Notre auteur ne dit plus rien désormais de la Cyrénaïque, quoique son histoire s'arrête à l'année 478 avant J.-C. Avait-il l'intention d'y revenir, lors d'une rédaction définitive ? On ne saurait le dire.

La seconde partie des Λιβυκοὶ λόγοι (chapitres 168-199)

---

(1) IV, 145.

(2) Pour la date de l'expédition de Darius, voir Busolt, *Griechische Geschichte*, II, 2e édit., p. 523, n. 1 ; Prasek, *Geschichte der Meder und Perser*, II, p. 77, n. 1.

(3) Prasek (d'après Wiedemann), *l. c.*, p. 42. M. Busolt (*l. c.*, p. 532) a place vers l'époque de la campagne de Darius en Scythie.

décrit la Libye et les mœurs des indigènes. Hérodote la relie par une transition au récit historique, dont elle devait être d'abord indépendante[1] : « Aryandès fit partir les troupes en même temps que Phérétime. Celle-ci fournit un prétexte ; en réalité, l'expédition était envoyée, à mon avis, pour soumettre la Libye. Il y a, parmi les Libyens, des peuples nombreux et divers ; quelques-uns étaient soumis au Roi, mais la plupart ne se souciaient en rien de Darius ».

Hérodote parle d'abord des tribus nomades de la région côtière, à l'Est de l'Égypte, jusqu'aux Auses, dont le territoire se trouve au delà du fleuve Triton (168-180) ; puis des populations qui vivent dans le Nord du désert, entre Thèbes et l'extrême Ouest (181-185). Il donne ensuite des indications générales sur les mœurs des Libyens nomades (186-190). Puis il passe aux Libyens cultivateurs, qui habitent à l'Ouest des nomades, et décrit la faune de leur pays, en y joignant un développement sur la faune du pays des nomades (191-194). Suivent des renseignements d'origine carthaginoise sur l'île de Cyraunis (195) et sur le commerce des Carthaginois au delà des Colonnes d'Héraclès (196). « Tels sont, conclut Hérodote (197), ceux des Libyens que nous pouvons nommer. La plupart d'entre eux ne tiennent et ne tenaient aucun compte du roi des Mèdes ». On le voit, cette phrase répète à peu près textuellement celle qui sert d'introduction à la seconde partie. Cependant, avant de reprendre le récit de l'expédition des Perses, Hérodote a ajouté des indications sur la fertilité des régions du Cinyps et de Cyrène (198-199).

Dans le corps même de la seconde partie, il semble bien qu'il y ait deux morceaux intercalés après la rédaction du reste. Le développement sur les peuples du désert

(1) IV, 167, à la fin.

interrompt la description des Libyens nomades du littoral; le texte porte une trace assez nette de la coupure[1]. On doit probablement en dire autant du morceau relatif à Cyraunis et au commerce des Carhaginois ; là aussi la coupure se devine[2].

II. — Nous trouvons encore dans d'autres parties de l'histoire d'Hérodote des indications éparses qui se rapportent à la Libye : relations d'Amasis, roi d'Égypte, avec Cyrène (II, 181 et 182) ; hommages rendus à Cambyse, après la prise de Memphis, par les Libyens voisins de l'Égypte, les Barcéens et les Cyrénéens (III, 13) ; rattachement de ces Libyens et de ces Grecs à l'Égypte dans l'organisation administrative de Darius (III, 91) ; troupes libyennes dans l'armée de Xerxès (VII, 71, 86, 184). Hérodote mentionne aussi une tentative malheureuse faite par des Lacédémoniens pour fonder une colonie en Libye, sur le Cinyps (V, 42). Il donne quelques renseignements sur le culte de Zeus chez les Ammoniens (II, 42), sur l'origine de l'oracle d'Ammon (II, 55), et raconte le désastre de l'expédition envoyée vers l'oasis d'Ammon par Cambyse (III, 25, 26 ; conf. III, 17). Il faut ajouter ce qu'il dit sur la prétendue origine occidentale du Nil et le voyage des Nasamons à travers le désert (II, 32-33), sur le périple du continent africain par les Phéniciens, au temps de Néchao, sur la navigation du Perse Sataspès au delà des Colonnes d'Héraclès (IV, 42-43), ainsi que quelques généralités sur la Libye (II, 32 ; IV, 41, 42, 45).

(1) Le début du ch. 186 fait suite, non à la fin du ch. 185, mais aux ch. 168-180.

(2) Voir le début du ch. 197 : comme le fait observer M. Macan, il fait suite au ch. 194, non au ch. 196. — Il est possible aussi que la description de la faune des deux régions habitées par les agriculteurs et par les nomades ait été intercalée dans le développement sur les Libyens cultivateurs. L'addition commencerait aux mots Ἡ δὲ χώρη αὕτη du ch. 191 et s'étendrait jusqu'à la fin du ch. 192.

III. — Quelles ont été les sources d'Hérodote ? Question à laquelle il est difficile de répondre. Selon une habitude assez générale chez les anciens, il ne donne pas d'indications précises à ce sujet.

Pour la partie historique, il rapporte, affirme-t-il, ce que racontent les Théréens et les Cyrénéens (1), mais on ne voit pas s'il s'agit de traditions orales ou d'emprunts à des écrits antérieurs (2).

Dans un passage de la partie géographique (3), il parle des « longues recherches » qu'il a faites pour connaître la faune du pays des Libyens nomades, mais il ne dit pas ce que furent exactement ces recherches.

Il a pu soit se servir d'ouvrages de ses devanciers, soit recueillir des informations orales.

Avant lui, il y eut en Ionie des géographes dont les plus célèbres furent Anaximandre et Hécatée de Milet. Ils tracèrent des cartes et écrivirent des descriptions (4). Pour quelques régions, ils durent être mieux renseignés qu'Hérodote et ses contemporains. Au septième siècle et pendant une partie du sixième, des Grecs d'Asie Mineure, Rhodiens, Samiens, Phocéens, avaient beaucoup navigué dans la Méditerranée occidentale et même au delà ; par eux-mêmes, ou par les gens des pays qu'ils fréquentaient, ils avaient pu connaître des contrées lointaines. Plus tard, Carthage interdit à ses rivaux certaines régions de la mer intérieure et le passage du détroit (5). L'autorité

(1) IV, 150 et 154.

(2) Sur cette question, voir les hypothèses présentées par L. Malten, *Kyrene* (dans *Philologische Untersuchungen* de Kiessling et Wilamowitz, xx, 1911), p. 95-103.

(3) IV, 192.

(4) Hérodote, IV, 36 ; V, 49. Strabon, I, 1, 1. Agathémère, dans *Geographi graeci minores* de C. Müller, II, p. 471 ; Eustathe, Commentaire à Denys le Periégète, *ibid.*, II, p. 208.

(5) Voir Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, I, p. 413, 443 (n. 2).

de ces géographes resta pendant longtemps très grande : nous en trouvons des témoignages dans Pindare, dans les poètes tragiques, dans les traités mis sous le nom d'Hippocrate [1]. Hérodote, qui ne les désigne que par de vagues allusions, paraît avoir pris plaisir à critiquer leurs théories, à douter de leurs assertions [2]. Il s'est cependant servi d'eux ; en tout cas, il est certain qu'il a fait usage d'Hécatée.

IV. — Hécatée de Milet [3] composa, tout à la fin du sixième siècle ou au début du cinquième, un ouvrage géographique, connu sous les noms de Περίοδος γῆς ou de Περιήγησις, qui était accompagné d'une carte. Cette description de la terre comprenait deux livres, l'un sur l'Europe, l'autre sur l'Asie, à laquelle était rattachée la Libye. L'authenticité du second livre fut mise en doute dès l'antiquité [4]. Dans un catalogue de la bibliothèque d'Alexandrie, Callimaque l'avait inventorié sous le nom d'un certain Νησιώτης [5] : l'exemplaire qu'il avait en main portait sans doute ce nom, qui a pu être celui d'un ancien possesseur du manuscrit. Cependant Eratosthène attribuait l'ouvrage entier à Hécatée [6] et, dans ce qui nous en reste, rien ne justifie l'opinion contraire, soutenue par quelques érudits modernes [7].

---

(1) Voir H. Berger, *Geschichte der wissenschaftlichen Erdkunde der Griechen*, 2e édit. (1903), p. 27 et suiv.

(2) II, 15, 16, 17, 20, 23 ; III, 115 ; IV, 8, 36, 42, 45.

(3) Sur Hécatée, voir surtout Diels, dans *Hermes*, XXII, 1887, p. 411 et suiv. : Jacoby, dans la *Real-Encyclopædie*, VII, p. 2667 2750. Les fragments géographiques se trouvent dans le tome I des *Fragmenta historicorum graecorum*, édit. C. Müller, p. 1-25.

(4) Athénée, II, 82, p. 70, *a-b* ; conf. IX, 70, p. 410, *e*. Arrien, *Anabase*, V, 6, 5.

(5) Athénée, II, 82. Νησιώτης est un nom propre, et non pas un nom commun signifiant « insulaire » : Diels, *l. c.*, p. 415.

(6) Strabon, I, 1, 11.

(7) On n'a pas non plus de preuves que le second livre ait été interpolé.

Hécatée avait beaucoup voyagé [1]. Nous savons qu'il était allé en Égypte et qu'il s'était entretenu à Thèbes avec des prêtres [2], mais nous ne pouvons pas indiquer les autres pays qu'il visita.

De son ouvrage, il nous est parvenu un peu plus de trois cents citations, qui consistent le plus souvent en des noms géographiques. On ne saurait donc dire ce qu'il contenait exactement. Ce n'était pas, autant qu'il semble, un traité destiné uniquement à renseigner les voyageurs, ni une sèche nomenclature qui aurait constitué une sorte d'annexe de la carte : l'auteur faisait des remarques sur la faune, les mœurs des indigènes, l'étymologie des noms, etc. [3].

Nous avons une trentaine de fragments relatifs à la Libye : on les trouvera plus loin, dans un appendice. Tous, sauf un, sont des citations faites par Etienne de Byzance. Ce sont pour la plupart des noms de villes et d'îles, qu'en général, on n'a pas pu identifier. Quelques autres fragments, dont nous allons parler, ont plus d'intérêt et appellent une comparaison avec certains passages d'Hérodote.

Que celui-ci ait consulté la partie de l'ouvrage d'Hécatée qui traitait de l'Égypte, c'est ce que dit expressément Porphyre [4]. Arrien nous apprend qu'Hécatée, avant Hérodote, avait dit que l'Égypte est un don du Nil, δῶρον τοῦ ποταμοῦ [5]. Il est donc permis de supposer que l'historien a fait aussi des emprunts au géographe dans sa description de la Libye. Des savants [6] croient que ces

(1) Agathémère (*l. c.*) l'appelle ἀνὴρ πολυπλανής.

(2) Hérodote, II, 143.

(3) Jacoby, *l. c.*, p. 2697.

(4) *Apud* Eusèbe, *Praep. evang.*, x, 3, 16, p. 466, *b* = *Fragm. hist. gr.*, I, p. 21, n° 292.

(5) *Fragm. hist. gr.*, I, p. 19, n° 279.

(6) Diels, *l. c.*, p. 422. Jacoby, *l. c.*, VII, p. 2729 et suiv. ; le même, article *Herodotos*, p. 437.

emprunts ont été très importants : « Au livre IV, dit l'un d'eux [1], les *Λιβυκά* dérivent entièrement d'Hécatée ».

Nous constatons en effet certaines ressemblances. Hécatée [2] mentionnait le golfe Psyllique (ὁ Ψυλλικὸς κόλπος) ; Hérodote [3] écrit que le pays des Psylles se trouve tout entier à l'intérieur d'un golfe, qu'il appelle la Syrte. Hécatée [4] indiquait en Libye la ville de Mégasa, à partir de laquelle vivaient des mangeurs de blé et des cultivateurs (σιτοφάγοι καὶ ἀροτῆρες). D'après Hérodote [5], des Libyens cultivateurs (ἀροτῆρες) font suite aux Auses, à l'Ouest du fleuve Triton ; ils portent le nom de Maxyes (Μάξυες). Un nom presque semblable se lisait dans Hécatée [6] : Μάζυες, οἱ Λιβύης νομάδες [7]. Hécatée parlait de la ville de Ζυγαντίς, en Libye [8], et Étienne de Byzance [9], qui le cite, indique, d'après Eudoxe de Cnide, que les habitants de ce lieu, les Ζύγαντες, faisaient du miel avec des fleurs. Hérodote [10] mentionne les Γύζαντες et des hommes de ce peuple qui fabriquent du miel. Enfin, Hécatée [11] connaissait le peuple des Ζαύηκες, qu'Hérodote [12] connaît aussi.

On voit que les concordances ne sont nulle part litté-

---

(1) Jacoby, *l. c.*, VII, p. 2686.

(2) Fragment n° 303.

(3) IV, 173.

(4) N° 305.

(5) IV, 191.

(6) N° 304.

(7) Je ne vois pas pourquoi l'on admettrait, avec Meltzer (*Geschichte der Karthager* I, p. 442), que les mots *οἱ Λιβύης νομάδες* ne sont pas d'Hécatée. Étienne de Byzance ajoute qu'il faut distinguer les Μάζυες des Μάξυες.

(8) N° 306.

(9) S. v. *Ζυγαντις*.

(10) IV, 194.

(11) N° 307.

(12) IV, 193.

rales, que les noms, tels du moins qu'ils nous sont parvenus, ne sont pas tous exactement semblables, qu'Hécatée mentionnait une ville de Zygantis et Hérodote un peuple appelé Gyzantes, que les Mazyes du premier étaient des nomades et les Maxyes du second des agriculteurs, que l'un et l'autre ont bien indiqué la limite à laquelle commençaient les cultivateurs, mais qu'ils ne l'ont pas indiquée de la même manière. Quant au miel fabriqué par les Gyzantes ou Zygantes, il n'y a aucune bonne raison de croire qu'Hécatée en ait parlé avant Hérodote : si Étienne de Byzance avait trouvé ce renseignement dans le géographe de Milet, qu'il cite à propos de Zygantis, il ne l'aurait pas mis sous le nom d'Eudoxe de Cnide ; l'hypothèse la plus vraisemblable est que celui-ci, qui écrivait dans la première moitié du quatrième siècle, a fait un emprunt à Hérodote.

Deux passages du Périple attribué faussement à Scylax ont été aussi allégués[1]. L'un est relatif à l'extension de la plante appelée silphium[2], l'autre à l'aspect du fruit du lotus et à l'usage que les indigènes en font[3]. Ils rappellent, sans leur ressembler exactement[4], deux passages d'Hérodote[5]. Or, dit-on, le Périple a reproduit ici Hécatée. C'est ce qu'il faudrait prouver. Cet ouvrage a été composé au milieu du quatrième siècle ; il n'est pas

(1) Jacoby, *l. c.*, VII, p. 2733-4. M. Jacoby (*ibid.*, p. 2731-4) trouve bien d'autres ressemblances entre Hérodote et le Pseudo-Scylax. Faut il donc s'étonner que ces deux auteurs, décrivant le même littoral, aient mentionné les mêmes lieux et les mêmes peuples ?

(2) § 108, dans *Geographi graeci minores*, I, p. 83.

(3) § 110, p. 86 et 87.

(4) Pour le silphium, Scylax indique les limites d'une autre manière et ajoute des détails qu'Hérodote ne donne pas. Ce qu'il dit de l'usage du lotus concerne, non seulement les Lotophages du littoral, mais aussi les habitants d'une île (Djerba). Dans Hérodote, il s'agit seulement d'indigènes vivant sur le continent.

(5) IV, 169 et 177.

impossible que des échos d'Hérodote soient parvenus indirectement à l'auteur ; il est possible aussi que la source du Périple n'ait été ni Hécatée, ni Hérodote.

Une autre indication d'Hérodote a été encore regardée comme un emprunt probable à Hécatée. Il rapporte[1] que, dans la Libye occidentale il y a des monstres à tête de chien, et d'autres sans tête, avec des yeux sur la poitrine, « du moins d'après ce que disent d'eux les Libyens ». Or Eschyle, antérieur à notre historien, parlait de monstres semblables[2] : ce serait dans Hécatée qu'il les aurait trouvés[3]. Mais nous n'en avons aucune preuve. Remarquons en outre qu'Eschyle parlait en même temps de monommates (monstres à un seul œil), dont il n'est pas question dans Hérodote, et que nous ignorons où il plaçait ces divers êtres fabuleux. Il n'est nullement certain qu'il leur ait donné pour patrie la Libye ; des auteurs anciens les signalent en Inde[4]. Enfin, si Hérodote avait copié dans ce passage Hécatée, il faudrait admettre qu'il lui aurait aussi emprunté le membre de phrase « ὡς δὴ λέγονταί γε ὑπὸ Λιβύων » : ce qui, sans être impossible[5], est cependant peu vraisemblable.

D'autre part, si maigres que soient nos connaissances sur la partie de l'ouvrage d'Hécatée relative à la Libye, nous constatons que la plupart des noms tirés par Étienne de Byzance de la description du vieux géographe ne se retrouvent pas dans Hérodote.

Nous avons d'ailleurs peine à croire que celui-ci, trai-

---

(1) IV, 191.

(2) Κυνοκέφαλοι, Στερνόφθαλμοι, Μονόμματοι : voir Strabon (qui cite Eschyle), I, 2, 35, et VII, 3, 6.

(3) Diels, *l. c.*, p. 422.

(4) Pour les cynocéphales et les acéphales, voir plus loin, § XXI. Pour les monstres à œil unique, voir Strabon, II, 1, 9, et XV, 1, 57.

(5) Conf. Jacoby, s. v. *Herodotos*, p. 402.

tant de la Libye et de ses habitants, se soit borné à piller Hécatée. S'il écrivit ce morceau, s'il l'inséra dans son ouvrage historique, ce fut apparemment parce qu'il pensait intéresser en disant des choses nouvelles.

V. — Dans les Λιβυκοὶ λόγοι, Hérodote a fait une très large part à ce que nous appelons l'ethnographie. Ses contemporains étaient curieux de connaître les mœurs des peuples barbares ; Hécatée déjà ne les avait pas négligées[1]. Hellanicos de Mytilène, qui vécut à l'époque de notre auteur, et Damastès de Sigée, écrivain un peu plus récent, composèrent des traités sur cette matière.

Or un passage d'Hellanicos, conservé par Athénée, mentionne, comme Hérodote[2], les habitations portatives des Libyens nomades, faites en asphodèles[3]. La concordance, presque littérale, n'est certainement pas fortuite. Il faut admettre soit une source commune, soit un emprunt de l'un des deux auteurs à l'autre. A en croire Porphyre[4], l'emprunteur aurait été Hellanicos, qui, dans ses *Mœurs des Barbares*, aurait compilé Hérodote et Damastès. Il y a peut-être erreur en ce qui concerne Damastès, plus jeune qu'Hellanicos. Mais ce dernier a pu copier Hérodote, puisqu'il écrivait encore une vingtaine d'années après la mort de l'historien d'Halicarnasse.

On attribuait à Hellanicos un *Voyage à l'oasis d'Am-*

---

(1) Denys de Milet, qui écrivit des Περσικά, était peut-être antérieur à Hérodote : Jacoby, s. v. *Herodotos*, p. 405, 417.

(2) IV, 190.

(3) Athénée, XI, 6, p. 462, *a-b* (= *Fragm. hist. gr.*, I, p. 57, n° 93) : Οἶδα δὲ καὶ Ἑλλάνικον ἐν Ἐθνῶν Ὀνομασίαις λέγοντα, ὅτι Λιβύων τῶν νομάδων τινὲς ... οἰκίας ἔχουσιν ἐξ ἀνθερίκου πεποιημένας μικρὰς ὅσον σκιᾶς ἕνεκα, ἃς καὶ περιφέρουσιν ὅπου ἂν πορεύωνται.

(4) *Apud* Eusèbe, *Praep. evang.*, X, 3, 16, p. 466, *b* : Τὰ βαρβαρικὰ νόμιμα Ἑλλανίκου ἐκ τῶν Ἡροδότου καὶ Δαμάσου (*sic* : il s'agit de Damastès) συνῆκται.

mon (1). Mais rien ne permet de croire qu'Hérodote se soit servi de cet ouvrage, dont l'authenticité était du reste contestée (2).

Un autre écrivain, probablement un peu plus ancien qu'Hérodote, Charon de Lampsaque, aurait composé plusieurs traités concernant l'Afrique : des *Libyques*, des *Éthiopiques*, un *Périple en dehors des Colonnes d'Héraclès*. Mais Suidas, qui nous donne ces indications (3), l'a peut-être confondu avec Charon de Carthage, plus récent. Il serait tout à fait téméraire de chercher de ce côté une source d'Hérodote.

En résumé, nous ignorons l'étendue des emprunts que celui-ci a pu faire à des ouvrages antérieurs. Seul, l'emploi d'Hécatée est vraisemblable. On ne sait pas dans quelle mesure Hérodote l'a utilisé ; d'après certains indices, cette mesure ne paraît pas avoir été très large.

VI. — Hérodote a tiré grand profit de ce qu'il a vu et entendu au cours de ses voyages. Or il n'est guère douteux qu'il ne soit allé à Cyrène (4). Il parle au livre II d'une statue d'Aphrodite, qu'une Cyrénéenne, Ladicé, femme du roi d'Égypte Amasis, avait envoyée dans sa patrie et qui, ajoute-t-il, « existait encore de mon temps, tournée vers l'extérieur de la ville (5) ». Dans le même livre, il dit que les bateaux sur lesquels les Égyptiens transportent des marchandises sont faits avec un arbre épineux, dont l'aspect est très semblable au lotus de Cyrène (6). Il

(1) Athénée, XIV, 66, p. 652, *a* (= *Fragm. hist. gr.*, I, p. 67, n° 157).

(2) Athénée, *l. c.*

(3) S. v. Χάρων.

(4) Voir F. R. Hildebrandt, *De itineribus Herodoti Europaeis et Africanis* (Leipzig, 1883), p. 54 ; Malten, *Kyrene*, p. 194 ; Jacoby, s. v. *Herodotos*, p. 253.

(5) II, 181 : . . . ἄγαλμα ἀπέπεμψε ἐς Κυρήνην, τὸ ἔτι καὶ ἐς ἐμὲ ἦν σόον, ἔξω τετραμμένον τοῦ Κυρηναίων ἄστεος.

(6) II, 96.

avait pu voir des lotus entre la mer et Cyrène et autour de la colonie.

Mais nous ne trouvons dans son histoire aucune preuve qu'il ait visité d'autre lieux de la Libye. Il n'avait pas débarqué dans l'île de Platea, dont il ne connaissait que par oui-dire l'étendue [1]. Les indications qu'il donne sur le territoire du Cinyps, entre les deux Syrtes, sont assez détaillées, mais d'une exactitude très contestable. Il n'avait pas dû y aller [2], ni, à plus forte raison, pousser plus loin vers l'Ouest : il a été en somme très mal renseigné sur les pays situés au delà des Syrtes. Il n'y a pas lieu de croire qu'il ait visité l'oasis d'Ammon. Ce qu'il en dit, il a pu le savoir par des Cyrénéens : ce furent des gens de Cyrène qui, s'étant rendus à l'oasis, lui rapportèrent des propos tenus par le roi des Ammoniens [3]. Sur d'autres régions et peuples de la Libye, il recueillit sans doute aussi nombre d'indications à Cyrène.

En avait-il également recueilli lors de son voyage dans la vallée du Nil ? Il décrit [4] une série d'oasis qui se succèdent de l'Est à l'Ouest, à des intervalles de dix journées de marche, et dont la première, celle d'Ammon, est à dix jours de Thèbes d'Égypte. On a supposé [5] qu'il reproduit ici un itinéraire d'origine thébaine : il s'agirait d'une route suivie par des caravanes qui, partant de la grande ville, auraient traversé le désert. Mais Hérodote ne fait aucune allusion à ce prétendu commerce des Égyptiens vers l'Occident : cela eût été cependant tout indiqué s'il avait tenu ses informations de ceux qui s'y seraient livrés.

(1) IV, 156.

(2) Quoi qu'en pense Jacoby, *l. c.*, p. 254.

(3) II, 32.

(4) IV, 181-5.

(5) Heeren, *De la politique et du commerce des peuples de l'antiquité*, trad. française de Suckau. IV, p. 227 et suiv.

La grosse erreur initiale qu'il commet rend l'hypothèse très invraisemblable : l'oasis d'Ammon se trouve en effet à une distance de Thèbes très supérieure à dix journées, et Thèbes n'était pas le point de départ pour aller d'Égypte à cette oasis, située à une latitude bien plus septentrionale.

VII. — A plusieurs reprises, Hérodote mentionne des renseignements donnés par des indigènes.

Il est évident qu'il vit des Libyens à Cyrène et dans le voisinage. Il paraît avoir entendu les cris perçants que les Libyennes aiment à pousser et qu'elles modulent si adroitement ; avoir observé leur costume et constaté par lui-même qu'il ressemble à celui des statues d'Athéna [1]. Naturellement, pour s'entretenir avec les indigènes, il avait besoin d'interprètes [2]. Il est vrai qu'il mentionne un mot libyque [3] : « Les Théréens et les Cyrénéens disent que Battos a reçu ce nom de son père, parce qu'il était bègue. Je pense, quant à moi, qu'il ne le prit qu'après sa venue en Libye, comme un titre d'honneur..., car *battos* signifie roi dans la langue des Libyens [4] ». Mais personne n'en conclura qu'Hérodote ait su le libyque : il a dû connaître ce mot par un Grec de Cyrène.

Nous venons de voir que des Cyrénéens lui répétèrent une conversation qu'ils eurent avec le roi des Ammoniens : il le dit expressément. « Nul ne sait, écrit-il ailleurs [5], le sort de l'expédition envoyée par Cambyse, sauf les Ammoniens et ceux qui l'ont appris d'eux [6] ». Il est à

---

(1) IV, 189.

(2) Il fait mention (II, 28) de conversations qu'il a eues avec des Libyens : *Λιβύων ... τῶν ἐμοὶ ἀπικομένων ἐς λόγους.*

(3) IV, 155.

(4) *Λίβυες γὰρ βασιλέα βάττον καλέουσι.*

(5) III, 26.

(6) *Ἀμμώνιοι καὶ οἱ τούτων ἀκούσαντες.*

croire que ce dernier membre de phrase désigne aussi des Cyrénéens.

Hérodote rapporte d'autres propos tenus par des indigènes et dont il leur laisse la responsabilité : « Je dis ce que disent les Libyens », « d'après ce que disent les Libyens », remarque-t-il au sujet de la destruction des Psylles, d'opérations médicales pratiquées par les nomades, de certains monstres qui vivraient dans la Libye occidentale [1]. Une peuplade prétend qu'elle descend des Troyens [2] ; d'autres indigènes racontent une légende relative à une déesse identifiée par les Grecs avec Athéna et disent qu'en accomplissant une cérémonie, ils suivent une coutume de leurs ancêtres [3] ; d'autres enfin affirment qu'une montagne de leur pays est la colonne du ciel [4].

Ces divers passages d'Hérodote peuvent reproduire des indications recueillies par lui dans des conversations avec des Cyrénéens [5], ou bien, — hypothèse plus douteuse —, consignées dans des écrits antérieurs, qui les auraient empruntées aux mêmes intermédiaires. L'une d'elles [6] concerne une région fort éloignée de la Cyrénaïque : elle a dû parvenir aux Grecs par l'entremise de plusieurs peuples ; il en fut sans doute de même pour bien des renseignements qu'Hérodote nous a conservés.

VIII. — Il invoque explicitement le témoignage des Carthaginois au sujet de l'île de Cyraunis [7] et du com-

(1) IV, 173, 187, 191.

(2) IV, 191.

(3) IV, 180.

(4) IV, 184.

(5) La légende sur Athéna (IV, 180), racontée, selon Hérodote, par des indigènes, est d'origine grecque et semble bien avoir été introduite en Afrique par des colons de Cyrène : voir § LXIV.

(6) IV, 184. C'est celle qui se rapporte au mont Atlas, colonne du ciel.

(7) IV, 195.

merce de l'or que des marchands de Carthage faisaient sur la côte africaine de l'Océan [1]. Il mentionne leur opinion sur la possibilité de faire par mer le tour de la Libye [2]. En outre, nous pouvons soupçonner une source punique dans un passage où il décrit la faune de la Libye des nomades [3] Il y parle de rats appelés ζεγέριες, mot qui répond, dit-il, au grec βουνοί (collines). Or on a des raisons de croire que ce mot est phénicien. Nous savons en effet, par une indication jointe à l'ouvrage médical de Dioscoride [4], que la langue punique appelait ζίγαρ une plante nommée en grec βουνίον (« de colline ») : le mot transcrit ζεγέριες devait signifier dans cette langue (*rats*) *de colline* et répondre à un adjectif grec formé de βουνός [5]. Cependant Hérodote, qui affirme qu'il a fait de longues recherches sur cette faune, ne dit point qu'il doive tout ou partie de ses informations à des Carthaginois. Le mot même qui nous donne un indice, il le qualifie de libyque. Il est donc très probable qu'il l'a recueilli, sans en connaître l'origine, dans une conversation avec un Cyrénéen, ou bien dans quelque ouvrage grec [6].

Quant aux autres renseignements qu'il attribue à des Carthaginois, il n'est certainement pas allé les chercher à Carthage. Rien n'indique qu'il ait visité cette ville, dont

(1) IV, 196.

(2) IV, 43.

(3) IV, 192.

(4) IV, 123, édit. Wellmann.

(5) Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, I, p. 313, n. 2.

(6) Dans le même passage, il parle de γαλαῖ (genettes ?), qui habitent la région du silphium (en Cyrénaïque) et qui ressemblent beaucoup à celles de Tartessos, c'est-à-dire du Sud de l'Espagne. Cette indication témoigne de la connaissance des deux contrées. Hérodote l'a peut-être trouvée dans un auteur ionien qui aura utilisé des renseignements rapportés du pays de Tartessos et de la Cyrénaïque par des Grecs d'Asie Mineure (des Samiens ?).

il parle peu dans son histoire [1]. Il a dû être informé pai des Grecs qui avaient fréquenté des Carthaginois, soit à Carthage même, soit dans d'autres ports, en Cyrénaïque, en Sicile, ou ailleurs [2].

IX. — Il serait intéressant de pouvoir fixer la date du voyage à Cyrène et aussi celle de la composition des Λιβυκοὶ λόγοι. Malheureusement, la vie d'Hérodote (né vers l'an 484, mort vers 428) nous est fort mal connue et il est bien superflu de présenter des hypothèses dénuées de toute solidité.

On a supposé, par exemple, qu'il alla en Libye dans sa jeunesse, au temps où, exilé de sa patrie, il vivait à Samos [3]. Les Samiens étaient unis aux Cyrénéens par une vieille et étroite alliance [4]. Mais ce n'est pas là un argument suffisant. Hérodote visita peut-être Cyrène dans un âge plus avancé ; en tous cas, il ne fit usage que plus tard des renseignements qu'il y recueillit.

Les Λιβυκοὶ λόγοι paraissent, en effet, avoir été écrits

(1) Il dit (VII, 167) qu'il existe à Carthage un très grand monument élevé au roi Amilcar (disparu lors de la bataille d'Himère, en 480) et que d'autres monuments lui furent élevés par les Carthaginois dans toutes leurs colonies. Mais il y a là sans doute une confusion avec des sanctuaires de Melqart, le dieu tyrien : Meltzer, *Gesehichte der Karthager*, I, p. 215-6, 501 ; Gsell, *Histoire*, I, p. 392, n. 3.

(2) Hérodote a encore invoqué le témoignage des Carthaginois à propos de faits qui se passèrent en Sicile, en 480 : VII, 167. — Dans d'autres passages, relatifs à l'Afrique, on a voulu reconnaître, à tort, croyons-nous, des renseignements d'origine carthaginoise : indications sur deux peuplades, les Zauèces et les Gyzantes ; prétendus échos de la navigation d'Hannon : v. *infra*, § XLIII ; Gsell, *Histoire*, I, p. 455, n. 1, et p. 513. Hérodote mentionne à deux reprises le cap Soloeis (le cap Cantin : voir § XII), dont le nom est phénicien. Mais cela ne prouve pas qu'il l'ait connu par des entretiens avec des Carthaginois. Le cap pouvait être mentionné par des auteurs grecs antérieurs ; d'autre part, Hérodote en entendit parler à propos du voyage que fit le Perse Sataspès et sur lequel il fut probablement renseigné à Samos (conf. Gsell, *Histoire*, I, p. 513, n. 2).

(3) Voir, entre autres, Hauvette, *Hérodote*, p. 27-28.

(4) Hérodote, IV, 152.

après le livre sur l'Égypte (livre II). Dans ce livre[1], l'auteur indique qu'il parlera plus longuement ἐν τοῖσι Λιβυκοῖσι λόγοισι des causes qui déterminèrent la chute d'Apriès. Or ce qu'il en dit au livre IV[2] est à peine plus détaillé. Il avait eu le temps, semble-t-il, d'oublier sa promesse[3]. En un autre endroit du livre IV[4], il renvoie à son traité sur l'Égypte[5]. D'autres passages encore du même livre prouvent qu'il connaissait cette contrée[6].

Lorsqu'il la parcourut, un certain nombre d'années avaient dû s'écouler depuis la bataille livrée à Paprémis en 459[7]. Le pays était entièrement pacifié, sous la domination des Perses : la révolte d'Amyrtée, qui durait encore en 449, avait donc pris fin[8]. Hérodote rédigea-t-il le traité sur l'Égypte aussitôt après son voyage dans la vallée du Nil ? Nous l'ignorons. Mais l'on peut croire que, quand il l'écrivit, il était déjà allé à Cyrène, car des passages du livre II témoignent de cette visite[9].

Le traité sur la Libye aurait donc été composé un certain temps après 449. Il est impossible de préciser

(1) Chapitre 161.

(2) Chapitre 159.

(3) On pourrait, il est vrai, supposer que nous avons des Λιβυκοὶ λόγοι une rédaction qu'Hérodote ne regardait pas comme définitive et qu'il n'aurait pas eu le temps de mettre au point.

(4) Chapitre 181.

(5) *ὡς καὶ πρότερον εἴρηταί μοι* (renvoi à II, 42).

(6) IV, 180, 186.

(7) III, 12. Il fit des observations sur les crânes des Perses qui avaient été tués dans cette bataille.

(8) Jacoby, s. v. *Herodotos*, p. 266.

(9) II, 32 (conversation avec des Cyrénéens) ; II, 96 (lotus de Cyrène) ; II, 181 (statue d'Aphrodite à Cyrène). Voir aussi II, 77, sur la constitution robuste des Libyens (conf. IV, 187) ; II, 28 (entretiens avec des Libyens : il est vrai qu'Hérodote aurait pu rencontrer ces Libyens en Égypte). — Du reste, cela ne prouve pas, comme on l'a soutenu (Malten, *Kyrene*, p. 195), que le séjour d'Hérodote à Cyrène ait été antérieur à son voyage en Égypte.

davantage[1]. Peut-être même notre raisonnement est-il contestable. En effet, si ce traité fut formé de plusieurs morceaux rédigés à diverses époques et remaniés ensuite, si l'on admet que le traité sur l'Égypte fut également remanié, nos points de repère disparaissent.

---

(1) Nous trouvons un indice chronologique au chapitre 163, où Hérodote mentionne un oracle qui fut certainement forgé après la mort d'Arcésilas IV de Cyrène. Or ce personnage régnait encore en 460 (Hauvette, p. 27, n. 2). Mais c'est là une constatation inutile, puisque nous savons par ailleurs que les Λιβυκοὶ λόγοι sont bien postérieurs à cette date.

CHAPITRE II

Géographie physique.

X. — Le mot Λιβύη désigna d'abord une région relativement peu étendue du continent africain, située le long de la Méditerranée, entre l'Égypte et le golfe des Syrtes [1]. Il fut formé du nom d'un peuple qui habitait cette région et qui est mentionné dans des documents égyptiens des XIIIe-XIIe siècles : les *Lebou* [2]. Les Hébreux connurent ces *Lebou* par l'intermédiaire de l'Égypte et les appelèrent *Lehabim* [3], ou *Loubim* [4]. Les Grecs les connurent probablement aussi de la même manière ; on pourrait toutefois supposer qu'ils apprirent directement leur nom quand ils vinrent en Cyrénaïque au VIIe siècle : les deux mentions de la Λιβύη dans l'Odyssée ne datent peut-être pas d'une époque plus ancienne [5].

La plupart des Grecs, dit Hérodote [6], affirment que la

---

(1) Conf. *Odyssée*, IV, 85, où la Libye (Λιβύη), mentionnée avec Chypre, la Phénicie, les Égyptiens, etc., paraît bien être un pays d'une étendue restreinte.

(2) Chabas, *Etudes sur l'antiquité historique*, 2e édit., p. 191 et suiv., 229, 232, 242. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, II, p. 430 (n. 4), 431-2, 456.

(3) *Genèse*, X, 13, 8 (passage écrit au VIIIe siècle, au plus tard) : Lehabim est indiqué comme un des fils de Mesraïm. Pour l'identité du nom avec celui des Libyens, conf. Josèphe, *Ant. Jud.*, I, 6, 2.

(4) II *Chron.*, 12, 3; *ibid.*, 16, 8 ; *Nahum*, 3, 9 ; *Daniel*, 11, 43. Le mot a été traduit Λίβυες par les Septante.

(5) IV, 85 et XIV, 295. D'ailleurs, rien n'empêcherait d'admettre que des Grecs aient abordé au pays des Lebou avant la période de colonisation.

(6) IV, 45.

Libye fut ainsi appelée du nom d'une femme indigène. Nous trouvons en effet dans deux poètes antérieurs à notre auteur, Eschyle [1] et Pindare [2], une figure mythique qui porte ce nom ; dans un groupe consacré à Delphes par les Cyrénéens, vers le milieu du ve siècle, Libye fut représentée sur un char avec Battos, qu'elle couronnait [3]. Mais il est trop évident que cette Libye était une personnification du pays, auquel elle avait emprunté, et non pas donné son nom.

Dans un sens plus général, Λιβύη désigna le continent africain [4]. Hérodote déclare qu'il ne saurait indiquer les auteurs des trois dénominations Europe, Asie, Libye [5]. En tous cas, elles furent adoptées par les géographes ioniens [6] et ce furent peut-être eux qui étendirent ainsi la signification du mot Libye [7]. D'après quelques citations d'Étienne de Byzance, Hécatée plaçait en Libye des villes qui étaient situées bien à l'Ouest de l'ancien pays des Lebou [8].

Hérodote emploie, lui aussi, et très fréquemment, le terme Λιβύη dans son sens large [9]. Ce faisant, il se conforme à l'usage. Mais il n'adopte pas les conceptions géographiques de ses devanciers.

---

(1) *Suppliantes*, 316 et suiv. Le vers 316 est incomplet. On a restitué *Λιβύη μέγιστον [ὄνομα] γῆς καρπουμένη* : Eschyle aurait donc indiqué que Libye avait reçu son nom du pays, contrairement à ce que dit Hérodote. Mais il faut probablement lire, avec Kruse et Weil : *μέγιστον γῆς [πέδον]*.

(2) *Pythiques*, IV, 14 ; IX, 55 et 69.

(3) Pausanias, X, 15, 6.

(4) Noter que le mot *Africa* eut une histoire analogue. Il s'appliqua d'abord au territoire voisin de Carthage.

(5) IV, 45.

(6) Hérodote, II, 16.

(7) Conf. E. Meyer, *Forschungen zur alten Geschichte*, I, p. 81, n. 2.

(8) Fragments 306, 324 et 326.

(9) Par exemple, II, 32 ; IV, 42, 43, 196, 198.

XI. — Ceux-ci, comme Homère et Hésiode, croient que la terre est un disque entouré par l'Océan. Ce disque est partagé en deux segments par une ligne d'eau continue, s'allongeant d'Ouest en Est, de l'Océan à l'Océan, et formée par la Méditerranée, l'Hellespont, le Bosphore, le Pont-Euxin, enfin le Phase, fleuve qu'on supposait relié à la Caspienne, c'est-à-dire à l'Océan, dont la Caspienne n'aurait été qu'un golfe [1]. Au Nord de cette ligne, se trouve l'Europe, au Sud l'Asie, à laquelle appartient l'Afrique. Pourtant les géographes ioniens ont admis la division en trois parties [2], ou plutôt une subdivision de de l'Asie en Asie et en Libye [3]. C'est le Nil qui forme la limite entre la Libye et l'Asie [4], et il la forme tout entière, car il communique avec l'Océan, comme le croit Hécatée [5], peut-être d'après des prêtres égyptiens [6].

Hérodote trouve tout cela inexact ou déraisonnable. Il n'entre pas dans notre sujet d'exposer l'ensemble de ses critiques. Nous nous bornerons à ce qui concerne la Libye.

Il désapprouve la division en trois parties [7] et rattache la Libye à l'Asie. Celle-ci projette vers l'Ouest deux

---

(1) Voir H. Berger, *Geschichte der wiss. Erdkunde*, 2e édit., p. 91. D'autres substituaient le Tanaïs au Phase : *ibid.*, p. 84.

(2) Hérodote, II, 16 : « des Grecs et des Ioniens ». Opinion adoptée par Pindare (*Pyth.*, IX, 8) et qui, quoique la division en deux parties n'ait pas été oubliée, devint la plus répandue.

(3) Nous avons vu que l'ouvrage d'Hécatée était divisé en deux livres, l'Europe et l'Asie, dont le second comprenait la Libye. Celle-ci devait former une partie spéciale ; aussi lit-on, par exemple, dans Étienne de Byzance (Hécatée, fragment 306) : *Ζυγαντίς, πόλις Λιβύης· Ἑκαταῖος Ἀσίᾳ*

(4) Hérodote, II, 16 ; IV, 45. Hécatée plaçait des villes d'Égypte soit en Asie, soit en Libye : *Fragm. hist. gr.*, I, p. 18 nos 271, 273, 275 ; p. 20, n° 288 ; voir aussi l'observation de C. Müller, *ibid.*, p. 22, au n° 295.

(5) *Fragm. hist. gr.*, I, p. 19, n° 278 (= *ibid.*, p. 26, n° 339). Voir à ce sujet Hauvette, *Rev. de philologie*, XIII, 1889, p. 13-15 (réfutant Berger, *l. c.*, p. 93 et 131-2) ; Wiedemann, *Herodots zweites Buch* (Leipzig, 1890), p. 103, n. 2.

(6) Diodore de Sicile, I, 37.

(7) IV, 42, 45

péninsules [l'Asie Mineure et l'Arabie] (1), dont l'une, après un isthme très étroit [l'isthme de Suez], s'élargit de nouveau pour devenir l'Égypte, à laquelle succède la Libye (2).

Il s'élève très vivement contre les Ioniens qui donnent le Nil comme limite à l'Asie et à la Libye : ce qui force à couper en deux l'Égypte dans toute sa longueur, sauf le Delta, dont on ne sait plus que faire (3). Pour lui, l'Égypte est une. Quoique, dans un passage, il paraisse la comprendre dans la Libye (4), il la distingue en général de cette contrée (5).

Il déclare absurde l'opinion qui fait venir le Nil de l'Océan (6). Du reste, il conteste l'existence de cet Océan qui entourerait la terre : c'est là une invention d'Homère ou de quelque autre vieux poète (7). En fait, personne ne sait si l'Europe est bornée par la mer à l'Orient et au Nord (8) ; l'Asie est inconnue vers le Levant, au delà de l'Inde (9). Il est vrai qu'on est mieux renseigné pour la Libye. Le voyage des Phéniciens, au temps de Néchao, a prouvé qu'elle est entièrement entourée d'eau, sauf du côté où elle se rattache à l'Asie (10). La mer sur laquelle les

(1) IV, 38-39.

(2) IV, 41.

(3) II, 15-17 ; IV, 45.

(4) IV, 42, où il dit que la Libye est entourée d'eau, sauf la partie qui confine à l'Asie, *πλὴν ὅσον αὐτῆς πρὸς τὴν Ἀσίην οὐρίζει*. C'est placer la limite à l'isthme de Suez. Cette opinion, qui a été soutenue par divers auteurs anciens, est probablement antérieure à Hérodote : voir Berger, *l. c.*, p. 99.

(5) II, 65 : l'Égypte est limitrophe de la Libye ; IV, 41 : la Libye succède à l'Égypte. Conf. II, 8 et 32. Au chapitre 197 du livre IV, il n'indique pas les Égyptiens parmi les habitants de la Libye.

(6) II, 21.

(7) II, 23. Conf. IV, 8 et 36.

(8) IV, 45. Conf. III, 115.

(9) IV, 40.

(10) IV, 42.

Grecs naviguent (1), celle qu'on appelle Atlantis et la mer Érythrée n'en font qu'une (2). La seconde commence au delà des Colonnes d'Héraclès, expression qu'Hérodote emploie souvent (3), après Hécatée (4) et Pindare (5), pour désigner le détroit. C'est lui qui, le premier à notre connaissance, donne à cette mer le nom d'Atlantis (6). Quant à la mer Érythrée, c'est celle qui borde au Sud l'Asie (7) et qu'il nomme aussi mer Australe (8). Le golfe Arabique (la mer Rouge actuelle) en fait partie (9) et même, dans un passage, Hérodote lui réserve le nom de mer Érythrée, en appelant mer Australe celle qui s'étend au delà (10). Cette mer Australe borde aussi, semble-t-il, la Libye au Sud, car notre auteur ne paraît pas avoir connu l'allongement du continent africain vers le Midi ; il croyait probablement qu'à l'extrémité du golfe Arabique, la côte libyque tournait vers l'Ouest (11).

XII. — Les indications données par Hérodote sur la géographie physique de la Libye sont très maigres.

Examinons d'abord ce qu'il dit du littoral : du littoral

(1) Hérodote appelle parfois la Méditerranée la mer Septentrionale : II, 32 ; IV, 42.

(2) I, 202.

(3) II, 33 ; IV, 42, 43, 152, 181, 185. 196 ; VIII, 132.

(4) Fragment 325.

(5) *Isthmiques*, III, 30. *Néméennes*, III, 21.

(6) I, 202 : *ἡ ἔξω Στηλέων θάλασσα ἡ Ἀτλαντὶς καλεομένη.*

(7) IV, 37 et 40.

(8) IV, 37 : *τὴν νοτίην θάλασσαν τὴν Ἐρυθρὴν καλεομένην.*

(9) II, 11. Conf. II, 8, 102, 158, 159 ; IV, 41.

(10) IV, 42 : les Phéniciens, étant partis de la mer Érythrée, naviguèrent sur la mer Australe (*ὁρμηθέντες ... ἐκ τῆς Ἐρυθρῆς θαλάσσης ἔπλεον τὴν νοτίην θάλασσαν.*

(11) Il dit (III, 107) que l'Arabie forme l'extrémité de la terre habitée du côté du Midi et que, de là, dans la direction du soleil couchant, s'étend l'Éthiopie, qu'il qualifie aussi d'extrémité de la terre habitée (III, 114). Or, écrit-il ailleurs (III, 17), les Éthiopiens habitent la Libye du côté de la mer Australe : *οἰκημένους δὲ Λιβύης ἐπὶ τῇ νοτίῃ θαλάσσῃ.*

septentrional, car il ne sait rien de précis sur les autres côtes. Il l'étend depuis les frontières de l'Égypte jusqu'au cap *Soloeis*, où la Libye se termine [1].

Ce cap est situé au delà des Colonnes d'Héraclès ; quand on l'a doublé, on navigue vers le Sud [2]. Le cap Spartel, voisin de Tanger, répond à cette double indication : aussi de nombreux savants l'ont-ils identifié avec le Soloeis d'Hérodote [3]. Nous connaissons pourtant par le Périple de Scylax un promontoire Soloeis qui était, non pas le cap Spartel, mais le cap Cantin, sur la côte marocaine, beaucoup plus au Sud-Ouest. C'est aussi au cap Cantin qu'il faut placer le *promunturium Solis* (altération pour *Solois*), mentionné par Pline, d'après Agrippa, et devenu dans Ptolémée l'Ἡλίου ὄρος ; très probablement aussi le Soloeis du Périple d'Hannon [4]. Comme il s'agit d'un mot phénicien signifiant *rocher* [5], ce nom a pu être donné à plusieurs saillies du littoral. Un passage d'Hérodote nous permet cependant de supposer que son cap Soloeis n'est pas le cap Spartel. Il signale, au Nord du désert, un bourrelet sablonneux qui s'étend depuis Thèbes d'Égypte jusqu'aux Colonnes d'Héraclès, et même en dehors des Colonnes [6]. Puisque Hérodote parle ici d'une zone intérieure de la Libye, les mots « jusqu'aux Colonnes d'Héraclès » signifient évidemment « jusqu'à la hauteur (nous dirions jusqu'au méridien) des Colonnes [7] ». Croyant que le bourrelet se prolongeait vers l'Ouest, il devait croire

---

(1) II, 32.

(2) IV, 43.

(3) Gosselin, Ritter, Barth, Bæhr, Rawlinson, Neumann (*Nordafrika* p. 74), Illing (*Der Periplus des Hanno*, Dresde, 1899, p. 16), etc.

(4) Gsell, *Histoire*, I, p. 480-1.

(5) *Sela*, pluriel *selaïm*.

(6) IV, 185 (conf. 181).

(7) Conf. Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*, I, p. 93, note.

qu'il en était de même, ou à peu près, de la côte au delà des Colonnes, et il ne pouvait pas placer au cap Spartel, à très peu de distance du détroit un promontoire après lequel, dans sa pensée, le littoral tournait au Sud. Nous sommes donc disposé à admettre que le Soloeis de notre historien est, comme celui de Scylax et d'autres, le cap Cantin. Hérodote n'aurait pas eu une notion exacte de la direction de la côte océanique du Maroc, qui, avant comme après ce cap, court, d'une manière générale, du Nord-Est au Sud-Ouest, et non pas vers l'Ouest, puis vers le Sud.

Sur la Méditerranée, il énumère, à partir de l'Égypte, une série de peuples, se suivant vers l'Ouest. Telle doit être pour lui, en gros, la direction du littoral : il paraît ignorer l'importance de l'échancrure, large et profonde, qui se creuse entre la Cyrénaïque et le cap Bon [1].

Il connaît pourtant le golfe qu'il nomme la Syrte, Σύρτις [2]. D'après les indications relatives aux peuples qui la bordent, la Syrte répond à la grande Syrte des géographes postérieurs. Hérodote ne mentionne en effet qu'une Syrte [3]. Le même golfe était appelé par Hécatée Ψυλλικὸς κόλπος [4], du nom des Psylles, qui en étaient riverains. Puis loin vers l'Ouest, la côte forme une saillie, habitée par le peuple des Lotophages [5].

---

(1) Conf. Meltzer, *Geschichte der Karthager*, I, p. 73. Cette conception d'une côte à peu près rectiligne entre l'Égypte et le détroit de Gibraltar se maintint chez les géographes postérieurs : voir, par exemple, Strabon, II, 5, 33 ; conf. Berger, *l. c.*, p. 428, 631.

(2) II, 32 ; IV, 169 et 173. Au chapitre 150 du livre II, il signale une assertion d'après laquelle le lac Mœris, en Égypte, aurait eu une communication souterraine avec la Syrte de Libye.

(3) La mention des deux Syrtes se trouve dans Scylax (§ 109 et 110), dans Polybe (I, 39 ; III, 23 et 39), dans Strabon (II, 5, 20 ; XVII, 3, 16-20), etc.

(4) Fragment 303. Conf. plus haut, p. 58.

(5) IV, 177. Voir plus loin, § XL.

XIII. — Plus loin encore, se trouve le grand lac *Tritonis* (λίμνη Τριτωνίς), qui reçoit le grand fleuve *Triton* (ποταμὸς Τρίτων)[1].

Ces noms se rencontrent en Grèce[2]. Ils durent être transportés au delà de la Méditerranée par les colons qui s'établirent en Cyrénaïque. Avant Hérodote, plusieurs auteurs indiquent en Libye un lac Tritonis, un fleuve Triton. Ce fut sur les rives du lac Tritonis que, selon Pindare[3], un dieu offrit à l'Argonaute Euphémos, l'ancêtre des rois de Cyrène, la motte de terre, gage d'hospitalité, portion du territoire que devaient occuper les Grecs venus de l'île de Théra. Il est donc vraisemblable que, dans la pensée du poète, ce lac était plus ou moins voisin du lieu où s'éleva Cyrène. Nous savons, en effet, que, dès une époque antérieure à la composition de la Pythique de Pindare, un lac Tritonis fut localisé en Cyrénaïque, dans l'Est de cette contrée[4]. Quelques années après Pindare, Eschyle mentionne un fleuve Triton en Libye, sans préciser davantage[5]. Dans des textes plus récents, nous retrouvons les mêmes noms, Tritonis et Triton, en

---

(1) Sur la question du fleuve Triton et du lac Tritonis, voir en particulier : Tissot, *Géographie de la province romaine d'Afrique*, I (1884), p. 100-142 ; Dr Rouire, *La découverte du bassin hydrographique de la Tunisie centrale et l'emplacement de l'ancien lac Triton* (Paris, 1887) et divers écrits du même auteur, parmi lesquels je citerai la note publiée *Revue de Géographie*, XXXVIII, 1896, p. 343-351 ; A. du Paty de Clam, *Le Triton dans l'antiquité et à l'époque moderne* (Paris, 1887) ; Neumann, *Nordafrika*, p. 28-59.

(2) Gsell, *Histoire*, I, p. 323.

(3) *Pyth.*, IV, 20-21 (écrite en 466 ou en 462 avant J.-C.).

(4) *Fragm. hist. gr.*, I, p. 80, n° 33, *d* : fragment de Phérécyde. Cet auteur, qui paraît avoir écrit vers le début du ve siècle, plaçait un lac Tritonis dans la région d'Irasa, située entre Cyrène et le golfe de Bomba (conf. Hérodote, IV, 158).

(5) *Euménides* (en 458 avant J.-C.), v. 292 et suiv.

Cyrénaïque : ils désignent la lagune qui s'allonge à l'Est de Bengazi [1].

Mais les Grecs les transportèrent plus à l'Ouest, en dehors du pays qu'ils avaient colonisé. On pourrait se demander s'il n'y furent pas invités par des noms indigènes qui se seraient prononcés à peu près de même.

Le lac Tritonis et le fleuve Triton d'Hérodote étaient fort éloignés de la Cyrénaïque. Au delà de la Syrte, il mentionne un fleuve Cinyps, qui, d'après ce que d'autres textes nous apprennent, débouchait dans la mer à peu de distance au Sud-Est de Leptis Magna (Lebda) [2]. Cette rivière coulait à travers le territoire des Maces, auxquels faisaient suite les Gindanes (et en avant d'eux, sur une saillie, les Lotophages), puis les Machlyes, qui touchaient au fleuve Triton et habitaient autour du lac Tritonis ; le fleuve les séparait des Auses, dont le territoire s'étendait aussi le long du lac. Il est donc nécessaire d'admettre que lac et fleuve se trouvaient à une assez grande distance du Cinyps dans la direction du couchant. D'autre part, Hérodote les indique en deçà du peuple des Gyzantes, du côté duquel était située l'île de Cyraunis : or cette île est très probablement Kerkenna [3]. Le lac était fort étendu et ses bords devaient être réputés fertiles, puisqu'on parlait d'un oracle annonçant que les Grecs y fonderaient cent villes [4]. Avant de découvrir la terre, les Argonautes se seraient

(1) Strabon, XVII, 3. 20 : *λίμνην τινὰ Τριτωνιάδα* (il faut peut-être corriger *Τριτωνίδα* : conf. Müller, édit. de Strabon, à la p. 1043). Lucain, IX, 347 : « Tritonos... paludem ». Table de Peutinger : « lacus Trithonum *(sic)* ». Voir aussi Diodore, IV, 56 (légende qui implique l'existence d'un lac Tritonis près de Bengazi : voir plus loin, § XXVIII).

(2) Voir § XVII.

(3) Voir § XV.

(4) IV, 179. — Au chapitre 180, Hérodote mentionne une procession que des jeunes filles indigènes faisaient autour du lac (*περιάγουσι τὴν λίμνην κύκλῳ*). Mais il n'a sans doute pas voulu dire qu'elles en faisaient entièrement le tour.

échoués dans les bas-fonds du lac (1) : nous pouvons en conclure qu'il communiquait très largement avec la haute mer. Il contenait une île appelée Phla, sur laquelle les Grecs eurent des visées coloniales (2). Telles sont les indications que donne le texte d'Hérodote.

Il ne nous paraît pas possible d'admettre, avec divers savants, entre autres Tissot, qu'il soit ici question du chott el Djerid, qui s'étend à l'intérieur des terres, à l'Ouest de Gabès. Ce lac est et a toujours été sans communication avec la mer ; il ne reçoit aucun fleuve et, sauf les oasis du Nefzaoua et du Djerid, ses bords sont désertiques. On a pensé aussi au lac des Bibân, situé au Sud Est de l'île de Djerba. Il a sur la mer une étroite ouverture, parsemée de quelques îlots (3), mais les navigateurs n'y peuvent pas pénétrer sans découvrir la terre ; l'oued Fessi, qu'il reçoit, a un cours assez long, mais est un sillon qui ne mérite nullement d'être qualifié de grand fleuve ; enfin, cette lagune est trop peu étendue pour qu'un oracle ait pu prédire que cent villes s'élèveraient sur ses rives (4).

Nous croyons donc que l'hypothèse la plus vraisemblable est celle qui identifie le lac Tritonis avec la petite Syrte, le golfe de Gabès (5). Elle explique bien la légende relative

(1) IV, 179.

(2) IV, 178.

(3) Voir Tissot, I, p. 206.

(4) Signalons aussi une hypothèse de M. Bertholon (*Revue Tunisienne*, VI, 1899, p. 46-47). Il croit que le fleuve Triton est la Medjerda, le lac Tritonis un grand lac entre Utique et Carthage, l'île de Phla ce qui devint plus tard la presqu'île de Carthage. Mais 1°) rien n'indique que ce prétendu lac et cette prétendue île aient existé à l'époque d'Hérodote ; 2°) il n'est pas probable que les pays situés des deux côtés du cours inférieur de la Medjerda aient été alors occupés par des nomades, comme l'étaient les rives du lac Tritonis et du Triton ; 3°) le lac et le fleuve d'Hérodote devaient être en deçà, et non au delà de l'île Kerkenna.

(5) Opinion de Mannert, d'Avezac (voir Bæhr, n. à p. 617), de Meltzer (*Geschichte*, I, p. 429), de Müller (édition de Ptolémée, n. à p. 625) ; rejetée par Tissot (I, p. 136 et 141).

aux Argonautes. On leur attribuait la mésaventure qui arriva à une flotte romaine lors de la première guerre punique : parvenue auprès de Djerba, elle s'échoua au reflux dans des bas-fonds (il y a des marées à l'intérieur de la petite Syrte) et se dégagea difficilement au flux, non sans avoir jeté son chargement par-dessus bord (1). L'île de Phla serait l'île de Djerba (2). Ajoutons que le mot λίμνη, qui signifie lac, est employé par Homère, Hésiode, Simonide et d'autres poètes dans le sens de mer : en parlant de la λίμνη Τριτωνίς, un oracle a pu désigner une étendue d'eau marine. Il est vrai que nous ne retrouvons pas dans le golfe de Gabès le grand fleuve Triton. Il est vrai aussi que la côte tourne au Nord à partir du fond de ce golfe ; or, pour Hérodote, elle court vers l'Ouest au delà comme en deçà du lac et du fleuve (3). Il faut donc recon-

---

(1) Polybe, I, 39. — Diodore (IV, 56), interprétant Hérodote, indique la légende selon laquelle les Argonautes auraient été jetés par les vents dans les Syrtes (*εἰς τὰς Σύρτεις*) ; ils auraient appris de Triton, qui régnait alors en Libye, la nature de cette mer. — D'après une scolie à Lycophron (édit. Scheer, p. 281 : *Alex.*, 871), Jason et les Argonautes auraient élevé un sanctuaire (*ναός*) à Héraclès dans la Syrte de Libye. Müller (*Geogr. gr. min.*, I, p. 465) a rapproché cette indication de la mention par le Stadiasme (§ 103 : *Geogr. gr.*, *l. c.*) d'un très grand autel (*βωμός*) d'Héraclès dans l'île de Djerba. Cependant il ne me paraît pas prouvé qu'autel et sanctuaire doivent être identifiés.

(2) Cette île de Djerba est appelée de diverses manières dans les textes anciens. Scylax (§ 110, p. 86) la désigne ainsi : *νῆσος, ᾗ ὄνομα Βραχείων*, ce qui veut dire l'île des Bas-fonds et n'est pas par conséquent un véritable nom. Il en est de même de l'appellation Λωτοφαγῖτις (île des Lotophages) : Ératosthène, *apud* Pline, v, 41 ; Ptolémée VI, 3, 12 ; Agathémère, dans *Geogr. gr. min.*, II, p. 483, § 22. Théophraste (*Hist. plant.*, IV, 3, 2) l'appelle Φᾶρις. Mais les noms les plus ordinaires sont Μῆνιγξ, *Meninx*, puis, à une basse époque, *Girba* (qui fut d'abord le nom d'une ville de cette île). Voir Müller, *Geogr. gr. min.*, I, n. à p. 86 ; Tissot, I, p. 190-5. — Il n'y a aucun compte à tenir d'Étienne de Byzance, qui, citant Hérodote, appelle l'île Φίλα et la place en Égypte : il la confond évidemment avec l'île de *Philae*, en amont de Syène.

(3) Il parle des Libyens qui habitent à l'Ouest du lac (IV, 187) et du fleuve (IV, 191), de la partie de la Libye qui est à l'Occident du fleuve (*ibid.*).

naître que la description de l'historien ne permet pas une conclusion précise. Il n'avait sans doute lui-même que des renseignements très vagues.

Nous passerons rapidement sur les textes plus récents qui mentionnent, à l'Ouest de la Cyrénaïque, un lac Tritonis, un fleuve Triton, car, à notre avis, ils n'éclairent en rien les indications d'Hérodote. Il s'agissait de rattacher deux noms célèbres à un lac ou à une lagune (c'est le sens que tous donnent au mot λίμνη) et à un fleuve de Libye. Les identifications varièrent.

Le Périple du Pseudo-Scylax [1] place le lac et le fleuve à l'intérieur d'un grand golfe situé entre Hadrumète (Sousse) et Néapolis (Nabeul), par conséquent à l'intérieur du golfe de Hammamet ; le lac, dont le périmètre est d'environ mille stades (177 kilomètres), est entouré d'une région très fertile ; il communique avec la mer par une étroite ouverture, où se trouve une île Tritonis et qui cesse parfois d'être navigable, quand le reflux se produit.

Selon M. Rouire, le lac serait l'ensemble formé par deux lagunes voisines d'Hergla, que des marais unissent dans la saison des pluies, et dont l'une reçoit, pendant la même saison, les eaux de l'oued Bagla ; cet oued, qui vient de loin, serait le fleuve Triton. Quoique le périmètre des lagunes soit loin d'atteindre 177 kilomètres, l'hypothèse aurait peut-être quelque vraisemblance s'il était certain que lac et fleuve se trouvaient bien à l'intérieur du golfe de Hammamet. Mais le Périple donne au sujet de ce golfe des indications qui conviennent au golfe de Gabès. Il l'appelle la petite Syrte (alors que, dans un autre passage, il fait commencer cette Syrte au Sud-Est de Djerba [2]) ;

(1) § 110 (p. 88-89). Voir aussi la traduction que M. Desrousseaux a donnée de ce passage, après collation du manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris : *Revue de Géographie*, XXXVIII, p. 348-350.

(2) § 110 (p. 86).

il l'appelle aussi Κερκινῖτις, d'après une île située, non dans le golfe de Hammamet, mais dans la partie Nord-Est du golfe de Gabès. Le golfe dont il parle a deux mille stades de pourtour et il y signale des marées : ce qui est exact pour le golfe de Gabès [1], mais non pas pour celui de Hammamet. Il est permis de croire que le Périple a commis une confusion analogue au sujet du lac et du fleuve [2].

Callimaque qualifiait le Triton d'Ἀσϐύστης [3]. C'était le nom d'un peuple de la Cyrénaïque. Il y avait dans cette contrée deux lacs Tritonis ; il a pu y exister un fleuve Triton. Mais on peut aussi supposer que le mot Ἀσϐύστης a été employé par le poète dans un sens très général, synonyme de *Libyen*. Selon Pline l'Ancien [4], le grand lac qui recevait le fleuve Triton était appelé Pallantias par Callimaque et se trouvait en deçà de la petite Syrte, « citra minorem Syrtim ». Reste à savoir ce que veut dire *citra*. Pour Pline, dont la description va de l'Ouest à l'Est, ce mot signifie : « au couchant de la petite Syrte » ; mais, s'il reproduit textuellement une indication du Cyrénéen, il faut donner à *citra* un sens tout opposé : Callimaque aurait pu être de ceux qui, au dire du même Pline [5],

(1) Conf. Tissot, I, p. 182.

(2) Selon M. Strenger (*Strabos Erdkunde von Libyen*, dans *Quellen und Forschungen* de Sieglin, Heft 28, 1913, p. 15), l'auteur du Périple se serait servi de deux sources, l'une antérieure à Hérodote et décrivant les côtes de l'Est à l'Ouest, l'autre plus récente, les décrivant de l'Ouest à l'Est. Il aurait emprunté le passage relatif à l'île Tritonis et au fleuve Triton à la seconde source, qui les mettait dans le golfe de Gabès. Mais il aurait inséré ce passage à une place inexacte, par suite d'une confusion entre Νεάπολις (Nabeul) et la ville du même nom qui s'élevait à Lebda, dans l'intervalle des deux Syrtes. Je ne vois pas comment on peut justifier cette hypothèse.

(3) *Apud* Étienne de Byzance, s. v. Ἀσϐύστα.

(4) V, 28.

(5) *L. c.* Il oppose leur opinion à celle de Callimaque, qu'il n'a peut être pas bien comprise.

plaçaient le lac entre les deux Syrtes (au lac des Bibân ?). D'après Pomponius Méla [1], lac et fleuve sont au-dessus de la petite Syrte (à propos de laquelle il donne des renseignements erronés) ; à part ce détail géographique, il répète ce que dit Hérodote. Le lac et le fleuve sont situés, prétend Pline [2], dans le fond de la grande Syrte. Enfin Ptolémée [3] signale un fleuve Triton, qui débouche dans la petite Syrte près de Tacape (Gabès) et qui est probablement la courte rivière appelée oued el Akarit [4]. Dans un autre passage du même auteur [5], le fleuve Triton sort du mont Ousalaiton, qui marque le commencement de la Libye déserte [6], et il se dirige du Sud au Nord, en formant les lacs Libye, Pallas et Tritonitis : on voit que, contrairement à Hérodote, le fleuve ne se perd pas dans le lac, mais le traverse et va rejoindre la mer [7]. Le système hydrographique décrit par Ptolémée ne répond à rien de réel. Cependant, comme le croit Tissot [8], ses lacs pourraient être ceux du Sud de la Tunisie et de la province de Constantine (le Tritonitis étant le chott el Djerid), quoique les grands chotts de cette contrée soient disposés selon une orientation toute différente et qu'aucun fleuve ne les relie entre eux et à la mer [9]. Mais, nous le répétons, ces applications tardives de vieux noms ne sont nullement

---

(1) I, 36.

(2) *L. c.*

(3) IV, 3, 3.

(4) Quoi qu'en pense Tissot, I, p. 138.

(5) IV, 3, 6.

(6) Il est impossible de l'identifier avec le djebel Ousslet, situé dans une autre région, à l'Ouest de Kairouan : opinion de Rouire, de C. Müller (édit. de Ptolémée, n. à p. 635), etc. ; *contra* : Tissot, I, p. 25.

(7) Pausanias (IX, 33, 7) fait aussi du fleuve Triton un émissaire du lac Tritonis.

(8) I, p. 139.

(9) Conf. Neumann, *Nordafrika*, p. 48.

des témoignages à invoquer dans un commentaire d'Hérodote [1].

XIV. — Outre l'île de Phla, située dans le lac Tritonis, Hérodote mentionne trois îles sur le littoral libyque : Platea, Aphrodisias et Cyraunis.

Platea (Πλατέα) [2] est indiquée à plusieurs reprises [3] ; ce fut là que les Théréens fondèrent, au VIIe siècle, leur premier établissement de Libye. Elle avait, d'après ce que l'on dit à Hérodote, l'étendue de la ville de Cyrène [4]. Platea, qui porta un autre nom (Ἀηδονίς νῆσος de Ptolémée [5]), est certainement l'île de Bomba, haute et rocheuse, pourvue d'un bon mouillage au milieu d'un large golfe [6].

L'île d'Aphrodisias se trouvait au delà (vers l'occident) de Platea [7]. D'après le Pseudo-Scylax [8] et les Instructions nautiques connues sous le nom de *Stadiasme* [9], il y avait une île de ce nom à peu de distance au Nord-Ouest de Derna. D'autre part, Ptolémée [10] signale une

(1) Il est à peine besoin de mentionner le prétendu lac Tritonis, alimenté par un prétendu fleuve Triton, que Diodore de Sicile (III, 53 et 55) place dans l'extrême Ouest de la Libye, d'après un auteur du second siècle avant J.-C., Denys de Milet, dit Scytobrachion. Ces indications, insérées dans un roman mythologique, n'ont aucune valeur.

(2) Πλατεία dans Étienne de Byzance (conf. le Stadiasme, § 41 : *Geogr. gr. min.*, I, p. 442).

(3) IV, 151, 152, 153, 156, 157, 169.

(4) IV, 156.

(5) IV, 5, 34. Le manuscrit de Scylax mentionne une île Διδωνια, le Stadiasme une île Σιδωνια : il faut peut-être corriger Ἀηδωνια Voir Müller, *Geogr. gr. min.*, I, p. 83 et 442-3.

(6) Müller, *l. c.*, p. 442 : le même, édit. de Ptolémée, n. aux p. 727-8.

(7) IV, 169.

(8) § 108, p. 83.

(9) § 49 (p. 445). Ce guide à l'usage des marins fut inséré par saint Hippolyte dans sa *Chronique*, en 234 de notre ère. Mais il reproduisait des documents plus anciens.

(10) IV, 4, 8 : Λαιά ἡ Ἀφροδίτης νῆσος.

île d'Aphrodite plus à l'Ouest, dans les parages où s'élevait la ville d'Apollonia, port de Cyrène ; la même île est appelée Aphrodisias par Étienne de Byzance(1). L'Aphrodisias d'Hérodote était sans doute la première. Il nous dit que le territoire des Giligames s'étendait jusqu'à cette île(2) et que, plus loin vers l'Ouest, les Cyrénéens occupaient le littoral(3). Or ils possédaient certainement la côte vis-à-vis de la seconde Aphrodisias, puisque Apollonia était leur port(4).

XV. — Le nom de la troisième île paraît être altéré dans les manuscrits de notre auteur(5). Ceux d'Étienne de Byzance, qui cite Hérodote, l'appellent Κυραυίς, ou Κυραυνίς.

Ce qu'Hérodote en dit(6) est d'origine carthaginoise. Le mot Κύραυνις, — si c'est bien la forme exacte —, a quelque ressemblance avec *Cercina*(7), dénomination qui s'est conservée jusqu'à nos jours : on appelle Kerkenna deux îles séparées par un chenal, en face de Sfax. Cyraunis avait deux cents stades de longueur (35 kilomètres et demi), mais était étroite. Or Pline(8) écrit que Cercina, la

(1) Ἀφροδισιάς, νῆσος Λιβύης πρὸς τῇ Κυρήνῃ. Il ajoute qu'il y a deux îlots de ce nom près de la Libye.

(2) IV, 169.

(3) IV, 170.

(4) Hérodote indique que l'île de Platea se trouve ἐν τῷ μεταξὺ χώρῳ entre le port de Plynos (au fond du golfe de Soloum) et l'île d'Aphrodisias. Si ces mots signifient « au milieu de », il faut plutôt identifier Aphrodisias avec la plus occidentale des deux îles de ce nom. Mais, comme le fait observer Stein, le sens peut être : « dans l'intervalle de ».

(5) Κύραυιν, Κυραύνιν (à l'accusatif).

(6) IV, 195.

(7) Cercina (Κέρκινα, Κέρκιννα, *Circina*) est le nom donné par la plupart des auteurs anciens à la grande île : quelques-uns appellent la petite Κερκινῖτις, Cercinitis. Le Périple de Scylax semble avoir attribué le nom de Κερκινῖτις à la grande (§ 110, p. 87 ; le mot est altéré dans le manuscrit, mais la restitution est certaine).

(8) V, 41. Voir aussi Agathémère, dans *Geogr. gr. min.*, II, p. 483, § 21.

plus grande des deux îles, a vingt-cinq milles de longueur, — ce qui répond exactement à la mesure donnée par Hérodote (1) —, que sa largeur maxima est de la moitié et qu'elle se réduit même à cinq milles. Aujourd'hui, la grande île a une trentaine de kilomètres de long et sa largeur, très variable, ne dépasse pas quatorze kilomètres : peut-être ses contours se sont-ils sensiblement modifiés depuis l'antiquité. Cyraunis était du côté des Gyzantes, peuple qui vivait au delà du lac Tritonis. Si l'on identifie l'île avec la grande Kerkenna et si l'on place le lac au fond de la petite Syrte, l'indication d'Hérodote cadre avec la réalité. Aussi cette identification est-elle généralement admise (2).

Il est vrai que les mots διαβατὸν ἐκ τῆς ἠπείρου ne conviennent pas à Kerkenna. Ils signifient que, du continent, on pouvait atteindre Cyraunis à pied, car il eût été oiseux de dire qu'on pouvait s'y rendre sur des embarcations. Comme M. Neumann l'a fait remarquer (3), ils seraient exacts s'il s'agissait de Djerba : le détroit qui, au Sud-Est de cette île, la sépare de la terre ferme est, sur un point, guéable à marée basse (4). Faut-il croire à une confusion ?

Le lac qu'Hérodote signale à l'intérieur de Cyraunis « existe encore, dit Tissot (5) : c'est la grande sebkha qu'on

---

(1) En comptant, comme le faisaient d'ordinaire les Romains, huit stades pour un mille.

(2) Opinion de Rennell, Forbiger, Bæhr, Rawlinson, Bunbury (*History of ancient Geography*, I, p. 285), Meltzer (*Geschichte*, I, p. 77 et 445), Tissot, (I, p. 186), Neumann (*Nordafrika*, p. 66), Dessau (dans *Real-Encyclopædie*, s. v. *Cercina*), etc.

(3) *L. c.*, p. 67-68.

(4) Au passage appelé *Trik el Djemel*, « le chemin des chameaux » : Tissot, I, p. 191 ; Monchicourt *Revue Tunisienne*, XXI, 1914, p. 144-5. — Il n'en est pas de même de l'espace compris entre le littoral et les Kerkenna, quoique la mer y soit peu profonde (3m 50 au maximum). Rien ne prouve qu'elle l'ait été moins encore dans l'antiquité.

(5) I, p. 188.

rencontre en se rendant d'El Marsa [1] dans le Nord de l'île et que traversait une longue chaussée antique, dont les vestiges sont très reconnaissables ». Mais trouvait-on dans ce lac des paillettes d'or, comme les Carthaginois l'affirmaient? La constitution géologique de Kerkenna, dont le sol est calcaire, justifie les doutes [2]. Quelques savants ont supposé qu'Hérodote a rapporté par erreur à Cyraunis des renseignements relatifs à la recherche de l'or dans des rivières de l'Afrique occidentale [3]. Les Carthaginois qui, comme le chapitre suivant du livre IV le prouve, allaient acheter le précieux métal sur la côte de l'Océan, auraient entendu parler de la manière dont des femmes le recueillaient [4]. En racontant la chose à des Grecs, ils auraient mentionné Cerné (Κέρνη), île du littoral saharien, qui était un grand marché, au témoignage du Pseudo-Scylax [5], et où les indigènes devaient apporter l'or de la Sénégambie; mais leurs auditeurs auraient cru, par suite de la ressemblance des deux noms, qu'ils parlaient de Cyraunis. Il est superflu d'insister sur la fragilité de cette hypothèse [6]; nous ne savons même pas si Cerné fut un marché d'or, soit au vᵉ siècle, soit plus tard : le Périple de Scylax n'en dit rien [7]. Il faut donc renoncer

---

(1) Emplacement d'une ville antique, au Sud-Ouest de l'île.

(2) Neumann, *l. c.*, p. 68.

(3) Castiglioni, Niebuhr, Movers, cités par Bæhr, *ad locum*; Meltzer, *l. c.*, I, p. 78, 231-2; Neumann, *l. c.*, p. 68-71; E. Meyer, *Geschichte des Alterthums*, III, p. 679.

(4) Les jeunes filles d'Hérodote pêchaient les paillettes avec des plumes enduites de poix. Mungo-Park (*Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, trad. Castéra, II, p. 64) a indiqué que des femmes de l'Afrique occidentale mettent leur récolte d'or dans des tuyaux de plumes. Plumes et plumes : cela a paru un rapprochement convaincant (Müller, *Geogr. gr. min.*, I, p. XXVII)!

(5) § 112 (p. 94).

(6) Conf. Gsell, *Histoire*, I, p. 513.

(7) Gsell, *l. c.*, p. 515, n. 4.

à donner une explication plausible de l'erreur probable d'Hérodote.

XVI. — Selon notre auteur, la Libye comprend trois zones parallèles, se succédant du Nord au Sud. C'est d'abord, le long de la mer, depuis l'Égypte jusqu'au cap Soloeis, les pays qu'occupent les Libyens, sauf ce qu'en possèdent les Phéniciens et les Grecs. Puis, au-dessus, la Libye des bêtes sauvages. Enfin, le désert (1), bordé dans toute sa longueur, au Nord, par un bourrelet de sable, qui présente de distance en distance des lieux habités (2). La première zone se divise elle-même en deux contrées que sépare le fleuve Triton : l'une habitée par des Libyens nomades, l'autre par des cultivateurs, bien que, dans le voisinage immédiat du fleuve, il y ait des nomades sur les deux rives (3).

XVII. — La contrée des nomades est basse, sablonneuse (4), nue (5). Cependant Hérodote n'ignore pas que la région de Cyrène, comprise dans cette contrée, est élevée (6), qu'elle forme plusieurs étages (7), dont les climats diffèrent et où les époques de la maturité des céréales et des fruits ne sont pas les mêmes (8). Il mentionne

(1) II, 32.

(2) IV, 181.

(3) IV, 191 (conf. IV, 180).

(4) IV, 191.

(5) IV, 175.

(6) IV, 199. C'est la région qu'on nomme aujourd'hui le plateau de Barca.

(7) On appelait, dit Hérodote (*l. c.*), βουνοί la région intermédiaire entre les lieux voisins de la côte et la partie la plus élevée du pays. Ce mot, qu'employaient les Grecs de Cyrène, signifiait les *Collines* (conf. IV, 192). Il est possible qu'il ait été d'origine étrangère, comme l'indiquent plusieurs auteurs : Eustathe dit même qu'il était libyque : voir *Thesaurus graecae linguae* d'Estienne, édit. Didot, s. v.

(8) *Ibid.* Sur ces étages à climats divers, voir, entre autres, A. Rainaud, *Quid de natura Cyrenaicae Pentapolis antiqua monumenta nobis tradiderint* (Paris, 1894), p. 38 ; G. Hildebrand, *Cyrenaika als Gebiet künftiger Besiedelung* (Bonn, 1904), p. 157-9, 232-3.

de beaux pays en Cyrénaïque : en face de l'île de Platea, le canton d'Aziris. arrosé par un fleuve et entouré d'épais ombrages [1] ; Irasa, entre Aziris et Cyrène [2] ; les environs de Cyrène, où les pluies sont abondantes, où « le ciel est percé », selon la parole attribuée aux indigènes qui y conduisirent les premiers colons grecs [3] ; le territoire d'Évespérides (Bengazi), où les récoltes peuvent rapporter cent pour un dans les bonnes années [4].

Plus à l'Ouest, le fond de la Syrte est desséché [5] ; les Psylles, qui vivaient jadis sur cette côte, recueillaient les eaux des rares pluies dans des réservoirs que le vent du midi, — le siroco —, venait tarir [6]. Mais le territoire du Cinyps est d'une fertilité admirable. Cette rivière naît à deux cents stades (35 kilomètres et demi [7]) de la mer, en un lieu appelé la colline des Grâces, que couvrent des bois épais [8]. Le pays qu'elle parcourt vaut les meilleures terres à blé et rend jusqu'à trois cents pour un [9]: il reçoit des

---

(1) IV, 157. Conf. Callimaque, *Hymne à Apollon*, 89.

(2) IV, 158.

(3) IV, 158. Pindare (*Pyth.*, IV, 52) parle des plaines de Cyrène « aux sombres nuages ».

(4) IV, 198.

(5) IV, 173.

(6) *Ibid.* Sur le vent du midi dans la région des Syrtes, voir Salluste, *Jugurtha*, LXXIX, 6 ; Lucain. IX, 463 et suiv. Conf., pour ce vent africain, Gsell, *Histoire*, I, p. 42-43, 84-86.

(7) S'il s'agit de stades mesurant 177m60.

(8) IV, 175. Callimaque qualifie au contraire le Χαρίτων λόφος d'αὐσταλέος (desséché) : cité dans une scolie de Pindare, *Pyth.*, V, 31, édit. Bœckh, II, p. 379.

(9) On trouve dans d'autres textes anciens, et aussi dans des textes arabes.des indications sur de très forts rendements qu'auraient produits les blés d'Afrique : Strabon, XVII, 3, 11 (240 pour 1, dans le pays des Masæsyles) : Varron, *Rustic.*, I, 44, 2 ; Pline, V, 24 ; Silius Italicus, IX, 204-5 (100 pour 1, dans le Byzacium, région de Sousse) ; Pline, XVII, 41, et XVIII, 94 (150 pour 1, dans la même région) ; saint Augustin, *Enarr. in Psalm.* CXLIX, 3 (« Gaetulia fert sexagenum aut centenum et Numidia fert denum ») ; El Bekri, *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. de Slane, édition d'Alger. 1913, p. 56 et 308 (100 pour 1,

pluies, suffisantes pour assurer les récoltes, mais non excessives au point de les gâter ; les sources y sont nombreuses [1].

Nous savons par divers documents géographiques que le Cinyps se jetait dans la Méditerranée à peu de distance à l'Est de Néapolis, ou Leptis Magna [2]. C'est la rivière qui porte les noms d'oued Oukirré, oued el Khaâne, oued el Mghar el Grîne ; elle débouche à environ dix-huit kilomètres au Sud-Est des ruines de Lebda [3]. Il est impossible d'identifier la colline des Grâces [4] ; le cours du Cinyps est trois ou quatre fois plus long que ne le croit Hérodote [5].

Cette région offre encore d'importantes plantations d'oliviers, porte de belles moissons d'orge et nourrit de très nombreux moutons. Elle reçoit plus de pluie que le

---

aux environs de Kairouan et dans le territoire de Tamédelt, au Sud d'Igli, dans le Maroc méridional). Ces chiffres sont exagérés. Il est cependant exact que les rendements devaient être plus élevés dans les régions relativement sèches, où, comme aujourd'hui, on semait sans doute plus clair et où les plantes, moins serrées, se développaient davantage.

(1) IV, 198. Conf. v, 42 : Κίνυπα... *χῶρον κάλλιστον τῶν Λιβύων παρὰ Κίνυπα ποταμόν.*

(2) Scylax, 108 (p. 85) ; Strabon, XVII, 3, 18 (le nom du fleuve figurait sans doute dans le texte ; il manque aujourd'hui) : Ptolémée, IV, 3, 3 ; Table de Peutinger. Indications inexactes dans Pomponius Méla, I, 37, et dans Pline, V, 27. — Il faut distinguer ce Cinyps d'une rivière du pays des Garamantes qui portait le même nom : Ptolémée, IV, 6, 3 (conf. IV, 6, 12) ; Probus à Virgile, *Géorgiques*, III, 312 ; Vibius Sequester, dans *Geographi latini minores*, édit. Riese, p. 147. Peut-être y avait-il aussi un fleuve Cinyps en Cyrénaïque : v. *infra*, p. 117, n. 1.

(3) Barth, *Wanderungen durch die Küstenländer des Mittelmeeres*, p. 316 et suiv. Vivien de Saint-Martin, *Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, p. 52. Tissot, *Géographie*, I, p. 144 et 214. Méhier de Mathuisieulx, dans *Nouvelles Archives des missions*, XIII, 1904, p. 96.

(4) Barth (*l. c.*, p. 318) croit qu'il s'agit de trois collines situées à environ deux heures de la mer. Mais Hérodote ne parle que d'une seule colline et les distances ne concordent pas.

(5) Méhier de Mathuisieulx, *l. c.* — Ptolémée (IV, 3, 5) fait naître le Κίνυψ dans un mont *Ζουχάββαρι*, qu'il place à cinq degrés au Sud de la côte.

reste des côtes de la Tripolitaine, car, en arrière de Lebda, les terres élevées qui dominent presque le littoral arrêtent les vents chargés d'humidité [1]. Prospérité très relative, qui ne justifie nullement les éloges enthousiastes d'Hérodote ! Peut-être le climat y est-il devenu un peu plus sec depuis l'antiquité ; on constate cependant qu'à l'époque romaine, les eaux ont été aménagées avec le plus grand soin, preuve qu'elles étaient rares. Il est vraisemblable que les informateurs d'Hérodote ont beaucoup exagéré [2].

Le pays si fécond du Cinyps ne ressemble en rien, dit-il, au reste de la Libye, qui, pour la fertilité, ne saurait être comparée ni à l'Europe, ni à l'Asie [3]. Dans la vallée de ce fleuve, la terre est noire [4], comme le limon de l'Égypte ; « au contraire, nous voyons que le sol de la Libye est plus rougeâtre et plus sablonneux [5] ». Quoique Hérodote ait tort de généraliser, il y a en effet dans le Nord de l'Afrique beaucoup de sols dont la coloration rouge est dûe à l'oxyde de fer qu'ils contiennent. On sait que l'historien a visité Cyrène. Or la partie septentrionale du plateau de Barca, sur lequel s'élevait cette ville, est recouverte d'une terre rouge qui l'a fait appeler par les Arabes Barca el Homra, le Barca Rouge [6]. Il faut ajouter que cette terre est très fertile, de même que les sols rouges, légers et conservant bien l'eau, de l'Ouest du Maroc [7].

---

(1) Gsell, *Histoire*, I, p. 69-70, d'après Mathuisieulx, dans *Publications de l'Association historique de l'Afrique du Nord*, V, 1906, p. 67 ; conf. Mathuisieulx, *Nouv. Arch. des miss.*, XIII, p. 96 ; Barth, *l. c.*, p. 318 ; Tissot, I, p. 144.

(2) Le Périple de Scylax (§ 109, p. 85) dit seulement : *χωρίον καλόν*. Les éloges de la région du Cinyps qu'on trouve dans des auteurs plus récents sont des échos d'Hérodote : Ovide, *Pontiques*, II, 7, 25 ; Méla, I, 37 ; Claudien, *In Eutropium*, I, 405.

(3) IV, 198.

(4) *Ibid.*

(5) II, 12.

(6) Rainaud, *De Cyrenaica Pentapoli*, p. 32-33.

(7) Voir, entre autres, A. Bernard, *Le Maroc* (Paris, 1913), p. 46.

XVIII. — Parmi les végétaux qui croissent naturellement dans la contrée des nomades, Hérodote indique une plante, le silphium, et un arbuste, le lotus.

Le silphium (σίλφιον, nom qui est peut-être d'origine libyque[1]) est mentionné souvent par les auteurs anciens et représenté sur un grand nombre de monnaies grecques de la Cyrénaïque[2]. C'était une plante ombellifère, ayant à peu près l'aspect de celle qui produit l'assa fœtida ; « les racines étaient nombreuses et épaisses, les feuilles opposées entre elles et semblables à celles de l'ache, la tige longue, le fruit cordiforme[3] ». Elle n'a point encore été identifiée avec certitude : il ne semble pas, en effet, qu'on puisse adopter l'opinion de certains explorateurs[4], qui croient que le *derias* ou *bou nefa* des indigènes (*Thapsia garganica* de Linné) est du silphium dégénéré. Peut-être a-t-elle complètement disparu[5].

Des racines et de la tige, on dégageait par incision un suc que l'on conservait en le mélangeant avec de la farine et qui était fort recherché comme assaisonnement, mais surtout comme médicament pour toute sorte de maladies. La tige servait à la cuisine ; les feuilles purgeaient le bétail, puis l'engraissaient et rendaient sa chair délicate.

Le silphium fut célèbre bien avant le temps d'Hérodote. Nous en avons pour preuves des monnaies de Cyrène et

(1) Studniczka, *Kyrene, eine altgriechische Gœttin* (Leipzig, 1890), p. 5.

(2) Sur le silphium, voir surtout Thrige, *Res Cyrenensium*, p. 304-315 ; Rainaud, *l. c.*, p. 118-131 ; le même, dans *Dictionnaire des antiquités* de Saglio et Pottier, s. v.

(3) Rainaud, *Dictionnaire*, p. 1337.

(4) Della Cella, Pacho, Barth, Rohlfs, etc.

(5) Rainaud, *Cyr. Pent.*, p 129-131, et *Dict.*, p. 1339. Contentons-nous de mentionner ici une note de M. Vercoutre (*Revue generale de botanique*, XXV, 1913, p. 31-37). Il identifie le silphium avec un palmier colossal, pouvant atteindre 40 mètres de hauteur, qui ne se rencontre actuellement que dans les îles Seychelles, au Nord-Est de Madagascar.

de Barcé, dont certaines doivent remonter au VIe siècle [1], et aussi des coupes peintes de la même époque, fabriquées par des céramistes qui eurent sans doute des ateliers à Cyrène. Sur l'une d'elles, une femme (Cyréné) tient une plante de silphium [2] ; sur une autre [3], Arcésilas II [4], qui régna en Libye vers le milieu du VIe siècle, est figuré surveillant la pesée d'une marchandise blanchâtre : laine selon les uns, silphium mélangé de farine, selon d'autres, dont l'opinion paraît préférable ; en tous cas, un des personnages représentés sur cette coupe est désigné par un nom tiré de celui du silphium [5].

Hérodote [6] dit que le silphium se rencontre à partir du territoire des Giligames, qu'il croît depuis l'île de Platée (Bomba) jusqu'à l'ouverture de la Syrte. Scylax [7] indique la même aire d'extension, mais d'une autre manière : depuis Cherronèsos (Ras et Tine, au Nord-Ouest du golfe de Bomba) jusqu'à Hespérides (Bengazi) ; il ajoute : « par l'intérieur [8] » : le littoral septentrional de la Cyrénaïque semble en effet n'avoir pas convenu au silphium, qui avait besoin d'un climat sec. On voit par des auteurs plus récents [9] que le domaine de cette plante, si recherchée,

---

(1) L. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, I, p. 9-12, 42, 78 (conf. p. 21, 61, 85). E. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, 2e partie, I, p. 1342 et suiv., pl. LXIII-LXIV.

(2) Perrot, *Histoire de l'Art*, IX, fig. 243 (à la p. 497).

(3) Babelon, *Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale*, pl. 12. Perrot, *l. c.*, pl. XX (à la p. 494).

(4) Il s'agit de lui : voir Studniczka, *l. c.*, p. 13.

(5) Studniczka (p. 12) lit Σλιφομάχος (pour Σιλφιομάχος) et croit que ce mot signifie « le peseur de silphium ».

(6) IV, 169.

(7) § 108 (p. 83).

(8) διὰ τῆς μεσογείας. Théophraste (*Hist. plant.*, VI, 3, 3) dit que le silphium s'étend sur plus de 4.000 stades et qu'il croît surtout autour de la Syrte, depuis Évespérides. Conf. Pline, XIX, 41.

(9) Strabon, XVII, 3, 23 ; conf. II, 2, 3 (d'après Posidonius) ; II, 5, 33 et 37. Pline, V, 33. Ptolémée, IV, 4, 6. Arrien, *Indica*, XLIII, 13. Voir Rainaud, *Cyr. Pent.*, p. 121 et suiv.

se réduisit avec le temps et qu'il fallut aller la cueillir de plus en plus loin vers l'intérieur des terres. Puis elle aurait disparu, détruite soit par des envahisseurs nomades, qui auraient arraché les racines pour le plaisir de nuire [1], soit par des indigènes, las de payer les impôts très lourds dont le silphium était frappé [2], soit par les troupeaux des fermiers des pâturages publics [3]. Le silphium n'est plus représenté sur les monnaies de l'époque romaine. Cependant il existait encore, mais c'était alors une plante rare, qu'on cultivait comme une curiosité botanique [4].

XIX. — Le mot λωτός, *lotus*, a désigné chez les anciens et désigne chez les modernes des végétaux forts différents. L'arbuste dont parle Hérodote n'a rien de commun avec la plante aquatique d'Égypte (nénuphar bleu). Il ne doit pas non plus être confondu avec une plante que mangeaient des Lotophages, signalés par Artémidore au-dessus de la Maurousie (Maroc), d'après des dires de marins de Gadès [5]. Qu'était le lotus dont les fruits, doux comme le miel, nourrissaient les Lotophages d'Homère [6] ? Des savants ont voulu y reconnaître le dattier [7] ; on ne saurait l'affirmer.

Quant au lotus qui, dit Hérodote, poussait dans la région de Cyrène et plus à l'Ouest, sur le littoral entre la Syrte et le lac Tritonis, c'était un arbre épineux [8], dont le fruit était de la grosseur d'une baie de lentisque et

(1) Strabon, xvii, 3, 22. Solin, xxvii, 49.
(2) Solin, *l. c.*
(3) Pline, xix, 39.
(4) Synésius, *Lettre* 106. Conf. Rainaud, *Cyr. Pent.*, p. 123.
(5) Strabon, iii, 4, 3 ; xvii, 3, 8.
(6) *Odyssée*, iv, 94 (conf. 84).
(7) Rainaud, *l. c.*, p. 113, n. 2.
(8) II, 96.

avait une saveur douce, rappelant celle de la datte. Une peuplade, celle des Lotophages, s'en nourrissait exclusivement, — exagération évidente —, et en faisait du vin [1]. Les Machlyes, peuplade voisine, mangeaient aussi les fruits du lotus, mais ce n'était pas leur seule nourriture [2].

D'autres textes anciens mentionnent, sous le même nom et dans les mêmes régions [3], un arbuste au sujet duquel ils nous donnent des renseignements plus détaillés [4]. Il s'agit certainement de la même espèce, ou, du moins, d'espèces voisines (car on nous dit qu'il y a plusieurs sortes de lotus, se distinguant par leurs fruits [5]). L'arbuste est épineux. C'est en Cyrénaïque qu'il fournit le plus beau bois. Le fruit, selon Théophraste, est de la grosseur d'une fève [6] et, comme le raisin, change de couleur en mûrissant. Celui qui se mange chez les Lotophages et qui est le meilleur a un goût doux et agréable. La variété la plus savoureuse n'a pas de noyau [7]. Le vin que l'on fait avec le lotus ne se conserve que deux ou trois jours. Polybe indique qu'au début, les fruits ressemblent, pour la grosseur et la peau, aux baies blanches des myrtes quand elles sont mûres ; puis ils prennent une couleur

(1) IV, 177.

(2) IV, 178.

(3) Strabon (xvii, 3, 11) indique, dans le pays des Masæsyles (Ouest et centre de l'Algérie), un arbre appelé μελίλωτος, dont les fruits servent à faire du vin. Il est probable qu'il veut parler de l'arbrisseau appelé lotus par d'autres : il ne peut être question du mélilot, plante légumineuse.

(4) Scylax, 110 (p. 86 et 87). Théophraste, *Hist. plant.*, iv, 3. Polybe, xii, 2 (*apud* Athénée, xiv, 65, p. 651). Strabon, xvii, 3, 17. Pline, xiii, 104. — Sur cette question, voir surtout J. Rennel, *The geographical System of Herodotus* (Londres, 1800), p. 627 et suiv. ; Tissot, i, p. 316-321.

(5) Ainsi le Périple de Scylax (p. 87) mentionne, dans l'île de Djerba, une espèce qui se mange et une autre dont on fait du vin.

(6) Scylax (*l. c.*) dit : « de la grosseur d'une arbouse ».

(7) « Ce qui suppose une culture », remarque A. de Candolle, *Origine des plantes cultivées*, p. 156.

rousse et égalent en grosseur les olives rondes ; ils ont un petit noyau. Leur goût se rapproche de celui des figues et des dattes. On en fait du vin en les mélangeant avec de l'eau : liqueur qui a un goût analogue à celui du bon vin miellé, mais qui ne se conserve pas au delà de dix jours. Notons encore que, d'après Pline l'Ancien, cet arbre était appelé en Afrique *celthis* (1).

Confirmant une hypothèse de Shaw, le botaniste Desfontaines (2) a montré que le lotus est un jujubier sauvage (3), très répandu dans tout le Nord de l'Afrique (4), en particulier dans les oasis de la côte tripolitaine. Les fruits sont globuleux, de la grosseur d'une petite cerise, de couleur roussâtre à l'époque de leur maturité, en août-septembre. La saveur est fade ou légèrement sucrée et ne nous paraît pas mériter les éloges des anciens. Les indigènes mangent encore ces fruits ; quelques-uns font aussi une boisson en les broyant et en y mélangeant de l'eau. Mais, comme les textes signalent diverses espèces, on peut supposer que ce nom de lotus fut donné aussi à d'autres arbustes (5).

XX. — Nous trouvons dans Hérodote un développement assez long sur la faune de la contrée des Libyens nomades (6). Comme on l'a vu plus haut (7), il mentionne un nom

(1) XIII, 104 : « Africa, qua vergit ad nos, insignem arborem loton gignit, quam vocat celthim.... Praecipua est circa Syrtis atque Nasamonas ». Le nom dont se servent les indigènes est aujourd'hui *sedra*.

(2) *Voyage dans les Régences de Tunis et d'Alger*, p. 307-322. Le voyage de Desfontaines date du règne de Louis XVI.

(3) *Zizyphus lotus Desfontaines*.

(4) Conf. Battandier, *Flore de l'Algérie, Dicotylédones* (Alger, 1883), p. 119.

(5) Guyon et, après lui, Tissot (I, p. 320) ont signalé à ce propos un arbrisseau épineux, appelé par les indigènes *damouch*, qui porte des baies allongées, grosses comme des cerises, et qu'on rencontre sur les bords de la petite Syrte.

(6) IV, 192.

(7) P. 66.

qui est probablement phénicien, mais qu'il croit libyque ; il n'y a donc pas lieu de croire que ses informations soient directement d'origine carthaginoise. Il est probable qu'il les a tirées de diverses sources, orales et écrites, et qu'il ne se vante pas trop en parlant de ses longues recherches sur ce sujet.

Quoi qu'il en soit, ce qu'il dit est d'une exactitude remarquable. Les animaux qu'il énumère vivent bien, ou ont dû vivre autrefois dans le pays. Nous nous contenterons de les rappeler ici, en les indiquant dans un ordre qui diffère de celui du texte ; pour plus de détails, nous renvoyons au tome 1er de notre *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord.*

Panthères (πάνθηρες) ; il s'agit peut-être, non des animaux appelés par nous panthères (en grec παρδάλεις), mais d'une espèce voisine (guépards ?) (1) ;

Hyènes (2) ;

Petits renards, ou fennecs (3) ;

Chacals (4) ;

Anes dépourvus de cornes : sans doute de véritables ânes sauvages, ou onagres (5);

Gazelles (6) ;

Bubales (antilopes bubales) (7) ;

Pygargues (« cul-blanc », antilopes) (8) ;

---

(1) Gsell, *l. c.*, p. 112, n. 5.

(2) *Ibid.*, p. 113.

(3) *Ibid.*, p. 113.

(4) *Ibid.*, p. 113-4.

(5) *Ibid.*, p. 116-7.

(6) *Ibid.*, p. 119. Des gazelles sont fréquemment représentées sur des monnaies de la Cyrénaïque : L. Müller, *Numismatique*, I, p. 11, n° 24 et fig. à la p. 12) ; p. 27, n°s 88, 89 (et *Supplément*, p. 5, n°s 89 *a* et 90 *a*) ; p. 55, n° 237 ; p. 56, n°s 242, 244-6 ; p. 81, n° 322.

(7) Gsell, *l. c.*, p. 121-2.

(8) *Ibid.*, p. 121.

Oryx, de la taille des bœufs, dont les cornes servent à faire des bras de lyres phéniciennes [1] ; cette antilope est, semble-t-il, non celle que les naturalistes modernes appellent *Oryx leucoryx*, mais celle que, d'après Pline, ils nomment *Addax* [2] ;

Béliers sauvages, c'est-à-dire mouflons [3] ;

Γαλαῖ de la région du silphium : peut-être des genettes [4] ;

Porcs-épics [5] ;

Δίποδες, qui sont des gerboises [6] ;

Ζεγέριες, rats de montagne, ou gondis [7] ;

Hérissons [8] ;

Autruches ; elles ont aujourd'hui disparu du Nord de l'Afrique [9] ;

Crocodiles terrestres d'environ trois coudées, ressemblant beaucoup aux lézards : ce sont des varans [10] ;

Petits serpents avec une corne sur la tête : vipères ammodytes [11].

Nous ignorons ce que sont les δίκτυες et les βόρυες.

Hérodote commet pourtant deux erreurs. Il a tort de dire que ces divers animaux sont propres au pays des nomades, puisqu'on retrouve dans d'autres parties de la

(1) Pour la sorte de lyre appelée φοῖνιξ, voir Athénée, XIV, 40, p. 637, *b*.

(2) Gsell, p. 119-120.

(3) *Ibid.*, p. 125-6.

(4) *Ibid.*, p. 114 Conf. plus haut, p. 66, n. 6.

(5) Gsell, p. 128.

(6) *Ibid.* Fréquentes sur les monnaies de la Cyrénaïque : voir Reynaud, *Cyr. Pent*, p. 77.

(7) Gsell, p. 128. Conf. plus haut, p. 66.

(8) Gsell, *ibid.*

(9) Gsell, p. 128-9.

(10) *Ibid*, p. 130-1.

(11) *Ibid.*, p. 132 Les vipères à cornes (cérastes des anciens : *ibid.*, p. 131) ont deux cornes sur la tête. Elles sont mentionnées par Hérodote en Égypte (II, 74).

Libye des hyènes, des chacals, etc. Faisant observer que cette contrée des nomades possède aussi d'autres animaux qui se rencontrent ailleurs, il ajoute : « Cependant le cerf et le sanglier n'existent pas en Libye », assertion inexacte, qu'ont répétée Aristote, Pline et Élien (1).

XXI. — Notre auteur ne sait à peu près rien sur la contrée des Libyens cultivateurs, située au delà du lac Triton ; le dernier peuple qu'il mentionne était établi du côté de l'île de Cyraunis, qui, nous l'avons dit (2), est très vraisemblablement la grande Kerkenna.

Un traité que Carthage conclut avec Rome, à la fin du VIe siècle, permettait aux Romains de faire du commerce sur la côte orientale de la Tunisie et dans les parages des Syrtes ; mais il leur interdisait de naviguer le long des rivages septentrionaux de la Berbérie, depuis le golfe de Carthage jusqu'au détroit (3). Il est à croire que les Carthaginois se comportèrent de même vis-à-vis des Grecs. Au Ve siècle, ceux-ci pouvaient probablement visiter les côtes sur lesquelles Hérodote a des notions plus ou moins complètes et exactes, mais il ne leur était sans doute point permis de dépasser Carthage.

Hérodote se contente de dire que la partie de la Libye qui s'étend (dans sa pensée) à l'Ouest du fleuve Triton est, au contraire du pays des nomades, très montagneuse et très boisée ; que les bêtes sauvages y sont en bien plus grand nombre (4). Il indique : des lions (5), et aussi des ours et des éléphants, animaux disparus, mais dont l'exis-

---

(1) Gsell, p. 117-8 (cerf), 115-6 (sanglier).

(2) P. 85.

(3) Du moins d'après l'interprétation la plus probable. Voir Gsell, *Histoire*, I, p. 455-8.

(4) IV, 191.

(5) Il n'en existe plus aujourd'hui qu'au Maroc, mais, dans l'antiquité, il y en avait par toute la Berbérie : Gsell, *l. c.*, p. 111-2.

tence dans la Berbérie antique n'est pas douteuse [1] ; des ânes pourvus de cornes, qui doivent être des antilopes ; des serpents de très grande taille, signalés par d'autres textes et appartenant, semble-t-il, à la famille des pythons [2] ; des aspics, qui abondent encore dans le Sud de l'Afrique Mineure [3]. L'énumération se termine ainsi : « des cynocéphales, des acéphales, qui ont leurs yeux sur la poitrine, du moins d'après ce que disent d'eux les Libyens, des hommes et des femmes sauvages et un grand nombre d'autres bêtes, lesquelles ne sont pas fabuleuses ».

On peut s'étonner de la mention d'hommes et de femmes sauvages, suivie de celle d'« autres bêtes ». Il n'est guère probable que ce soient des singes. Il n'y avait dans l'Afrique du Nord que des magots, de petite taille, qu'il eût été étrange de qualifier d'hommes. D'autre part, nous ne voyons pas pourquoi Hérodote se serait servi d'une périphrase, au lieu du mot πίθηκος (singe), qu'il emploie précisément un peu plus loin [4] : il nous apprend que les Gyzantes, peuplade de la Libye occidentale, et peut-être aussi les Zauèces [5], mangeaient des singes, qui abondaient dans leurs montagnes [6]. Nous sommes donc porté à croire, avec Bæhr, que les mots *καὶ οἱ ἄγριοι ἄνδρες καὶ γυναῖκες ἄγριαι* sont une interpolation [7].

(1) Pour les éléphants, voir *ibid.*, p. 74-81 ; pour les ours, p. 115.

(2) *Ibid.*, p. 133.

(3) *Ibid.*, p. 132.

(4) IV, 194.

(5) On ne reconnaît pas nettement si cette indication relative aux singes se rapporte aux Gyzantes seuls, ou si elle ne concerne pas également les Zauèces, mentionnés quelques lignes plus haut.

(6) C'est-à-dire en Tunisie, où il n'y en a plus aujourd'hui. Sur la diffusion des singes en Berbérie dans l'antiquité, voir Gsell, *l. c.*, p. 109.

(7) D'autres textes indiquent des hommes et des femmes sauvages dans le continent africain (Gsell, *l. c.*, p. 506, n. 4). Il est soit certain, soit probable qu'ils désignent ainsi des êtres humains, non des singes. Remarquons cependant qu'un passage de Pausanias (I, 23, 5-6) signale,

Si l'on supprime ces mots, il reste deux membres de phrase s'opposant l'un à l'autre (ce qui nous paraît être encore un argument en faveur de l'hypothèse d'une interpolation) : 1°) les cynocéphales et les acéphales dont parlent les Libyens ; 2°) beaucoup d'autres bêtes qui ne sont pas fabuleuses [1]. Hérodote indique ainsi, d'une manière assez nette, qu'il n'ajoute pas foi aux dires des Libyens : la constatation a un certain intérêt, car on a parfois cité ce passage comme une preuve de sa crédulité excessive [2].

Le mot κυνοκέφαλος a été employé pour désigner un singe dont le museau très allongé rappelle la tête du chien et dont les Grecs ont connu l'existence dans le Nord-Est de l'Afrique [3]. Mais cet animal ne se rencontre pas en Berbérie [4] et la manière dont Hérodote parle ici des cynocéphales semble bien prouver qu'il est question d'êtres monstrueux, comme les acéphales, pourvus d'yeux sur la poitrine. Des anciens ont prétendu que des monstres de ces deux sortes, et d'autres encore, vivaient à l'intérieur de l'Afrique [5] et en Inde [6].

---

d'après un navigateur, l'existence, dans des îles de l'Océan, d'hommes sauvages, très lubriques, pourvus de grandes queues et ne faisant pas usage de la parole. Si ce ne sont pas de pures hâbleries, on peut penser à des singes.

(1) Aussi croyons-nous qu'il ne convient nullement de corriger ἀκατάψευστα en κατάψευστα, comme plusieurs éditeurs l'ont proposé.

(2) P. Bourde, *Rapport sur les cultures fruitières et en particulier sur la culture de l'olivier dans le centre de la Tunisie* (édit. de 1899 Tunis), p. 9 : « Hérodote est sans valeur pour les pays au delà du lac Triton. Pour croire aux forêts qu'il y signale, il faudrait croire aux hommes sans tête dont il les peuple ».

(3) Aristote, *Hist. anim.*, ii, 8. Agatharchide, *De mari Erythraeo*, 74 (*Geogr. gr. min.*, i, p. 160) ; conf. Diodore, iii, 35. Pline, viii, 216. Etc.

(4) Aristote, (*l. c.*) a soin de distinguer le κυνοκέφαλος du πίθηκος (magot) et du κῆβος (cercopithèque).

(5) Pline, vi, 195. Méla, i, 48 ; Pline, v, 46.

(6) Ctésias, *Ind.*, 20 (p. 83, édit. Müller, coll. Didot) ; Mégasthène, dans *Fragm. hist. gr.*, ii, p. 424, nos 30, 31, 32 : Élien, *Nat. anim.*, iv, 46. Pline, vii, 24, d'après Ctésias. Pour la mention de ces monstres par Eschyle, voir plus haut, p. 60.

XXII. — Quoique Hérodote insiste sur l'abondance des bêtes sauvages dans la contrée située à l'Ouest du fleuve Triton, c'est la seconde zone de la Libye qu'il appelle ἡ θηριώδης Λιβύη. On ne sait où il a pris cette notion d'une zone intermédiaire entre les pays du littoral, habités par les Libyens, et le désert. Il se contente de mentionner à plusieurs reprises la Libye des bêtes sauvages (1) ; évidemment, il n'était pas à même de donner des indications détaillées. Il ne cite qu'un seul peuple de cette zone (2) : celui que les manuscrits appellent Γαράμαντες, nom auquel il faut probablement sustituer celui de Γαμφάσαντες (3).

XXIII. — Au-dessus, c'est-à-dire au Sud, s'étend « le sable, terriblement sec et entièrement désert (4) ». Cependant Hérodote indique, dans un autre passage (5), « au-dessus de la Libye des bêtes sauvages », un bourrelet sablonneux (ὀφρύη ψάμμου), habité par endroits. Au Sud de ce bourrelet et à l'intérieur de la Libye, le pays est désert (6).

On voit donc que le bourrelet dont parle Hérodote constitue, selon lui, la bordure septentrionale de la troisième zone. Il s'allonge depuis Thèbes d'Égypte jusqu'aux Colonnes d'Héraclès (7), et même en dehors des Colonnes (8).

---

(1) II, 32 (en deux passages) ; IV, 174 ; IV, 181 (en deux passages).

(2) IV, 174.

(3) Voir § XXXVIII. — Ce peuple habite, selon Hérodote, au Sud des Nasamons, qui ont occupé, dans le fond de la Syrte, le pays des Psylles. après la destruction de ces derniers (IV, 173) Or, racontant (*ibid*) la prétendue expédition des Psylles contre le vent du midi, il les fait parvenir dans les sables (ἐν τῇ ψάμμῳ), sans dire qu'ils aient traversé la zone des bêtes sauvages. Il est vrai qu'il pouvait juger ce détail inutile. Il dit expressément (II, 32) que des explorateurs nasamons franchirent cette zone avant d'atteindre le désert.

(4) II, 32.

(5) IV, 181.

(6) IV, 185.

(7) IV, 181.

(8) IV, 185.

Nous avons déjà fait observer[1] qu'il faut comprendre « jusqu'à la hauteur des Colonnes », puisque, entre le bourrelet et les Colonnes, s'interposent la zone de bêtes sauvages[2] et la zone que les Libyens habitent depuis l'Égypte jusqu'au cap Soloeis, au delà du détroit.

Cette élévation offre, à des intervalles de dix journées de marche, c'est-à-dire de 300-350 kilomètres[3], des monceaux de sel en gros fragments, sur des tertres[4]. Le sel est blanc ou rouge[5]. Du sommet de chaque tertre, jaillit, au milieu du sel, une eau fraîche et douce. Des hommes peuvent donc vivre et vivent en effet dans ces lieux, où ils cultivent des dattiers, en se servant des sources pour arroser leurs jardins[6]. Comme ils construisent leurs maisons avec des morceaux de sel, Hérodote en conclut que ces parties de la Libye ne reçoivent point de pluie ; s'il pleuvait, les murs ne tiendraient pas debout[7].

L'historien ne se sert pas, pour désigner ces établissements humains, du mot ὄασις, terme d'origine égyptienne

---

(1) P. 75.

(2) Aux chapitres 174 et 181 du livre IV, Hérodote indique la Libye des bêtes sauvages au-dessus de la contrée habitée le long de la mer par les nomades ; mais ce qu'il en dit au chapitre 32 du livre II montre qu'il l'étend aussi au-dessus de la partie occidentale de la zone côtière se terminant au cap Soloeis.

(3) Au livre IV (101), Hérodote évalue la journée de marche à 200 stades, ou 35 kilomètres et demi : il s'agit des plaines de l'Europe orientale, où l'on avançait en général plus facilement que dans le désert africain.

(4) IV, 181.

(5) IV, 185. Le sel du Sahara présente des couleurs variées : il est blanc, rougeâtre, gris, jaunâtre, bleuâtre et même verdâtre : voir Rawlinson, *ad locum*. Celui de l'oasis d'Ammon était renommé pour sa pureté. Aussi l'exportait-on. Les Égyptiens et d'autres peuples s'en servaient pour les sacrifices ; on en envoyait au roi de Perse : Arrien, *Anab.*, III, 4, 3-4 ; Athénée, II, 74, p. 67, *b* (d'après Dinon) ; voir aussi Synésius, *Lettre* 148.

(6) Hérodote le dit pour les Ammoniens (IV, 181).

(7) IV, 185.

qui signifie lieu habité et qui a été adopté par les modernes. Il connaît cependant ce mot, mais il en fait un nom propre. Il appelle ainsi une ville située à sept journées de Thèbes[1] : c'est aujourd'hui l'oasis d'El Khargèh. Avant lui, Hécatée avait mentionné deux « îles » des Éthiopiens, une grande et une petite, sous le nom d'Ὑσαεῖς[2] : probablement les oasis d'El Khargèh[3] et de Bahariêh. Nous trouvons au contraire le mot employé comme nom commun par Strabon : « Les Égyptiens appellent αὐάσεις les régions habitées que de grands déserts entourent, comme la mer entoure les îles : ce qui est fréquent en Libye[4] ».

Depuis Thèbes, Hérodote énumère successivement les collines de sel des Ammoniens, d'Augila, des Garamantes, des Atarantes, des Atlantes. Au delà des Atlantes, il ne peut, dit-il, nommer ceux qui vivent sur le bourrelet de sable. Mais il sait qu'il y a sur cette élévation une mine de sel et des habitants διὰ δέκα ἡμερέων ὁδοῦ[5]. On peut hésiter sur le sens de ces mots. S'agit-il d'une seule mine, à dix jours de distance des Atlantes[6] ? Ou bien d'une série de mines qui s'échelonneraient à des distances de dix journées ? Nous serions plus disposé à admettre la seconde interprétation. Il semble bien qu'Hérodote se serait exprimé

---

(1) III, 26 : Ὄασις πόλις.

(2) *Fragm. hist. gr.*, I, p. 18, n° 267 : Ὑσαεῖς, νῆσος μικρὰ καὶ μεγάλη Αἰθιόπων.

(3) Hérodote (III, 26) dit qu'Oasis (El Khargèh) est appelée par les Grecs Μακάρων νῆσος.

(4) XVII, 1, 5. Conf. II, 5, 33 : répétant un propos de Cn. Calpurnius Piso, qui fut proconsul d'Afrique (sous Auguste), Strabon dit que la Libye ressemble à une peau de panthère, étant parsemée de lieux habités qu'entoure une terre sans eau et déserte ; ces lieux sont appelés par les Égyptiens αὐάσεις.

(5) IV, 185.

(6) Opinion de Bæhr et d'autres commentateurs.

autrement s'il n'avait ignoré qu'un seul nom de peuple sur ce bourrelet, qui, après les Atlantes, s'étend jusqu'aux Colonnes et même en dehors des Colonnes, c'est-à-dire sans doute sur un long espace.

Il emploie ici le terme ἁλὸς μέταλλον[1], tandis qu'ailleurs il écrit ἁλὸς κολωνός. Mais faut-il, comme quelques-uns l'ont cru[2], établir une distinction rigoureuse entre *mine* et *tertre* de sel ? Le tertre devenait mine quand on l'exploitait : or on en tirait partout des matériaux pour construire des maisons.

L'idée générale qu'Hérodote se fait de la lisière septentrionale du désert est fort inexacte. Les lieux qu'il mentionne à partir de Thèbes ne sont pas, comme il paraît le croire, alignés de l'Est à l'Ouest ; l'immense bourrelet sur lequel il les place et au Sud duquel le pays ne serait nulle part habitable ne répond à rien de réel. La distribution des oasis est tout autre. Elle se conforme aux directions d'anciennes vallées qui sillonnaient le Sahara et dont les fonds conservent une certaine humidité. Les oasis sont en effet dans des dépressions et les points d'eau ne sont pas des sources qui jaillissent au sommet de tertres[3].

XXIV. — Nous étudierons dans les chapitres suivants ce qu'Hérodote dit des populations de ces oasis et nous nous bornerons ici à examiner deux passages qui concernent la géographie physique.

Chez les Ammoniens, il signale, outre la source du ter-

---

(1) C'est la première mention connue du mot μέταλλον.

(2) Heeren, *Politique et commerce*, trad. française, IV, p. 268, n. 3. Bæhr, *ad locum*.

(3 Cette erreur vient peut-être de ce que l'on voyait à l'oasis d'Ammon, dans l'enceinte de l'acropole, une source sacrée auprès du grand temple du dieu : Diodore, XVII, 50. Cette source existe encore sur la place principale d'Agarmi : G. Steindorff, *Durch die libysche Wüste* (Bielefeld et Leipzig, 1904), p. 122.

tre, une autre source [1], la fontaine du Soleil, dont la température varie selon les heures de la journée [2]. Elle fut célèbre dans l'antiquité, et divers écrivains, grecs et latins, ont répété ce qu'en dit notre auteur [3]. D'après la description que Diodore de Sicile nous a laissée de l'oasis [4], elle se trouvait près d'un temple d'Ammon situé en dehors de l'acropole. Cette acropole, où s'élevait le temple principal, le sanctuaire de l'oracle, est la hauteur d'Agarmi, dans l'oasis de Syouah ; à dix minutes de marche vers le Sud, à Oum Beïda, il reste des ruines d'un second sanctuaire ; à dix autres minutes dans la même direction, naît entre des palmiers la source dite Aïn el Hammam, qui forme un petit étang elliptique [5]. Il y a tout lieu de l'identifier avec la fontaine du Soleil. L'eau en est très limpide ; du fond remontent des bulles [6] qui rappellent (si l'on veut) ces mots : ζέει ἀμβολάδην, « elle s'agite en bouillons ». Il faut dire que la température ne varie pas ; elle est de 29 degrés [7]. Cependant elle paraît plus fraîche le jour, à cause de la chaleur de l'air ambiant :

(1) Des témoignages anciens en indiquent d'autres encore : Diodore, xvii, 50 ; Quinte-Curce, iv, 7, 16 ; *Itinerarium Alexandri*, 52 (édit. Müller, volume de la collection Didot contenant le Pseudo-Callisthène, p. 160). Il y a en effet dans l'oasis de Syouah un certain nombre de sources, douces ou salées.

(2) Pour les détails, voir iv, 181.

(3) Diodore, xvii, 50 ; Quinte-Curce, iv, 7, 22 ; Arrien, *Anab.*, iii, 4, 2. Lucrèce, vi, 841 et suiv. ; Ovide, *Métam.*, xv, 309-310. Pomponius Méla, i, 39 ; Pline l'Ancien, ii, 228. Etc. Conf. Parthey, *Das Orakel und die Oase des Jupiter Ammon*, dans *Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1862, p 150. — *Fons Solis* que Pline mentionne (ii, 228 et v, 31) est une autre source : voir p. 107, n. 2. Ptolémée (iv, 5, 11) indique ἡ τοῦ Ἡλίου κρήνη. Si c'est la source de l'oasis d'Ammon, il la place fort mal.

(4) XVII, 50, sans doute d'après Callisthène, qui accompagna Alexandre à l'oasis d'Ammon.

(5) Vues photographiques dans Steindorff, fig. 37 et 43, aux p. 49 et 59.

(6) Naturellement, l'ascension de bulles n'est pas un phénomène particulier à cette source tiède.

(7) Steindorff, *l. c.*, p. 102.

telle est l'origine de l'erreur des informateurs d'Hérodote, erreur enjolivée de détails précis, mais fantaisistes. Dans cette oasis d'Ammon et ailleurs encore [1], des fontaines tièdes provoquent la même illusion ; quelques textes anciens mentionnent les prétendues variations de température d'autres sources du désert africain [2].

XXV. — La dernière peuplade connue d'Hérodote sur le bourrelet sablonneux doit son nom à l'Atlas, montagne auprès de laquelle elle demeure. L'Atlas est étroit, rond de tous les côtés et si haut qu'en toute saison, sa cime se perd dans les nuages. Les indigènes disent qu'il est la colonne du ciel [3].

Les Atlantes vivaient, selon l'historien, à vingt journées des Garamantes (habitants du Fezzan), dans la direction de l'Ouest ; c'était au delà de leur territoire que le bourrelet bordant la troisième zone de la Libye passait à la hauteur des Colonnes d'Héraclès [4]. Il nous paraît donc impossible d'admettre l'hypothèse de M. Bérard [5], qui identifie l'Atlas d'Hérodote avec le Mont-aux-Singes, sur la rive africaine du détroit. Pourtant il n'y a rien qui ressemble à cet Atlas dans la région intérieure où les indi-

---

(1) Par exemple, dans les oasis de Bahariêh et de Daklêh : Vivien de Saint-Martin, *Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, p. 41.

(2) Pline, II, 228 : *fons Solis* chez les *Trogodytae* (il s'agit, comme Pline l'indique, d'une source distincte de la fameuse fontaine de l'oasis d'Ammon). Le même, V, 36 : fontaine de *Debris*, chez les Garamantes (conf. Solin, XXIX, 1-4). Saint Augustin, *Civ. Dei*, XXI, 5 : « Apud Garamantas quemdam fontem tam frigidum diebus ut non bibatur, tam fervidum noctibus ut non tangatur ».

(3) IV, 184.

(4) IV, 184 et 185. — Heeren (*Politique et commerce*, IV, p. 261 et suiv.) croit que les Atarantes et les Atlantes habitaient au Sud des Garamantes ; il place les premiers à la frontière méridionale du Fezzan, les seconds à Bilma. Cela n'est pas admissible. Ces deux peuples étaient sur le bourrelet sablonneux qui, selon Hérodote, se dirige vers l'Ouest, en passant, après les Atlantes, à la hauteur des Colonnes.

(5) *Les Phéniciens et l'Odyssée*, I, p. 244, 246, 259.

cations de notre texte nous convient à le chercher. Des oasis voisines de montagnes élevées ne se rencontrent que fort loin des Garamantes, au Nord-Ouest, à la lisière septentrionale du Sahara, soit dans le Sud de l'Algérie, soit dans le Sud du Maroc. Du reste, aucune de ces montagnes ne présente l'aspect de l'Atlas d'Hérodote. La courte description qu'il en donne a rappelé le pic de Ténérife. Mais, à supposer que le volcan des Canaries ait été alors connu, — ce que l'on ignore —, nous ne voyons pas comment des montagnes dont les emplacements étaient si différents auraient pu être confondues. Cet Atlas de l'intérieur des terres semble n'avoir aucun rapport avec la mer Atlantis, mentionnée par Hérodote[1] et appelée ensuite Ἀτλαντικὴ θάλασσα, Ἀτλαντικὸν πέλαγος, *Atlanticum mare*.

Il était assez naturel de regarder comme des colonnes du ciel de hautes montagnes dont les sommets paraissaient porter des nuages. Cette pensée, exprimée par Pindare[2] et par l'auteur du livre de Job[3], a pu venir aussi à des Africains. D'autre part, la montagne a été désignée aux informateurs d'Hérodote par un nom indigène dont la forme exacte nous est inconnue, mais qui, pour des oreilles grecques, devait sonner à peu près comme *Atlas*. Des savants[4] se sont demandé si ce n'était pas simplement le mot qui signifie montagne dans les dialectes berbères, *adrar*. La transcription Ἄτλας était d'autant plus séduisante que ce mont remplissait la fonction dévolue à Atlas, personnage mythique.

---

(1) Voir p. 74.

(2) *Pyth.*, I, 19, où il appelle l'Etna κίων οὐρανία.

(3) XXVI, 11 (cité par Bæhr). — Voir aussi un hymne à Shamash, le dieu soleil des Babyloniens : « Quand tu sors de la grande montagne... ; quand tu sors du fondement du ciel, où se réunissent le ciel et la terre... » : Dhorme, *La Religion assyro-babylonienne*, p. 55.

(4) Vivien de Saint-Martin *l. c.*, p. 60, n. 4, et p. 154 (adoptant une opinion de Græber de Hemsœ). P. Schnell, *L'Atlas marocain*, trad. Bernard (Paris, 1898), p. 10. Etc.

On sait que, selon les uns, Atlas portait lui-même le ciel (1) ; que, selon d'autres, il gardait ou soutenait la colonne, ou les colonnes sur lesquelles le ciel reposait (2). Il reçut d'abord pour séjour l'Arcadie (3). Mais déjà la Théogonie attribuée à Hésiode le place dans l'extrême Occident, sur les bords de l'Océan (4), ce qu'indiquent aussi Phérécyde (5) et Eschyle (6) ; une allusion à ce séjour lointain se trouve probablement dans l'Odyssée (7). Cet Atlas mythique donna son nom à la mer extérieure, l'Atlantis. Fut-il, dès une époque reculée, mis en relation avec une montagne d'Afrique voisine de l'Océan ? On peut le supposer, non l'affirmer. Hérodote est le premier auteur à nous connu qui parle d'un mont Atlas en Libye, mais à l'intérieur du continent et sans même faire observer que ce nom est celui du porteur du ciel. Après lui, nous trouvons le nom d'Atlas donné à des montagnes de l'extrême Ouest de l'Afrique (8), à proximité de cet Océan, où, vers le VIIIe siècle, la Théogonie mentionne le séjour du personnage mythique, et qui, au Ve siècle au plus tard, était appelé Atlantis. Peut-être un terme indigène,

(1) Hésiode, *Théogonie*, 517-9, 746-7. Inscription du coffre de Cypsélos : Pausanias, V, 18, 4. Plus tard, on fit porter à Atlas le ciel et la terre : Eschyle, *Prométhée enchaîné*, 427-9 ; etc.

(2) Eschyle, *Prométhée enchaîné*, 347-9. *Odyssée*, I, 53-54 (où le sens paraît être : Atlas garde les longues colonnes reposant sur la terre et portant le ciel comme un plafond).

(3) Voir Wernicke, dans *Real-Encyclopædie*, s. v. *Atlas*, p. 2127.

(4) Vers 518, 748 et suiv.

(5) *Fragm. hist. gr.*, I, p. 78-79, nos 33 et 33 *a*.

(6) *Prométhée enchaîné*, 347.

(7) I, 52-53 : Atlas, père de Calypso, connaît les abîmes de toute la mer (ce qui est dit ailleurs de Protée : IV, 385-6).

(8) Diodore, III, 60 (d'après Denys de Milet, qui écrivait au second siècle avant J.-C.). Polybe, *apud* Pline, VI, 199, et V, 9. Agrippa, *apud* Pline, V, 10. Vitruve, VIII, 2, 6. Suétonius Paulinus, *apud* Pline, V, 14-15. Pomponius Méla, III, 101. Pline, V, 5-7, 13. Pausanias, I, 33, 5 et 6. Dion Cassius, LXXV, 13 ; conf. Zonaras, XII, 9, tome II, p. 551 de l'édition de Bonn.

semblable à celui qui désignait l'Atlas d'Hérodote, inspira-t-il ces localisations. Naturellement, un conte fut ensuite inventé pour expliquer comment le nom du Titan était devenu un nom de montagne : Persée aurait pétrifié Atlas en lui montrant la tête de Méduse (1). On appela Atlas la chaîne principale du Maroc, le Haut-Atlas des géographes modernes (2) ; mais le même nom fut aussi donné à des montagnes plus méridionales (3). Ptolémée (4) distingue un grand Atlas, qui est notre Haut-Atlas, et un petit Atlas, qu'il place plus au Nord, probablement au hasard. Strabon (5) étend même l'Atlas de l'extrémité Nord-Ouest de l'Afrique aux Syrtes. Il ajoute que les indigènes le nomment Δύριν : ce terme, dans la langue libyque, devait signifier montagne et n'être qu'une forme d'*adrar*, au pluriel *idraren* (6) ; aujourd'hui encore, le Haut-Atlas est appelé par ses habitants Idraren.

Comme, en général, on plaçait l'Atlas beaucoup plus à l'Ouest que la montagne d'Hérodote, les Atlantes de l'historien furent aussi transportés par des auteurs postérieurs dans l'extrême Occident, près de l'Océan. Pausanias (7) prétend qu'ils sont le même peuple que les Lixites : or le Lixos était l'oued Draa, qui, sortant du Haut-Atlas, longe au Sud toute la région élevée qu'on appelle l'Anti-Atlas (8).

XXVI. — Les habitants des tertres de sel épars sur le bourrelet sablonneux sont les derniers hommes qu'on

(1) Voir, entre autres, Ovide, *Métam.*, IV, 627-662.

(2) Voir surtout Suétonius Paulinus, *l. c.*

(3) Voir en particulier Agrippa, *l. c.* Où Polybe plaçait-il l'Atlas ? Les indications de Pline nous laissent dans l'incertitude à cet égard.

(4) IV, 1, 2 : Ἄτλας μείζων ; Ἄτλας ἐλάττων.

(5) XVII, 3, 2.

(6) Gsell, *Histoire*, I, p. 315-6.

(7) I. 33, 5.

(8) Dans un récit romanesque, reproduit par Diodore (III, 54, 56 et suiv.), Denys de Milet plaçait les Atlantes sur l'Océan.

rencontre au-dessus de la zone des bêtes sauvages, du côté du désert [1]. « Au delà, vers le midi et à l'intérieur de la Libye, le pays est désert, sans eau, sans animaux, sans pluie, sans bois, et dépourvu de toute humidité [2] ». Il est impossible de décrire avec plus de netteté la nature désolée du Sahara. Ce texte et d'autres encore réfutent les savants qui croient que le climat du désert africain s'est beaucoup modifié depuis l'antiquité historique [3].

Hérodote ne dit pas clairement qu'au delà, vers le Sud, il y ait des régions où des hommes puissent vivre. Dans un récit sur lequel nous reviendrons [4], il expose que des voyageurs nasamons, ayant traversé pendant beaucoup de jours une longue étendue de sable, parvinrent à une plaine où ils trouvèrent des arbres fruitiers, puis à un grand fleuve, coulant de l'Ouest à l'Est, au bord duquel s'élevait une ville [5]. Mais il indique que les Nasamons se dirigèrent vers l'occident, et non vers le Sud. Si cela est exact, ce qu'il dit du désert ne peut évidemment pas se concilier avec son opinion sur ce fleuve, qu'il regarde comme le Nil, et qui, ajoute-t-il, coupe la Libye par le milieu [6]. Entre le pays où les Nasamons le rencontrèrent et le point extrême atteint en remontant le fleuve égyptien, il fallait bien que le « Nil » traversât la contrée qui, affirme notre auteur, est dépourvue de toute humidité [7].

Hérodote sait, d'autre part, que, le long de la mer exté-

(1) IV, 181.
(2) IV, 185. Conf. II, 32.
(3) Voir Gsell, *Histoire*, I, p. 56 et suiv.
(4) § LXXII.
(5) II, 32.
(6) II, 33.
(7) Il est vrai que, comme d'autres, il aurait pu croire à un cours souterrain du fleuve. Mais il ne dit rien qui permette de supposer qu'il ait admis cette hypothèse. S'il l'avait adoptée, il n'aurait sans doute pas comparé le cours du Nil à travers la Libye à celui de l'Ister à travers l'Europe (II, 33).

rieure, la Libye est habitable, au moins par endroits. Après plusieurs mois de navigation sur l'Océan, au delà des Colonnes d'Héraclès, le Perse Sataspès aborda à une côte où croissaient des palmiers et où il y avait des « villes »[1]. Les marins phéniciens, qui, partis de la mer Rouge, revinrent en Égypte par le détroit de Gibraltar, auraient fait à terre des séjours prolongés, pendant lesquels ils auraient semé et récolté des céréales[2].

---

(1) IV, 43.
(2) IV, 42.

CHAPITRE III

Populations de la Libye.

XXVII. — « A notre connaissance, la Libye est occupée par quatre peuples, et non davantage : deux indigènes et deux étrangers. Les deux peuples indigènes sont les Libyens et les Éthiopiens, qui habitent les uns au Nord, les autres au Sud de la Libye ; les deux étrangers sont les Phéniciens et les Grecs [1] ».

Hérodote ne dit presque rien des Phéniciens. Sauf Carthage, il ne mentionne aucune de leurs villes maritimes. Il n'indique pas que les Carthaginois aient des possessions territoriales. Il rapporte [2] qu'unis à des indigènes, ils chassèrent des Grecs qui avaient fondé la colonie du Cinyps, entre les deux Syrtes [3] ; il n'ajoute pas qu'ils aient pris pied sur cette côte. Il répète ce qu'ils disent de l'île de Cyraunis (probablement Kerkenna) [4] : cela prouve qu'ils la visitaient, mais non pas qu'ils en aient été les maîtres. Au delà du lac Tritonis, il mentionne plusieurs peuples libyques, qui bordaient la côte orientale de la Tunisie ; il parle d'eux comme s'ils étaient indépendants de Carthage [5]. Ils l'étaient peut-être, en effet, à

---

(1) IV, 197. Conf. II, 32.

(2) V, 42.

(3) Voir § XXIX.

(4) Voir plus haut, p. 85.

(5) Il indique (VII, 165) des Libyens dans l'armée d'Amilcar, qui combattit les Grecs de Sicile en 480. Mais ce pouvaient être des mercenaires, comme l'étaient certainement des gens appartenant à d'autres peuples qu'Hérodote mentionne en même temps.

l'époque où Hérodote recueillit les matériaux de son histoire [1]. Carthage ne dût se constituer un territoire, — dont on ignore l'étendue —, qu'après s'être affranchie du tribut qu'elle payait à ses voisins indigènes : ce qui eut lieu vers le second quart du cinquième siècle [2].

Il est probable qu'Hérodote était mal renseigné sur les Carthaginois [3]. Pourtant nous pouvons supposer que, s'ils tiennent fort peu de place dans ses Λιβυκοὶ λόγοι, c'est parce que la partie géographique et ethnographique de ce traité est consacrée aux populations autochtones, et non aux colons d'origine étrangère [4].

XXVIII. — On sait que la première partie est, au contraire, une histoire des Grecs de Cyrénaïque, jusque vers la fin du VIe siècle Hérodote donne d'assez longs détails sur Cyrène et sur Barcé et il nomme deux autres colonies grecques : Taucheira, qui dépendait de Barcé [5], et Évespérides [6], qui fut fondée par le dernier roi de Cyrène, peu avant le milieu du Ve siècle [7]. Mais nous laissons l'histoire de ces colonies en dehors de notre sujet.

Au delà de la Cyrénaïque, vers l'Ouest, les Grecs eurent aussi des visées coloniales, qui expliquent une légende rapportée par Hérodote. On raconte, dit-il [8], qu'après la construction du navire Argo, Jason voulut se rendre à

---

(1) Ou à l'époque, plus lointaine, à laquelle aurait écrit l'auteur dont Hérodote se serait servi.

(2) Gsell, *Histoire*, I, p. 462-5.

(3) Outre les passages cités ici et au § VIII, il ne parle d'eux qu'au livre I, chap. 166-7, et au livre III, chap. 19 (conf. 17).

(4) Meltzer, *Geschichte*, I, p. 489. Gsell, *l. c.*, p. 450.

(5) IV, 171.

(6) IV, 171, 198, 204.

(7) *Fragm. hist. gr.*, IV, p. 517, n° 1. Peut-être reçut-elle seulement de nouveaux colons. Il semble qu'il y ait eu déjà des Grecs en ce lieu vers la fin du VIe siècle : Hérodote, IV, 204.

(8) IV, 179.

Delphes. Mais, lorsqu'il doublait le cap Malée, le vent du Nord l'entraîna jusque dans les bas-fonds du lac Tritonis. Triton lui apparut et lui montra ce qu'il devait faire pour se dégager, mais en exigeant que Jason lui remît un trépied d'airain, embarqué sur le navire pour être offert au sanctuaire de Delphes. Triton, s'étant assis sur le trépied, prédit alors que, si quelque descendant des Argonautes s'en emparait, cent villes grecques seraient fondées autour du lac. Ayant entendu cet oracle, les Libyens cachèrent le trépied.

D'après une indication qui n'est pas sûre, Hésiode aurait déjà fait aller les Argonautes en Libye (1). Selon Pindare (2), quand ils revinrent de leur expédition, ils portèrent pendant douze jours leur navire à travers le continent, depuis le rivage de l'Océan, et parvinrent ainsi au lac Tritonis. Ce lac, nous l'avons dit (3), était peut-être en Cyrénaïque, et le poète paraît s'être fait l'écho d'une légende cyrénéenne (4). Celle que reproduit Hérodote forme une addition à l'histoire fabuleuse des Argonautes. Il ne s'agit pas d'un épisode de leur expédition en Colchide, mais d'une aventure qui leur serait arrivée antérieurement, lors d'un pèlerinage qu'ils auraient fait à Delphes. Ce récit semble avoir eu pour objet de justifier, par un précédent et une prophétie, des ambitions grecques sur la région des Syrtes. Peut-être a-t-il pris naissance vers l'époque de l'établissement du Spartiate Dorieus sur le Cinyps (5). Une phrase d'Hérodote semble indiquer son origine (6) : « Dans

(1) Scolie à Apollonius de Rhodes, IV, 259.

(2) *Pyth.*, IV, 25 et suiv.

(3) P. 77.

(4) Hécatée faisait suivre aux Argonautes une autre route : de l'Océan, ils auraient passé dans le Nil : scolie citée (= *Fragm. hist. gr.*, I, p. 26, n° 339).

(5) Voir § suivant.

(6) IV, 178.

le lac Tritonis, est une île dont le nom est Phla ; on dit [1] qu'un oracle a invité les Lacédémoniens à la coloniser ».

La légende racontée par Hérodote se retrouve, mais avec des altérations, dans des auteurs postérieurs. Apollonius de Rhodes la mélange dans ses *Argonautiques* avec celle de Pindare [2]. Lycophron [3] parle, non d'un trépied d'airain, mais d'un cratère d'or, donné à Triton ; ce présent aurait été fait par Médée, au retour de l'expédition. Diodore de Sicile [4] répète le récit d'Hérodote, qu'il ne nomme pas. Il ajoute que le trépied portait une inscription en lettres anciennes et qu'il avait été conservé jusqu'à une date récente chez les Évespérites. On a vu [5] que la lagune d'Évespérides (Bengazi) avait le même nom que le lac d'Hérodote. S'il faut en croire Diodore, les habitants de cette ville auraient confondu les deux Tritonis et prouvé clairement la justesse de leurs revendications en montrant le fameux trépied.

XXIX. — Malgré l'oracle, les Lacédémoniens ne colonisèrent jamais l'île de Phla, qui est probablement Djerba [6], mais ils s'établirent pendant quelque temps à l'embouchure du Cinyps, entre les deux Syrtes [7]. Hérodote nous l'apprend dans un passage de son histoire qui ne fait pas partie des Λιβυκοὶ λόγοι [8].

Dorieus, fils d'un roi de Lacédémone, ne voulant pas

(1) Il semble bien qu'il faille traduire ainsi, et que φασι n'ait pas pour sujet Μάχλυες, peuple indigène mentionné quelques lignes plus haut.

(2) IV, 1547 et suiv.

(3) *Alexandra*, 886 et suiv.

(4) IV, 56.

(5) P. 78.

(6) Voir p. 80.

(7) Sur cette rivière, voir p. 90.

(8) V, 42. Voir Gsell, *Histoire*, I, p. 449-450.

vivre auprès de Cléomène, son frère, qui avait hérité de la dignité suprême, demanda et obtint des compagnons pour aller fonder au loin une colonie. « Il ne consulta pas, dit Hérodote, l'oracle de Delphes et n'accomplit aucune des choses qu'on a coutume de faire en pareil cas : tant il était indigné ! Il s'embarqua pour la Libye ; des hommes de Théra le conduisirent ». C'était de l'île de Théra qu'étaient partis les fondateurs de Cyrène : il est probable que les Cyrénéens ne furent pas étrangers au projet de Dorieus ; peut-être, eux-mêmes, avaient-ils eu des visées sur le territoire que celui-ci occupa (1). « Étant venu à Cinyps, il s'établit dans le pays très beau, appartenant aux Libyens, qui borde le fleuve. Il en fut chassé dans la troisième année par les Libyens qui s'appellent Maces et par les Carthaginois, et il retourna dans le Péloponnèse ». Ces événements se passèrent à la fin du VIe siècle. Longtemps après, les ruines de la colonie se voyaient encore ; le Périple du Pseudo-Scylax, rédigé en 347, mentionne Cinyps, ville déserte (2).

Les Carthaginois, unis aux indigènes de la région du Cinyps, avaient écarté leurs rivaux des côtes situées à l'Ouest de la grande Syrte. Ce fut probablement après

---

(1) Selon une légende indiquée dans la *Bibliothèque* d'Apollodore (édit. Wagner, p. 219), Gouneus, chef thessalien, se serait établi sur le Cinyps, en revenant de la guerre de Troie. Cette légende se forma peut-être à Cyrène : une partie des colons de la ville prétendaient descendre de Thessaliens. Il n'est cependant pas certain qu'il s'agisse du Cinyps dont nous parlons. D'après Lycophron (*Alexandra*, 877 et suiv.), Gouneus et ses compagnons thessaliens périrent, jetés par la tempête près de Teucheira, non loin d'Ausigda, que le fleuve Cinyps arrose. Taucheira se trouvait sur la côte Nord-Ouest de la Cyrénaïque ; Ausigda était le nom d'une île située au Nord-Est de cette ville.

(2) § 109 (p. 85). Il existe quelques ruines sur l'oued Oukirré (le Cinyps des anciens), à trois kilomètres de la mer : Méhier de Mathuisieulx, *Nouvelles Archives des missions*, XII, 1904, p. 33-34. Mais il est à croire que ce sont des vestiges de constructions bien postérieures à Dorieus.

l'expédition de Dorieus qu'ils relevèrent Leptis, qu'on nous dit avoir été une vieille colonie phénicienne[1] et que les Grecs appelèrent désormais Néapolis. A la suite d'une guerre avec Cyrène (si l'on en croit Salluste), ils fixèrent aux Grecs, dans le fond de la grande Syrte, une limite dont Hérodote ne dit rien, mais qui existait vers le milieu du IVe siècle. Enfin, s'ils ne firent pas des Libyens de ce littoral leurs sujets, ils maintinrent l'alliance qui les attachait à eux. Diodore[2] indique qu'à la fin du Ve siècle, ils leur demandèrent des auxiliaires pour combattre en Sicile[3].

XXX. — Dans le passage que nous avons cité au début du § XXVII, Hérodote dit que le Nord de la Libye est occupé par les Libyens. Il donne en effet au mot Λίβυες, déjà employé avant lui[4], un sens plus restreint qu'au mot Λιβύη, qui, après avoir désigné la région située l'Ouest du Delta, était devenu le nom du continent tout entier[5]. D'autre part, tandis que le terme *Lebou* s'appliquait seulement aux voisins de l'Égypte, les Λίβυες sont, pour Hérodote, tous ceux qui habitent la zone du littoral, depuis l'Égypte jusqu'au cap Soloeis[6]. Cette signification du

(1) Voir Gsell, *l. c.*, p. 362-3.

(2) XIII, 80.

(3) Sur tout cela, voir Gsell, *l. c.*, p. 450-6.

(4) Étienne de Byzance, citant Hécatée, qualifie deux villes de πόλις Λιβύων (Hécatée, nos 320 et 327). L'emplacement de la première est inconnu ; l'autre, Μέλισσα, est peut-être Malte. Il est vrai qu'on peut se demander si le mot Λιβύων n'est pas une addition d'Étienne. — Pindare, *Pyth.*, IX, 117 et 105 : Λίβυς, Λίβυσσα (il s'agit d'indigènes de la Cyrénaïque).

(5) Voir p. 70-71.

(6) II, 32. Dans la zone du littoral, il qualifie expressément de Libyens les Adyrmachides (IV, 168), les Asbystes (IV, 170), les Nasamons (II, 32), les Maces (IV, 42). Il appelle ainsi tous les peuples nomades qu'il énumère depuis l'Égypte jusqu'aux Auses inclusivement, c'est-à-dire jusqu'au delà du lac Tritonis (IV, 181 ; conf. IV, 186, 187). Au delà des Auses, vivent les Libyens cultivateurs qu'on nomme Maxyes (IV, 191 et 193).

mot Λίϐυες se maintint dans la suite (1). Cependant des Grecs, Polybe et Diodore de Sicile, lui donnent un sens moins étendu : ils appellent ainsi les indigènes vivant sur le territoire de Carthage; ils opposent les Λίϐυες aux Νομάδες, qui sont restés indépendants (2).

XXXI. — Les Libyens sont donc, selon Hérodote, le seul peuple autochtone du Nord de la Libye et ils l'occupent entièrement, en dehors des possessions grecques et phéniciennes. Il range parmi eux les Maxyes, agriculteurs vivant au delà du fleuve Triton, qui s'attribuent pourtant une origine étrangère. « Ils disent qu'ils ont pour ancêtres des Troyens (3) ». Était-ce vraiment ce qu'affirmaient les Maxyes ? et, dans ce cas, avaient-ils raison ? On en peut douter. Il n'est pas impossible qu'aux derniers siècles du second millénaire, des gens venus de l'Ouest de l'Asie Mineure aient, sinon colonisé, du moins visité des régions situées dans la Berbérie actuelle (4). Mais nous n'en avons

---

(1) Scylax (§ 112, p. 92) : une *πόλις Λιϐύων* sur la côte océanique du Maroc ; voir aussi *ibid.*, § 107, 108, 109, 110, où le Périple appelle *Λίϐυες* divers peuples de la côte septentrionale, depuis l'Égypte jusqu'à l'Est de la Tunisie. Polybe, III, 5, 1 : Massinissa, roi des Libyens (*βασιλέα τῶν Λιϐύων*) ; I, 19, 4, où des *Νομάδες* (Numides) sont qualifiés de *Λίϐυες* ; conf. Appien, *Lib.*, 71. Strabon, XVIII, 3, 2 et 20 : *Λιϐυκὸν ἔθνος*, appellation appliquée aux Maurousiens, aux Gétules, aux Nasamons. Pausanias, I, 33, 5. Etc.

(2) Polybe, I, 65, 3 ; I, 74, 7 ; III, 33, 15 ; etc. Diodore, XX, 55. Il est probable qu'en général, les *Λίϐυες* mentionnés dans les armées de Carthage étaient des sujets de la république : voir, par exemple, Polybe, XV, 11, 2 : *τοὺς ἐγχωρίους Λίϐυας* ; Appien, *Lib.*, 5, où ils sont appelés *ὑπήκοοι*.

(3) IV, 191 : *Φασὶ δὲ οὗτοι εἶναι τῶν ἐκ Τροίης ἀνδρῶν*. M. Zielinski (*Die letzten Jahre des zweiten punischen Krieges*, Leipzig, 1880, p. 12) croit que ces mots signifient : « ils disent qu'ils descendent de Grecs établis en Libye à leur retour de Troie ».

(4) Voir Gsell, *Histoire*, I, p. 344-350. — La plupart des auteurs anciens regardaient les Élymes, qui habitaient le Nord-Ouest de la Sicile, comme une population d'origine troyenne et il n'est pas certain qu'ils aient eu tort.

pas la preuve et ce qu'Hérodote dit de certaines coutumes des Maxyes indique qu'ils ne devaient guère différer de leurs voisins. Comme d'autres Libyens, ils se laissaient pousser les cheveux sur une partie seulement de la tête et se teignaient le corps en rouge (1).

XXXII. — Dans la zone du littoral, les Adyrmachides (Ἀδυρμαχίδαι) sont le premier peuple libyen que l'on rencontre à partir de l'Égypte (2), c'est-à-dire, comme nous l'apprend Hérodote (3), à partir du golfe Plinthinète (golfe des Arabes, au Sud-Ouest d'Alexandrie), limite occidentale de l'Égypte sur la côte. Ils s'étendent jusqu'au port de Plynos (4). Nous savons, par le Pseudo-Scylax (5) et Strabon (6), que ce port était situé à la *Grande Descente*, au fond du golfe de Soloum. En ce lieu, le golfe est dominé par un promontoire, haut d'environ trois cents mètres, avancée du plateau qui s'étend en arrière de la Méditerranée. Un sentier, taillé en gradins, y avait été pratiqué et reliait la crête au rivage. C'était la Grande Descente (Καταβαθμὸς μέγας) des Grecs, qui, venant de la Cyrénaïque, se dirigeaient vers l'Égypte ; plus tard, ce fut la

---

(1) Selon Pindare (*Pyth.*, v, 82-86), des Troyens, fils d'Anténor, étaient venus à Cyrène avec Hélène, après l'incendie de leur ville : les colons grecs leur rendaient un culte. Un auteur alexandrin, Lysimaque (peut-être d'origine cyrénéenne), qui écrivait au premier siècle avant notre ère, racontait que des Troyens issus d'Anténor s'étaient établis auprès d'un roi libyen, ne voulant pas habiter avec ceux qui avaient détruit Ilion ; ils auraient fondé une colonie sur une hauteur située entre la ville grecque et la mer et appelée pour cette raison colline des Anténorides : *Fragm. hist. gr.*, III, p. 337, n° 9. On ne sait pas ce qu'il y a au fond de ces légendes : voir les hypothèses, fort différentes, indiquées par Studniczka (*Kyrene*, p. 130-1) et par Malten (*Kyrene*, p. 146 et suiv.). En tout cas, cela n'a aucun rapport avec l'indication d'Hérodote relative aux Maxyes.

(2) IV, 168.

(3) II, 6.

(4) IV, 168.

(5) § 108 (p. 82).

(6) XVII, 3, 22.

Grande Montée des Arabes (Akabat el Kebira). A une époque postérieure à Hérodote, elle marqua la limite de la Cyrénaïque et de l'Égypte [1]. Au milieu du IVe siècle, le Périple de Scylax [2] place la frontière égyptienne en un lieu intermédiaire entre le golfe Plinthinète et la Grande Descente, à la ville d'Apis, située au couchant du Ras Alem Roum, qui ferme au Nord-Ouest le golfe de Boucheïfa ; c'est là aussi qu'il indique la limite occidentale des Adyrmachides. Ce peuple est encore mentionné par Pline l'Ancien [3], Silius Italicus [4] et Ptolémée [5]. Selon le géographe alexandrin, il aurait habité à l'intérieur des terres : peut-être avait-il été refoulé, ou l'ancien nom ne désignait-il plus qu'une fraction isolée.

XXXIII. — A l'Ouest des Adyrmachides, les Giligames occupent le littoral jusqu'à l'île d'Aphrodisias [6] : on a vu [7] qu'il s'agit probablement d'une île voisine de Derna. Le nom du peuple, Γιλιγάμαι, est altéré dans nos manuscrits d'Hérodote [8] et a été restitué d'après une citation d'Étienne de Byzance. Il ne reparaît pas ailleurs. Les auteurs plus récents indiquent, à la place des Giligames, les Marmarides (Μαρμαρίδαι, *Marmaridae*, *Marmarides* [9]), dont Scylax [10] étend le territoire jusqu'à Hespérides

---

(1) Comme l'indiquent Salluste, Strabon, Pomponius Méla, Pline : voir Rainaud, *De Cyrenaica Pentapoli*, p. 26.

(2) § 107 (p. 82).

(3) V, 39 : *Adyrmachidae*.

(4) III, 278 et suiv. ; IX, 223 et suiv. Silius les indique parmi les troupes d'Hannibal, ce qui est naturellement une licence poétique.

(5) IV, 5, 12 : Ἀδυρμαχίδαι (près de l'oasis d'Ammon).

(6) IV, 169.

(7) P. 85.

(8) Ils donnent τιλιγάμμαι, γιγάμαι, etc.

(9) Les textes sont mentionnés par Müller, édit. de Ptolémée, n. aux p. 674-5.

(10) § 108 (p. 82). Conf. Pline, V, 33.

(Bengazi) : il réunit par conséquent sous ce nom trois peuples d'Hérodote, les Giligames, les Asbystes et les Auschjses.

Dans l'intervalle des limites marquées par notre auteur, se trouvent l'île de Platea (Bomba) (1) et, sur le continent, le port de Ménélas et Aziris (2). L'un de ces noms rappelait la légende qui amenait Ménélas en Libye (c'est-à-dire dans le pays situé à l'Ouest du Delta), après la prise de Troie (3) ; il désignait, comme on le voit par Scylax (4), Strabon (5) et le Stadiasme (6), un lieu entre le golfe de Soloum et la baie de Tobrouk, à peu de distance à l'Ouest du cap Louka. Agésilas y mourut vers 360, en revenant d'Égypte (7). Ce fut à Aziris qu'au VIIe siècle, les colons théréens vinrent s'établir lorsqu'ils quittèrent l'île de Platea ; ils y restèrent six ans et allèrent ensuite fonder Cyrène (8). Hérodote dit qu'Aziris était en face de l'île ; un fleuve bordait ce lieu, que des vallons aux magnifiques ombrages entouraient sur les deux autres côtés (9). On a proposé de le placer à l'embouchure de l'oued Temmine, qui se jette dans le golfe de Bomba (10), là où Strabon, Ptolémée et le Stadiasme signalent Παλιούρος (11) ; il est vrai que l'oued, desséché pendant une bonne partie de

(1) Sur cette île, voir plus haut, p. 84.

(2) IV, 169.

(3) *Odyssée*, IV, 85. Hérodote, II, 119.

(4) § 108 (p. 82).

(5) XVII, 3, 22, et I, 2, 32. Sur ces passages, voir Müller, édit. de Ptolémée, n. à p. 676-7.

(6) § 35 (*Geogr. gr. min.*, I, p. 440).

(7) Cornélius Népos, *Agésilas*, VIII, 7.

(8) IV, 157.

(9) *Ibid.*

(10) Pacho, *Relation d'un voyage dans la Marmarique*, p. 53. Barth, *Wanderungen*, p. 506-7. Pietschman, dans *Real-Encyclopædie*, s. v. *Aziris* (2).

(11) Voir Müller, *Geogr. gr. min.*, I, n. à p. 443.

l'année, et les environs, dépourvus d'arbres, ne rappellent plus la description d'Hérodote. Ptolémée [1] indique un village d' Ἄζιλις, très probablement identique à un lieu appelé Νάζαρις dans le manuscrit du Stadiasme [2] et situé entre le Ras et Tine et Derna, à l'embouchure d'une rivière, l'oued Aghik ; mais, quoi qu'en pense C. Müller [3], ce n'était pas l' Aziris qu'Hérodote place dans le golfe de Bomba, par conséquent plus au Sud-Est [4].

XXXIV. — Les Asbystes (Ἀσβύσται [5]) font suite aux Giligames à l'Ouest ; mais ils habitent l'intérieur des terres, au-dessus de Cyrène, les Cyrénéens occupant le littoral [6]. On peut croire que les Grecs les avaient refoulés et que la colonie avait été fondée sur le territoire de ces Libyens [7]. Je ne sais s'il faut reconnaître en eux les Sabita que Ramsès III eut à combattre au XII[e] siècle [8]. Après Hérodote, ils sont mentionnés par plusieurs auteurs [9] et paraissent avoir continué à former une peuplade importante.

---

(1) IV, 5, 2.

(2) § 46 et 47 (p. 444). On a corrigé Ἄζαρις. Le Stadiasme y mentionne un grand fleuve.

(3) *L. c.*, n. à p. 444.

(4) Étienne de Byzance mentionne Ἄζιλις, πόλις Λιβύης ; il ajoute que, selon Salluste, ce n'était pas une ville, mais un lieu et un fleuve. Il fait en outre observer que quelques-uns écrivent Ἄζιρις. On ne saurait dire s'il s'agit du fleuve d'Hérodote ou de celui du Stadiasme.

(5) Des manuscrits donnent Ἀσβύται.

(6) IV, 170.

(7) Callimaque le dit (*Hymne à Apollon*, 76).

(8) Hypothèse indiquée par Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, II, p. 456, n. 3 (sur ce peuple, conf. le même, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 6e édit., p. 315).

(9) Leur nom est écrit soit Ἀσβύσται, soit Ἀσβύται (*Hasbytae* dans Pline). Callimaque, *apud* Étienne de Byzance, s. v. Ἀσβύστα. Lycophron, *Alex.*, 848 et 895. Pline, V, 34 (il les place mal). Ptolémée, IV, 4, 6. Denys le Périégète, 211 (*Geogr. gr. min.*, II, p. 113). Dans le Géographe de Ravenne (III, 3, édit. Pinder et Parthey, p. 136), le mot *Asbyste* désigne une vaste région, l'*Aethiopia Garamantium.*

XXXV. — Viennent ensuite les Auschises (Αὐσχῖσαι), qui habitent au-dessus de Barcé [1]. Il est possible qu'ils aient été, eux aussi, écartés du littoral par les Grecs. Cependant Hérodote dit qu'ils touchaient la mer dans le voisinage d'Évespérides. Nous les retrouvons dans des textes postérieurs [2], mais, si Ptolémée [3] n'a pas fait erreur, les indigènes qui portaient ce nom à l'époque romaine auraient vécu loin de la côte, au delà de l'oasis d'Augila.

Un peuple peu nombreux s'intercalait dans le territoire des Auschises ; il est appelé Κάϐαλες sur la plupart des manuscrits d'Hérodote [4] ; Nonnus [5], qui, sans doute d'après l'historien, le mentionne avec les Auschises, l'appelle Βάκαλες. Ces indigènes ne sont pas cités ailleurs, à moins qu'on ne veuille les identifier avec des Βακάται indiqués par Ptolémée [6] à l'intérieur des terres, en même temps que les Nasamons et les Auschises.

XXXVI. — Les Nasamons (Νασαμῶνες) sont un peuple nombreux, au Sud des Auschises, et non point à l'Ouest, comme le dit Hérodote [7], qui ne se rend pas un compte exact de la forme de la Cyrénaïque [8]. Leur territoire s'étend le long de la Syrte (la grande Syrte) et en arrière, à l'Est, sur peu de profondeur [9]. Ils se sont aussi emparés

(1) IV, 171. Étienne de Byzance (s. v. Αὐσχῖται) donne la même indication, empruntée, dit il, au second livre d'Apollodore sur la Terre (il s'agit d'un traité mis sous le nom d'Apollodore d'Athènes ; il fut composé avant celui de Strabon).

(2) Αὐσχῖσαι : Diodore, III, 49 ; Nonnus, *Dionys.*, XIII, 376.

(3) Ptolémée, IV, 5, 12 (Αυσχῖται).

(4) IV, 171.

(5) *L. c.*

(6) IV, 5, 12.

(7) IV, 172.

(8) Conf. plus haut, p. 76.

(9) II, 32.

du pays des Psylles, à l'intérieur (c'est-à-dire au Sud) du golfe[1]. Enfin, ils vont tous les ans faire la récolte des dattes dans l'oasis d'Augila[2]. Peut-être en étaient-ils propriétaires : de nos jours, des nomades possèdent des oasis sahariennes qu'ils ne cultivent pas eux-mêmes, mais où ils viennent recueillir la part de fruits à laquelle ils ont droit[3].

Les Nasamons continuèrent pendant des siècles à habiter les côtes orientale et méridionale de la grande Syrte. C'est là que le Périple de Scylax[4], Strabon[5] et d'autres encore[6] les placent[7]. Leur pays était desséché et stérile[8]. Nous lisons dans Pline que les Grecs appelèrent d'abord ce peuple *Mesammones*, parce qu'il vivait au milieu des sables, nom qui serait devenu par corruption *Nasamones*[9]. Il est à croire, au contraire, que *Nasamon* était un nom

(1) IV, 173.

(2) IV, 172 et 182.

(3) Voir, entre autres, Gautier, *La Conquête du Sahara*, p. 166-7. On peut cependant présenter une autre hypothèse. Pacho (*l. c.*, p. 274) dit que les nomades de la grande Syrte viennent à Aoudjila en automne faire, contre une redevance, des provisions de dattes.

(4) § 109 (p. 84). Il indique les Nasamons après Hespérides, autour de la Syrte, jusqu'au fond.

(5) XVII, 3, 20. Conf. II, 5, 33, et XVII, 3, 23.

(6) Diodore, III, 49. Lucain, IX, 440. Pline, V, 33, et VII, 14. Silius Italicus, I, 408.

(7) Au livre XVII (chap. 50), Diodore les indique au Nord de l'oasis d'Ammon, erreur qui se retrouve dans Quinte-Curce (IV, 7, 20) : ce dernier les qualifie pourtant de *gens Syrtica*. Pausanias (I, 33, 5) prétend que les Atlantes d'Hérodote, les Lixites et les Nasamons sont un seul et même peuple, qui habite dans l'extrême Occident, au pied de l'Atlas. Philostrate (*Vie d'Apollonius*, VI, 25) qualifie les Nasamons d'Éthiopiens. Enfin des poètes emploient ce nom de peuple africain sans se soucier de sa position géographique : Claudien, *Consul. Stilichonis*, I, p. 256 et 354 ; Sidoine Apollinaire, V, 337, et IX, 256.

(8) Strabon, XVII, 3, 23. Lucain, IV, 679 ; IX, 438 et 458.

(9) V, 33 : « Nasamones, quos antea Mesammones Grai appellavere, ab argumento loci, medios inter arenas sitos » (de μέσος et ἄμμος) Conf. Servius, *In Aeneid.*, XI, 265 : « Mesammones, postea corrupte Nasamones ».

africain et que *Mesammon* fut un de ces jeux de mots auxquels les Grecs se plaisaient. Dans les parages dangereux de la grande Syrte, la mer apportait souvent aux Nasamons des ressources que le sol leur refusait ; ils acquirent une fâcheuse célébrité comme pilleurs d'épaves[1]. Rome dut faire plusieurs expéditions contre eux : l'une à une date inconnue, peut-être dans les premiers temps de l'Empire, après l'assassinat d'un général qui avait paru sur leur territoire[2] ; une autre sous Domitien, en 85 ou 86 de notre ère, à la suite d'une révolte causée, dit-on, par l'excès des tributs dont ils avaient été accablés[3]. Il en périt alors un si grand nombre que Domitien se vanta de les avoir supprimés[4]. Il est possible cependant que des survivants se soient réfugiés dans le désert[5] : Ptolémée[6] signale des Nasamons loin du littoral, au delà des Augiles, avec les Bacates dont nous avons parlé[7].

XXXVII. — Hécatée connaissait les Psylles (Ψύλλοι), puisqu'il donnait le nom de golfe Psyllique à la grande

(1) Lucain, IX, 440-4. Silius, I, 408-9 ; III, 320-1. Quinte-Curce, *l. c.*

(2) Eustathe, Commentaire de Denys le Périégète, 209 (*Geogr. gr. min.*, II, p. 253). Josèphe (*Bell. Jud.*, II, 16, 4, 381) fait allusion à l'asservissement des Nasamons par les Romains ; d'après le contexte, cet événement eut lieu avant l'année 65 de notre ère.

(3) Zonaras, XI, 19 (tome II, p. 500 de l'édit. de Bonn). Voir Gsell, *Essai sur le règne de l'empereur Domitien*, p. 234-5 ; Cagnat, *L'Armée romaine d'Afrique*, 2e édit., p. 40-41.

(4) Zonaras, *l. c.* Conf. Ælius Aristide, *Lettre sur Smyrne*, édit. Dindorf, p. 765. Sous Hadrien, Denys le Périégète (208-9 : *Geogr. gr. min.*, II, p. 113) parle du pays désert des Nasamons, contempteurs de Jupiter, dont la race a été exterminée par la lance ausonienne.

(5) Nous trouvons encore les Nasamons indiqués sur la Syrte dans la *Chronique* de saint Hippolyte : édit. Bauer (Leipzig, 1905), p. 78, § 145 (conf. les textes qui en dépendent : Mommsen, *Chronica minora*, I, p. 102 ; *Chronique pascale*, I, p. 52 de l'édit. de Bonn). Corippus désigne vaguement sous le nom traditionnel de *Nasamones* les indigènes des Syrtes (v. par exemple *Johannide*, VI, 197-8).

(6) IV, 5, 12.

(7) La Table de Peutinger place les *Nesamones (sic)* à l'intérieur des terres, au-dessus des Autels des Philènes, situés dans le fond de la grande Syrte.

Syrte[1]. Nous venons de dire que leur territoire était occupé par les Nasamons au temps d'Hérodote. Selon un récit dont l'historien laisse la responsabilité aux Libyens, les Psylles auraient tous succombé dans une expédition contre le vent du Sud, qui les aurait ensevelis sous les sables[2]. L'armée que Cambyse envoya vers l'oasis d'Ammon passait pour avoir été détruite de la même manière[3] : les anciens croyaient à tort que, dans le désert africain, le vent peut déplacer rapidement d'immenses amas de sable[4]. Pline l'Ancien[5], d'après Agatharchide, donne une autre explication, sans doute plus exacte, de la conquête du pays des Psylles par les Nasamons : ceux-ci auraient à peu près exterminé leurs voisins. En tout cas, nous pouvons admettre que les Psylles cessèrent de former un peuple maître d'une partie du littoral de la grande Syrte ; le Périple de Scylax ne les indique pas. Il resta cependant des groupes de ces Libyens[6], qui durent se retirer vers l'intérieur ; d'autres vécurent peut-être sous la domination des Nasamons[7]. De nombreux textes mentionnent les Psylles, car ils étaient fameux comme charmeurs de serpents et savaient

(1) Fragment n° 303.

(2) IV, 173. Écho d'Hérodote dans Aulu-Gelle, XVI, 11, 4-8.

(3) Hérodote III, 26. Voir § XLVI.

(4) Pomponius Méla, I, 39. Lucain, IX, 447 et suiv. Arrien, *Anab.*, III, 3, 4.

(5) VII, 14.

(6) Pline (*l. c.*) dit que c'étaient des descendants de ceux qui avaient pu s'enfuir lors de la victoire des Nasamons, ou qui n'avaient pas pris part à la bataille.

(7) Au second siècle avant J.-C., Nicandre de Colophon (cité par Élien, *Nat. anim.*, XVI, 28) dit que les Psylles habitent la Syrte. Voir aussi Strabon, II, 5, 33 ; XVII, 1, 44 ; XVII, 3, 23 (où il les place à l'intérieur des terres, au delà des Nasamons). Pline (V, 27) prétend qu'ils avaient autrefois habité au-dessus des Garamantes, par conséquent en plein désert : « super illos (les Garamantes) fuere gens Psylli, super quos lacus Lycomedis desertis circumdatus ». Ptolémée (IV, 4, 6) les place à l'intérieur de la Cyrénaïque.

guérir les morsures de ces animaux [1], talents qu'ils allaient exercer fort loin de leur patrie [2].

XXXVIII. — Au Sud des Nasamons, dans la contrée des bêtes sauvages, vivait un peuple que nos manuscrits appellent Γαράμαντες [3] ; déjà Étienne de Byzance avait lu ce nom ainsi [4]. Mais Pomponius Méla [5] et Pline [6], copiant un auteur qui répétait les indications d'Hérodote, écrivent *Gamphasantes*, et tel devait être le texte primitif : Γαμφάσαντες [7]. Ces indigènes de la secondezone fuyaient tous les hommes, n'avaient aucune arme et étaient incapables de se défendre ; ils n'avaient rien de commun avec les Γαράμαντες, les Garamantes de la bordure septentrionale du désert, qui allaient donner la chasse aux Éthiopiens troglodytes [8].

Les Gamphasantes habitaient, selon Hérodote, au Sud des Nasamons, c'est-à-dire soit au Sud-Est de la grande Syrte, s'il s'agit du territoire propre des Nasamons, soit au Sud de ce golfe, au delà du pays des Psylles, que les Nasamons avaient conquis. Il n'y a donc pas lieu d'adopter une hypothèse qui les place plus à l'Ouest, dans les montagnes situées au Sud de Tripoli [9].

---

(1) Voir les textes cités par Gsell, *Histoire*, I, p. 133, n. 1.

(2) Pline, XIII, 89. Suétone, *Auguste*, 17. Dion Cassius, LI, 4. Arnobe, II, 32.

(3) IV, 174.

(4) Voir aussi Eustathe, Comm. de Denys, v. 217 (p. 254-5).

(5) I, 47 : « Nudi sunt Gamphasantes armorumque omnium ignari : nec vitare sciunt tela, nec iacere, ideoque obvios fugiunt, neque aliorum quam quibus idem ingenii est aut congressus aut conloquia patiuntur ».

(6) V, 45 : « Gamphasantes nudi proeliorumque expertes nulli externo congregantur ». Les Gamphasantes sont encore mentionnés par Méla, I, 23, et par Pline, V, 44.

(7) Comme le pensent Bæhr (*ad locum*), Neumann (p. 22-23), etc.

(8) Conf. Bæhr, *l. c.*, ; Vivien de Saint-Martin, *Le Nord de l'Afrique* p. 50.

(9) Vivien, *l. c.*, p. 51. Meltzer, *Geschichte*, I, p. 443.

XXXIX. — Les Maces (Μάκαι) occupent le littoral à l'Ouest des Nasamons (1), par conséquent le côté occidental de la grande Syrte. Ils s'étendent au delà, puisque le fleuve Cinyps (oued Oukirré, près de Lebda (2)) coule par leur territoire. Ce furent, on le sait (3), les Maces qui, unis aux Carthaginois, chassèrent les Grecs de la colonie fondée par Dorieus sur cette rivière. Selon le Pseudo-Scylax (4), ils faisaient suite aux Nasamons, le long de la Syrte, depuis le fond jusqu'à l'ouverture du golfe (au Nord-Ouest) : le Cinyps aurait donc été en dehors de leur pays. Cependant une phrase du Périple semble confirmer l'indication d'Hérodote : « Les Maces passent l'hiver sur le bord de la mer, en tenant leur bestiaux dans des enclos ; en été, l'eau manquant, ils les emmènent avec eux à l'intérieur des terres, au-dessus (5) ». Il ne peut guère être question ici que de la région montagneuse située au Sud de Lebda et d'où sort le Cinyps. D'autres textes, moins précis, placent les Maces sur la Syrte (6) ; Silius Italicus les qualifie de *Cinyphii*, du nom du fleuve (7).

(1) IV, 175.

(2) Voir p. 90.

(3) Voir p. 117.

(4) § 109 (p. 84 ; conf. p. 85).

(5) *Ibid.* (p. 85).

(6) Diodore, III, 49 (les Maces, qui habitent les lieux entourant la Syrte, sont un peuple plus nombreux que les Nasamons, les Auschises et les Marmarides). Ptolémée, IV, 3, 6 : *οἱ Μάκαι οἱ Συρτῖται* (la plupart des manuscrits donnent Μακαῖοι Συρτῖται). Saint Hippolyte, *Chronique*, édit. Bauer, p. 78, § 145 : *Σύρτις, ἔχουσα ἔθνη τρία·... Μάκας*, etc. (conf. Mommsen, *Chronica minora*, I, p. 102 ; *Chronique pascale*, I, p. 52 de l'édit. de Bonn). — Pline (V, 34), dans une énumération qui va de l'Est à l'Ouest, indique les *Hasbytae* (qu'il place mal) et les *Macae*, après les *Nasamones*. Les Μακκοῖοι mentionnés par Polybe (III, 33, 15) semblent avoir habité bien plus à l'Ouest : Meltzer, *Geschichte*, I, p. 445 ; Tissot, *Géographie*, I, p. 438, n. 3.

(7) II, 60 : « Cinyphiumque Macen » ; III, 275 : « Cinyphii... Macae ». Silius mentionne fréquemment ce peuple : V, 194 ; IX, 11, 89, 222 ; XV, 670.

XL. — Puis viennent les Gindanes (Γινδᾶνες)[1], en avant desquels les Lotophages occupent la partie de la côte qui fait saillie[2]. Le terme purement grec Λωτοφάγοι traduisait-il un nom libyque ? On peut en douter : peut-être les indigènes du littoral s'appelaient-ils aussi Gindanes[3]. Ce nom ne se trouve que dans Hérodote et dans Étienne de Byzance, qui copie Hérodote[4].

Quant aux Lotophages, ils sont mentionnés pour la première fois dans l'*Odyssée*[5]. Le roi d'Ithaque, entraîné par le vent du Nord lorsqu'il doublait le cap Malée et ballotté par la tempête, parvint à leur pays au bout de neuf jours[6]. Il n'est pas certain qu'Hérodote ait identifié ses Lotophages avec ceux d'Homère, auxquels il ne fait aucune allusion. Des auteurs plus récents placèrent les Lotophages de l'*Odyssée* dans des régions diverses[7] : sur le Cinyps[8] ; dans le fond de la grande Syrte[9] ; sur la côte de la Cyrénaïque[10], etc. ; l'opinion la plus répandue leur assigna pour séjour l'île de Djerba[11], où abondait

---

(1) IV, 176.

(2) IV, 177.

(3) Opinion de Rawlinson (*ad locum*), qui peut s'appuyer sur Étienne de Byzance : Γινδᾶνες, ἔθνος Λιβυκὸν λωτοφάγον, « οἵ τὸν καρπὸν μόνον τοῦ λωτοῦ ἐσθίοντες ζῶσι » (les mots entre guillemets sont empruntés à Hérodote, qui les applique aux Lotophages).

(4) *L. c.* En faisant cette citation, Étienne a omis de nommer l'auteur.

(5) IX, 84 et suiv. (Λωτοφάγοι) ; XXIII, 311.

(6) IX, 80-84.

(7) Voir Jessen, s. v. *Lotophagen*, dans le *Lexikon der Mythologie* de Roscher.

(8) Ptolémée, IV, 3, 6. Conf. Denys le Périégète, v. 206 (*Geogr. gr. min.*, II, p. 113), qui place les Lotophages au delà (vers l'Est) de Néapolis (Lebda).

(9) Pline, V, 28.

(10) Pomponius Méla, I, 38.

(11) Polybe, XXXIV, 3, 12 (= Strabon, I, 2, 17), et I, 39, 2. Strabon, III, 4, 3 ; XVII, 3, 17. Stadiasme, § 103 (p. 465) ; conf. § 112 (p. 468) et 124 (p. 471). — Théophraste (*Hist. plant.*, IV, 3, 2) dit d'une île qui est sans doute Djerba : ἐν τῇ νήσῳ τῆς Λωτοφαγίας Φάριδι καλουμένῃ.

l'arbre fruitier appelé lotus, peut-être différent du lotus d'Homère (1). L'île reçut même pour cette raison le nom de *Lotophagitis* (2).

Les Lotophages d'Hérodote vivaient sur le continent, non dans une île. Qu'était la saillie qu'ils occupaient ? On a pensé à la presqu'île de Zarzis, pointe du continent qui fait face à Djerba (3). Mais nous devons rejeter cette hypothèse si nous identifions Djerba avec l'île de Phla, qu'Hérodote place dans le lac Tritonis, à l'Ouest des Lotophages, et si, d'autre part, ceux-ci, au Ve siècle, ne s'avançaient pas plus loin vers le couchant qu'au temps du Pseudo-Scylax. D'après le Périple (4), leur territoire, qui s'étendait depuis la grande Syrte jusqu'à l'ouverture de la petite, prenait fin en deçà des Ταριχεῖαι (5), situées au lac des Bibân (6), c'est-à-dire au Sud-Est de la presqu'île de Zarzis. La saillie dont parle Hérodote aurait été, non un cap, mais un long espace de côte, compris entre la grande Syrte et le lac Tritonis.

XLI. — Au delà des Lotophages, le littoral appartient

---

(1) Voir p. 94.

(2) Voir p. 80, n. 2. La mention de l'île « nommée jadis des Mores Zotophac » (*sic*), par un auteur français du XVIe siècle, André Thevet (conf. S. Reinach, *Bull. archéol. du Comité*, 1888, p. 351), ne prouve nullement que le nom ancien ait survécu jusqu'à cette époque. C'est un emprunt maladroit à une carte du géographe Ortelius : voir Monchicourt, *Revue tunisienne*, XX, 1913, p. 643. — Selon Strabon (XVII, 3, 17), le nom de Lotophagitis fut aussi donné à la petite Syrte, dans laquelle est située l'île de Djerba.

(3) Rawlinson, *ad locum*. Tissot, I, p. 438.

(4) § 110 (p. 85-87).

(5) P. 86-87 : *νῆσος, ᾗ ὄνομα Βραχείων* (Djerba), *μετὰ Λωτοφάγους, κατὰ Ταριχείας*.

(6) Tissot, I, p. 207. La petite Syrte commençait donc pour Scylax en deçà (à l'Est) du lac des Bibân. Strabon (XVII, 3, 18) indique au contraire ce lac (Ζοῦχις λίμνη) en dehors de la petite Syrte (*μετὰ τὴν Σύρτιν*, en allant de l'Ouest à l'Est).

aux Machlyes (Μάχλυες) (1), qui s'étendent jusqu'au Triton. Ce fleuve les sépare des Auses (Αὐσέες) (2). Les deux peuples habitent autour du lac Tritonis (3), dans lequel le Triton vient se jeter et qui communique largement avec la haute mer. Nous avons vu (4) qu'il est impossible d'identifier le fleuve et que le lac est, selon l'hypothèse la plus vraisemblable, le fond de la petite Syrte. Les Libyens Machlyes sont mentionnés dans un passage de Nicolas de Damas (5), qui ne donne aucune indication sur l'emplacement de leur pays. Les Machlyes de Calliphane, écrivain cité par Pline (6), sont des êtres fabuleux, androgynes, qui habitent au-dessus des Nasamons, fort loin des Machlyes d'Hérodote. Il est permis de croire, au contraire, que ceux-ci se retrouvent dans Ptolémée, sous le nom de Μάχρυες (7). Nous sommes beaucoup moins disposé à les identifier avec les *Mecales*, tribu de la Tripolitaine dont parle Corippus (8), et avec les *Maghîla* qui, aux premiers temps de la domination arabe, vivaient sur la côte occidentale de la grande Syrte (9). Quant aux

---

(1) IV, 178. Étienne de Byzance (s. v. Μάζυες) les mentionne, sans doute d'après Hérodote. Il dit qu'il faut les distinguer des Μάζυες (d'Hécatée) et des Μάξυες (d'Hérodote) : Μάζυες... Εἰσὶ δὲ καὶ ἕτεροι Μάξυες καὶ ἕτεροι Μάχλυες (les manuscrits donnent Μάχυες). Je ne vois pas de raison pour corriger deux fois ἕτεροι en ἑτέροις. comme le propose Müller (*Fragm. hist. gr.*, I, p. 23, n° 304).

(2) IV, 180.

(3) *Ibid.*

(4) P. 79-80.

(5) *Fragm. hist. gr.*, III, p. 462-3, n° 136 : Μαχλυεῖς Λίβυες (le texte conservé porte Ἰαλχλευεῖς).

(6) VII, 15.

(7) IV, 3, 6 (conf. édit. Müller, n. à la p. 641) : peuple habitant au dessous des Μάχυνοι, qui s'étendaient eux-mêmes jusqu'à la petite Syrte.

(8) *Johannide*, III, 411 : *Mecales*, au pluriel ; II, 75 : *Imaclas* (au singulier). Le rapprochement a été fait par Vivien de Saint-Martin, *l. c.* p. 55 (conf. Partsch, édit. de Corippus, p. x ; Müller, édit. de Ptolémée, n. à la p. 641).

(9) Rapprochement fait par Vivien de Saint-Martin, *l. c.*

Auses, ils ne sont signalés que par Étienne de Byzance [1], qui cite Hérodote et le traité géographique d'Apollodore, où la mention des Αὐσεῖς a été sans doute empruntée à notre auteur.

XLII. — A l'Occident du fleuve Triton, au delà des Auses, vivent, non plus des nomades, comme tous les peuples précédents, mais des cultivateurs, appelés Maxyes (Μάξυες) [2]. On sait qu'Hérodote donne à la côte septentrionale de l'Afrique une direction à peu près rectiligne, de l'Est à l'Ouest [3]. Il s'ensuit qu'il place les Maxyes à l'Occident des Auses. Si le lac Tritonis est bien la petite Syrte, ces Libyens devaient habiter sur la côte orientale de la Tunisie. Ils ne sont pas mentionnés ailleurs [4]. Mais leur nom est très probablement apparenté à celui des *Maxitani*, que nous rencontrons dans Justin [5] et qui auraient vécu dans la région de Carthage lors de la fondation de cette ville, à la fin du IXe siècle. Si Hérodote n'a pas interverti l'ordre des peuples qu'il nomme parmi les Libyens agriculteurs, il faut placer ses Maxyes beaucoup plus au Sud, peut-être vers le pays où Ptolémée indique les Μάχυνοι [6]. Cependant les mots Μάξυες et Μάχυνοι ne se ressemblent pas assez pour justifier une identification [7].

Nous ne croyons pas non plus que la ressemblance des noms soit assez grande pour que l'on doive reconnaître dans ces Maxyes d'Hérodote une tribu, égarée vers l'Ouest,

---

(1) S. v. Αὐσεῖς.

(2) IV, 191. Pour leur prétendue origine troyenne, voir p. 119-120.

(3) Voir p. 76.

(4) Sinon dans Étienne de Byzance (voir plus haut, p. 132, n. 1), qui les connaît sans doute par Hérodote.

(5) XVIII, 6, 1.

(6) IV, 3, 6. Voir plus haut, p. 132, n. 7.

(7) Proposée par Vivien de Saint-Martin, *l. c.*, p. 58, n. 1.

des *Mashaouasha* (1), peuple voisin de la vallée du Nil, mentionné très fréquemment dans les documents égyptiens, au cours du second millénaire et au commencement du premier. Il nous semble également hasardé de retrouver dans nos Maxyes les *Makiyâ* (2), nommés sur l'inscription du tombeau de Darius (3), à la fin de l'énumération des peuples qui furent soumis à ce roi, avec des *Karka*, dont on a voulu faire des Carthaginois. Enfin les Μάζυες, nomades de Libye qu'indiquait Hécatée (4), ne sauraient être confondus avec les Μάξυες, agriculteurs.

Cependant, si les noms Μάξυες, Μάζυες, *Maxitani* ne désignent pas le même peuple, ils se rattachent peut-être à un mot libyque, qui devint un terme ethnique et que des textes anciens nous présentent sous la forme Μάζικες, *Mazices*. Diverses tribus de l'Afrique du Nord sont appelées ainsi, et ce même nom, *Mazic* (au féminin *Mazica*), est porté par des indigènes sur des inscriptions libyques et latines (5). C'était peut-être, à l'origine, un adjectif, signifiant *noble* (6). Il paraît n'avoir pas désigné seulement des tribus, des individus, mais avoir eu un sens beaucoup plus général, s'appliquant à une bonne partie de la population de l'Afrique du Nord. On pourrait le comparer au mot *arya* « noble », nom que prirent les Iraniens et les

(1) Au sujet de cette identification, voir Gsell, *Histoire*, I, p. 354.

(2) Selon l'opinion d'Oppert, dans *Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft*, XI, 1857, p. 135 ; voir le même, *Le Peuple et la langue des Mèdes* (Paris, 1879), p. 205. Sur cette question, conf. Prasek, *Geschichte der Meder und Perser*, II, p. 73-74.

(3) Weissbach, *Die Keilinschriften der Achæmeniden* (Leipzig, 1911), p. 88-89, § 3 (fin).

(4) Fragment n° 304.

(5) Voir, entre autres, Meltzer, *Geschichte*, I, p. 52 et 431 ; Cat, *Essai sur la province romaine de Maurétanie Césarienne*, p. 53-54 ; Schirmer, *De nomine et genere populorum qui Berberi vulgo dicuntur*, p. 44-46 ; Gsell, dans *Recueil de la société archéologique de Constantine*, XXXVI, 1902, p. 33, n. 7.

(6) Gsell, *Histoire*, I, p. 315, n. 5.

Hindous, par opposition aux peuples qu'ils avaient soumis, ou bien encore au mot germanique *frank*. Un auteur du Bas-Empire parle de *gentes Mazices multas*[1], et, bien des siècles auparavant, les Μάζυες, dont Hécatée disait « οἱ Λιβύης νομάδες », comprenaient sans doute un certain nombre de tribus. Au Moyen Age, des généalogistes rattachaient une partie des Berbères à un ancêtre commun, Mazigh[2]. Aujourd'hui encore, des tribus du Maroc et du Sahara s'appellent Imazighen (au singulier Amazigh) et l'on donne le nom de tamazirt (forme féminine du même mot) à différents dialectes berbères. Les Μάζυες, Μάξυες, *Maxitani*, *Mazices* auraient donc été des tribus « nobles » : qualificatif dont il nous serait d'ailleurs impossible d'indiquer la raison.

XLIII. — Les Zauèces (Ζαύηκες) sont voisins des Maxyes[3] ; les Gyzantes (Γύζαντες) leur font suite[4]. La leçon Γύζαντες est confirmée par Étienne de Byzance[5], qui, outre Hérodote, cite, à propos de ce mot, le grammairien Hérodien. Hécatée mentionnait déjà le premier de ces peuples[6] et aussi une ville de Ζυγαντίς[7]. Eudoxe de Cnide donnait sur les Ζύγαντες une indication qu'Hérodote donne sur les Γύζαντες[8] ; la leçon Ζύγαντες s'est même introduite dans plusieurs manuscrits de notre auteur. C'étaient donc deux formes d'un

(1) Cosmographie dite d'Æthicus, dans Riese, *Geographi latini minores*, p. 88.

(2) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, I, p. 169 et 178.

(3) IV, 193.

(4) IV, 194.

(5) S. v. Γύζαντες.

(6) Fragment n° 307.

(7) N° 306.

(8) Conf. plus haut, p. 58.

même nom. Ni les Zauèces, ni les Gyzantes n'apparaissent dans des textes postérieurs [1].

Ce qu'Hérodote dit de ces Libyens ne permet pas de fixer exactement leur position. Après avoir parlé très brièvement des Zauèces, voisins des Maxyes, puis des Gyzantes, il ajoute [2], reproduisant un renseignement d'origine carthaginoise, que, de leur côté, *κατὰ τούτους*, se trouve une île appelée Cyraunis. Il n'est pas certain que le mot τούτους désigne seulement les Gyzantes, mentionnés en dernier lieu ; peut-être se rapporte-t-il aussi aux Zauèces, voire même aux Maxyes : Hérodote aurait indiqué d'une manière très vague l'emplacement de Cyraunis. Si l'on veut admettre que le lac Tritonis, autour duquel vivaient les Machlyes et les Auses, est le fond de la petite Syrte, que Cyraunis est Kerkenna, au Nord-Est du même golfe, que les Gyzantes habitaient en face de cette île, il reste peu de place pour les deux territoires des Maxyes et des Zauèces. Remarquons encore qu'Hérodote [3] parle de montagnes, remplies de singes, qui existent chez les Gyzantes (et peut-être chez les Zauèces, car, là aussi, il y a dans le texte un οὗτοι dont le sens n'est pas très clair [4]). Or le Sahel, région côtière de la Tunisie orientale, n'est nullement montagneux ; il faut s'avancer vers le Nord loin de Kerkenna, jusque dans le voisinage de la péninsule du cap Bon, pour trouver la chaîne Zeugitane, au-dessus de la plaine littorale de l'Enfida.

---

(1) On a proposé sans raison (conf. Neumann, *Nordafrika*, p. 63) d'introduire le nom Γύζαντες (ou *Ζύγαντες*, ou Βύζαντες) dans un passage corrompu du Périple de Scylax (§ 110, p. 88), où il est question de Libyens qui habitaient sur le golfe de Hammamet.

(2) IV, 195.

(3) IV, 194.

(4) Conf. plus haut, p. 100, n. 5.

Étienne de Byzance [1] fait observer qu'Hérodote écrit à tort Γύζαντες, au lieu de Βύζαντες. Il regarde donc ces Libyens comme les habitants du pays que Polybe appelle Βυζακίς [2], Βυσσάτις [3], et qui, le long de la mer, s'étendait dans l'intervalle des golfes de Gabès et de Hammamet. Le même nom se retrouve plus tard, sous les formes *Byzacium* [4], Βυζακῖτις (χώρα) [5], Βυζάκιοι (peuple mentionné par Strabon [6]) ; à l'époque du Bas-Empire, il désigna toute une province, la *provincia Byzacena*, dont Hadrumète (Sousse) fut la capitale [7]. La plupart des savants modernes ont, comme Étienne de Byzance, identifié les Γύζαντες, ou Ζύγαντες, avec les habitants de la Βυζακίς, du *Byzacium* [8]. Quant au nom Ζαύηκες, il a rappelé [9] la *Zeugitana regio* qui, comme Pline l'indique [10], était le Nord de la Tunisie,— l'adjectif *Zeugitanus* est formé d'un nom *Zeugi*, dont il nous reste des exemples [11]— ; il a fait penser aussi au *mons Ziquen-*

(1) S. v. Βύζαντες. Conf. Eustathe, Comm. de Denys, v. 803 (*Geogr. gr. min.*, II. p. 357).

(2) XII, 1, 1 : citation d'Étienne de Byzance, où le mot est altéré, mais se restitue avec certitude, puisque Étienne en dérive l'ethnique Βυζακίτης.

(3) III, 23, 2.

(4) Tite-Live, XXXIII, 48, 1. Pline, V, 24 ; XVII, 41 ; XVIII, 94.

(5) Ptolémée, IV, 3, 6.

(6) II, 5, 33.

(7) Voir, à ce sujet, Dessau, dans *Real-Encyclopædie*, s. v. *Byzacium*.

(8) Forbiger, *Handbuch der Geographie*, II, p. 842. Movers, *Die Phœnizier*, II, 2, p. 404. Bæhr, *ad locum*. Meltzer, *Geschichte*, I, p. 78. Tissot, *Géographie*, I, p. 439. Neumann, *Nordafrika*, p. 63-64. Etc. M. Dessau (*l. c.*) est plus réservé.

(9) Movers, *l. c.* Bæhr, *ad locum*. Vivien de Saint-Martin, *l. c.*, p. 58. Meltzer, *l. c.*, p. 78 et 445. Tissot, *l. c.* Neumann, *l. c.*, p. 61. Etc.

(10) V, 23.

(11) *Zeugi*, *Zeugis* désigne la province de Proconsulaire du Bas-Empire dans la Cosmographie dite d'Æthicus (*Geographi latini minores*, édit. Riese, p. 88) et dans Paul Orose (*Adv. Paganos*, I, 2, 91 et 92). Une inscription latine de l'époque républicaine donne le nom de *Zeugei* à un *pagus* africain : Merlin, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1913, p. 106.

sis, que mentionne Victor de Vite [1] et qui est le djebel Zaghouane. Il faudrait croire que les Gyzantes vivaient dans la région de Sousse et probablement aussi plus au Sud, jusque vers Sfax, en face de Kerkenna; que le territoire des Zauèces comprenait la région du djebel Zaghouane; que, par conséquent, Hérodote a interverti les deux peuples. On pourrait même supposer que les Maxyes ne sont pas non plus indiqués à leur place. Au lieu de cet ordre : Maxyes, Zauèces, Gyzantes, l'ordre véritable aurait été : Gyzantes, Zauèces et Maxyes. Ces derniers auraient pu vivre dans la région de Carthage, ce qui permettrait de les identifier aves les *Maxitani* de Justin.

En ce qui concerne les Zauèces et les Gyzantes, Hérodote aurait, selon une hypothèse de Meltzer [2], emprunté ses informations à des Carthaginois : ceux-ci devaient mentionner les premiers avant les seconds, puisque les Gyzantes étaient plus éloignés de leur ville. Cette explication d'une prétendue erreur est ingénieuse, mais il ne faut pas la regarder comme certaine. Les noms des deux peuples ne ressemblent que d'assez loin aux autres noms géographiques auxquels on les a comparés [3] et, contrairement à l'affirmation d'Hérodote, il n'y a pas de montagnes dans le pays que l'on assigne aux Gyzantes.

Il serait donc imprudent de conclure. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que Maxyes, Zauèces et Gyzantes habitaient sans doute le littoral oriental de la Tunisie. Autrement, on n'aurait pas dit à Hérodote que l'île de Cyraunis se trouvait du côté de ces Libyens. En outre, il était moins

---

(1) II, 20, et III, 52. Il y avait à l'époque romaine une ville dont les habitants étaient appelés *Ziquenses* : J. Mesnage, *L'Afrique chrétienne*, (Paris, 1912), p. 237-8.

(2) *Geschichte*, I, p. 77. Conf. Tissot, I, p. 439-440 ; Neumann, *Nordafrika*, p. 64.

(3) Rawlinson (*ad locum*) a rapproché, au contraire, les noms *Ζαύηκες* et *Byzacium*, *Ζύγαντες* et *Zeugi*.

difficile aux Grecs de recueillir quelques renseignements sur ce littoral que sur les côtes situées au delà de Carthage, dans la direction des Colonnes d'Héraclès.

XLIV. — On voit, par quelques indications d'Hérodote, que des Libyens visitaient les oasis septentrionales du Sahara. Les Nasamons allaient récolter les dattes d'Augila [1]. Des gens de ce peuple se rendaient à l'oasis d'Ammon [2]. Pour aller de chez les Lotophages, sur le littoral de la Tripolitaine, au pays des Garamantes, le chemin le plus court exigeait trente jours de marche [3] : ce qui atteste naturellement des relations entre les deux régions. Mais Hérodote ne dit nulle part que les hommes qui habitaient ces oasis et les cultivaient aient été des Libyens.

Nous savons que, pour lui, la Libye est occupée par deux grands peuples indigènes, et non davantage, les Libyens au Nord et les Éthiopiens au Midi. Il connaît en effet deux groupes d'Éthiopiens, qui diffèrent, non seulement par leur langue, mais aussi par leur chevelure : ceux d'Asie, qui ont les cheveux droits, et ceux de Libye, qui sont les plus crépus de tous les hommes [4]. Dans cette dernière contrée, ils habitent le pays situé au-dessus de l'Égypte, au delà d'Éléphantine (Assouan) [5] et s'étendent jusqu'à la mer Australe [6], celle qui, bordant au Sud l'Asie, se prolonge sans doute aussi au Sud de la Libye.

(1) Conf. p. 125.

(2) II, 32.

(3) IV, 183.

(4) VII, 70. Pour les Éthiopiens d'Asie, voir aussi III, 94.

(5) II, 29 ; VII, 69. Conf. II, 22 : le Nil, avant de parvenir en Égypte, traverse par le milieu le pays des Éthiopiens. Hécatée (*Frag. hist. gr.*, I, p. 17, n° 265) et Eschyle (*Prométhée enchaîné*, 807 et suiv. ; fragment 139, édit. Didot) mentionnaient déjà des Éthiopiens dans le voisinage de l'Égypte.

(6) III, 17. L'Éthiopie est, en Libye, l'extrémité de la terre habitée III, 114 et 115. Conf. plus haut, p. 74, n. 11.

Hérodote n'indique pas expressément qu'il y ait des Éthiopiens plus à l'Ouest, au Midi du grand désert. Mais il en signale dans des régions plus septentrionales. Les Ammoniens forment une population mixte d'Égyptiens et d'Éthiopiens (1) ; il est vrai que ce sont, selon lui, des colons, des gens étrangers à l'oasis. Les Garamantes vont pourchasser les Éthiopiens troglodytes (2). Des explorateurs nasamons, après avoir traversé le Sahara dans la direction de l'Ouest, ont rencontré de petits hommes noirs (3), qui, dans la pensée de notre auteur, sont certainement des Éthiopiens, quoiqu'il ne les appelle pas ainsi.

Les habitants d'Augila, les Garamantes, les Atarantes et les Atlantes, échelonnés sur le bourrelet sablonneux qui s'étend au Sud de la zone du littoral et de celle des bêtes sauvages, et en arrière duquel le pays est entièrement désert, étaient-ils aussi rangés par Hérodote parmi les Éthiopiens, et non parmi les Libyens ? L'historien pensait-il à eux, en même temps qu'aux nègres vivant au delà de l'Égypte, quand il disait que la Libye est occupée au Midi par des Éthiopiens ? Nous ne saurions l'affirmer, mais cela nous paraît probable. En tout cas, de nombreux textes plus récents indiquent que les oasis septentrionales du Sahara étaient peuplées d'Éthiopiens (4). Aujourd'hui encore, on y retrouve des gens à la peau noire ou très foncée. Ils paraissent bien ne pas descendre tous de nègres amenés du Soudan par la traite, mais représenter, au moins en partie, une population établie dans ces lieux

(1) II, 42 ; voir plus loin, p. 143, n. 4.

(2) IV, 183.

(3) II, 32 : χρῶμα μέλανας.

(4) Pour ces textes, voir Gsell, *Histoire*, I, p. 295 et suiv. Un devancier d'Hérodote, Hécatée, indiquait une population d'Éthiopiens dans la grande et la petite Oasis, à l'Ouest de l'Égypte (*Fragm. hist. gr.*, I, p. 18, n° 267) ; conf. plus haut, p. 104.

depuis des temps très reculés. D'ailleurs, le climat des oasis n'est pas favorable aux blancs, qui y sont éprouvés par les fièvres beaucoup plus que les hommes de couleur.

XLV. — Nous avons dit [1] qu'il n'est pas vraisemblable qu'Hérodote ait recueilli en Égypte ses informations sur les peuples du bourrelet. Pour l'oasis d'Ammon, il a dû être renseigné par des Cyrénéens qui l'avaient visitée. Les Nasamons allaient régulièrement à l'oasis d'Augila et des gens de ce peuple pouvaient entrer en rapports avec des Grecs, soit dans l'oasis d'Ammon, où ils se rendaient [2], soit surtout à Évespérides (Bengazi), colonie située à proximité de leur territoire. Il y avait des relations entre les Garamantes et la côte syrtique : ce fut probablement sur cette côte que des Grecs recueillirent les indications qu'Hérodote donne à leur sujet ; il est possible aussi qu'ils aient été connus par l'intermédiaire des Nasamons qui fréquentaient Augila. Pour les Atarantes et les Atlantes, nous avons peut-être des échos, plus ou moins fidèles, de propos tenus par des Garamantes et parvenus jusqu'au littoral.

XLVI. — Le premier peuple qu'Hérodote mentionne sur le bourrelet, à dix journées de Thèbes, est celui des Ammoniens [3]. D'après les détails qu'il donne, ils habitaient certainement la fameuse oasis visitée par Alexandre, aujourd'hui l'oasis de Syouah. Or, nous l'avons déjà fait remarquer [4], ce lieu est beaucoup plus éloigné de Thèbes que ne le croit Hérodote et il est situé bien plus au Nord ; pour s'y rendre d'Égypte, le point de départ était, non Thèbes, mais Memphis. Ceux qui sont d'avis que l'histo-

(1) P. 63-64.
(2) V. *supra*, p. 139.
(3) IV, 181.
(4) P. 64.

rien indique ici une route de caravanes supposent qu'il a omis deux stations intermédiaires (1). Il dit lui-même (2) que la ville d'Oasis (El Khargèh) se trouve à sept journées de Thèbes ; de là, en continuant à avancer vers l'Ouest, on met trois jours pour parvenir à l'oasis de Dakhlèh ; en se dirigeant ensuite vers le Nord, on va en dix jours à Baharièh, et, de ce point, une marche de dix autres journées vers le Nord-Ouest amène à l'oasis de Syouah. Mais cette ligne brisée eût été un itinéraire absurde pour aller de la vallée du Nil à l'oasis d'Ammon, qu'on atteignait bien plus rapidement de Memphis (3). L'erreur d'Hérodote s'explique d'une manière plus naturelle. Il a pu savoir par des Cyrénéens qui connaissaient l'oasis d'Ammon qu'elle était à dix journées de l'Égypte, distance à peu près exacte par le plus court chemin : Pline (4) marque douze journées entre l'oasis et Memphis. Mais notre auteur a cru que le point de départ était Thèbes, parce qu'à Thèbes même, il a entendu parler d'une expédition militaire qui, lui a-t-on dit, était partie de cette ville et à laquelle Cambyse avait ordonné de se rendre à l'oasis d'Ammon : renseignement qui, nous le verrons tout à l'heure, était sans doute conforme à la vérité. Il faut avouer pourtant que son erreur est difficilement excusable. Entre la ville d'Oasis, que les troupes perses traver-

(1) Heeren (*Politique et commerce*, trad. française, IV, p. 238) croit à l'omission d'une seule station, la grande Oasis (El Khargèh, dont Dakhlèh aurait été une sorte d'annexe). Mais, entre El Khargèh-Dakhlèh et Syouah, il est nécessaire d'admettre, non pas une, mais deux étapes de dix journées : voir Vivien de Saint-Martin, *Le Nord de l'Afrique*, p. 37.

(2) III, 26. Conf. Strabon (XVII, 1, 42), qui indique sept jours de marche entre la grande Oasis et Abydos.

(3) Même des voyageurs partant de Thèbes pour se rendre à l'oasis d'Ammon avaient tout intérêt à descendre le Nil jusqu'à Memphis, au lieu de s'astreindre à trente jours de marche à travers le désert.

(4) V, 50.

sèrent et qu'il savait être à sept journées de Thèbes, et l'oasis d'Ammon, que visitaient des Grecs de Cyrène et dont il n'ignorait probablement pas la distance par rapport à cette ville [1], il aurait pu se rendre compte que l'intervalle était bien supérieur à trois jours de marche.

Hérodote dit avec raison que les Ammoniens ont tiré leur nom d'Ammon, appellation égyptienne de Zeus [2]; qu'ils ont emprunté aux Thébains le culte de ce dieu et la figure de bélier qu'ils lui donnent [3]. On ignore quand les rois d'Égypte conquirent l'oasis et y introduisirent la grande divinité de Thèbes. Les hiéroglyphes découverts à Syouah ne nous apprennent rien à ce sujet ; ils sont d'une époque très basse, postérieure au Ve siècle. Peut-être cette annexion eut-elle lieu sous la vingtième dynastie, au XIIe siècle, après que les invasions qui menacèrent l'Égypte du côté du Nord-Ouest eurent été repoussées. On a cependant proposé une date plus récente. Un passage d'Hérodote indique que les Ammoniens descendaient de colons égyptiens et éthiopiens [4] : M. E. Meyer [5], s'appuyant sur ce texte, est porté à croire que l'oasis fut occupée vers l'an 700, à l'époque où des souverains éthiopiens régnaient sur l'Égypte. Il est vrai qu'Hérodote peut se tromper quand il attribue aux Éthiopiens de ce lieu une origine étrangère. Peut-être constituaient-ils la population primitive [6], accrue de colons égyptiens après la

(1) Hérodote savait aussi que l'oasis d'Ammon était à dix journées d'Augila : or il n'ignorait pas qu'Augila se trouvait à une faible distance de la grande Syrte, puisqu'il indique qu'elle était visitée régulièrement par les Nasamons, riverains de ce golfe.

(2) II, 42.

(3) II, 42, et IV, 181.

(4) II, 42 : Ἀμμώνιοι, ἐόντες Αἰγυπτίων τε καὶ Αἰθιόπων ἄποικοι καὶ φωνὴν μεταξὺ ἀμφοτέρων νομίζοντες.

(5) Dans le *Lexikon der Mythologie* de Roscher, I, p. 287.

(6) Diodore (XVII, 50) et Quinte-Curce (IV, 7, 18 et 19) indiquent des Éthiopiens à l'Est, à l'Ouest et au Sud de l'oasis d'Ammon.

conquête. Par suite du mélange des deux peuples, la langue parlée dans l'oasis était, dit l'historien, mi-égyptienne, mi-éthiopienne [1]. Qu'était cet idiome « éthiopien » ? Aujourd'hui, les habitants de Syouah se servent d'un dialecte berbère [2], introduit sans doute plus tard, par des Libyens qui se rendirent maîtres de l'oasis.

Nous connaissons par Hérodote l'échec de l'expédition que Cambyse envoya contre les Ammoniens, en 525 [3] : « Quand il fut arrivé à Thèbes, il sépara du reste de son armée environ cinquante mille hommes [4] et leur ordonna d'aller réduire en esclavage les Ammoniens et de brûler l'oracle de Zeus [5]... Les troupes envoyées contre les Ammoniens partirent de Thèbes, accompagnées de guides, et il est certain qu'elles parvinrent à la ville d'Oasis..., située à sept journées de marche de Thèbes à travers les sables et appelée en grec l'île des Bienheureux. On dit donc que l'armée arriva jusque-là, mais personne ne sait ce qu'elle devint ensuite, sauf les Ammoniens et ceux qui l'ont appris d'eux. En tout cas, elle n'atteignit pas le pays des Ammoniens et ne retourna pas en Égypte. Voici ce que les Ammoniens racontent. Ayant quitté Oasis pour se diriger vers eux à travers les sables et étant parvenues à peu près à la moitié du chemin, ces troupes furent assaillies, pendant qu'elles prenaient leur repas, par un vent du Midi qui soufflait avec une violence extraordinaire et qui les ensevelit sous des amas de sable, de telle sorte qu'elles disparurent entièrement. Tel est le récit des Ammoniens au sujet de cette armée [6] ».

---

(1) V. *supra*, p. 143, n. 4.

(2) R. Basset, *Le Dialecte de Syouah* (Paris, 1890).

(3) Conf. Diodore, x, 15 ; Justin, I, 9, 3 ; Plutarque, *Alexandre*, 26 ; Sénèque, *Natur. Quaest.*, II, 30, 2.

(4) Ce chiffre est évidemment très exagéré.

(5) III, 25.

(6) III, 26.

Si l'on admet que l'oasis d'Ammon ne fut pas l'unique but assigné à l'expédition, le plan du roi Cambyse ne paraît pas déraisonnable (1). Parvenu avec son armée à Thèbes, il était désormais maître de l'Égypte. Il dut alors penser à conquérir les oasis qui existaient à l'Ouest de cette contrée et qui en étaient des dépendances, entre autres celle d'Ammon, déjà fameuse par son oracle (2). Ayant sous la main à Thèbes les troupes nécessaires, il était naturel qu'il les fît partir de ce lieu. Elles devaient occuper d'abord la grande oasis (El Khargèh), où elles passèrent en effet, puis probablement Dakhlèh, plus à l'Ouest; se tourner ensuite vers le Nord pour soumettre Farafrah et Bahariêh ; enfin se rendre à l'oasis d'Ammon (3), d'où elles auraient regagné l'Égypte, à Memphis. Selon Hérodote, elles s'avancèrent jusqu'à mi-chemin de la grande Oasis et de celle d'Ammon. Il est cependant permis de croire que le désastre survint plus près de l'oasis d'Ammon, entre Bahariêh et Syouah, si, comme le dit l'historien, les Ammoniens seuls (4) connurent le sort de leurs ennemis. Peut-être l'anéantissement de l'expédition fut-

(1) Conf. Neumann, *Nordafrika*, p. 96.

(2) Il avait été consulté, dit Hérodote (I, 46), par Crésus, qui accompagnait Cambyse en Égypte (III, 14). — Vivien de Saint-Martin (*l. c.*, p. 40) croit que l'oasis contre laquelle l'expédition fut dirigée était celle de Dakhlèh, située à dix journées de Thèbes et où il y avait un temple d'Ammon. L'erreur d'Hérodote, qui place l'oasis d'Ammon, c'est-à-dire celle de Syouah, à cette distance de la capitale égyptienne s'expliquerait par une confusion. Il aurait appliqué à Syouah un renseignement qu'on lui aurait donné à Thèbes en lui racontant l'expédition, renseignement qui, en réalité, aurait concerné Dakhlèh. L'hypothèse n'est pas admissible, car Hérodote dit que les troupes reçurent l'ordre de brûler le sanctuaire de l'oracle : il ne peut être question que de l'oracle célèbre de Syouah. Voir à ce sujet Neumann, *Nordafrika*, p. 95-96.

(3) Devaient-elles vraiment brûler le temple de l'oracle et réduire les Ammoniens en esclavage (conf. Diodore, X, 15) ? Hérodote ne dit pas pourquoi Cambyse aurait donné des ordres si rigoureux.

(4) Et, ajoute-t-il, « ceux qui l'ont appris d'eux », c'est-à-dire vraisemblablement des Cyrénéens : voir plus haut, p. 64-65.

il vraiment causé par le vent du Sud, soufflant en tempête : les troupes perses n'auraient pas été ensevelies sous des monceaux de sable, comme on le prétendait, mais elles auraient perdu leur chemin et succombé à la soif, après avoir épuisé leurs provisions d'eau.

L'oasis d'Ammon n'en fut pas moins rattachée plus tard, — on ne sait quand —, à l'empire des Perses. Elle envoyait un tribut au grand Roi (1). Dans la première moitié du IVe siècle, à l'époque où la vallée du Nil avait échappé à la domination perse, les princes d'Ammon reconnurent la souveraineté des rois d'Égypte : les noms d'Hakoris (393-381 avant J.-C.) et de Nectanébo I (378-361) se lisent sur les murs des deux temples d'Agarmi et d'Oum Beïda (2). Hérodote mentionne, en lui donnant le nom grec d'Étéarque (3), un de ses contemporains, qui était « roi des Ammoniens » (4) ; nous ignorons s'il était indépendant ou vassal du roi de Perse.

XLVII. — A dix journées des Ammoniens, on rencontre, sur le bourrelet de sable, un autre lieu habité, appelé Augila (5). Augila et le peuple des Augiles (6) sont signalés dans d'autres textes, qui donnent en général des indications géographiques vagues ou erronées (7). Cependant

---

(1) Athénée, II, 74, p. 67, *b*, citant Dinon, auteur du IVe siècle, qui avait écrit un ouvrage sur la Perse (= *Fragm. hist. gr.*, II, p. 92, n° 15).

(2) Steindorff, *Durch die libysche Wüste*, p. 118, 121-2.

(3) Conf., par exemple, Hérodote, IV, 154. Le nom indigène qui devait sonner à peu près de même a pu être altéré soit par les informateurs cyrénéens d'Hérodote, soit par Hérodote lui-même (conf. Letronne, *Recueil des inscriptions grecques de l'Égypte*, II, p. 293).

(4) II, 32 (conf. 33) : Ἐτεάρχῳ τῷ Ἀμμωνίων βασιλέϊ.

(5) IV, 182.

(6) Αὐγίλαι (Ptolémée), *Augilae* (Pomponius Méla et Pline).

(7) Étienne de Byzance, s. v. Αὔγιλα, citant le traité géographique du Pseudo-Apollodore. Strabon, XVII, 3, 23 (où une lacune a fait disparaître le nom d'Αὔγιλα). Méla, I, 23, et Pline, V, 43 (d'après une

la position d'Augila n'est nullement douteuse, car le nom antique s'est conservé. A l'Ouest de Syouah, à la distance marquée par Hérodote [1], existe un groupe d'oasis dont la plus occidentale s'appelle Aoudjila. Ces oasis se trouvent, non sur une élévation, mais au contraire dans une dépression, ancien bras de mer qui borde au Sud le plateau calcaire de la Cyrénaïque et de la Marmarique, en se prolongeant par Djaraboub et Syouah. Elles ne sont pas éloignées de beaucoup plus de deux cents kilomètres, au Sud-Est, du fond de la grande Syrte, occupée par les Nasamons, qui allaient tous les ans à Augila : nous avons déjà dit [2] qu'ils avaient peut-être des droits de propriété sur les dattiers dont ils venaient récolter les fruits.

XLVIII. — Le tertre de sel autour duquel habitent les Garamantes est situé à dix journées d'Augila [3]. D'autre part, le chemin le plus court pour aller de chez eux au littoral est de trente journées ; il conduit chez les Lotophages [4], c'est-à-dire entre les Syrtes. Ces deux assertions ne sont pas conciliables, s'il s'agit, comme le dit

---

source commune, qui indiquait les Augiles à l'Est des Garamantes). Méla, I, 46, et Pline V, 45 (également d'après une source commune, qui attribuait aux Augiles des coutumes attribuées par Hérodote aux Nasamons). Pline V, 26. Le même, V, 27 (à peu près au milieu de l'espace qui sépare l'Éthiopie occidentale de la région située entre les deux Syrtes : indication inexacte). Ptolémée, IV, 5, 12 et 13 (Αὐγίλαι, nom de peuple ; τὰ Αὔγιλα, nom de lieu : il place ce lieu très inexactement). Procope, *Aedif.*, VI, 2, p. 333-4 de l'édition de Bonn (il confond sans doute les oasis d'Augila et d'Ammon). Pour les auteurs arabes et Léon l'Africain, voir l'édition de Léon (*Description de l'Afrique*, trad. Temporal) par Schefer, III, p. 277.

(1) Conf. Vivien de Saint-Martin, *l. c.*, p. 37, n. 5. Des Nasamons allaient à l'oasis d'Ammon (voir plus haut, p. 141), sans doute par Augila ; les Grecs pouvaient donc connaître par eux la distance exacte qui séparait ces deux lieux.

(2) P. 125.

(3) IV, 183.

(4) *Ibid.*

Hérodote, d'un lieu déterminé, et non d'une vaste région. Les dix journées nous amèneraient, en prenant depuis Augila la direction de l'Ouest-Sud-Ouest, à Zella, au Sud-Est de l'oasis de Djofra [1]. Les trente journées nous reportent bien plus au Sud-Ouest, en plein Fezzan. Il est évident que les Garamantes, « peuple fort nombreux » [2], ne pouvaient pas habiter autour d'un tertre et d'une source ; leur territoire devait comprendre beaucoup d'oasis. Peut-être s'avançait-il au Nord-Est jusque vers Zella [3] : hypothèse qui nous permettrait d'accepter le chiffre de dix journées depuis Augila [4]. Mais il s'étendait au loin sur le Fezzan, comme le prouvent d'autres textes. *Garama*, capitale des Garamantes au premier et au second siècle de notre ère [5], a laissé des ruines au lieu qui garde encore le nom de Djerma [6], à trois journées au Nord-Ouest de Mourzouk, capitale actuelle du Fezzan.

Qu'était la route de trente jours dont parle Hérodote ? Ptolémée [7] mentionne deux routes entre Leptis Magna et

(1) Comme le fait remarquer Vivien de Saint-Martin (*l. c.*, p. 50), le géographe arabe Édrisi compte dix journées d'Audjélah à Zala.

(2) IV, 183 : ἔθνος μέγα ἰσχυρῶς.

(3) Ceux qui veulent retrouver un itinéraire de caravanes dans les indications d'Hérodote relatives au bourrelet de sable admettent l'omission d'une station entre Augila et la capitale des Garamantes, qu'ils placent soit à Zouila (capitale du Fezzan au Moyen Age), à l'Est de Mourzouk, soit à Garama : Heeren, *Politique et commerce*, IV, p. 247 et 393 ; Bæhr, *ad locum*. Cette conjecture ne nous paraît pas nécessaire.

(4) Pline (V, 26) place les Garamantes à douze journées des Augiles. Strabon (XVII, 3, 9) dit même qu'ils sont à quinze journées d'Ammon : si cette indication est exacte (ce dont je doute), leur territoire aurait commencé plus près encore d'Augila.

(5) Pline, V, 36 : « Garama, caput Garamantum » : Ptolémée, IV, 6, 12 : Γαράμη μητρόπολις.

(6) Djerma el Kedîma, au Nord de la Djerma moderne : Barth, *Reisen und Entdeckungen*, I, p. 164-6 ; Duveyrier, *Les Touareg du Nord*, p. 276.

(7) I, 10, 2.

Garama, l'une exigeant trente jours de marche, l'autre vingt seulement. Cette dernière aurait été de 5.400 stades (près de 1000 kilomètres), ce qui représenterait de très fortes journées. Mais le chiffre de 5.400 stades est certainement trop élevé. Il est probable que la plus courte des deux routes de Ptolémée était celle que Pline appelle *Praeter Caput Saxi ;* elle n'aurait été connue, du moins des Romains, que sous Vespasien, en 70 après J.-C., lors d'une expédition contre les Garamantes. Elle abrégeait, ajoute Pline, le trajet de quatre jours (1). « Traduisons, écrit Duveyrier (2), l'*iter praeter Caput Saxi* de Pline par le mot-à-mot arabe *terîq ala Râs el Hamâda*, et nous aurons le nom de la route directe de Tripoli à Mourzouk..., suivie par Barth (3) ». Cet itinéraire passe par Mizda, le plateau Rouge (Hamâda el Homra), Éderi et Djerma. Il demande vingt-quatre jours jusqu'à Mourzouk, vingt et un jusqu'à Djerma : ce qui cadre à peu près avec les vingt journées de Ptolémée. La route plus ancienne que mentionne Pline aurait été parcourue en vingt-cinq jours environ. Faut-il l'identifier avec la route de trente jours indiquée par Ptolémée, avec celle aussi qui, à l'époque d'Hérodote, exigeait autant de journées et qu'on regardait peut-être alors comme la plus courte parce qu'on ne suivait pas encore l'autre ? Cela n'est pas invraisemblable. Il est permis de croire (4) qu'elle répondait à la route moderne (5) qui, faisant un grand détour vers l'Est pour

(1) Pline, v, 38 : « Ad Garamantas iter inexplicabile adhuc fuit, latronibus gentis eius puteos (qui sunt non alte fodiendi, si locorum notitia adsit) harenis operientibus. Proxumo bello, quod cum Oeensibus gessere initiis Vespasiani imperatoris, conpendium viae quadridui deprehensum est. Hoc iter vocatur *Praeter Caput Saxi* ».

(2) *L. c.*, p. 457, n. 1.

(3) En 1850.

(4) Conf. Heeren, *l. c.*, iv, p. 259. Rawlinson, *ad locum*. Etc

(5) Suivie par Lyon en 1820, par Barth à son retour du Soudan, en 1855, par Monteil, venant aussi du Sud, en 1892, etc.

éviter la région désolée du plateau Rouge, passe par Bou Ndjem et Sokna, puis traverse la montagne Noire (djebel es Soda, le *mons Ater* de Pline (1)). Le trajet, beaucoup moins pénible que par le chemin de l'Ouest, est plus long. Il faut en moyenne trente jours pour aller de Tripoli ou de Lebda à Mourzouk ; on en peut compter vingt-huit jusqu'à Garama, qui est le point d'arrivée marqué par Ptolémée ; nous ignorons si ce lieu était déjà la capitale des Garamantes au temps d'Hérodote.

Les Garamantes sont le peuple du Sahara dont les Grecs et les Latins parlent le plus souvent (2). Les textes qui indiquent avec quelque précision la situation de leur pays prouvent qu'ils habitèrent le Fezzan pendant toute l'antiquité (3). Mais ils se déplaçaient volontiers. Pillards redoutés (4), ils apparaissaient dans le voisinage du littoral quand les occasions leur semblaient favorables (5). Aussi furent-ils châtiés plusieurs fois par les Romains (6). En temps ordinaire, ils devaient convoyer les caravanes

(1) V, 36.

(2) Tite-Live, XXIX, 32, 8. Strabon, II, 5, 33 ; XVII, 3, 19 et 23 (indications vagues ou inexactes). Pomponius Méla, I, 23. Pline, V, 26 ; V, 36 ; V, 38 et 43. Tacite, *Annales*, III, 74 ; IV, 23 et 26 ; *Histoires*, IV, 50. Ptolémée, I, 8, 4 : I, 10, 2 ; IV, 6, 12. *Quaestiones ex utroque Testamento mixtim*, 115 (écrit attribué à saint Augustin : *Patrol. lat.*, XXXIV-V, p. 2350). Jean de Biclar, dans Mommsen, *Chronica minora*, II, p. 212 (à l'année 569). Isidore de Séville, *Etym.*, IX, 2, 128.

(3) Certains auteurs, poètes qui ne se piquaient pas de précision, ou écrivains de basse époque, donnent au terme Garamantes une très grande extension géographique : Lucain, IX, 511-2 ; Silius Italicus, III, 10-15, 367 ; Denys le Périégète, 214-5 (*Geogr. gr. min.*, II, p. 114) : Paul Orose, *Adv. paganos*, I, 2, 88 et 90 ; Géographe de Ravenne, I, 2 (édit. Pinder et Parthey, p. 6), et III, 3 (p. 136).

(4) Tacite, *Histoires*, IV, 50 : « Garamantas... gentem indomitam et inter accolas latrociniis fecundam ». Conf. le même, *Annales*, IV, 23 ; Pline, V, 38.

(5) Tacite, *Annales*, III, 74 ; IV, 23 ; *Histoires, l. c.*

(6) Sous Auguste : Pline, V, 36 ; Florus, II, 31 (= IV, 12) ; conf. Virgile, *Énéide*, VI, 794. Sous Vespasien, en 70 : Tacite, *Histoires*, *l. c.* ; Pline, V, 38.

qui allaient de la côte méditerranéenne au Soudan. Un de leurs rois conduisit même des troupes romaines qui partirent de Leptis Magna, passèrent par Garama et, se dirigeant vers le Midi, arrivèrent, quatre mois après, au pays d'*Agisymba*, où il y avait des rhinocéros (1). A cette époque, peut-être vers la fin du premier siècle de notre ère (2), les Garamantes avaient étendu leur domination sur les Éthiopiens qui vivaient dans cette région soudanaise (3).

Un demi-millénaire plus tôt, ils allaient, dit Hérodote (4), donner la chasse aux Éthiopiens troglodytes. Ils partaient sur des chars attelés de quatre chevaux (5) : on ne se servait pas encore de chameaux dans le Sahara, probablement moins difficile à traverser qu'aujourd'hui (6). Notre texte n'indique pas ce qu'ils faisaient de leurs prisonniers ; les employaient-ils à la culture de leurs oasis ? allaient-ils les vendre comme esclaves sur le littoral ?

Ces Éthiopiens étaient les plus rapides à la course de tous les hommes et avaient un langage qui ne ressemblait à aucun autre, mais rappelait les cris aigus des chauves-souris (7). Il s'agit peut-être d'un langage sifflé, destiné aux communications à de grandes distances ; ce qui

---

(1) Ptolémée, I, 8, 4, d'après Marinus de Tyr. Ptolémée (*ibid.*) parle d'une autre expédition romaine qui partit aussi de Leptis Magna et passa par Garama, d'où, après une marche de trois mois vers le Sud, elle parvint au pays des Éthiopiens. Conf. Gsell, *Essai sur le règne de l'empereur Domitien*, p. 236-7.

(2) Conf. Gsell, *l. c.*

(3) Ptolémée, IV, 8, 5.

(4) IV, 183.

(5) En admettant que cela soit exact, ces chars devaient être très légers et pourvus seulement de deux roues ; cependant il est à croire qu'ils ne passaient pas aisément partout.

(6) Voir Gsell, *Histoire*, I, p. 58 et suiv.

(7) Échos d'Hérodote dans Pomponius Méla, I, 44, et dans Pline V, 45.

n'aurait pas empêché ces hommes de faire usage d'une véritable langue [1].

Le Périple d'Hannon [2] mentionne aussi des indigènes demeurant dans des cavernes et plus rapides que les chevaux. Mais il n'en faut pas conclure qu'Hérodote ait recueilli un vague écho de l'expédition carthaginoise [3]. Ses troglodytes, sans doute plus ou moins voisins du pays des Garamantes, c'est-à-dire du Fezzan, ne pouvaient pas être confondus avec ceux d'Hannon, qui vivaient autour des montagnes d'où sort le Lixos (l'oued Draa), c'est-à-dire au pied de l'Atlas marocain [4] ; pas plus qu'avec d'autres Éthiopiens troglodytes, habitants de l'Afrique orientale, dont on vantait aussi la rapidité merveilleuse [5].

Pline l'Ancien signale un peuple de troglodytes que nous pourrions être tentés d'identifier avec ceux d'Hérodote : « Les Amantes vivent à douze journées de marche de la grande Syrte vers l'Occident. Il y a sept jours de marche, dans la direction du couchant d'hiver, entre eux et les Troglodytes, avec lesquels on ne fait pas d'autre commerce que celui des pierres précieuses, apportées d'Éthiopie, que nous appelons escarboucles [6] ». Tissot croit que ces troglodytes habitaient la chaîne tripoli-

(1) Gsell, *l. c.*, p. 318, n. 2.

(2) § 7 (*Geogr. gr. min.*, I, p. 6).

(3) Comme le suppose Meltzer, *Geschichte der Karthager*, I, p. 233-4.

(4) Strabon (XVII, 3, 7) mentionne aussi des troglodytes dans le Sud du Maroc.

(5) Pline, VI, 176.

(6) V, 34 : « Amantes XII dierum itinere a Syrtibus maioribus ad occidentem .. Ab his ad Trogodytas hiberni occasus plaga dierum septem iter, cum quibus commercium gemmae tantum quam carbunculum vocamus ex Aethiopia invectae ». Je ne vois pas pourquoi M. Sieglin (*apud* Strenger, *Strabos Erdkunde von Libyen*, p. 62) a proposé de corriger *Amantes* en *Atlantes*.

taine [1], où des populations berbères se creusent encore des demeures souterraines. Cependant les distances et l'orientation indiquées nous conduiraient plutôt vers Ghadamès ; la mention des escarboucles conviendrait bien aussi à cette région [2]. Pomponius Méla [3] et Pline [4], qui ont une source commune, signalent d'autres Troglodytes : dans une énumération qui procède de l'Ouest à l'Est, ces indigènes viennent, avec les Augiles, après les Garamantes. C'était peut-être chez eux que se trouvait une source du Soleil dont parle Pline [5] et qu'il place en Cyrénaïque, avec l'oracle d'Ammon [6], lequel n'était pas dans cette contrée. On ne voit guère où le peuple en question pouvait vivre [7].

Ce n'est ni l'un ni l'autre de ces deux groupes que la plupart des savants modernes ont identifié avec les Éthiopiens troglodytes d'Hérodote. En général, on place ceux-ci dans le Tibesti, région montagneuse du Sahara située au Sud du Fezzan [8]. Les habitants du Tibesti, appelés Tibou ou Tédâ, demeurent en partie dans des grottes ; ils passent pour des gens très rapides à la course et très

---

(1) *Géographie*, II, p. 713. Vivien de Saint-Martin (*l. c.*, p. 116) les place également dans cette chaîne, au djebel Ghariâne.

(2) Conf. Strabon, XVII, 3, 19 ; Pline, XXXVII, 92 ; Vibius Sequester, dans *Geographi latini minores*, édit. Riese, p. 147 (pour la rivière Cinybs mentionnée dans ce passage, v. *supra*, p. 90, n. 2).

(3) I, 23 : « primos ab oriente Garamantas, post Augilas et Trogodytas ».

(4) V, 43 : « vastae solitudines orientem versus usque ad Garamantas Augilasque et Trogodytas ».

(5) II, 228. Conf. plus haut, p. 107, n. 2.

(6) V, 31.

(7) Duveyrier (*apud* Tissot, *Géographie*, II, p. 713, n. 1) veut l'identifier avec les Tibou.

(8) Heeren, *Politique et commerce*, IV, p. 254 et 395. Rawlinson, *ad locum*. Vivien de Saint-Martin, *l. c.*, p. 51. Faidherbe, dans *Revue africaine*, XI, 1867, p. 61. Nachtigal, *Sahara und Sudan*, I, p. 423. Neumann, *Nordafrika*, p. 114. Etc.

habiles sauteurs ; leur langage a des sons sifflés qui pourraient à la rigueur justifier la comparaison d'Hérodote avec les cris de la chauve-souris [1]. Remarquons cependant que, pour notre auteur, le bourrelet sablonneux est, au Midi, la dernière région de la Libye où il y ait des hommes [2] ; au delà s'étend une contrée entièrement déserte. Il se serait contredit s'il avait placé ses Éthiopiens troglodytes au Sud des Garamantes. Mais il est fort possible qu'il n'ait pas su exactement où ils vivaient.

XLIX. — A dix journées des Garamantes, habitent des hommes que nos manuscrits appellent Ἄτλαντες [3], leçon reproduite par l'écrivain qu'ont copié Pomponius Méla [4] et Pline [5] ; puis, à la même distance, d'autres hommes appelés aussi dans nos manuscrits Ἄτλαντες [6]. Le dernier nom n'est pas douteux, puisque ce peuple l'avait tiré de l'Ἄτλας, montagne voisine. Mais, évidemment, le premier peuple, éloigné de dix journées de cette montagne, ne pouvait pas s'appeler de même. Comme l'a vu Saumaise, la véritable leçon, altérée dès l'antiquité, nous a été conservée dans une citation de Rhianos par Étienne de Byzance [7] : il faut lire Ἀτάραντες [8].

---

(1) Vivien de Saint-Martin, *l. c.*, citant Hornemann et Lyon. Nachtigal, *l. c.*, p. 426.

(2) IV, 181.

(3) IV, 184.

(4) I, 43.

(5) V, 44.

(6) IV, 184.

(7) S. v. Ἄτλαντες : Ῥιανὸς δὲ ἐν Ἀχαϊκῶν δευτέρᾳ Ἀτάραντας εἶναί φησι καὶ μετ' αὐτοὺς Ἄτλαντας (conf. Eustathe, Commentaire de Denys le Périégète, v. 66, dans *Geogr. gr. min.*, II, p. 229). Il s'agit des *Achaïques*, poème écrit au troisième siècle avant J.-C. On ne peut guère douter que Rhianos ne se soit inspiré d'Hérodote.

(8) Dans un extrait de Nicolas de Damas par Stobée, on trouve la leçon Ἀφάραντες, que Saumaise a remplacée par Ἀτάραντες : *Fragm. hist. gr.*, III, p. 463, n° 140.

Barth [1] a comparé ce nom avec un mot *atara*, signifiant *rassemblé*, qui appartient à la langue haoussa, parlée de nos jours dans le Soudan, entre le lac Tchad et le Niger. Le rapprochement est ingénieux, mais non convaincant. D'autres [2] veulent dériver le nom des Atarantes du mot berbère *adrar*, « montagne » : hypothèse des plus contestables, car rien ne nous autorise à admettre l'existence de montagnes sur le territoire de ce peuple, ni à croire que les Atarantes aient parlé la langue libyque [3].

Hérodote n'ayant que des renseignements très indirects et sans doute erronés sur les Atarantes, nous ne saurions indiquer leur situation [4]. Nous avons déjà parlé des Atlantes à propos du mont Atlas [5] et montré qu'il est également impossible de fixer l'emplacement de leur pays.

---

(1) *Sammlung und Bearbeitung Central-afrikanischer Vokabularien*, I, p. CI-CII. Conf. Gsell, *Histoire*, I, p. 318, n. 4.

(2) Vivien de Saint-Martin, p. 60 et 154 (n. 6).

(3) Si le nom transcrit Ἀτάραντες était celui que ce peuple se donnait, et non pas une appellation adoptée par les Libyens de la zone du littoral.

(4) On peut, si l'on veut présenter une hypothèse, penser à l'oasis de Ghadamès, l'antique *Cydamus*, au Nord-Ouest du Fezzan, à environ quatorze jours de marche de Djerma.

(5) P. 107 et suiv.

CHAPITRE IV

Vie matérielle et civilisation des indigènes.

L. — Hérodote affirme que les Libyens sont les plus sains de tous les hommes (1). « Race d'hommes au corps sain, dit à son tour Salluste (2), agile, résistant à la fatigue ; la plupart succombent à la vieillesse, sauf ceux qui périssent par le fer ou par les bêtes, car il est rare que la maladie les emporte ». Ces assertions sont sans doute fort exagérées (3). Les étrangers devaient être frappés de la vigueur, de l'endurance des indigènes qu'ils avaient l'occasion de voir ; ils s'étonnaient des cas de longévité qui, — les épitaphes de l'époque romaine nous l'apprennent —, étaient fréquents dans les temps anciens, comme ils le sont encore aujourd'hui (4). Ils ne se rendaient pas compte que c'étaient les mieux trempés qui supportaient ainsi une dure existence et qu'une mortalité très forte faisait disparaître de bonne heure les êtres mal venus.

Notre texte indique des opérations bizarres par lesquelles les Libyens nomades prétendaient assurer à leurs enfants

---

(1) IV, 187. « Après les Libyens, dit-il au livre II (chap. 77), les Égyptiens sont les plus sains de tous les hommes ».

(2) *Jugurtha*, XVII, 6.

(3) Nous lisons au contraire dans l'écrit hippocratique *De la maladie sacrée*, 1 (édit. Littré, VI, p. 356) : « Je pense que, parmi les Libyens habitant l'intérieur des terres, nul ne se porte bien, vu qu'ils couchent sur des peaux de chèvres, se nourrissent de viande de chèvre et qu'ils n'ont ni manteau, ni chaussure qui ne vienne de cet animal ».

(4) Voir Gsell, *Histoire*, I, p. 174.

une bonne santé [1]. Il s'agit de cautérisations. La médecine indigène en fait encore grand usage [2].

LI. — Les relations que diverses tribus libyennes entretenaient avec d'autres peuples n'avaient pas été sans influence sur leur civilisation. Hérodote ne l'ignorait point. « Les Adyrmachides, écrit-il [3], ont en général les mêmes mœurs que les Égyptiens ». On sait que cette peuplade était voisine du Delta. Les mœurs des Giligames, qui faisaient suite aux Adyrmachides à l'Ouest, étaient à peu près les mêmes [4]. Ailleurs [5], l'historien constate que les Libyens nomades, « de même que les Égyptiens, ne mangent pas de vache et s'abstiennent aussi de porc ». Il ajoute que les femmes des Cyrénéens s'abstiennent également de la viande de vache, par respect pour la déesse Isis, en l'honneur de laquelle elles jeûnent et célèbrent des fêtes ; que les femmes de Barcé s'abstiennent aussi bien de porc que de vache. Il est à croire que c'était à l'imitation des Libyennes : beaucoup de colons de Cyrène et de Barcé avaient dû épouser des femmes indigènes [6]. Nous verrons qu'outre Isis, dont le culte ne dépassa peut-être pas la Cyrénaïque, d'autres divinités originaires d'Egypte furent probablement adorées par les Libyens, même au delà des Syrtes.

Naturellement, ce furent surtout les tribus voisines de la vallée du Nil qui subirent le plus les influences égyp-

---

(1) Pour les détails, voir IV, 187.

(2) Rawlinson, *ad locum*. Tissot, *Géographie*, I, p. 479.

(3) IV, 168.

(4) IV, 169.

(5) IV, 186.

(6) Un fait rapporté par Hérodote (IV, 159) atteste le prestige de l'Égypte aux yeux des Libyens voisins de Cyrène. Vers 570, ils se donnèrent au roi égyptien Apriès et implorèrent son secours contre les colons grecs.

tiennes. Mais celles-ci paraissent s'être propagées au loin vers l'Ouest, à l'intérieur du continent comme dans les régions voisines du littoral. Ce fut peut-être d'Égypte qu'à l'époque néolithique et au second millénaire avant J.-C., les Libyens reçurent plusieurs espèces d'animaux domestiques ; d'autre part, l'industrie récente de la pierre dans une bonne partie du Sahara présente avec celle de l'Égypte des ressemblances qui ne sont certainement pas fortuites [1].

LII. — En Cyrénaïque, l'établissement des colons grecs, au VIIe siècle, influa sur la civilisation des indigènes. Hérodote [2] dit des Asbystes, qui habitaient au-dessus de Cyrène, qu'ils s'efforçaient en général d'imiter les mœurs des habitants de cette ville ; il indique [3] que leur genre de vie était aussi celui des Bacales, voisins de la ville de Taucheira. Nous venons de voir que les unions paraissent avoir été fréquentes entre les immigrants et les autochtones [4]. Les noms libyques ne sont pas rares dans les inscriptions de Cyrène [5]. Les frères du roi Arcésilas II, qui allèrent, vers le milieu du VIe siècle, fonder Barcé, eurent des indigènes pour alliés ; ceux-ci participèrent peut-être largement au peuplement de la cité nouvelle [6]. Les informations recueillies par Hérodote en Libye témoignent de relations étroites entre les deux

(1) Voir Gsell, *Histoire*, I, p. 234 et 206.

(2) IV, 170.

(3) IV, 171.

(4) Pindare (*Pyth.*, IX, 105 et suiv.) raconte qu'un Grec épousa la fille du libyen Antée, dans la ville d'Irasa. Callimaque (*Hymne à Apollon*, 86) nous montre les colons grecs dansant avec les blondes libyennes.

(5) Conf. Studniczka, *Kyrene*, p. 5.

(6) Hérodote, IV, 160. Au VIe siècle, un roi de Barcé portait un nom libyque, Ἀλάζειρ (*ibid.*, 164), qu'on retrouve sur une inscription de Cyrène (*Corpus inscr. graec.*, III, n° 5147 : Ἀλάδδειρ).

races. Il est vrai que les rapports ne furent pas toujours amicaux. Les Cyrénéens eurent à combattre leurs voisins sous Battos II (vers 570) [1] et un peu plus tard, sous Arcésilas II [2]; à la fin du ve siècle, Évespérides fut deux fois menacée par les barbares [3].

Ces querelles n'empêchèrent point les Libyens de profiter des exemples que leur donnaient les Grecs. Ceux-ci, de leur côté, ne s'abstinrent sans doute pas de faire certains emprunts aux indigènes. Hérodote donne à ce sujet quelques indications ; mais il convient de ne les accueillir qu'avec réserve. Les Grecs auraient emprunté au costume des Libyennes le vêtement et l'égide des statues d'Athéna, aux femmes indigènes l'usage de pousser des cris aigus dans les cérémonies religieuses (ὀλολυγή) [4]. Ils auraient appris des Libyens à atteler à quatre chevaux [5]. Enfin le dieu Poseidon serait d'origine libyque [6].

L'égide qui apparaît sur les images d'Athéna est primitivement un vêtement assez grand, en peau, un manteau avec des serpents sur les bords (plus tard, on la réduisit à une sorte de collet ou à une écharpe). Ce vêtement pouvait ressembler aux peaux de chèvres, garnies de franges en cuir, que portaient les femmes libyennes ; Hérodote d'ailleurs, adoptant une étymologie contestable, dérive le mot αἰγίς d'αἴξ, chèvre [7]. Mais cela ne prouve pas

(1) Hérodote, IV, 159.

(2) *Ibid.*, IV, 160. Les Libyens attaquèrent alors les Cyrénéens à l'instigation des frères de ce roi.

(3) Thucydide, VII, 50. Pausanias, IV, 26, 2.

(4) IV, 189.

(5) *Ibid.*

(6) II, 50 : « Les dieux (grecs) dont les Égyptiens disent ne pas connaître le nom me semblent l'avoir reçu des Pélasges, à l'exception de Poseidon. Ce sont les Libyens qui ont fait connaître ce dieu aux Grecs. Primitivement, les Libyens ont seuls possédé le nom de Poseidon et ils ont toujours adoré ce dieu ».

(7) IV, 189.

qu'il y ait eu emprunt. Les cris modulés, qu'au dire de l'historien, les Libyennes faisaient souvent entendre, rappellent les *you-you* que les femmes berbères poussent encore aujourd'hui en signe de joie [1] : modulations aiguës et prolongées [2]. Or les ἰοὺ, ἰοῦ prolongés étaient aussi en usage chez les Grecs ; c'étaient d'ordinaire des lamentations, mais parfois aussi des exclamations joyeuses [3]. Fut-ce la ressemblance de ces cris qui frappa Hérodote ? On ne saurait l'affirmer, ni surtout soutenir que les Grecs les aient empruntés aux Libyens [4]. Le mot ὀλολυγή, dont notre auteur se sert [5], est d'origine orientale, et non africaine [6]. Les Grecs semblent avoir attelé à quatre chevaux avant leur établissement en Cyrénaïque [7]. Poseidon fut une divinité purement hellénique [8] ; le dieu, adoré en Libye, auquel Hérodote donne ce nom, était sans doute d'une origine toute différente [9].

LIII. — Certains Libyens, qui vivaient dans la Tunisie actuelle, avaient l'habitude de couvrir leur peau d'une couche de couleur. « Les Maxyes, dit Hérodote [10], se

---

(1) Conf. Tissot, *Géographie*, I, p. 478.

(2) Corippus (*Johannide*, II, 271) parle aussi de cris modulés, poussés par des femmes indigènes avant un combat, pour encourager les guerriers : « ... tremulis ululatibus aethera matres
Concutiunt ».

(3) Le ton n'était évidemment pas le même. Dans le second cas, on écrivait soit ἰοῦ, soit ἰοὺ : voir *Thesaurus* d'Estienne, édit. Didot, *s. v.*

(4) Il est probable qu'ils s'en servirent dès une haute antiquité. Conf. Plutarque, *Thésée*, 22.

(5) Il se trouve déjà dans *l'Iliade*, VI, 301 : conf. *Odyssée*, III, 450.

(6) En hébreu *hallelu* (d'où hallelu-iah). Voir Movers, *Die Phœnizier*, I, p. 246. Conf. le mot latin *ululare*.

(7) Voir *Iliade*, XI, 699 ; *Odyssée*, XIII, 81. Il est vrai qu'on peut admettre des rapports entre les Grecs et les Libyens avant la période de colonisation).

(8) Voir, entre autres, E. H. Meyer, dans le *Lexikon der Mythologie* de Roscher, s. v. *Poseidon*, p. 2789 et suiv.

(9) Voir plus loin, § LXIV.

(10) IV, 191.

peignent le corps avec du vermillon ». Les Gyzantes et peut-être aussi les Zauèces [1] faisaient de même. Le mot μίλτος, par lequel notre texte désigne la substance colorante, indique un produit minéral : de l'ocre rouge, argile renfermant de l'oxyde de fer.

Cette coutume remontait à une très lointaine antiquité. Dans des stations paléolithiques et néolithiques de l'Afrique du Nord ont été trouvés des morceaux d'ocre rouge et, plus rarement, d'ocre jaune [2]. Des minéraux colorants furent de même employés par des troglodytes européens depuis le début de l'époque du renne. On peignait parfois en rouge des objets de parure, des poteries [3], mais on devait surtout se servir de cette couleur soit pour se barbouiller la peau, soit pour l'orner de dessins isolés. D'autres exemples sont connus pour le continent africain à l'époque historique. Nous savons par Pline que certaines peuplades noires de la vallée du Nil s'enduisaient tout le corps d'une couche de rouge [4]. Hérodote [5] parle d'Éthiopiens, habitant au Sud de l'Égypte, qui, lorsqu'ils allaient au combat, se peignaient moitié avec de la chaux, moitié avec du vermillon [6].

Des traces de couleur rouge ont été aussi constatées sur des ossements découverts dans des grottes néolithiques de l'Algérie [7], dans des sépultures libyco-puniques de la côte orientale de la Tunisie [8] (elles paraissent dater des

---

(1) IV, 194. On ne voit pas bien si les mots μιλτοῦνται δ'ὦν πάντες οὗτοι se rapportent seulement aux Gyzantes, ou aussi aux Zauèces : conf. plus haut, p. 100, n. 5.

(2) Gsell, *Histoire*, I, p. 188, 189, 196.

(3) *Ibid.*, p. 194, 196 (n. 1), 207. Peut-être aussi les vêtements dont on se couvrait : conf. plus loin, p. 165.

(4) Pline, VI, 190 : « atri coloris tota corpora rubrica inlinunt »

(5) VII, 69.

(6) En Amérique, les Peaux Rouges ont été ainsi appelés à cause de la couleur dont ils enduisaient leur visage.

(7) Gsell, *l. c.*, p. 272-3.

(8) A El Alia, Mahdia, Thapsus.

IVe-IIIe siècles avant notre ère), dans des dolmens du Maroc, aussi bien que dans de nombreuses sépultures européennes, dont certaines appartiennent à l'époque quaternaire. On appliquait souvent sur les cadavres l'enduit dont les vivants faisaient usage. Après la disparition des chairs, cette substance, entrant en contact avec les os, les colorait.

LIV. — Les Libyens que représentent des monuments égyptiens de la deuxième moitié du second millénaire avant J.-C. prenaient un soin particulier de leurs cheveux. On les reconnaît à une coiffure formée de boucles parallèles, entourant le crâne [1], et d'une longue mèche ou grosse tresse, pendant sur le côté, d'ordinaire en avant de l'oreille [2]. Au temps d'Hérodote, plusieurs tribus se distinguaient par l'arrangement de leur chevelure. Les Maces réservaient une sorte de crête au milieu de leur crâne et rasaient le reste jusqu'à la peau [3]. Les Machlyes laissaient pousser leurs cheveux sur le derrière de la tête, les Auses sur le devant [4], les Maxyes sur le côté droit [5]. Des modes analogues persistèrent dans l'Afrique du Nord, où elles se retrouvent aujourd'hui. Tertullien nous apprend que certains Numides se faisaient raser les cheveux jusqu'à la peau, sauf le haut du crâne [6]. On sait que beaucoup d'indigènes gardent, au sommet de leur tête rasée, une longue mèche : bons musulmans, ils prétendent que c'est

(1) Disposition que l'on retrouve chez les Maures beaucoup plus tard : voir, par exemple, Cagnat, *L'Armée romaine d'Afrique*, 2e édit., pl. à la p. 268 (cavaliers maures de la colonne Trajane).

(2) Des Africains sont déjà figurés avec une tresse latérale sur des monuments égyptiens beaucoup plus anciens : voir, entre autres, Bénédite, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1914, p. 321-2.

(3) IV, 175.

(4) IV, 180.

(5) IV, 191.

(6) *De pallio*, 4 : « Apud aliquos Numidas etiam equis caesariatos iuxta cutem tonsor et cultri vertex solus immunis ».

pour permettre à l'Ange de les enlever plus commodément au ciel ; peut-être ne font-ils que se conformer à un très vieil usage. Les Touaregs se réservent, du front à la nuque, une crête qu'ils arrangent en petites tresses nouées ensemble ; ils rasent le reste de leur chevelure [1]. Au Maroc, les gens du Rif conservent une seule touffe, soit au sommet du crâne, soit sur le côté droit de l'occiput, soit au-dessus de l'oreille ; ils la portent nattée, ou bien ébouriffée [2]. Les Zaïane et les Zemmour gardent aussi une longue mèche, les premiers au-dessus d'une oreille, les seconds au-dessus des deux ; ceux qui se piquent d'élégance en font une tresse [3]. D'autres Berbères marocains ne laissent pousser leurs cheveux que sur la partie postérieure du crâne [4], ou bien sur le côté gauche [5].

Notons encore que, selon Hérodote [6], les femmes des Adyrmachides ont grand soin de leur chevelure ; quand elles y prennent des poux, elles leur donnent un coup de dent et les jettent à terre [7].

LV. — Ces Adyrmachides, quoiqu'ils eussent adopté en général les mœurs des Égyptiens, s'habillaient comme les autres Libyens [8]. Hérodote ne dit pas en quoi consis-

---

(1) Duveyrier, *Les Touareg du Nord*, p. 432 (conf. Tissot, *Géographie*, I, p. 477). E. von Bary, *Ghât et les Touaregs de l'Aïr* (Paris, 1898), p. 157-8, 187. Foureau, *Documents scientifiques de la mission Foureau-Lamy*, p. 834.

(2) De Segonzac, *Voyages au Maroc*, p. 48. Quedenfeldt (traduction française), *Revue africaine*, XLVI, 1902, p. 112-3.

(3) De Foucauld, *Reconnaissance au Maroc*, p. 46.

(4) Tissot, I, p. 477 (les Beni Ahsen de la rive gauche du Sebou).

(5) Tissot, *l. c.*, p. 476-7 (les Ghomara du Rif).

(6) IV, 168.

(7) Hérodote ne dit pas qu'elles les mangent, comme l'ont écrit des commentateurs. Conf. Flaubert, *Salammbô*, p. 252 : « Les hideux Auséens, qui mangent des sauterelles, les Achyrmachides *(sic)*, qui mangent des poux, et les Gysantes, peints de vermillon, qui mangent des singes ».

(8) IV, 168.

tait ce costume. Dans un autre passage, il nous montre les contingents libyens de l'armée de Xerxès couverts d'un vêtement fait de cuir (1). L'usage, chez les indigènes de l'Afrique septentrionale, de porter des peaux d'animaux sauvages ou domestiques (surtout de chèvres), peaux qui s'agrafaient d'ordinaire sur une épaule (2), est attesté par des peintures égyptiennes du second millénaire (3), et aussi, semble-t-il, par des gravures rupestres de la région de Biskra, exécutées peut-être à la même époque (4). Il se conserva pendant fort longtemps, comme le prouvent des textes de la collection hippocratique (5), de Varron (6), de Diodore de Sicile (7), de Strabon (8), de Pomponius Méla (9), de Silius Italicus (10), d'Élien (11). Cependant, aux environs de notre ère (12) et sans doute beaucoup plus tôt (13), les

(1) VII, 71 : Λίβυες δὲ σκευὴν μὲν σκυτίνην ἤισαν ἔχοντες.

(2) Strabon, XVII, 3, 7.

(3) J. Dümichen, *Die Flotte einer ægyptischen Kœnigin*, pl. VI et XI (XVIIIe dynastie).

(4) *Recueil de la société archéologique de Constantine*, XXXIII, 1899, planche à la p. 304. Conf. Gsell, *Histoire*, I, p. 203.

(5) *Des maladies*, IV, 56 (édit. Littré, VII, p. 606-8) : en Libye, on se sert généralement de la peau du bétail pour se vêtir. *De la maladie sacrée*, 1 (Littré, VI, p. 356) : manteaux et chaussures en peau de chèvre (voir plus haut, p. 156, n. 3).

(6) *Rustic.*, II, 11, 11 : Gétules vêtus de peaux de chèvres.

(7) III, 49 : Libyens du désert entre les Syrtes et l'Égypte, vêtus de peaux de chèvres.

(8) XVII, 3, 7 : Maurusiens vêtus de peaux de lions, de panthères et d'ours ; XVII, 3, 11 : paysans massæsyles, couverts de peaux.

(9) I, 41 : « Primores sagis velantur, vulgus bestiarum pecudumque pellibus » (à l'intérieur de l'Afrique).

(10) III, 276-7 : (Macae) « ...humerosque tegunt velamine capri
Saetigero ».

(11) *Nat. animalium*, XIV, 16 : vêtements en peau de mouflon que portent les bergers et les artisans en Libye.

(12) Méla, *l. c.*

(13) Conf. peut-être les Timihou du tombeau de Séti Ier : Rosellini, *Monumenti dell' Egitto*, Monumenti storici, pl. CLVI, bas ; Capart, *Les Débuts de l'art en Egypte*, fig. 10, à la p. 31 ; Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, II, p. 430.

gens d'une condition assez relevée remplaçaient ces peaux par des manteaux de grosse étoffe, qui, plus tard, furent portés même par le peuple [1]. Il est probable qu'en général, la peau de bête ne constituait pas tout le costume, qu'elle était jetée par-dessus un autre vêtement. Des auteurs postérieurs à Hérodote mentionnent des tuniques non ceintes et dépourvues de manches [2].

Pour les femmes, notre auteur [3] indique qu'elles portaient un vêtement de dessous, — ce devait être une tunique longue, — et une peau de chèvre [4], débarrassée de ses poils, bordée de franges et teinte en rouge [5] ; nous avons vu qu'il compare ce double vêtement au costume donné aux statues d'Athéna.

Les Libyennes de la peuplade des Adyrmachides portaient un anneau de cuivre à chaque jambe [6]. Cette mode existait certainement dans d'autres tribus [7].

---

(1) Procope, *Bell. Vand.*, II, 6, 12. Corippus, *Johannide*, II, 134-5.

(2) Virgile, *Énéide*, VIII, 724 ; Servius, *ad locum*. Tite-Live, XXXV, 11, 7. Strabon, XVII, 3, 7. Silius Italicus, II, 56. Procope, *l. c.* Corippus, II, 130-2 ; VIII, 189-190.

(3) IV, 189.

(4) Dans Apollonius de Rhodes (*Argon.*, IV, 1348-9), les déesses libyennes qui apparaissent à Jason sont couvertes de peaux de chèvres.

(5) *αἰγέας . . . κεχριμένας ἐρευθεδάνῳ*. Il s'agit, non d'un produit minéral comme le *μίλτος*, mais d'un produit végétal, la garance, qui se trouve dans ces régions : Pacho, *Relation d'un voyage dans la Marmarique*, p. 59. Les indigènes de la Berbérie teignent souvent en rouge les peaux de chèvres qu'ils apprêtent (cuirs dits maroquins).

(6) IV, 168.

(7) Dans des sépultures indigènes très anciennes, fouillées récemment par M. Viré près de Bordj Ménaïel (à l'Ouest de la grande Kabylie), des squelettes de femmes portaient un ou plusieurs anneaux de cuivre à chaque cheville. Il est vraisemblable que certains anneaux en cuivre, découverts dans des dolmens d'Algérie (à Guyotville, à Roknia, à Gastal), avaient la même destination : d'autres ont dû être des bracelets. Ces anneaux consistent en une tige enroulée, aux extrémités libres, de la forme dite porte-bonheur. Des femmes phéniciennes portaient des ornements semblables : des anneaux en argent, qui entouraient les pieds d'une femme, ont été trouvés dans une tombe

Aujourd'hui encore, beaucoup de femmes berbères entourent leurs chevilles d'anneaux qui sont d'ordinaire en argent, cercles ouverts, dont les deux extrémités se terminent par des boules ou par des cubes à pans coupés, quelquefois par de grossières têtes de serpents (1).

Hérodote (2) signale aussi des anneaux en cuir que les femmes de la peuplade des Gindanes se mettaient aux chevilles : c'étaient des sortes d'insignes, dont chacun rappelait une aventure amoureuse (3).

LVI. — Les Gamphasantes, qui vivaient dans la zone des bêtes sauvages, ignoraient l'usage des armes (4). Hérodote n'indique pas, dans la partie de son œuvre que nous étudions, quel était l'armement des autres Libyens. Il dit seulement (5) qu'à la guerre, les Maces se protégeaient avec des peaux d'autruche (6). Les Libyens qui participèrent à l'expédition de Xerxès en Grèce avaient des javelots dont l'extrémité était durcie au feu (7) ; d'autres textes signalent ces bâtons appointés (8). Le javelot fut,

---

d'Utique, appartenant au ve siècle environ avant J.-C. (Delattre, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1906, p. 61). L'usage des anneaux de jambe était du reste très répandu chez les anciens, aussi bien chez les peuples civilisés que chez les barbares : voir Paris, *Dictionnaire des Antiquités*, s. v. *Periscelis* ; Déchelette. *Manuel d'archéologie préhistorique*, II, p. 832 et suiv.

(1) Voir Eudel, *Dictionnaire des bijoux de l'Afrique du Nord* (Paris, 1906), p. 97-102. Le nom donné à ces anneaux est *khelkhâl*.

(2) IV, 176.

(3) Voir plus loin, § LXVI.

(4) IV. 174. Échos d'Hérodote dans Pomponius Méla, I, 47, et dans Pline, V, 45.

(5) IV, 175.

(6) Hérodote dit ailleurs (VII, 70) que, dans l'armée de Xerxès, les Éthiopiens orientaux (d'Asie) avaient pour se défendre, au lieu de boucliers, des peaux de grues. Mais il se pourrait que l'objet défensif dont se servaient les Maces ait été une sorte de plastron.

(7) VII, 71.

(8) Silius Italicus, III, 303-4. Périple de Scylax, 112 (*Geogr. gr. min.*, I, p. 94) : chez des Éthiopiens riverains de l'Atlantique. Conf. Gsell. *Histoire*, I., p. 182, n. 5.

aux temps historiques, l'arme nationale des indigènes de la Berbérie ; on peut supposer que, dès l'époque d'Hérodote, il était souvent muni d'un fer, remplaçant la grosse pointe en pierre de l'industrie néolithique récente (1). D'autres armes devaient être en usage, du moins dans certaines tribus (2) : par exemple, le bâton de jet, ou boumerang (3). L'arc se conserva surtout à l'intérieur des terres, chez les Ethiopiens qui vivaient dans les parties habitables du Sahara (4) ; il est possible que, comme les Éthiopiens de la vallée du Nil appelés à l'armée de Xerxès (5), ces peuplades aient fait encore usage de pointes de flèches en pierre.

LVII. — Hérodote distingue, parmi les Libyens, les nomades (νομάδες) (6) et les cultivateurs (ἀροτῆρες) (7). Les premiers s'étendent depuis l'Égypte jusqu'au delà du fleuve Triton. Ce terme νομάδες, appliqué à des indigènes africains, se rencontre dans des auteurs antérieurs (8). Il désigne une manière de vivre. Plus tard, Νομάδες devint un nom de peuple. C'est ainsi que Polybe l'emploie très

---

(1) Gsell, *l. c.*, p. 201.

(2) On trouve dans Silius Italicus (III, 222 et suiv.) des détails curieux sur l'armement des indigènes africains.

(3) Gsell, p. 202, n. 9. C'était, selon Silius Italicus (III, 277 et 318-9), une arme en usage chez les Maces et chez les Garamantes. — Les Libyens n'avaient pas d'épées. Diodore (III, 49) le dit expressément pour ceux qui vivaient à l'intérieur des terres, entre l'Égypte et les Syrtes. Mais Hellanicos (*Fragm. hist. gr.*, I, p. 57, n° 93) indique que des nomades portaient un coutelas, *μάχαιρα* (conf. Nicolas de Damas, *ibid.*, III, p. 463, n° 137). Strabon (XVII, 3, 7) donne le même renseignement pour les cavaliers maures.

(4) Gsell, *l. c.*, p. 214, n. 1.

(5) Hérodote, VII, 69.

(6) IV, 181, 186, 187, 188, 190, 191, 192.

(7) IV, 191.

(8) Hécatée, fragment n° 304 : Μάζυες, οἱ Λιβύης νομάδες. Pindare, *Pyth.*, IX, 123 : ἱππευτᾶν νομάδων (à propos de Libyens de la Cyrénaïque). Dans un fragment d'Hellanicos, contemporain d'Hérodote, on lit (*Fragm. hist. gr.*, I, p. 57, n° 93) : Λιβύων τῶν νομάδων τινές.

souvent dans le récit des guerres puniques (1) ; les Latins se servent du mot *Numidae*. Il s'agit des habitants de la l'Afrique du Nord qui vivaient à l'Ouest du territoire carthaginois (les indigènes de ce territoire sont appelés Λίϐυες, en latin *Afri* (2)). Pour Polybe (3), le nom Νομάδες s'applique même aux habitants du Maroc actuel. Mais, avec le temps, on lui attribua un sens plus restreint ; on réserva aux indigènes du Nord du Maroc le nom de Μαυρούσιοι, *Maurusii*, *Mauri*, et à ceux qui vivaient dans les grandes plaines de l'intérieur de la Berbérie, le nom de Γαίτουλοι, *Gaetuli*. Il est possible qu'une appellation ethnique africaine, qui aurait ressemblé au grec Νομάδες et que les Latins auraient transcrite *Numidae*, ait donné prétexte, par un calembour, à la transformation de l'adjectif νομάδες en un nom propre (4). De quand date ce nouvel usage du mot ? Le premier auteur, connu de nous, chez lequel on le rencontre est Polybe (5), mais peut-être a-t-il été employé par des écrivains plus anciens (6).

Les Libyens nomades énumérés par Hérodote formaient des peuplades qui occupaient des territoires aux frontières précises. Ils n'erraient donc pas à l'aventure pour

(1) I, 19, 2 ; I, 31, 2 ; I, 74, 7 ; etc.

(2) Voir plus haut, p. 119.

(3) III, 33, 15. Voir aussi Tite-Live, XXIV, 49, 5.

(4) Voir Gsell et Joly, *Khamissa*, I (Alger-Paris, 1914), p. 14.

(5) Pourtant, dans un passage d'Ératosthène cité par Strabon (III, 5, 5), on lit : ἐν τῷ Μεταγωνίῳ, Νομαδικῷ ἔθνει. Les mots Νομαδικὸν ἔθνος paraissent signifier plutôt une tribu de Νομάδες qu'une tribu nomade.

(6) Diodore de Sicile (XIII, 80 ; XX, 38 : XX, 39 et 55) et Trogue-Pompée (abrégé par Justin, XIX, 2, 4, et XXII, 8, 10) se servent du terme Νομάδες, *Numidae*, dans un sens ethnique, à propos d'événements qui se passèrent aux Ve et IVe siècles. On peut supposer, d'après ces mentions, que le nom Νομάδες se trouvait dans Timée, peut-être dans Douris, contemporain de Timée et principale source, semble-t-il, de Diodore dans le récit de l'expédition d'Agathocle.

trouver la nourriture nécessaire à leurs troupeaux. Il est à croire que leurs déplacements avaient lieu, en général, dans les limites des pays dont ils se regardaient comme les maîtres et où ils devaient, par conséquent, disposer de pâturages en hiver comme en été. C'est ainsi que, dans un passage déjà mentionné [1], le Périple du Pseudo-Scylax indique que les Maces passent l'hiver sur le bord de la mer, en tenant leurs bestiaux dans des enclos, et qu'en été, ils les emmènent dans l'intérieur des terres, au-dessus (dans les montagnes qui forment l'extrémité Nord-Est du Djebel tripolitain) [2].

Ajoutons qu'Hérodote semble faire une distinction trop tranchée entre les Libyens nomades et les agriculteurs. Il est difficile d'admettre que les peuplades qui, au dire de l'historien, avaient adopté les mœurs des Égyptiens ou s'efforçaient d'imiter celles des colons grecs, que les indigènes établis sur le fertile territoire du Cinyps [3] se soient abstenus de toute culture [4].

LVIII. — Les animaux domestiques indiqués par Hérodote chez les Libyens sont des moutons [5], des chèvres [6], des bœufs et des chevaux [7]. Naturellement, il y en avait

---

(1) P. 129.

(2) Au contraire, les Nasamons laissent « en été » (τὸ θέρος) leurs troupeaux sur le bord de la mer, pour aller à Augila faire la récolte des dattes (IV, 172). Mais l'expression « en été » est impropre, les dattes n'étant mûres qu'en octobre.

(3) Où, selon Hérodote, le blé rendait jusqu'à trois cents pour un (IV, 198).

(4) Diodore (III, 49) dit que les Libyens qui vivent entre l'Égypte et les Syrtes sont en partie agriculteurs, dans les pays assez fertiles pour produire des céréales, en partie nomades.

(5) IV, 187.

(6) IV, 187, 189.

(7) Il ne parle pas des ânes. Les Libyens ne mangeaient point de porc (IV, 186) : rien ne prouve d'ailleurs que cet animal ait été élevé par les indigènes de l'Afrique du Nord (Gsell, *Histoire*, I, p. 223).

chez les sédentaires aussi bien que chez les nomades [1].

L'élevage du mouton, de la chèvre et du bœuf datait dans l'Afrique septentrionale d'une époque beaucoup plus ancienne [2]. Des textes grecs antérieurs à Hérodote vantent l'abondance des moutons en Libye [3]. On a vu que l'usage des vêtements en peau de chèvre était très répandu [4].

Notre auteur accorde une mention spéciale aux bœufs des Garamantes, qui, affirme-t-il, paissent à reculons, parce qu'ils ont les cornes inclinées en avant [5]. Cette disposition des cornes recourbées vers le front [6] se retrouve en Berbérie chez un bovidé sauvage de forte taille, dont les ossements ont été rencontrés dans des stations paléolithiques et néolithiques. Pomel lui a donné, d'après Hérodote, le nom de *Bos opisthonomus* [7]. Certaines gravures rupestres nous montrent des bœufs, peut-être domestiques, dont les cornes offrent la même direction [8]. Aujourd'hui encore, le fait n'est pas rare dans la race dite de Guelma. On peut donc admettre qu'il y avait bien chez les Garamantes des animaux aux

---

(1) Il signale des chevaux chez les Zauèces, Libyens cultivateurs (IV, 193).

(2) Voir Gsell, *l. c.*, p. 218 et suiv.

(3) *Odyssée*, IV, 85-89. Pindare, *Pyth.*, IX, 6-7. Oracles attribués à la Pythie, cités par Hérodote, IV, 155 et 157.

(4) Plus tard, la race des chèvres qu'on élevait dans la région du Cinyps fut renommée. On fabriquait des feutres avec leur poil. Voir Virgile, *Géorgiques*, III, 311-3, et le commentaire de Probus : Pline, VIII, 203 ; Martial, VII, 95, 13, et XIV, 140 ; *Anthologia latina*, édit. Riese, p. 132, n° 117, v. 6 ; Isidore de Séville, *Etymol.*, XII, 1, 14.

(5) IV, 183. Échos d'Hérodote dans Alexandre de Myndos, *apud* Athénée, V, 64, p. 221, *e* ; Pomponius Méla, I, 45 ; Pline, VIII, 178 ; Élien, *Nat. animal.*, XVI, 33.

(6) Heeren (*Politique et commerce*, IV, p. 253) est disposé à croire qu'il s'agit d'une courbure artificielle. Cela n'est pas admissible : on ne voit pas pourquoi les Garamantes auraient donné cette direction fort incommode aux cornes de leurs bœufs.

(7) Gsell, *Histoire*, I, p. 103, 105, 219.

(8) *Ibid.*, p. 220.

cornes dirigées en avant [1], mais il est permis de douter qu'ils aient dû paître à reculons : chez les bœufs actuels de la Berbérie, la courbure n'est jamais assez forte pour les empêcher de paître normalement. Il existe quelques zébus, bœufs à bosse, d'origine soudanaise, dans les oasis sahariennes [2]. Tels n'étaient pas les animaux que mentionne Hérodote, car, s'ils avaient été pourvus de cet appendice, l'historien n'aurait pas dit qu'à part leur manière de paître, ils ne se distinguaient en rien des autres bœufs, sinon par l'épaisseur de leur peau et l'impression qu'elle produisait au toucher [3]. Entre autres usages, les Garamantes employaient leurs bœufs comme montures [4].

Le cheval paraît bien être d'introduction assez récente dans l'Afrique du Nord, où on le connut probablement par l'intermédiaire de l'Égypte [5]. Au XIIIe siècle et au XIIe, des Libyens voisins de la vallée du Nil n'avaient encore qu'un petit nombre de chevaux [6]. Il n'en était plus de même à l'époque d'Hérodote. Celui-ci signale des chars dans diverses régions : chez les Asbystes [7], les riverains du lac Tritonis [8], les Zauèces [9], les Garamantes [10]. Il ne parle nulle part de cavalerie. A l'exemple d'autres

(1) Il n'est guère probable qu'il en ait été ainsi de tous les bœufs de cette peuplade.

(2) Gsell, *l. c.*, p. 61, n. 7.

(3) Neumann, *Nordafrika*, p. 109.

(4) *Quaestiones ex utroque Testamento mixtim*, 115 (pour cet écrit, v. *supra*, p. 150, n. 2) : « Garamantum, qui supra Tripolim Afrorum sunt, regibus tauri placuerunt ad sessum ».

(5) Gsell, *l. c.*, p. 231 et suiv.

(6) *Ibid.*, p. 233, n. 4.

(7) IV, 170.

(8) IV, 180.

(9) IV, 193.

(10) IV, 183. Actuellement, les chevaux sont rares dans le Fezzan. — Voir aussi VII, 86 et 184 : chars des Libyens qui firent partie de l'armée de Xerxès.

peuples de l'antiquité, les Libyens se servaient surtout de leurs chevaux pour les atteler par paires à des véhicules légers. « Les Asbystes, dit Hérodote, sont de tous les Libyens, les plus habiles à conduire des chars à quatre chevaux » ; on sait qu'il croit que ce mode d'attelage a été emprunté aux Libyens par les Grecs [1]. Les Garamantes avaient aussi des chars à quatre chevaux, sur lesquels ils allaient faire la chasse aux Éthiopiens troglodytes.

Comme les Cyrénéens [2] et les Carthaginois [3], qui attelaient également à deux et à quatre chevaux, les indigènes conservèrent des chars de guerre jusqu'à la fin du IVe siècle [4]. Lors des guerres puniques, l'usage de monter les chevaux était devenu général. Cependant, à une époque plus recente, il y avait encore des chars chez les Pharusiens et les Nigrètes, au Sud du Maroc [5].

LIX. — Les Maxyes sont le premier des trois peuples d'agriculteurs qu'Hérodote indique à l'Ouest du fleuve Triton [6]. Avant lui, Hécatée avait mentionné une ville de Libye, Mégasa, à partir de laquelle vivaient des mangeurs de blé et des cultivateurs [7]. On ignore où elle était située et si la limite marquée par le géographe de Milet coïncidait avec le commencement du territoire des Maxyes.

---

(1) *Supra*, p. 159.

(2) Diodore, XVII, 49 ; XVIII, 19 ; XX, 41. Sur les chevaux et chars des Cyrénéens, voir Thrige, *Res Cyrenensium*, p. 344-7 ; Rainaud, *De Cyrenaica Pentapoli*, p. 84-86. Pour le Ve siècle, Pindare, *Pyth.*, IV, 2, 7-8, 17-18 ; IX, 4 ; Sophocle, *Électre*, 702.

(3) Voir Meltzer, *Geschichte der Karthager*, II, p. 132-3 et 516.

(4) Diodore, XX, 38 et 64 (indigènes alliés d'Agathocle, qui vivaient sans doute dans la Tunisie actuelle).

(5) Strabon, XVII, 3, 7 (peut-être d'après une source antérieure d'environ un siècle à Strabon). Ces chars étaient armés de faux.

(6) IV, 191.

(7) Fragment n° 305. Conf. *supra*, p. 58

Ce sont les plus anciens textes qui signalent des agriculteurs dans l'Afrique du Nord. Pourtant la culture des céréales devait remonter, dans certaines parties de cette contrée, à des temps bien plus reculés. Des grottes à mobilier néolithique, fouillées au Rio Salado (littoral oranais), contenaient des meules qui ne peuvent guère avoir servi qu'à broyer des grains [1]. Il n'y a aucune raison de croire que les Phéniciens aient été à cet égard des initiateurs.

Si l'agriculture n'était probablement pas inconnue, comme nous l'avons dit, de certains Libyens qu'Hérodote qualifie de nomades, elle avait, d'autre part, pénétré jusque dans des oasis sahariennes. « Les Garamantes répandent de la terre sur le sel et l'ensemencent [2] ». Cette assertion n'est peut-être pas erronée. Duveyrier [3] a vu, à Harêr, dans le Tassili, un plateau rocheux sur lequel on avait étendu de la terre pour y faire des cultures. En tout cas, on peut supposer que, dès une antiquité lointaine, comme a l'époque romaine [4] et aujourd'hui, des légumes et des céréales étaient cultivés dans les jardins des oasis, sous le couvert des palmiers ; d'autres arbres fruitiers constituaient sans doute déjà un étage intermédiaire.

Hérodote vante l'abondance et la fécondité des palmiers qui croissent à Augila, où les Nasamons viennent s'approvisionner de dattes [5], chez les Garamantes [6] et dans les autres lieux habités de la bordure septentrionale du dé-

---

(1) Gsell, *Histoire*, I, p. 236.

(2) IV, 183. Agriculture indiquée chez les Garamantes par Lucain, IV, 333-4, et Corippus, *Johannide*, VI, 198-9.

(3) *Touareg du Nord*, p. 439.

(4) Voir la description que Pline (XVIII, 188) donne de l'oasis de *Tacape*.

(5) IV, 172 (conf. 182).

(6) IV, 183.

sert [1]. Il parle des irrigations que les Ammoniens font dans leurs jardins [2]. En effet, les palmiers et les autres végétaux, arbres ou plantes, qui poussent au-dessous, ne peuvent vivre que s'ils sont arrosés d'une manière très régulière.

Comment la culture du palmier-dattier s'était-elle répandue dans le Sahara ? Nous ne saurions le dire. Il n'est pas invraisemblable, cependant, qu'elle se soit propagée de l'Est vers l'Ouest, à partir des oasis voisines de la vallée du Nil [3] : la civilisation néolithique saharienne offre une étroite parenté avec celle de l'Égypte protohistorique [4].

Chez les Libyens proprement dits, dans la zone du littoral, l'arboriculture devait être, sinon inconnue, du moins fort peu pratiquée à l'époque d'Hérodote [5]. Il dit cependant [6] de l'île de Cyraunis (Kerkenna) qu'elle était pleine d'oliviers cultivés [7] et de vignes. Cette île, sur laquelle il a eu des renseignements d'origine punique, appartenait peut-être déjà aux Carthaginois ; il est certain du moins qu'ils la fréquentaient. On pourrait donc attribuer à leur initiative ou à leur influence ces planta-

---

(1) IV, 183 : *κατά περ καὶ ἐν τοῖσι ἑτέροισι*. Conf. Théophraste, *Hist. plant.*, IV, 3, 5 : « la partie de la Libye où il ne pleut pas et où poussent des palmiers grands et beaux ». *Ibid.*, IV, 3, 1 : palmiers en Libye, dans le pays des Nasamons (il s'agit peut-être de l'oasis d'Augila), dans l'oasis d'Ammon et ailleurs. Voir encore *ibid.*, II, 6, 2. Pline, XIII, 111 : « Interior Africa ad Garamantas usque et deserta palmarum magnitudine et suavitate constat, nobilibus maxime circa delubrum Hammonis ».

(2) IV, 181 : *ἄρδουσι τοὺς κήπους*.

(3) Gsell, *Histoire*, I, p. 239.

(4) Conf. *supra*, p. 158.

(5) Gsell, *l. c.*, p. 238-9.

(6) IV, 195.

(7) *ἐλαιέων* : c'étaient des oliviers cultivés ; l'olivier sauvage était appelé en grec *κότινος*.

tions d'arbres fruitiers [1]. En Cyrénaïque, les Grecs se livraient à la culture de la vigne et de l'olivier [2].

Les Gyzantes élevaient des abeilles, qui produisaient beaucoup de miel [3]. Mais d'après une information recueillie par Hérodote [4], il y avait chez eux des gens habiles qui en fabriquaient aussi, en quantité bien plus grande. Eudoxe de Cnide donnait la même indication, peut-être d'après notre auteur [5] ; il ajoutait que ce miel était fait avec des fleurs [6]. Il n'y a pas lieu d'admettre [7] qu'il s'agisse ici d'une sorte de miel fabriqué avec des dattes : à cette hypothèse on a objecté justement que les palmiers ne fructifient pas dans la région qui devait être occupée par les Gyzantes [8]. Ailleurs, Hérodote parle d'un miel qu'on faisait à Callatébos, ville de l'Ouest de l'Asie Mineure, avec du tamarix (?) et du froment [9].

LX. — « Les Libyens nomades sont des mangeurs de viande et des buveurs de lait [10] ». Le lait de leurs troupeaux était un aliment précieux, dont ils devaient faire grand usage [11]. Il est possible, cependant, que les Libyens orientaux se soient abstenus de lait de vache. Huit siècles

(1) Un siècle après Hérodote, le Périple de Scylax (§ 110 : *Geogr. gr. min.*, I, p. 87) indique que les habitants de l'île appelée aujourd'hui Djerba faisaient beaucoup d'huile, mais ils la tiraient des fruits d'oliviers sauvages.

(2) Voir Rainaud, *De Cyrenaica Pentapoli*, p. 110 et 109. Hérodote (IV, 199) parle des vendanges (*τρυγᾶσθαι ; ... ἐκπέποται ὁ καρπός*) qui se font dans le pays de Cyrène.

(3) IV, 194. Les abeilles d'Afrique étaient renommées pour l'abondance de leur miel : Pline, XI, 33.

(4) *Ibid.*

(5) V. *supra*, p. 59.

(6) Voir aux fragments d'Hécatée, n° 306.

(7) Comme le fait Meltzer, *Geschichte*, I, p. 77.

(8) Neumann, *Nordafrika*, p. 62.

(9) VII, 31.

(10) IV, 186 : *κρεοφάγοι τε καὶ γαλακτοπόται.*

(11) Conf. les textes cités par Gsell, *Histoire*, p. 222, n. 4.

après Hérodote. Synésius [1] notait que les habitants de la Cyrénaïque ne trayaient pas ces animaux : peut-être se conformaient-ils à une interdiction très ancienne, ayant la même origine que celle qui concernait la viande de vache. Hérodote, on l'a vu [2], dit que les Libyens nomades imitaient les Égyptiens, lesquels s'abstenaient de manger de la vache, par respect pour Isis [3].

Pomponius Méla [4] remarque que, le bétail étant la seule richesse des nomades africains, ils l'épargnent le plus possible et vivent surtout de viande de venaison [5]. Il devait en être de même au temps d'Hérodote, comme à l'époque de la civilisation néolithique, dont les stations offrent beaucoup d'ossements d'animaux sauvages et assez peu d'animaux domestiques. On ne trouve à ce sujet dans notre texte qu'une indication relative à une peuplade d'agriculteurs, les Gyzantes [6] : ils mangeaient des singes, fort nombreux dans leurs montagnes [7].

Les Nasamons faisaient sécher des sauterelles au soleil, les broyaient, versaient dessus du lait et se nourrissaient de ce mélange [8]. Ils n'étaient certainement pas le seul peuple libyen qui mangeât ces insectes. Dioscoride [9] parle d'une espèce particulière, sans ailes et à longs

(1) *Lettre* 148.

(2) P. 157.

(3) Il est vrai que, dans un autre passage (II, 18), il indique clairement que les Libyens faisaient usage de la viande de vache : des indigènes qui vivaient immédiatement à l'Ouest du Delta auraient prétendu qu'étant Libyens, et non Égyptiens, ils avaient le droit de manger de cet aliment.

(4) I, 41.

(5) Conf. Salluste, *Jugurtha*, LXXXIX, 7 : « Numidae plerumqne lacte et ferina carne vescebantur ».

(6) Et peut-être aussi aux Zauèces : v. *supra*, p. 100, n. 5.

(7) IV, 194.

(8) IV, 172.

(9) II, 52, édit. Wellmann.

membres, dont les indigènes de la région de Leptis (entre les deux Syrtes) étaient très friands. Aujourd'hui encore, des populations sahariennes et même berbères mangent des sauterelles desséchées, confites dans du sel [1].

Parmi les végétaux spontanés, le lotus, dont nous avons parlé longuement [2], nourrissait de ses fruits des Libyens de la région syrtique, les Lotophages et les Machlyes, et servait aussi à faire une sorte de vin [3].

A l'intérieur des terres, les Atlantes passaient pour ne rien manger de ce qui avait eu vie [4] : ils se seraient donc abstenus de viande [5]. Au contraire, les Éthiopiens troglodytes que les Garamantes allaient chasser mangeaient des serpents [6], des lézards et d'autres reptiles [7].

LXI. — Les Libyens nomades avaient des demeures portatives, faites d'asphodèles [8] entrelacés de joncs [9] : indication que nous retrouvons dans un fragment d'Hellanicos [10]. S'ils ne voulaient pas s'astreindre à édifier des

(1) Dans l'antiquité, il y avait, au Sud-Est de la Nubie, des Éthiopiens, les Acridophages, qui, disait-on, vivaient exclusivement de sauterelles : Agatharchide, *De mari Erythraeo* (*Geogr. gr. min.*, I, p. 148) ; Diodore, III, 29 ; Strabon, XVI, 4, 12 ; Pline, VI, 195. Pour les mangeurs de sauterelles, voir Gossen, dans *Real-Encyclopædie*, VIII, p. 1386.

(2) P. 94 et suiv.

(3) IV, 177, 178.

(4) IV, 184 : ἔμψυχον.

(5) Neumann, *Nordafrika*, p. 122.

(6) Conf. Méla, I, 44, et Pline, V, 45 (d'après un auteur qui a copié Hérodote).

(7) D'autres mangeurs de serpents, *Ophiophagi*, sont indiqués dans l'Afrique orientale, sur la mer Rouge, par Méla (III, 81) et Pline (VI, 169), d'après une source grecque, comme l'atteste le nom donné à ce peuple. Dans la Bible (*Psaume* LXXIII, 14), il est aussi fait mention d'Éthiopiens qui se nourrissent de serpents.

(8) ἐξ ἀνθερίκων. Conf. Suidas (s. v. ἀνθέρικες) : Ἡρόδοτος τοὺς καυλοὺς φησι τῶν ἀσφοδέλων.

(9) IV, 190.

(10) *Fragm. hist. gr.*, I, p. 57, n° 93. Voir plus haut, p. 61.

cabanes chaque fois qu'ils se déplaçaient, ils devaient en effet posséder des habitations mobiles. La tente, de poil ou de peau, est l'abri qui convient le mieux à des nomades. Cependant il est probable que l'usage s'en répandit chez les Africains à une époque tardive, peut-être quand ils eurent des chameaux pour transporter de lourds poids, pour leur fournir aussi le poil servant à la confection des tentes ; que cet usage se généralisa seulement après la conquête musulmane. Au VIe siècle de notre ère, Corippus mentionne parfois les *tentoria* des indigènes (1) ; il n'est pas sûr du reste qu'il s'agisse proprement de tentes. Mais il parle plus souvent de leurs *cannae* (2). Dans l'antiquité, les demeures ordinaires des nomades, comme aussi des guerriers en campagne, étaient des huttes mobiles (3), faites en matières végétales : tiges d'asphodèles, roseaux, chaumes, joncs (4). Pour les désigner, les auteurs se servent soit de termes grecs et latins (5), soit d'un mot libyque ou punique, que les Latins ont transcrit *mapalia*, plus rarement *magalia* (pluriel neutre) (6), et qui, du reste, s'appliquait aussi à des cabanes fixes (7). Ces huttes

---

(1) *Johannide*, II, 101 ; IV, 321 ; VII, 405.

(2) *Ibid.*, II, 16 ; VII, 65 et 264 ; VIII, 44 et 124.

(3) Virgile, *Géorgiques*, III, 343-4. Tite-Live, XXIX, 31, 8. Pomponius Méla, I, 42. Pline, V, 22. Silius Italicus, III, 290-1. Tacite, *Annales*, III, 74, et IV, 25. Corippus, VII, 65 et 264 ; VIII, 124.

(4) Outre les textes d'Hérodote et d'Hellanicos, voir Diodore, XX, 65 ; Polybe, XIV, 1, 7 (Tite-Live, XXX, 3, 9) ; Lucain, IX, 945 ; Pline, XVI, 178 ; Silius Italicus, XVII, 88-89 ; Corippus, *ll. cc.*

(5) *Οἰκήματα* : Hérodote ; *οἰκίαι* : Hellanicos ; *tuguria* : Méla, I, 42 ; *cannae* : Corippus, passages cités.

(6) Voir Meltzer, *Geschichte*, I, p. 441-2 ; Babelon, *Dictionnaire des Antiquités*, s. v. *Mapalia*.

(7) Voir, par exemple, Salluste, *Jugurtha*, XLVI, 5. Plusieurs localités africaines prirent leur nom des *mapalia* qui y étaient élevées (un faubourg de Carthage ; un domaine de la Tunisie centrale, mentionné dans l'inscription d'Henchir Mettich : un domaine voisin d'Hippone).

étaient-elles pourvues de roues ? ou agencées de manière à être chargées sur des voitures ? Un passage de Pline l'Ancien est favorable à la seconde hypothèse [1], que nous croyons admissible : dans un pays sans routes, on ne pouvait guère employer que des véhicules à deux roues, qui, s'ils avaient fait corps avec la hutte, l'auraient rendue fort incommode. Les textes n'indiquent pas comment les voitures étaient traînées. Des bœufs auraient convenu, mais ils auraient eu de la peine à vivre dans les steppes, où ces demeures mobiles étaient surtout nécessaires. Les chevaux, qui traînèrent d'abord des chars portant des guerriers, servirent ensuite de montures : on ne devait pas les ravaler à des besognes vulgaires. Restaient les ânes et peut-être aussi les hommes.

Les Libyens qu'Hérodote qualifie de cultivateurs étaient des sédentaires ; ils habitaient des maisons [2]. Ce pouvaient être soit des *mapalia* fixes, huttes en branchages, en roseaux, peut-être enduites de terre, soit des constructions en maçonnerie, dont le type n'a guère varié depuis des siècles : des ruines qui, d'après les débris de poteries qu'elles contiennent, datent des temps antiques présentent le même aspect que des ruines fort récentes. Les maisons des Berbères sont, en règle, de forme quadrangulaire. Le bas des murs est bâti en assez grosses pierres, brutes ou sommairement équarries, formant deux parements ; l'intervalle est rempli par de la pierraille. Au-dessus, les murs sont faits avec des moellons de petites dimensions ou des galets, disposés d'une manière assez régulière, par exemple en assises dont les éléments ont été placés obliquement, tantôt dans un sens,

---

(1) V, 22 : « mapalia sua, hoc est domos, plaustris circumferentes ». Il est vrai que Silius Italicus écrit (III, 290) : « plaustris habitant ».

(2) IV, 191.

tantôt dans un autre, et constituent ainsi des sortes de chevrons. Dans les ruines d'habitations anciennes, les matériaux ne sont pas liés avec du mortier ; il est probable que les interstices avaient été calfeutrés jadis avec de la boue. Le toit, en chaume [1], est porté par une charpente en troncs d'arbres, que soutiennent fréquemment un ou plusieurs autres troncs, placés verticalement. La forme ronde est parfois employée pour des huttes construites en matériaux végétaux, dans la région de Merrâkech [2] et en Tripolitaine : il y a peut-être là des influences soudanaises. Cependant deux textes latins, l'un de Caton [3], l'autre de saint Jérôme [4], indiquent cette forme ronde pour des *mapalia*. D'autres *mapalia* étaient au contraire allongées et ressemblaient à des carènes de navires renversées [5].

Chez les sédentaires du Nord du Sahara, contrée où il ne pleut pas, les maisons, dit Hérodote, sont construites avec des morceaux de sel [6]. De nos jours encore, on emploie dans diverses oasis, soit en blocs, soit en briques non cuites, de la terre très mélangée de sel, qui se délaie quand survient une pluie ; on bâtit ainsi des murs de jardins et de maisons [7].

---

(1) Ou en branchages mêlés de terre. L'emploi des tuiles, ordinaire aujourd'hui en Kabylie, paraît être de date assez récente.

(2) Doutté, *Merrâkech*, p. 285 et suiv.

(3) *Apud* Festus, s. v. *mapalia* : « Mapalia... quasi cohortes rotundae sunt ». Voir aussi Deutéro-Servius, *In Aeneid.*, I, 421.

(4) *Comment in Amos*, prolog., dans *Patrol. lat.*, XXV, p. 990 : « agrestes casae et furnorum similes quas Afri appellant mapalia... ». Conf. Isidore de Séville, *Etym.*, XV, 12, 4.

(5) Salluste, *Jugurtha*, XVIII, 8. Conf. Isidore de Séville, *l. c.*

(6) IV, 185. On trouve la même indication dans Pline (V, 34), au sujet des habitations des Amantes, peuplade qui vivait, selon cet auteur, à douze journées à l'Ouest de la grande Syrte : « domus sale montibus suis exciso ceu lapide construunt ».

(7) Cailliaud, *Voyage à Méroé*, I, p. 106 et 108 (oasis de Syouah). Duveyrier, *Touareg du Nord*, p. 281 (à Mourzouk). Rawlinson, *ad locum*. Gautier, *La Conquête du Sahara*, p. 227. Etc.

Rappelons enfin les Éthiopiens troglodytes, que les Garamantes pourchassaient et dont le pays ne peut pas être identifié avec certitude (1). L'usage d'habiter des cavernes a persisté çà et là dans l'Afrique du Nord bien après les temps de la civilisation de la pierre (2). Il se maintient encore dans certaines régions : dans le Djebel tripolitain, dans les montagnes du Sud-Est de la Tunisie, dans l'Aurès, dans l'Atlas marocain. Les grottes qui servent aujourd'hui de demeures ont été presque toutes creusées artificiellement ; nous ne pouvons pas dire s'il en était de même de celles qu'occupaient les Éthiopiens mentionnés par Hérodote (3).

LXII. — « Les nomades ensevelissent les morts comme les Grecs, à l'exception des Nasamons. Ceux-ci les enterrent assis, en prenant soin, quand un homme rend l'âme, de le tenir sur son séant et d'empêcher qu'il ne meure couché sur le dos (4) ». Ce qu'Hérodote dit ici n'est pas entièrement exact. Les découvertes archéologiques prouvent qu'outre les Nasamons, il y avait beaucoup d'Africains qui n'enterraient pas leurs morts à la manière des Grecs, c'est-à-dire dans une position allongée. Dès la fin de la civilisation paléolithique, des cadavres ont été ensevelis les jambes repliées dans des grottes de l'Oranie (5). Dans toute la Berbérie et dans le Sahara, des sépultures

---

(1) V. *supra*, p. 152-4.

(2) Conf. Gsell, *Histoire*, I, p. 185.

(3) On devrait le croire d'après Pline (v, 45) : « Trogodytae specuus excavant ». Dans ce passage, il s'est servi d'un auteur qui a copié Hérodote. Méla, qui a consulté le même auteur, écrit (I, 44) : « specus subeunt ». Il ne faut donc pas attacher d'importance au mot *excavant*, qui est une addition de Pline.

(4) IV, 190. — Silius Italicus (XIII, 480-1) indique chez les Nasamons une autre coutume, qui aurait consisté à jeter les morts à la mer.

(5) A Lalla Marnia : Gsell, *Histoire*, I, p. 270.

indigènes moins anciennes renferment des squelettes qui ne sont pas allongés. Les tombes de la Berbérie que l'on peut dater appartiennent soit aux temps de Carthage et des rois numides, soit à l'époque romaine ; la plupart de celles du Sahara sont probablement encore plus récentes. Tantôt les jambes seules sont pliées, le reste du corps étant étendu. Tantôt le mort est recoquillé : les genoux, ramenés vers le haut du torse, touchent souvent le menton ; fréquemment, les bras sont aussi pliés et les mains placées en avant des genoux ou du visage. Cette attitude devait être donnée aux corps avant qu'ils ne fussent en état de rigidité cadavérique, soit au moment de la mort, comme le dit Hérodote, soit immédiatement après. Quelquefois, le défunt paraît avoir été placé dans la tombe sur son séant, les talons touchant le haut des cuisses, à la manière dont s'asseyaient les anciens Égyptiens, dont s'asseyent encore les Orientaux [1]. Quoique Hérodote ne le dise pas expressément, on peut supposer que telle était la position assise donnée par les Nasamons à leurs morts. Mais, d'ordinaire, les squelettes sont couchés sur le flanc. La faible hauteur de la case funéraire ne permet pas de croire que le corps ait été placé sur son séant, lors de l'ensevelissement, et qu'il soit tombé ensuite à droite ou à gauche.

M. E. Naville [2] et d'autres [3] pensent que la posture assise est l'attitude d'un homme qui se repose de ses fatigues, qui s'apprête à prendre son repas. Il est probable, cependant, que, pour l'explication de ces usages, la position assise ou couchée n'a qu'une importance secondaire.

---

(1) Voir, par exemple, pour des tombes sahariennes, Rohlfs, *Kufra*, p. 269 ; Voinot, *Bull de la société de géographie d'Oran*, 1908, p. 334, 361.

(2) *La Religion des anciens Égyptiens* (Paris, 1906), p. 47-48.

(3) Voir les indications données par Andree, *Archiv für Anthropologie*, VI, 1907, p. 299.

C'est le repliement du corps qui est l'essentiel. On sait qu'il se constate dans des tombes très anciennes du centre et du Sud de l'Europe, ainsi que de la vallée du Nil. Il se retrouve, à des époques plus récentes et jusque de nos jours, dans des contrées fort diverses (1). Parmi les interprétations proposées, la plus vraisemblable est, à notre avis, celle qui l'explique par le désir de mettre les morts dans l'impossibilité de faire des mouvements et de venir troubler les vivants (2). Les corps, repliés, ramassés, devaient être ligottés, au moins primitivement. C'est ce qu'indiquait Agatharchide (3) à propos d'indigènes qui habitaient en Nubie, entre le Nil et la mer Rouge. Ils repliaient les morts, leur attachaient le cou aux pieds au moyen de branches flexibles, puis ils les couvraient de pierres.

La coutume qu'Hérodote signale chez les Nasamons aurait donc eu pour origine lointaine la peur des revenants. Il serait d'ailleurs fort possible qu'on en eût oublié la signification. Des croyances nouvelles n'abolissent pas toujours les vieux rites.

Un autre passage d'Hérodote (4) prouve que les Nasamons ne voyaient pas seulement dans leurs morts des êtres malfaisants, qu'il fallait mettre hors d'état de nuire. « Ils jurent par les hommes de chez eux qui passent pour avoir été les plus justes et les meilleurs, en touchant leurs tombeaux (5) ». Cet usage de faire des serments sur les

---

(1) Andree, *l. c.*, p. 282 et suiv. (en Afrique, chez les Hottentots et chez les Bantous).

(2) Andree, p. 303-7.

(3) *De mari Erythraeo*, 63 (*Geogr. gr. min.*, I, p. 154). Conf. Diodore, III, 33 ; Strabon, XVI, 4, 17.

(4) IV, 172.

(5) Hérodote ajoute que, quand les Nasamons se lient entre eux par un serment, ils se donnent mutuellement à boire dans la main. Au

sépultures a existé chez d'autres peuples. Agatharchide le mentionnait chez des Éthiopiens de la vallée du Nil [1]. Aujourd'hui encore, en Berbérie, le serment sur des tombeaux de saints très vénérés est une pratique courante, que ne dédaigne pas toujours la justice française.

Les Nasamons, dit encore Hérodote [2], « vont aux tombeaux de leurs ancêtres et s'endorment par-dessus, après avoir prié ; ils se conforment à ce qu'ils voient en songe [3] ». On a rappelé à ce propos, que, chez les Touaregs du Sahara, les femmes vont se coucher [4] sur d'anciennes tombes, pour avoir des nouvelles de leurs maris absents. Le génie du tombeau *(djinn ed debbeni)* leur apparaît, — c'est, affirme-t-on, un géant avec des yeux de chameau, — et il leur apprend ce qu'elles désirent savoir [5]. En Berbérie même, cette pratique a été islamisée : des gens qui veulent recevoir des révélations en songe vont s'endormir dans le sanctuaire où repose un marabout. D'autres, moins bons musulmans, se couchent dans des grottes qu'ils croient hantées par des esprits [6].

---

xviiie siècle, Shaw a noté que cette coutume avait persisté dans les mariages en Algérie (*Voyages dans plusieurs provinces de la Barbarie*, trad. française, 1743, i, p. 393 : cité par Rawlinson, *ad locum*).

(1) Diodore, iii, 9 ; Strabon, xvii, 2, 3.

(2) IV, 172.

(3) Conf. Méla, i, 46 (et, d'une manière beaucoup plus brève, Pline, v, 45), d'après un auteur qui a copié Hérodote. Il attribue cette coutume aux Augiles (on sait que les Nasamons fréquentaient régulièrement l'oasis d'Augila et en étaient peut-être les maîtres). Voir aussi Tertullien, *De anima*, 57, qui cite à ce sujet, non seulement Hérodote, mais aussi Héraclide et Nymphodore.

(4) En plein jour.

(5) Duveyrier, *Touareg du Nord*, p. 415 ; le même, *Sahara algérien et tunisien, Journal de route* (Paris, 1905), p. 203. E. von Bary, *Ghât et les Touaregs de l'Aïr*, p. 187-8. E. Foureau, *D'Alger au Congo par le Tchad* (Alger, 1902), p. 66. Ben Hazera, *Bull. de la société de géographie d'Alger*, iv, p. 319 ; conf. Doutté, *Magie et religion dans l'Afrique du Nord* (Alger, 1909), p. 412.

(6) Doutté, *l. c.*, p. 411-4.

Ce sont là des formes de l'*incubation*, usitée aux époques et dans les contrées les plus diverses [1].

LXIII. — Dans le Sahara, les Atarantes maudissaient le soleil, dont la chaleur excessive les accablait [2]. Au contraire, tous les Libyens offraient des sacrifices au soleil et à la lune ; sauf ceux qui vivaient autour du lac Tritonis, les nomades ne sacrifiaient point à d'autres divinités [3]. A part ce texte d'Hérodote, nous n'avons pas de témoignages indiquant un culte très ancien de la lune dans l'Afrique du Nord [4]. Mais, dès l'époque préhistorique, probablement au second millénaire, on traça dans le Sud oranais des gravures rupestres représentant un bélier dont la tête est surmontée d'un disque solaire, flanqué de deux serpents. Il n'est guère douteux que ce ne soient des images du dieu de Thèbes Ammon-Râ, c'est-à-dire Ammon-Soleil. Le culte de ce dieu s'était donc répandu de bonne heure à travers les peuplades de l'Afrique du Nord ; il se maintint dans cette contrée, non sans subir des modifications [5]. On peut se demander si le soleil, adoré par tous les Libyens, au dire de notre auteur, n'était pas Ammon.

---

(1) En voir un exemple chez des Berbères du Maroc septentrional, au XIe siècle, dans El Bekri, trad. de Slane, édit. d'Alger (1913), p. 200-1.

(2) IV, 184. Échos d'Hérodote dans Nicolas de Damas, *Fragm. hist. gr.*, III, p. 463, n° 140 (ils injuriaient, dit-il, le soleil levant) ; par l'intermédiaire d'une source commune, dans Méla, I, 43 (« solem exsecrantur et dum oritur et dum occidit »). et dans Pline, V, 44 (« solem orientem occidentemque dira inprecatione contuentur »). — Diodore (III, 9) et Strabon (XVII, 2, 3), d'après Agatharchide, indiquent que certains Éthiopiens maudissent le soleil, lorsqu'ils le voient se lever, et cherchent à éviter sa chaleur en se réfugiant dans des lieux marécageux. Mais il s'agit d'Éthiopiens qui vivaient au Sud de l'Égypte.

(3) IV, 188.

(4) Bien des siècles plus tard, à l'époque de la conquête musulmane, il y aurait encore eu des Berbères adorateurs du soleil et de la lune : Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, I, p. 177.

(5) Voir Gsell, *Histoire*, I, p. 250-3.

Ammon avait été importé directement d'Égypte dans l'oasis à laquelle il avait donné son nom. Hérodote connaissait fort bien son origine thébaine. Il raconte même des légendes à ce sujet. Les prêtres du Zeus thébain lui rapportèrent que des Phéniciens avaient enlevé de Thèbes deux des femmes consacrées au dieu et les avaient vendues, l'une en Libye, l'autre chez les Grecs, et que c'étaient elles qui, les premières, avaient institué des oracles chez ces peuples (1). De leur côté, les prophétesses de Dodone affirmaient que deux colombes noires, s'étant envolées de Thèbes d'Égypte, étaient venues, l'une en Libye, l'autre à Dodone. Celle-ci avait prescrit, d'une voix humaine, d'établir un oracle de Zeus. Quant à la première les prophétesses disaient qu'elle avait ordonné aux Libyens de fonder l'oracle d'Ammon, qui est aussi un oracle de Zeus (2). Nous lisons dans d'autres passages d'Hérodote des indications qui ont plus de valeur. « Les Égyptiens ont représenté Zeus avec la figure d'un bélier et les Ammoniens les ont imités, étant des colons d'Égyptiens et d'Éthiopiens.... Je crois que c'est d'Égypte qu'ils ont tiré le nom d'Ammoniens (Ἀμμώνιοι) qu'ils se donnent, car Zeus est appelé Ammon par les Égyptiens (3) » — « Les Ammoniens ont un temple dont le culte est emprunté à celui du Zeus thébain, car, à Thèbes, comme je l'ai dit précédemment, la statue de Zeus a une figure de bélier (4) ».

Des images d'Ammon à tête de bélier se retrouvent en effet à Syouah (5). Le dieu et son culte y conservèrent un

(1) II, 54.
(2) II, 55.
(3) II, 42.
(4) IV, 181.
(5) Cailliaud, *Voyage à Méroé*, I, 119. Steindorff, *Durch die libysche Wüste*, p. 67, 118, 121, etc.

caractère purement égyptien, comme le prouvent les vestiges des deux sanctuaires d'Agarmi et d'Oum Beïda [1], ainsi que les textes anciens qui mentîonnent les cérémonies religieuses et la manière dont les prophéties étaient rendues [2]. On sait quelle fut la célébrité de cet oracle [3]. Les colons de Cyrène adoptèrent de bonne heure le dieu de l'oasis et le représentèrent sous les traits de Zeus, mais avec des cornes de bélier [4]. Hérodote connut des Cyrénéens qui s'étaient rendus à Syouah pour y consulter Ammon [5]. Ce fut sans doute par l'intermédiaire de Cyrène que la renommée de l'oracle se répandit en Grèce, et même plus loin. Les Lacédémoniens passaient pour avoir été les premiers des Grecs à l'interroger [6]. Pindare écrivit un hymne en l'honneur du dieu ; à Thèbes de Béotie, il fit ériger sa statue, œuvre de Calamis [7]. Au temps d'Hérodote, en 449, l'Athénien Cimon envoya à l'oasis des députés pour savoir ce que lui réservait l'avenir [8]. Un siècle plus tôt, vers 546, l'oracle avait été consulté par le roi de Lydie, Crésus [9].

LXIV. — Les riverains du lac Tritonis sacrifiaient, non seulement au soleil et à la lune, mais aussi à Athéna, à

---

(1) Steindorff, *l. c.*, p. 118, fig. 67 et 68 (aux p. 88 et 91) ; p. 118-122, fig. 69-72 (aux p. 92-96).

(2) Voir, en particulier, Diodore, xvii, 50, et Strabon, xvii, 1, 43.

(3) Pour une consultation par des Libyens qui vivaient à l'Ouest du Delta, voir Hérodote, ii, 18.

(4) Zeus Ammon apparaît probablement dès le vie siècle sur des monnaies grecques de Cyrène : Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, 2e partie, i, p. 1359-1361, nos 2016 et suiv.

(5) II, 32.

(6) Pausanias, iii, 18, 3.

(7) Pausanias, ix, 16, 1.

(8) Plutarque, *Cimon*, 18. Pour d'autres textes indiquant des consultations de l'oracle par des Grecs avant Alexandre, voir Parthey, *Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1862, p. 161-3.

(9) Hérodote, i, 46.

Triton et à Poseidon, surtout à Athéna [1]. La déesse « que, dit Hérodote, nous appelons Athena » aurait été regardée par ses adorateurs, les Machlyes et les Auses, comme une divinité véritablement autochtone [2]. Ils prétendaient, ajoute notre auteur, qu'elle était fille de Poseidon et de la *limné* Tritonis et qu'ayant eu à se plaindre de son père, elle s'était donnée à Zeus, qui l'avait adoptée. C'était une divinité guerrière. Dans une fête annuelle qu'on célébrait en son honneur, une jeune fille, qui, évidemment, la représentait, recevait des armes et était promenée sur un char [3].

Cet équipement et ce char rappellent la grande déesse de Carthage [4]. On s'est demandé si l'Athéna des Machlyes et des Auses n'était pas, en effet, l'Astarté phénicienne, dont le culte aurait été accueilli par des Libyens [5]. Cependant Astarté a été d'ordinaire identifiée avec Héra *(Juno)*, et non avec Athéna. Un autre rapprochement peut paraître plus séduisant [6]. A Saïs, dans le Delta, était adorée une déesse guerrière, Nît, que les Grecs assimilèrent à Athéna [7]. Son culte se répandit vers l'Ouest : au XIVe siècle, des guerriers libyens, figurés sur des peintures égyptiennes, portaient aux bras et aux jambes des tatouages représentant le symbole de Nît [8]. C'étaient des voisins de la vallée du Nil, mais Nît, passant de tribu

---

(1) IV, 188.

(2) IV, 180.

(3) *Ibid.*

(4) Conf. Virgile, *Énéide*, I, 16-17 :

« Hic illius arma,
Hic currus fuit ».

(5) Movers, *Die Phœnizier*, II, 2, p. 463. Bæhr, note à IV, 180.

(6) Meltzer, *Geschichte der Karthager*. I, p. 67.

(7) Platon, *Timée*, p. 21, *e*.

(8) Brugsch, *Geographische Inschriften*, II, p. 79. Capart, *Les Débuts de l'art en Égypte*, fig. 10, à la p. 31.

en tribu, aurait pu parvenir beaucoup plus loin (1). Nous avons vu qu'au moins deux autres divinités égyptiennes furent adoptées dans l'Afrique du Nord, Isis en Cyrénaïque (2), Ammon-Râ jusqu'au Sud-Ouest de l'Algérie (3).

Quelle qu'ait été l'origine de la déesse des Machlyes et des Auses, elle fut identifiée avec Athéna, probablement pour deux raisons : 1°) parce qu'elle était une divinité guerrière ; 2°) parce qu'on l'adorait sur les bords d'un lac et d'un fleuve que les Grecs appelèrent Tritonis et Triton, en modifiant peut-être légèrement des dénominations indigènes. Τριτογένεια était un nom d'Athéna, que nous trouvons déjà dans Homère et dans Hésiode. Pour l'expliquer, on inventa la légende de la naissance ou de l'éducation de la déesse auprès de quelque fleuve Triton, de quelque source Tritonis (4). Cette légende fut transportée en Afrique, comme l'indiquent Eschyle (5) et d'autres après lui (6). Elle le fut sans doute par des Cyrénéens : dès une époque très reculée, Athéna avait été adorée à Alalcomènes, sur le fleuve Triton, en Béotie, région qu'habi-

---

(1) La jeune fille qui représentait Athéna dans la procession en char portait des armes grecques (IV. 180). Hérodote (*ibid.*) suppose qu'antérieurement à la colonisation grecque en Libye, elle portait des armes égyptiennes. Mais il serait fort imprudent de s'autoriser de cette hypothèse pour en conclure que la déesse était elle-même égyptienne. Le passage d'Hérodote contient du reste une erreur : les monuments figurés prouvent qu'il a tort de croire que le bouclier rond et le casque furent empruntés par les Grecs aux Égyptiens.

(2) *Supra*, p. 157.

(3) P. 185.

(4) Diodore, V, 72. Pausanias, VIII, 26, 6 ; IX, 33, 7.

(5) *Euménides*, 292-4.

(6) Apollonius de Rhodes, *Argon.*, IV, 1310 1. Diodore, III. 70. Pomponius Méla, I, 36. Lucain, IX, 345. Silius Italicus, III, 322-4. Naturellement, le lieu de naissance varia selon l'emplacement assigné en Afrique au fleuve Triton et au lac Tritonis. — Culte d'Athéna Tritonis en Libye : Périple de Scylax, 110 (*Geogr. gr. min.*, I, p. 88) : Proclès de Carthage, cité par Pausanias, II, 21, 6.

taient les Minyens, ancêtres des colons théréens de Cyrène. Il faut aussi, semble-t-il, attribuer une origine béotienne [1] à une fable qu'Hérodote impute aux indigènes, mais qui a dû lui être racontée par quelque Cyrénéen. Il est question dans d'autres textes d'un Pallas, qui paraît avoir été identique à Poseidon et qui passait pour le père d'Athéna. Il essaya, dit-on, de la violer [2], ce à quoi Hérodote fait une allusion discrète [3].

On a vu [4] que, selon notre auteur, Poseidon aurait été emprunté par les Grecs aux Libyens. Nous ignorons les motifs de cette opinion erronée. Qu'était le dieu, adoré par les riverains du lac Tritonis, qu'Hérodote appelle Poseidon ? Il n'y a pas de bonnes raisons pour l'identifier, comme le veut Movers [5], avec le Poseidon dont plusieurs textes font une divinité carthaginoise [6]. Dans les premiers siècles de notre ère, de nombreuses inscriptions latines d'Afrique mentionnent un *Neptunus*, protecteur des sources, qui ne se retrouve guère ailleurs en Occident : il est donc vraisemblable que ce n'était pas un dieu importé par les Romains [7]. Cependant rien ne prouve qu'il doive être confondu avec celui dont parle Hérodote.

On ne saurait dire non plus ce qu'était le dieu appelé par lui Triton, qui aurait eu un sanctuaire au bord du

---

(1) Voir Gruppe, *Griechische Mythologie*, p. 1142, 1197.

(2) Cicéron, *De natura deorum*, III, 23, 59 ; Clément d'Alexandrie, *Protrept.*, II, 28, 2 (édit. Stæhlin, p. 21) ; Arnobe, IV, 14 ; Ampelius, *Liber memorialis*, IX, 10 ; etc. (voir *Lexikon der Mythologie* de Roscher, s. v. *Pallas*, p. 1338, bas).

(3) μεμφθεῖσάν τι τῷ πατρί.

(4) P. 159.

(5) *Die Phœnizier*, II, 2, p. 468.

(6) Diodore, XI, 21 ; XIII, 26. Hannon, *Périple*, 4 (*Geogr. gr. min.*, I, p. 3). Scylax, *Périple*, 112 (*ibid.*, p. 93).

(7) Toutain, *Les Cultes païens dans l'Empire romain*, I, p. 373 et suiv.

lac Tritonis (1). Dans le préambule du traité conclu entre Hannibal et Philippe de Macédoine, sont mentionnés, entre autres divinités, Triton et Poseidon (2). Mais il n'est pas certain que tous les dieux énumérés dans ce texte aient été adorés par les Carthaginois ; quand même on l'admettrait pour celui qui apparaît sous le nom de Τρίτων, il ne devrait pas nécessairement être identifié (3) avec le prétendu Τρίτων, adoré deux siècles plus tôt par des Libyens de la région de la petite Syrte.

LXV. — Hérodote (4) dit comment les nomades sacrifient : ils coupent d'abord, en guise de prémices, un morceau de l'oreille de l'animal et le jettent au-dessus de leur demeure (5) ; puis ils tordent le cou à la victime. Il n'entre pas dans d'autres détails, et les textes nous manquent pour compléter ses indications. Nous savons cependant qu'outre des animaux domestiques, certains Africains immolaient des victimes humaines (6) et que cette coutume persista jusqu'en pleine époque chrétienne (7). Il n'est nullement prouvé qu'ils l'aient empruntée aux Carthaginois.

Une fête annuelle, célébrée par les Machlyes et les Auses en l'honneur d' « Athéna », comprenait deux parties (8). D'abord, les jeunes filles, se conformant à un

(1) IV, 179.

(2) Polybe, VII, 9, 2 : .... ἐναντίον Ἄρεως, Τρίτωνος, Ποσειδῶνος.

(3) Selon l'opinion de Movers, *l. c.*

(4) IV, 188.

(5) Au lieu de ὑπὲρ τὸν δόμον, Reiske a proposé de lire ὑπὲρ τὸν ὦμον, « au-dessus de leur épaule ». Il est vrai que les nomades n'avaient pas, à proprement parler, de maisons, mais le mot δόμος peut signifier simplement habitation. Conf. Bæhr, *ad locum*.

(6) *Fragm. hist. gr.*, III, p. 70, n° 11 (voir aussi *ibid.*, p. 472, n° 23).

(7) Corippus, *Johannide*, VIII, 308-9.

(8) IV, 180.

antique usage, se divisaient en deux troupes et luttaient à coups de pierres et de bâtons, avec une telle violence qu'il arrivait que quelques-unes mourussent de leurs blessures [1] Peut-être était-ce là une pratique d'origine magique, destinée à expulser les maux logés dans les corps des combattantes. Saint Augustin nous fait connaître une coutume analogue, qu'il parvint à abolir à Césarée de Maurétanie [2]. Puis le combat s'interrompait. Les jeunes filles faisaient monter sur un char la plus belle d'entre elles, parée d'un casque corinthien et d'une armure grecque complète, et la promenaient le long du lac Tritonis. Ce n'était plus une simple mortelle ; c'était véritablement la déesse, qui parcourait en pompe solennelle le pays qu'elle protégeait et qui y répandait sa bénédiction [3].

Les Éthiopiens chez lesquels les explorateurs nasamons arrivèrent, après avoir traversé le désert, auraient tous été magiciens [4]. Une indication relative aux Atarantes s'explique peut-être par la crainte qu'ils avaient d'être victimes de pratiques magiques : « Tous ensemble portent le nom d'Atarantes, mais chacun d'eux n'a pas de nom particulier [5] ». Nous pouvons supposer qu'en réalité ces indigènes ne se souciaient pas de faire connaître leur nom à des étrangers : c'est une opinion très répandue que

---

(1) Écho d'Hérodote dans Méla, I, 36.

(2) *De doctrina christiana*, IV, 24, 53. Conf. Gsell, *Histoire*, I, p. 242, n. 10. Pour les survivances des combats rituels en Berbérie, voir Doutté, *Merrâkech*, p. 323-4 ; le même, *Magie et religion*, p. 509.

(3) Pour les cris modulés des femmes libyennes dans les cérémonies religieuses, voir plus haut, p. 159-160.

(4) II, 33.

(5) IV, 184. Échos d'Hérodote dans Méla, I, 43, et dans Pline, V, 44, qui, par suite d'une altération du texte de notre auteur, attribuent cela aux Atlantes.

celui qui possède le nom d'un homme a pouvoir sur cet homme.

LXVI. — On fera bien de ne pas accepter avec une foi aveugle les informations qu'Hérodote a recueillies sur les rapports entre les deux sexes chez divers peuples des Libyens nomades. En pareille matière, les exagérations, les généralisations excessives ne sont pas rares.

Quand une jeune fille était blessée mortellement dans le combat qui avait lieu lors de la fête d'Athéna, les Machlyes et les Auses en concluaient qu'elle était une fausse vierge, ce qui semble indiquer qu'ils attachaient un certain prix à la virginité (1). Mais, peut-être à partir d'un âge déterminé, les femmes étaient en commun chez eux : on ne se mariait pas dans ces deux peuplades (2) et les sexes se mêlaient à la façon des bêtes. Lorsque l'enfant d'une femme avait atteint l'âge de la puberté, les hommes, dans une assemblée qui avait lieu trois mois après, le déclaraient fils de celui auquel il ressemblait (3). L'enfant aurait donc été élevé jusqu'alors par sa mère ; d'autre part, si, à ce moment, on lui donnait un père légal, c'était sans doute pour créer des devoirs particuliers entre son père et lui. Il y aurait donc eu là un rudiment d'organisation familiale.

« On affirme, dit Aristote (4), que certains Libyens qui

---

(1) Chez les Adyrmachides, il y avait des jeunes filles qui restaient vierges jusqu'à leur mariage (IV, 168). Selon Nicolas de Damas (*Fragm. hist. gr.*, III, p. 463, n° 140), les Atarantes estimaient le plus celles de leurs filles qui restaient le plus longtemps vierges.

(2) Nicolas de Damas (*l. c.*, p. 462-3, n° 136) donne un renseignement contraire au sujet des Machlyes (s'il s'agit bien d'eux : voir p. 132, n. 5) : quand plusieurs hommes briguaient la même femme, ils allaient dîner chez son père en sa présence et, dans leur conversation, se livraient à beaucoup de plaisanteries ; celui qui la faisait rire l'épousait.

(3) IV, 180.

(4) *Politique*, II, 1, 13.

vivent dans l'intérieur des terres (1) ont les femmes en commun et qu'ils se partagent les enfants d'après les ressemblances ». Il y a probablement ici un écho d'Hérodote. Cependant ce dernier parle de Libyens qui habitaient le littoral. Peut-être un auteur intermédiaire a-t-il introduit cette variante. Pomponius Méla (2) et Pline (3), qui se rattachent à un écrivain dont la source était Hérodote, mentionnent à ce sujet, non pas les Machlyes et les Auses, mais les Garamantes. Aristote aurait trouvé le même nom dans l'ouvrage qu'il aurait consulté et l'aurait remplacé par une expression vague. Nous ignorons si de telles mœurs existaient véritablement chez les Garamantes. Nicolas de Damas (4) donne une indication analogue au sujet d'un peuple d'Illyrie, les Liburnes ; chez eux, les enfants étaient pourvus d'un père dans leur sixième année.

Le mariage, qui crée des liens légaux dans un intérêt social, n'est pas inconciliable avec une grande liberté de mœurs. Rien ne prouve qu'il n'existât pas chez les Gindanes, où les femmes se faisaient gloire d'être aimées par le plus grand nombre possible d'hommes et ajoutaient un anneau en cuir autour de leurs chevilles après chacune de leurs conquêtes (5). Hérodote parle expressément de mariage chez les Nasamons. Cela ne les empêchait pas d'avoir des rapports sexuels avec n'importe quelle femme. Lorsqu'ils étaient ainsi occupés, ils dressaient un bâton en avant de la place qu'ils avaient choisie (6). Au dire de

(1) τῶν ἄνω Λιβύων.

(2) I, 45.

(3) V, 45.

(4) *L. c.*, p. 458, n° 111.

(5) IV, 176.

(6) IV, 172.

Strabon [1], on se servait d'un signal semblable en Arabie, où des frères avaient une femme en commun : celui qui entrait le premier s'entretenait avec elle, après avoir placé devant la porte le bâton que les gens de ce pays avaient l'habitude de porter ; la nuit était réservée à l'aîné. Comme chez les Nasamons, le mariage existait chez les Massagètes, en Scythie, mais, si chacun d'eux avait une épouse, ils usaient des femmes en commun [2]. D'autres exemples de promiscuité sont mentionnés par des écrivains anciens [3] (par Hérodote chez des Indiens [4] et chez des Scythes, les Agathyrses [5]). Cependant il est probable que la communauté absolue des femmes était beaucoup plus rare que les textes ne le feraient croire ; les prétendues constatations faites à cet égard chez des peuples modernes sont très sujettes à caution [6].

LXVII. — « La première fois qu'un Nasamon se marie, l'usage veut que la mariée se livre pendant la première nuit à tous les invités ; chacun de ceux qui ont ainsi commerce avec elle lui donne un présent qu'il apporte de chez lui [7] ». La même coutume est signalée par Diodore

(1) XVI, 4, 25.

(2) Hérodote, I, 216 ; conf. IV, 172.

(3) Théopompe, dans *Fragm. hist. gr.*, I, p. 315, n° 222 : chez les Étrusques. Apollonius de Rhodes, *Argon.*, II, 1023-5 : chez un peuple du Pont. Agatharchide, *De mari Erythraeo*, 61 (*Geogr. gr. min.*, I, p. 153) ; conf. 31 (p. 130) ; voir aussi Diodore, III, 32 et 115 ; Strabon, XVI, 4, 17 : chez les Troglodytes de la mer Rouge. Etc. : conf. E. Meyer, *Geschichte des Altertums*, 2e édit., I, 1, p. 24-25.

(4) III, 101.

(5) IV, 104.

(6) Voir Westermarck, *Origine du mariage dans l'espèce humaine*, trad. française, p. 53 et suiv. Conf. Deniker, *Races et peuples de la terre*, p. 273, n. 3.

(7) IV, 172. Écho dans Méla, I, 46, qui attribue cette coutume aux Augiles (conf. plus haut, p. 184, n. 3 : « Feminis eorum sollemne est nocte qua nubunt omnium stupro patere qui cum munere advenerint, et tum cum pluribus concubuisse maximum decus, in relicum pudi-

de Sicile[1] aux îles Baléares : « Dans les festins de noces, les parents et les amis, par rang d'âge, ont successivement commerce avec la mariée ; l'époux ne jouit de cet honneur que le dernier ». On a retrouvé cet usage chez des peuples de l'Amérique du Sud et de l'Océanie[2]. Les uns y voient « une horrible espèce d'hospitalité[3] » et, dans certains cas, la rémunération de l'aide prêtée au mari pour conquérir celle dont il fait sa femme[4]. Pour d'autres, il y a là un vestige de communisme : avant de renoncer à ses droits en faveur d'un individu, la communauté les exercerait une dernière fois[5]. Cette explication n'est guère valable pour les Nasamons, puisque, chez eux, selon Hérodote, le mariage n'avait nullement pour conséquence la jouissance exclusive de la femme par son mari.

Les Adyrmachides avaient une coutume qu'on ne retrouvait pas chez les autres Libyens. Ils présentaient au roi les jeunes filles qui étaient sur le point de se marier et, si quelqu'une lui plaisait, il la déflorait[6]. C'est là le *jus primae noctis*, ou droit du seigneur. Il a été constaté en Amérique, en Inde, chez les Esquimaux, aux Canaries; il a existé çà et là en Europe jusqu'à une époque relativement récente[7]. Là encore, on a cru

---

citia insignis est ». Cette indication finale, qui ne concorde pas du tout avec ce qu'Hérodote dit des mœurs des femmes chez les Nasamons, est évidemment une addition fantaisiste.

(1) V, 18.

(2) Westermarck, *l. c.*, p. 72.

(3) Le même, p. 73.

(4) Le même, p. 74.

(5) J. Lubbock, *Les Origines de la civilisation*, trad. française, p. 114

(6) IV, 168.

(7) Voir, entre autres, Westermarck, *l. c.*, p. 75-76. Dans l'Afrique du Nord, le chef de Touggourt aurait encore exercé le droit du seigneur vers le milieu du XIXe siècle : Daumas, *Le Sahara algérien* (Paris, 1845), p. 131 ; cité par Vivien de Saint-Martin, *Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, p. 43, n. 3.

reconnaître des vestiges d'un état primitif de promiscuité : le bénéficiaire de ce droit, chef ou quelquefois prêtre, l'aurait exercé au nom de la communauté. Mais nous pouvons aussi bien supposer que c'était un privilège que s'arrogeait le plus fort [1] ; peut-être, quand il s'agissait d'un représentant de la divinité, son intervention était-elle regardée comme un heureux prélude à l'union qui allait s'accomplir [2].

LXVIII. — Les Nasamons avaient de nombreuses épouses [3]. La polygamie devait exister aussi chez d'autres peuples. Il est certain que, dans l'Afrique du Nord, elle est bien antérieure à la diffusion de l'islamisme. Naturellement, c'étaient les personnages importants qui la pratiquaient le plus. Au XIIIe siècle avant notre ère, sous le règne de Ménephtah, les Égyptiens capturèrent dans une bataille douze femmes que le chef des Lebou avait amenées avec lui [4]. « Chez les Numides et chez les Maures, écrit Salluste [5], chacun prend autant de femmes qu'il peut, en proportion de sa fortune : les uns dix, les autres davantage, les rois plus encore [6]. Aussi l'affection

(1) Westermarck, p. 77.

(2) Nicolas de Damas (*Fragm. hist. gr.*, III, p. 462, n° 135) mentionne des Libyens (Δαφολίβυες : ce nom est peut-être altéré), qui se seraient mariés d'une façon étrange. Hommes et femmes se réunissaient, dit-il, à un jour déterminé, qui suivait le coucher des Pléiades. Après un repas, les hommes allaient rejoindre les femmes, qui s'étaient couchées à part ; les lumières étant éteintes, chacun prenait possession de celle sur laquelle il tombait. Une coutume analogue existerait encore à Tametert, dans le Sahara (région de l'oued Saoura). M. Chudeau m'apprend qu'au dire des indigènes, les habitants de ce village, hommes et femmes, se réunissent une fois par an. C'est « la nuit de la confusion », nom qui rend des explications superflues.

(3) IV, 172.

(4) Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, 2e édit., p. 200.

(5) *Jugurtha*, LXXX, 6-7.

(6) Les rois et les chefs avaient de véritables épouses légitimes et des concubines d'un rang inférieur. Voir Salluste, *l. c.*, V, 7 (conf. Appien, *Lib.*, 106) ; *De bello Africo*, XCI ; Ammien Marcellin, XXIX, 5, 2 (en pleine époque chrétienne).

se disperse-t-elle entre ces nombreuses épouses ; aucune n'est traitée comme une compagne, toutes sont également dédaignées ». Strabon (1), Pomponius Méla (2), Procope (3), signalent aussi la polygamie chez les Africains. Procope (4) fait dire à des indigènes, s'adressant au général byzantin Solomon : « Vous vous souciez de vos enfants, vous qui ne pouvez épouser qu'une seule femme ; mais nous, qui en avons jusqu'à cinquante, si des occasions se présentent, nous ne manquerons jamais d'enfants ».

LXIX. — Comme le remarque Salluste, ces mœurs n'étaient guère propres à assurer la dignité de la femme. Il ne faut point oublier cependant que la disproportion numérique entre les deux sexes n'était pas telle que la polygamie pût être générale. Dans l'antiquité autant que de nos jours, beaucoup de Berbères, quoi qu'en dise Salluste, devaient regarder leurs femmes comme de véritables compagnes, et non comme des sortes d'esclaves.

Hérodote (5) nous apprend que, chez les Zauèces, elles partaient avec les guerriers et conduisaient les chars. D'autres textes, de différentes époques, prouvent que les indigènes emmenaient souvent leurs femmes dans leurs expéditions. Comme au temps de Ménephtah (6), plusieurs femmes de chefs furent prises dans une victoire remportée au IIIe siècle de notre ère par les Romains sur des rebelles, les Bavares (7). Au VIe siècle, il est souvent question, dans

(1) XVII, 3, 19 : *πολυγύναικες δὲ καὶ πολύπαιδες.*

(2) I, 42.

(3) *Bell. Vand.*, II, 10, 11 ; II, 20, 24.

(4) *Ibid.*, II, 11, 13.

(5) IV, 193.

(6) Voir *supra*, p. 197, n. 4.

(7) *Bull. archéologique du Comité des travaux historiques*, 1907, p. CCXXIX. Au second siècle, Pausanias (VIII, 43, 3) dit que les Maures nomades se déplacent, eux et leurs femmes, sur des chevaux.

la *Johannide* de Corippus, des femmes et aussi des enfants qui accompagnaient à la guerre les barbares ligués contre les armées byzantines [1]. Elles animaient les guerriers par leurs cris [2], mais, en général, elles ne prenaient point part au combat [3]

LXX. — Hérodote nous montre les Libyens groupés en un nombre assez restreint de peuplades [4], qui occupent des territoires étendus ; il leur donne le nom d'ἔθνος [5]. Comment s'étaient-elles formées ? C'est ce que nous ne saurions dire [6]. A proximité de la vallée du Nil, des peuples importants existaient déjà au second millénaire : les textes égyptiens signalent les Lebou, les Mashaouasha, les Kehaka, les Sabita [7].

Les chefs de plusieurs de ces peuplades sont qualifiés par Hérodote de rois (βασιλεύς). Il mentionne un roi des Adyrmachides [8], un roi des Libyens voisins de Cyrène [9]

---

(1) II, 171 ; v, 430 et suiv., 468 ; vi, 82 et suiv., 109-110. Voir aussi Procope, *Bell. Vand.*, ii, 11, 18. De même dans les tribus arabes du Moyen âge : Marçais, *Les Arabes en Berbérie du XIe au XIVe siècle* (Constantine-Paris, 1913), p. 707-8.

(2) Conf. aujourd'hui encore la conduite des femmes dans certaines tribus marocaines : A. Bernard, *Le Maroc* (Paris, 1913), p. 220.

(3) Il n'y a aucun compte à tenir du roman des Amazones guerrières de la Libye, raconté par Diodore de Sicile (iii, 52 et suiv.), d'après Denys de Milet (Dionysios Scytobrachion).

(4) Deux d'entre elles, au moins, étaient déjà connues d'Hécatée : les Psylles (fragment n° 303) et les Zauèces (n° 307 : Ζαύηκες, ἔθνος).

(5) II, 32 ; iv, 167, 171, 172, 183. Au chapitre 197 du livre iv, le mot est pris dans un sens plus large : la Libye est occupée par quatre peuples (τέσσερα ἔθνεα), et non davantage : les Libyens, les Éthiopiens, les Grecs et les Phéniciens.

(6) Conf. Gsell, *Histoire*, i, p. 241.

(7) Maspero. *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, ii, p. 432, 456 ; le même, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 6e édit., p. 313, 315.

(8) IV, 168.

(9) IV, 159.

et aussi, dans le désert, un roi des Ammoniens (1). Quelques siècles auparavant, aux temps de Ménephtah et de Ramsès III, les Lebou et les Mashaouasha avaient de véritables souverains (2). Chez les Lebou, on connaît un Mirmaiou, fils de Didi, et, plus tard, un autre Didi (3), qui vraisemblablement, appartenait à la même famille : la royauté aurait donc été héréditaire.

A propos de Battos, le fondateur de Cyrène, Hérodote fait observer que ce nom signifie *roi* dans la langue des Libyens (4). Une inscription libyco-punique, découverte à Dougga et datant du second siècle avant J.-C., nous apprend qu'on se servait déjà, pour désigner les rois et les chefs, d'un mot qui s'est maintenu dans divers dialectes berbères, *aguellid* (5).

L'autorité des princes était-elle limitée par certains droits que leurs sujets auraient exercés ? Nous l'ignorons. Hérodote parle d'hommes puissants chez les Nasamons (6) : il serait bien imprudent d'en conclure qu'il y ait eu dans cette peuplade une classe aristocratique privilégiée. Ailleurs (7), il est question d'assemblées des hommes chez les Auses et les Machlyes. Elles ne devaient comprendre

---

(1) II, 32. Diodore (XIV, 13, 6) indique un roi de l'oasis d'Ammon, qui vivait à la fin du vᵉ siècle. Inaros, qui régnait en 460 dans le voisinage du Delta, est appelé βασιλεὺς Λιβύων par Thucydide (I, 104). Diodore (III, 49) dit que les Libyens agriculteurs et pasteurs qui vivent entre les Syrtes et l'Égypte ont les uns et les autres des rois, mais que les Libyens pillards n'en ont pas.

(2) Gsell, *Histoire*, I, p. 241.

(3) Maspero, *Histoire*, II, p. 431, 456 ; [petite] *Histoire*, 6ᵉ édit., p. 301, 313.

(4) IV, 155 : Λίβυες γὰρ βασιλέα βάττον καλέουσι.

(5) Lidzbarski, *Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1913, p. 297. Dussaud, *Bull. archéol. du Comité*, 1914, p. 40.

(6) II, 32 : ἀνδρῶν δυναστέων παῖδας.

(7) IV, 180.

que des fractions restreintes, puisqu'il s'agissait d'adjuger des jeunes gens à ceux auxquels ils ressemblaient ; rien n'indique que, dans ces réunions, on ait statué sur des affaires communes. Les Psylles auraient pris le parti de marcher contre le vent du Sud, « après en avoir délibéré [1] ». Mais il n'y a sans doute pas lieu de s'arrêter à un détail inséré dans un récit légendaire.

LXXI. — Les Berbères ne sont pas en général des gens d'humeur paisible. On peut croire que leurs ancêtres ne craignaient point non plus de se battre. Les Gamphasantes, qui fuyaient tous les hommes et étaient incapables de se défendre [2], constituaient une exception. Sans parler de l'expédition fabuleuse des Psylles, nous savons que les Libyens de la Cyrénaïque furent plus d'une fois en lutte avec les Grecs [3] ; les Maces aidèrent les Carthaginois à détruire la colonie de Dorieus sur le Cinyps [4]. Hérodote donne un détail sur l'armement de cette peuplade [5]. Il dit aussi, on l'a vu, que les femmes des Zauèces conduisaient les chars à la bataille [6]. Les guerres n'étaient sans doute pas rares entre indigènes. Dans le Sahara, les Garamantes pourchassaient les Éthiopiens troglodytes [7].

Sauf quelques mots à propos de l'or acheté par des marchands carthaginois au delà des Colonnes d'Héraclès (nous en reparlerons [8]), Hérodote ne dit rien sur les relations commerciales qui, en temps de paix, devaient exister entre les différentes peuplades, et aussi entre les

(1) IV, 173 : βουλευσάμενοι κοινῷ λόγῳ
(2) IV, 174.
(3) Voir *supra*, p. 159.
(4) *Supra*, p. 117.
(5) IV, 175. Voir *supra*, p. 166.
(6) IV, 193.
(7) IV, 183.
(8) Voir § XCI.

indigènes, d'une part, les Phéniciens et les Grecs du littoral, d'autre part. Nous avons montré [1] qu'il est impossible de reconnaître des stations d'une grande route de caravanes dans les oasis qu'il énumère de l'Est à l'Ouest, à travers le Sahara. La mention d'une route de trente jours, reliant les Lotophages et les Garamantes [2], autorise au contraire à admettre un trafic entre la côte des Syrtes et l'intérieur de l'Afrique, trafic dont les Garamantes étaient peut-être les convoyeurs. Les Nasamons, qui allaient régulièrement à Augila [3], dont quelques-uns visitaient l'oasis d'Ammon [4] et ne craignaient pas de parcourir des régions inconnues du désert [5], jouaient peut-être aussi un certain rôle dans les échanges commerciaux.

---

(1) P. 63-64.

(2) IV, 183. Voir *supra*, p. 147.

(3) IV, 172 et 182.

(4) II, 32.

(5) *Ibid.* Voir § LXXII.

CHAPITRE V

La prétendue source occidentale du Nil.

LXXII. — Un passage intéressant du livre II (chapitres XXXI-XXXIII) [1] traite la question de l'origine du Nil et raconte un voyage accompli à travers le désert par des Nasamons, qui seraient parvenus ainsi jusqu'à ce fleuve.

Diodore de Sicile [2] mentionne le récit d'Hérodote. Il doute de la sincérité des Nasamons et ajoute que, quand même ils auraient dit vrai, on ne saurait, avec l'historien, prétendre qu'ils aient fait connaître le cours du Nil. D'une manière générale, les anciens ne semblent pas avoir attaché grande importance à ce récit, même ceux qui ont placé la source du fleuve dans l'Ouest de l'Afrique.

En ce qui concerne l'expédition des Nasamons, rien n'empêche d'admettre qu'elle ait eu lieu, quoique certains détails aient pu être altérés, en passant de bouche en bouche, avant d'arriver à Hérodote.

Il est difficile de dire si elle eut pour unique cause le désir de quelques jeunes gens de se signaler par un audacieux exploit. En tout cas, nous n'avons aucune raison de penser qu'ils soient allés à la recherche du Nil et qu'ils aient cru l'avoir atteint. D'après Hérodote, ce fut le roi des Ammoniens qui tira cette conclusion des renseignements qu'on lui donna sur leur voyage.

---

(1) Voir texte et traduction, p. 38 et suiv.

(2) I, 37.

Comme Heeren l'a fait observer [1], ces cinq Nasamons, fils de personnages puissants, n'emportèrent pas seuls les grandes provisions d'eau et de vivres dont ils se munirent. Ils organisèrent une caravane et ils en prirent le commandement.

Venus du littoral oriental de la grande Syrte par le pays habité, puis par la zone des bêtes sauvages, ils pénétrèrent dans le désert, qu'ils traversèrent, dit Hérodote, dans la direction du zéphyre, πρὸς ζέφυρον ἄνεμον. Le terme ζέφυρος, *zephyrus*, a été fréquemment employé par les anciens dans un sens assez vague, pour désigner un vent doux, agréable. Mais il est clair que, notre auteur voulant marquer ici une direction, ζέφυρος doit être pris dans sa signification stricte : vent d'Ouest. Il s'agit d'une direction générale, suivie pendant toute la traversée du désert : c'est du moins la seule interprétation naturelle que le texte nous paraisse comporter [2]. Il faut ajouter qu'en marchant vers l'Occident, les Nasamons ne faisaient que suivre la bordure septentrionale du Sahara. Hérodote lui-même devait le croire, puisque, dans son opinion, la zone désertique de la Libye, comme les deux autres zones, s'étendait parallèlement au rivage méditerranéen, de l'Est à l'Ouest. Cela semble se concilier assez mal avec l'ambition attribuée aux Nasamons de connaître le désert plus loin que ceux qui, jusqu'alors, s'y étaient le plus avancés.

Si l'indication de la marche vers l'Ouest est exacte, on ne saurait identifier le fleuve qui coulait du Couchant au Levant avec le Bahr el Ghazal, affluent de gauche du

---

(1) *Politique et commerce*, IV, p. 217. Voir aussi Faidherbe, *Revue africaine*, XI, 1867, p. 68.

(2) Nous ne sommes pas du même avis que M. Monceaux, *Revue historique*, XLVII, 1891, p. 28.

Nil : les Nasamons n'auraient pu en effet atteindre cette rivière qu'en se dirigeant vers le Sud-Est. Un itinéraire vers l'Ouest, commencé à peu de distance au Sud de la grande Syrte, devait leur faire traverser le Fezzan, puis, approximativement, la Hamâda de Tinghert, le Tadmaït, le Touat.

Vivien de Saint-Martin [1] place le terme du voyage des Nasamons en un lieu situé au Nord de cette ligne, à l'oasis d'Ouargla. Mais, quoi qu'il en dise, l'oasis en question ne répond nullement aux indications d'Hérodote : on n'y trouve pas de très grands marais, et l'oued Mya, qui, aujourd'hui du moins, n'a qu'un cours souterrain, se dirige du Sud au Nord. Nous pourrions supposer, avec moins d'invraisemblance, que les explorateurs parvinrent à l'oued Saoura, vers Ksabi, au Nord-Ouest du Touat. Cette rivière se dirige, il est vrai, non de l'Ouest à l'Est, mais du Nord-Ouest au Sud-Est. Elle avait peut-être dans l'antiquité plus d'eau que de nos jours [2] ; en temps de crue, elle forme encore de grands marécages [3]. Il est fort probable qu'elle était habitée jadis par des crocodiles : des textes anciens, dont nous parlerons plus loin, en signalent dans des cours d'eau qui coulaient au Sud de l'Atlas marocain ; il en existe encore en plein Sahara [4]. Dans cette région vivaient, à l'époque antique, des Éthiopiens, c'est-à-dire des gens à la peau noire, ou tout au moins très foncée [5]. On ne peut cependant pas affirmer qu'ils

---

(1) *Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, p. 18. Hypothèse réfutée par Faidherbe, *l. c.*, p. 59 et suiv. ; Monceaux, *l. c.*, p. 27 ; Neumann, *Nordafrika*, p. 81.

(2) Pour les raisons qui peuvent le faire croire, voir Gsell, *Histoire*, I, p. 56, 62, 70.

(3) Voir, par exemple, Gautier, *Sahara algérien*, pl. IX, fig. 18 (à la p. 20).

(4) Gsell, *l. c.*, p. 66-67.

(5) Gsell, *l. c.*, p. 296.

aient été de petite taille. Du reste, nous nous garderons bien d'insister sur l'identification possible de l'oued Saoura avec le fleuve des Nasamons (1). Le récit d'Hérodote est trop bref et trop vague pour permettre de hasarder des hypothèses acceptables.

Celle que l'on a le plus souvent présentée nous reporte au Niger (2). Il faudrait croire que la marche des Nasamons fut dirigée, non vers l'Ouest, comme le dit Hérodote, mais vers le Sud-Ouest. Il faudrait supposer encore qu'ils atteignirent le Niger dans la partie de son cours qui s'étend depuis le voisinage de Tombouctou sur une longueur d'un peu plus de trois cents kilomètres ; en amont, le fleuve coule du Sud-Ouest au Nord-Est ; en aval, du Nord-Ouest au Sud-Est. Mais est-il bien certain que ce cours du Niger soit celui qu'il avait déjà au Ve siècle avant J.-C. ? MM. Gautier (3) et Chudeau (4) ont montré qu'autrefois, il prenait, non loin de l'emplacement de Tombouctou, la direction du Nord et parvenait à la région de Taoudeni, à plus de six cents kilomètres de cette ville. La modification du cours du fleuve ne serait pas très ancienne : M. Gautier parle d'une « époque récente, historique ». Pourtant il est impossible de préciser, de

---

(1) Remarquons, sans tirer argument de cette concordance possible, que d'autres anciens paraissent avoir regardé l'oued Guir comme la tête du Nil (voir plus loin) : or cette rivière forme, avec la Zousfana, l'oued Saoura.

(2) Rennell, Heeren, Bæhr, Rawlinson, Faidherbe (*l. c.*, p. 61-64), de Quatrefages (*Les Pygmées*, p. 19), Neumann (*Nordafrika*, p. 79), etc. — M. Sabatier (*Revue d'anthropologie*, 1884, p. 427) croit que les Nasamons parvinrent aux oasis du Tidikelt et que, de là, les gens qui les capturèrent les emmenèrent jusqu'au Niger Mais on voit guère pourquoi les habitants du Tidikelt auraient ainsi promené leurs prisonniers à travers le désert, et le texte d'Hérodote semble bien indiquer que la ville et le fleuve étaient dans le voisinage du lieu qu'atteignirent les voyageurs.

(3) *Sahara algérien*, p. 57.

(4) *Sahara soudanais*, p. 228.

dire si la direction actuelle du Niger est antérieure ou postérieure à Hérodote. En tout cas, la ville qu'il mentionne n'était certainement pas Tombouctou, qui ne fut fondée que plusieurs siècles après l'hégire [1].

On a aussi pensé à identifier le fleuve des Nasamons avec le Komadougou, rivière qui coule de l'Ouest à l'Est et se jette dans le lac Tchad [2]. Les partisans de cette hypothèse doivent admettre, contrairement à notre texte, que les Nasamons marchèrent, non vers l'Ouest, mais vers le Sud, en obliquant à peine vers le Couchant.

LXXIII. — Qu'étaient les hommes noirs, de petite taille, qui s'emparèrent des voyageurs, puis les renvoyèrent indemnes? Doivent-ils être rangés parmi les Négrilles, ces nains africains, descendants des Pygmées que connaissaient déjà les Égyptiens de l'Ancien Empire et dont les Grecs avaient entendu parler dès l'époque d'Homère et d'Hésiode?

Aristote savait que les Pygmées n'étaient pas des êtres fabuleux. Il a signalé une race de petits hommes qui vivaient dans les marais situés au Sud de l'Égypte et d'où sort le Nil [3] (il s'agit des marais que traverse le Bahr el Ghazal). Mais les petits hommes noirs d'Hérodote devaient, nous l'avons dit, habiter une autre contrée. Actuellement, les Négrilles, qui sont loin de présenter un type uniforme, se rencontrent surtout dans une zone dont les limites extrêmes sont le cinquième degré de latitude Nord et le cinquième de latitude Sud. Leur extension était probablement plus grande autrefois, comme paraissent l'attester des débris de ces populations rencontrés

(1) Conf. de Quatrefages, *l. c.*, p. 21; Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 139

(2) Voir à ce sujet Monceaux, *l. c.*, p. 28.

(3) *Hist. animal.*, VIII, 12, 2. Conf. Pline, VI, 188.

entre le bas Niger et la Bénoué [1] et vers les sources du Niger [2]; peut-être même en reste-t-il encore dans des replis de l'Atlas marocain, du côté du Sahara [3]. Notons qu'Hérodote ne s'est pas servi ici du mot Pygmée, Πυγμαῖος. Il le connaissait pourtant [4] et son prédécesseur Hécatée l'avait employé pour désigner des nains vivant au Sud de l'Égypte [5].

LXXIV. — Le Nil, d'après Hérodote, était connu jusqu'au territoire des Transfuges. Ce peuple, qui s'était formé à la suite de la désertion en masse des soldats de Psammétique [6], occupait la région située au Sud du confluent du Nil Bleu et du Nil Blanc, entre les deux fleuves. Au delà, on ne savait rien de certain, le pays, dit notre auteur, étant désert à cause de la chaleur. Cependant il soutient que le fleuve vient du Couchant [7]. Il n'a pas eu, semble-t-il, d'autre motif de le croire que le récit des Nasamons, indiquant un grand fleuve qui coulait de l'Ouest à l'Est et qui, comme le Nil, était habité par des crocodiles. Plus tard, quand on eut quelques notions sur la contrée qui s'étendait au delà des Transfuges, jusqu'aux vastes marécages que forme le Bahr el Ghazal, l'hypothèse de l'origine occidentale du Nil trouva peut-être un argument dans la direction de ce cours d'eau, mais aucun texte ancien ne nous permet de l'affirmer.

---

(1) Mgr le Roy, *Les Pygmées*, p. 47.

(2) Ces négrilles ont été signalés par Mollien au commencement du XIXe siècle. Des traditions indiquent qu'il y eut jadis des nains dans les montagnes du plateau nigérien : Desplagnes, *Le Plateau central nigérien*, p. 69-71, 102, 107-8, 188.

(3) Le Roy, *l. c.*, p. 46. Illing, *Der Periplus des Hanno* (Dresde, 1899), p. 21-22.

(4) III, 37.

(5) *Fragm. hist. gr.*, I, p. 18, n° 266.

(6) Hérodote, II, 30.

(7) II, 31.

Ce fut en somme l'identité de certains animaux et végétaux, existant dans le Nil et dans des rivières de l'Ouest de l'Afrique, qui convainquit les partisans de cette hypothèse (1). Alexandre le Grand crut pour les mêmes raisons que la source du Nil était en Inde (2) ; du reste, il renonça vite à une erreur qu'il ne fut pas le premier à professer (3). Or il y avait dans le Sud de la Berbérie des cours d'eau qui contenaient des crocodiles. Plus loin vers le Midi, des fleuves nourrissaient à la fois des crocodiles et des hippopotames (4). Il est vrai qu'ils se déversaient dans l'Atlantique ; cela n'empêcha pas Euthymène, comme nous allons le voir, d'identifier l'un d'eux avec le Nil. D'autres rivières où vivaient des crocodiles se perdaient dans le désert. Mais on pouvait constater qu'au delà, elles coulaient encore sous les sables. D'ailleurs, les anciens admettaient volontiers des parcours fluviaux souterrains (5) : ils devaient être disposés à considérer des lignes d'eau éparses comme des parties apparentes d'un fleuve unique. Il était facile, en raisonnant ainsi, de retrouver le Nil sur différents points de l'Afrique occidentale. Diverses hypothèses furent émises. Nous les connaissons mal : les textes sont insuffisants et obscurs.

---

(1) Conf. H. Berger, *Geschichte der wissenschaftlichen Erdkunde der Griechen*, 2e édit., p. 76. — Il faut probablement aussi tenir compte de certaines ressemblances de noms : voir plus loin, pour le *Nuchul*, ou *Nuhul*. Il y a encore un oued Nili dans le Sahara algérien, entre Laghouat et le Mzab (Tissot, *Géographie*, I, p. 92).

(2) Strabon, XV, 1, 25. Arrien, *Anab.*, VI, 1. Conf. Berger, *l. c.*, p. 75-76.

(3) L'écrit *De inundacione Nili* l'attribue au roi de Perse Artaxerxès Ochus : *Fragmenta Aristotelis*, Didot, p. 213.

(4) Hannon, *Périple*, 10 (*Geogr. gr. min.*, I, p. 9). Pline, V, 10 (d'après Agrippa) : « flumen Bambotum crocodilis et hippopotamis refertum » conf. Gsell, *Histoire*, I, p. 489, n. 4).

(5) Voir, par exemple, Hérodote, VI, 76 ; VII, 30.

LXXV. — Un Grec de Marseille, Euthymène, navigua le long de la côte océanique du continent africain. Il parvint à un fleuve dans lequel il y avait des crocodiles et des hippopotames [1]. Était-ce celui qui, au dire d'Hannon, contenait les mêmes animaux et qui répondait peut-être à la Saguia el Hamra, entre le cap Juby et le cap Bojador [2] ? Était-ce le Sénégal ? Nous l'ignorons. Euthymène y reconnut le Nil.

Thalès de Milet avait attribué l'inondation du Nil aux vents dits étésiens, qui, soufflant de la mer pendant la saison chaude, auraient fait refluer les eaux amenées par le fleuve à la Méditerranée [3]. Le Marseillais se souvint de cette théorie. Quand les vents étésiens soufflaient, ils poussaient, croyait-il, les flots de l'Océan dans le lit de la rivière qu'il avait rencontrée [4]. Ainsi se serait formé le Nil, qui aurait ensuite traversé la Libye [5]. Une autre hypothèse, qu'Hérodote a connue et déclarée inacceptable [6], est imputée par Diodore de Sicile à des prêtres égyptiens ; Hécatée l'avait adoptée [7]. Elle faisait venir le Nil de l'Océan qui entoure la terre. Peut-être Euthymène s'en inspira-t-il aussi. On ne sait pas quand il a vécu. Les uns le regardent comme antérieur à Hérodote [8], les

(1) Ælius Aristide, *Orat.*, XXXVI, 85 et 96 (édit. Keil, II, p. 290 et 293).

(2) Gsell, *l. c.*, I, p. 491-3.

(3) Diodore, I, 38 ; Sénèque, *Natur. quaest.*, IV *a*, 2, 22 ; etc. : voir Berger, *l. c.*, p. 130. Hérodote (II, 20) mentionne cette opinion, sans nommer Thalès.

(4) Il prétendait que les eaux de l'Océan étaient douces à cet endroit : détail que Lucain (X, 257) a jugé invraisemblable et a modifié (le Nil se serait dessalé dans son long parcours).

(5) Sénèque, *l. c.* ; etc. : voir *Fragm. hist. gr.*, IV, p. 408 ; Berger, *l. c.*, p. 133.

(6) II, 21 et 23.

(7) Voir *supra*, p. 72 ; conf. p. 115, n. 4.

(8) Car ils disent, sans le prouver, qu'Hérodote fait allusion à lui, quand il critique l'opinion qui relie le Nil à l'Océan : voir Jacoby, dans *Real-Encyclopaedie*, s. v *Euthymenes*, t. VI, p. 1510.

autres le placent au IVᵉ siècle [1]. Éphore relatait une de ses assertions [2] : le second tiers du IVᵉ siècle est donc la date la plus basse qui puisse être assignée à son voyage.

LXXVI. — Un écrit, dont nous n'avons qu'une traduction latine du Moyen âge [3], est très probablement le résumé d'un traité d'Aristote [4]. On y lit que, selon Promathus de Samos, le Nil prenait sa source dans une montagne d'Argent, dont les neiges, en fondant, le grossissaient ; de la même montagne sortait le *Cremetis* [5]. Aristote, dans sa *Météorologie* [6], nous apprend que le Chrémétès [7] allait se jeter dans la mer extérieure, l'Océan Atlantique. Nous retrouvons le même nom dans le Périple d'Hannon, qui désigne peut-être ainsi la Saguia el Hamra [8]. Mais il ne semble pas que Promathos l'ait pris dans Hannon, car les deux indications qu'il donnait sur la montagne d'Argent et la source du Nil sont absentes de la relation carthaginoise. On peut même se demander si son Chrémétès est bien le même fleuve que celui du Périple. Ptolémée [9] signale un Κάφας ὄρος, d'où sort le fleuve Δάραδος. Or C. Müller [10] a remarqué ingénieu-

---

(1) Voir Gsell, *Histoire*, I, p. 511, n. 3.

(2) Ælius Aristide, *l. c.*, 85.

(3) *Liber de inundacione Nili*, dans *Fragmenta Aristotelis*, collection Didot, p. 213-5.

(4) Voir Partsch, dans *Abhandlungen der philologisch-historischen Klasse der sæchsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, XXVII, 1909, p. 553-600. Conf. Bolchert, *Neue Jahrbücher für das klassische Altertum*, XXVII, 1911, p. 150-5.

(5) P. 214 : « Promathus enim Samius ex Argenti monte, unde et Cremetis, liquefacte nive... »

(6) I, 13, 21.

(7) Χρεμέτης.

(8) § 9 (*Geogr. gr. min.*, I, p. 8) : le manuscrit porte Χρετης, ou plutôt Χρέτην. Voir Gsell, *l. c.*, p. 489 et suiv.

(9) IV, 6, 3.

(10) Édition de Ptolémée, n. à la p. 732.

sement que cette montagne pourrait être la montagne d'Argent : il a proposé de corriger Κάφας en Κασάφ, mot qui, en phénicien, signifiait argent [1]. Comme le Darados est l'oued Draa [2], ce serait avec ce fleuve qu'il faudrait identifier le Chrémétès de Promathos. La montagne d'Argent, nommée peut-être ainsi à cause des neiges qui la couvraient pendant une bonne partie de l'année, serait le Haut-Atlas marocain, d'où sort l'oued Draa. Pour la rivière identifiée avec le Nil, on peut penser à l'oued Ziz ou à l'oued Guir, qui naissent aussi dans le Haut-Atlas. Nous ignorons malheureusement à qui Promathos a emprunté ses assertions [3] et quand cet auteur, consulté par Aristote, a vécu.

Aristote reproduit dans sa *Météorologie* [4] les indications de Promathos, sans le nommer. Il dit que le Chrémétès, qui se jette dans l'Océan, et la tête du Nil (τοῦ Νείλου τὸ ῥεῦμα τὸ πρῶτον) ont leur source dans la montagne d'Argent (ἐκ τοῦ Ἀργυροῦ καλουμένου ὄρους). L'expression τὸ ῥεῦμα τὸ πρῶτον marque sans doute qu'il attribuait au Nil d'autres sources, situées dans une direction opposée [5].

Il est assez vraisemblable que la rivière dans laquelle Promathos et Aristote reconnaissaient le Nil était celle que des textes postérieurs appellent *Nuchul*. Le géographe de Ravenne (d'après un auteur inconnu) énumère en

---

(1) Voir, par exemple, *Corpus inscr. semiticarum*, I, n° 165, l. 3, 5, 7, 9, 11 ; n° 167, l. 7.

(2) Gsell, *l. c.*, p. 484, n. 8.

(3) Si la conjecture de Müller est exacte, le nom donné par Promathos au Haut-Atlas aurait été, traduit en grec, celui que lui donnaient les Phéniciens. Il serait donc permis de penser à une source d'origine punique, peut-être à ces *punici libri* dont nous allons parler.

(4) I, 13, 21.

(5) Comme le fait observer M. Bolchert, *l. c.*, p. 153.

Éthiopie quatre fleuves [1] : « Agon, Nisis, Chremetis et Nuchul ». Les trois premiers sont précisément ceux qu'Aristote indique dans la *Météorologie* [2], en même temps que la tête du Nil, à laquelle il ne donne pas un nom particulier. Peut-être cette appellation indigène *Nuchul* [3], qui a une ressemblance éloignée avec le nom du Nil, a-t-elle contribué, avec la présence des mêmes animaux, à faire admettre l'identification.

Notons encore que le *Nuchul* paraît avoir aussi porté le nom de *Ger*, comme l'attesterait le texte du Géographe de Ravenne, légèrement corrigé [4]. On sait, d'autre part, que ce nom (*Ger* ou *Gir*) a été attribué par des anciens à une rivière du Sud de la Maurétanie, identifiée avec le Nil [5]. C'était un mot libyque, qui signifiait *cours d'eau* [6] ; il a donc pu et dû désigner diverses rivières [7]. L'une d'elles, le *Ger* que le général romain Suétonius Paulinus atteignit, après avoir franchi l'Atlas [8], répond très probablement à l'oued Guir [9].

---

(1) III, 1 (édit. Pinder et Parthey, p. 118-9).

(2) *L. c.*, : Αἰγών, Νύσις, Χρεμέτης.

(3) Nous verrons que Paul Orose écrit *Nuhul*. Il n'y a pas à tenir compte de cette différence d'orthographe. Conf., par exemple, *michi* = *mihi*, *nicil* = *nihil*, dans des inscriptions africaines : Monceaux, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1914, p. 487.

(4) *L. c.*, p. 119 ; « ... Nuchul. Ad frontem eiusdem Aethiopiae Troglodytorum est maxima eremus quae dicitur Nitrensis, et Eger appellatur : Nilum vocitant ». Les mots « et Eger — vocitant » semblent avoir été transposés : ils doivent être replacés après Nuchul. *Eger* est sans doute le même mot que *Ger*. Le Géographe de Ravenne (I, 2, p. 6) connaît lui-même un fleuve *Ger* en Afrique (v. *infra*, p. 223, n. 4.

(5) Voir § LXXIX et LXXXII.

(6) Gsell, *Histoire*, I, p. 316, n. 4.

(7) Le Γεὶρ de Ptolémée (IV, 6, 4) n'est sans doute pas le *Ger* de Pline, V, 15.

(8) Pline, *l. c.*

(9) Voir Vivien de Saint-Martin, *Le Nord de l'Afrique*, p. 106-8 ; Duveyrier, *Bull. de la Société de géographie* (de Paris), 1872, II, p. 226-7 ; Tissot, *Géographie*, I, p. 89 ; Schnell, *L'Atlas marocain* (trad. Bernard), p. 23, 151-2.

LXXVII [1]. — Solin [2] et Ammien Marcellin [3] mentionnent, d'après une source commune, des *punici libri* dont le roi Juba II se servit quand il étudia le problème de l'origine du Nil. Qu'étaient ces *libri* (qui se réduisaient peut-être à un seul ouvrage, écrit par un Carthaginois) ? Dans le Périple d'Hannon, que Juba a certainement consulté [4], il est question d'un fleuve plein de crocodiles et d'hippopotames [5]. Mais ce n'est pas, à notre avis, une raison suffisante pour croire qu'il s'agit de cette relation [6]. Juba a dû connaître d'autres écrits puniques ; d'autres Carthaginois ont pu parler du pays situé au Sud du Maroc ; autant qu'il semble, les *libri* auxquels Solin et Ammien font allusion donnaient des indications différentes de celles d'Hannon. « Le Nil, dit Solin, prend sa source dans une montagne de la Maurétanie Inférieure, montagne voisine de l'Océan. C'est ce qu'affirment des livres puniques, c'est ce que, à notre connaissance, le roi Juba a rapporté [7] ». Nous lisons dans Ammien : « Sur la foi de livres puniques, le roi Juba expose que le Nil sort d'une montagne qui, située en Maurétanie, regarde l'Océan. Ce qui le prouve, dit-il, c'est que les mêmes

---

(1) Après Aristote, vers le début du IIIe siècle, Douris de Samos indiquait les sources du Nil en Libye : *Fragm. hist. gr.*, II, p. 478, n° 36. Nous ne savons pas s'il donnait des détails à ce sujet. Un contemporain de Douris, le voyageur Dalion, croyait aussi à l'origine occidentale du fleuve, puisqu'il le faisait passer « supra Syrtes maiores » : Pline, VI, 194.

(2) XXXII, 2.

(3) XXII, 15, 8-9.

(4) Voir Gsell, *Histoire*, I, p. 475, n. 1.

(5) V. *supra*, p. 209, n. 4.

(6) Comme le pense C. Th. Fischer, *De Hannonis Carthaginiensis Periplo* (Leipzig, 1893), p. 120, 123-4. Conf. A. Klotz, *Quaestiones Plinianae* (Berlin, 1906), p. 44.

(7) Noter que, sauf les mots « Hoc adfirmant punici libri », Solin copie ici Pline (V, 51).

gros animaux naissent dans ces marais, etc. » On voit que les *punici libri* identifiaient nettement avec le Nil une rivière sortant d'une montagne du Sud du Maroc, dans le voisinage de l'Océan. Cette opinion devait ressembler beaucoup à celle de Promathos de Samos.

LXXVIII. — Pline l'Ancien (1) nous a laissé des renseignements assez détaillés sur ce que Juba avait écrit au sujet de l'origine occidentale du Nil. « D'après les recherches qu'a pu faire le roi Juba, le Nil prend sa source dans une montagne de la Maurétanie Inférieure, non loin de l'Océan. Il forme aussitôt un lac, appelé *Nilides* (2). Les poissons qu'on y trouve sont des alabètes, des coracins, des silures. Un crocodile en a été rapporté pour servir de preuve et Juba l'a consacré dans le temple d'Isis à Césarée, où il se voit encore aujourd'hui. En outre, on a observé que la crue du Nil correspond à une abondance excessive de neiges et de pluies en Maurétanie. Sorti de ce lac, le fleuve s'indigne de couler dans une région sablonneuse et aride ; il se cache sur un espace de quelques jours de marche. Puis, s'élançant d'un autre lac plus grand, situé dans le pays des Masæsyles, en Maurétanie Césarienne, il regarde, en quelque sorte, les sociétés humaines ; les mêmes animaux prouvent que c'est bien le même fleuve. Absorbé une seconde fois par les sables, il disparaît encore dans des déserts de vingt journées de marche, jusqu'aux Éthiopiens voisins de cette contrée. Là, sentant de nouveau la présence de l'homme, il jaillit, — cela est du moins vraisemblable, — d'une source que l'on appelle *Niger*. Il sépare ensuite l'Afrique de l'Éthiopie. Ses rives sont habitées, sinon par des peuples, du moins par des bêtes sauvages, par de grands animaux, et son humidité

(1) V, 51-53.
(2) « Lacu... quem vocant Niliden ».

crée des forêts. Puis il traverse par le milieu le pays des Éthiopiens, sous le nom d'*Astapus*, etc. ».

Roi de Maurétanie, Juba avait fait faire une enquête ; il avait recueilli des informations, des documents qui lui paraissaient précieux. Il prétendit compléter, préciser les indications contenues dans les *punici libri*, peut-être aussi dans d'autres ouvrages qu'il avait en main.

Le nom de *Nilides* qu'il donna au premier lac [1] était sans doute une altération d'un nom indigène, dont la forme exacte nous échappe. Il n'est pas sûr que ce fût *Nuchul* [2]. Ce lac, — probablement un grand marécage, — se trouvait à proximité de l'Atlas marocain. Il serait vain de chercher à l'identifier. L'emplacement du second lac est encore plus incertain. Il était situé dans la Maurétanie Césarienne ; mais, si nous savons que, sur le littoral, cette contrée commençait à droite de l'embouchure de la Moulouia, nous ignorons les frontières des deux Maurétanies plus au Sud. Le fleuve qui séparait l'Afrique de l'Éthiopie (il s'agit ici de la Berbérie et du Sahara [3]) et qui sortait d'une source nommée *Niger*, ou *Nigris* [4], est appelé *Nigris* dans un autre passage de Pline [5] ; ailleurs encore [6], cet écrivain remarque que le fleuve *Nigris* a la

(1) Nous trouvons dans la *Cosmographie* de Julius Honorius (§ 47 : *Geographi latini minores*, édit. Riese, p. 52) une indication qu'on pourrait être tenté d'appliquer au fleuve et au lac de Juba : « Fluvius Nilotis nascitur in Athlantico campo : qui currens lacum efficit, qui Nilotis appellatur, sine aliquo exitu. Currit milia CLI ». Cependant ces derniers mots (que Riese n'a pas admis dans son édition) ne cadrent point avec le texte de Pline (v, 51) : « lacu *protinus* stagnante quem vocant Niliden ».

(2) Comme le suppose Vivien de Saint-Martin, *l. c.*, p. 146, n. 1.

(3) Gsell, *Histoire*, I, p. 297, n. 5.

(4) Pline, v, 52 : « fonte illo quem Nigrum vocant. VIII, 77 : « Apud Hesperios Aethiopas fons est Nigris, ut plerique existimavere, Nili caput ». Pour ce passage, voir plus loin, p. 220, n. 1 et 3.

(5) V, 30 : « ... ad flumen Nigrim, qui Africam ab Aethiopia dirimit ».

(6) V, 44.

même nature que le Nil : « il produit le roseau, le papyrus [1], les mêmes animaux, et ses crues ont lieu aux mêmes époques ». Vivien de Saint-Martin [2] paraît avoir raison de l'identifier avec l'oued Djedi, qui naît dans le voisinage de Laghouat et se prolonge vers l'Orient jusqu'au Sud-Est de Biskra. Il est vrai que, dans cette hypothèse, le chiffre de vingt journées de marche entre le second lac et la source de l'oued Djedi serait bien fort.

On voit que Juba a reconnu le Nil dans diverses rivières, indépendantes les unes des autres, dans lesquelles des animaux et des végétaux semblables à ceux du fleuve égyptien lui ont été signalés, à tort ou à raison. Il suffisait d'admettre des parcours souterrains pour établir les raccords nécessaires. Juba n'a peut-être pas été le premier à recourir à ce procédé commode.

LXXIX. — Un de ses contemporains, Strabon, s'exprime ainsi [3] : « On dit que les fleuves de la Maurousie (Maroc) nourrissent des crocodiles et d'autres animaux semblables à ceux qui se trouvent dans le Nil. Quelques-uns croient même que les sources du Nil sont voisines des extrémités de la Maurousie ». Cette opinion ayant été soutenue longtemps avant Juba, il est douteux que Strabon fasse ici allusion au roi maure. Il mentionne, dans un autre passage, un cours souterrain du Nil, à peu de distance de sa source [4]. Il s'agit sans doute d'une indication analogue à celles que nous rencontrons dans Juba, et aussi dans Vitruve ; il y a tout lieu de croire que

(1) Le papyrus est de trop.

(2) *L. c.*, p. 437.

(3) XVII, 3, 4.

(4) VI, 2. 9 : ... καὶ ὁ Νεῖλος ἐν τῇ Λιβύῃ μικρὸν πρὸ (corriger probablement ἀπὸ) τῶν πηγῶν.

Strabon l'a empruntée à un auteur qui plaçait l'origine du Nil dans l'Ouest africain (1).

Vitruve donne plus de détails (2). « Dans la *Maurusia* que les nôtres appellent *Mauretania*, le *Dyris* sort du mont Atlas. Venant du Nord, il s'avance vers l'Occident jusqu'au lac *Eptagonus* et, changeant de nom, est appelé *Agger*. Puis, passant sous des montagnes désertes au sortir du lac *Eptabolus*, il coule à travers des régions méridionales et se jette dans le marais qu'on appelle.... [le nom manque (3)]. Il entoure Méroé, etc... La meilleure preuve que la tête du Nil vient de la Maurétanie, c'est que, du côté opposé du mont Atlas, naissent d'autres rivières, coulant aussi vers l'Occident et rejoignant l'Océan, où vivent des ichneumons, des crocodiles, des bêtes et des poissons semblables à ceux du Nil, sauf des hippopotames (4) ».

Les mots « Maurusia quam nostri Mauretaniam appellant » prouvent que la source de ce passage est un ouvrage rédigé en grec. Que Vitruve ait été un contemporain de Juba II, comme nous le croyons, ou qu'il ait vécu à une époque plus récente, il nous semble difficile de rattacher ses indications à celles du royal écrivain (5), avec lesquelles elles ne concordent pas exactement. D'autre part, supposer qu'il ait connu le contenu des *punici libri* mentionnés plus haut par l'intermédiaire d'un prince numide

---

(1) M. Strenger (*Strabos Erdkunde von Libyen*, p. 70) pense que cet auteur est Posidonius, qui pourrait être aussi la source de Vitruve. Mais il ne le prouve pas.

(2) VIII, 2, 6-7.

(3) Müller (édit. de Ptolémée, n. à la p. 741) veut suppléer *Nusap* : ce qui est bien audacieux.

(4) « praeter hippopotamos ». Sur le sens à donner à *praeter*, voir Gsell, *l. c.*, p. 80, n. 2.

(5) Comme le veut M. Oder, *Philologus*, Supplementband VII, 1899, p. 355.

dont il se dit l'ami [1], c'est faire une hypothèse gratuite [2].

Nous ne voyons rien à tirer de ce texte, qui paraît contenir des erreurs [3]. *Dyris*, ou plutôt *Dyrin*, était, non pas un nom de fleuve, mais le nom indigène de l'Atlas [4] ; il s'est conservé sous la forme *Idraren* (« les montagnes »). Faut-il, avec C. Müller, qui invoque un passage de Paul Orose [5], corriger *Daras* ? D'autres auteurs donnent un nom presque semblable, *Darat*, Δάραδος [6], à l'oued Draa [7], qui se dirige d'abord vers le Sud, puis vers l'Ouest, conformément aux assertions de Vitruve. Mais ce fleuve est assez bien marqué jusqu'à l'Océan pour qu'on n'ait pas été tenté de le regarder comme la tête du Nil. Le nom *Agger* est sans doute identique à *Ger* [8]. Si c'est le *Ger* mentionné par Pline d'après Suétonius Paulinus, il doit répondre à l'oued Guir [9], qui coule du Nord-Ouest au Sud-Est. Mais, dans ce cas, les indications données par Vitruve sur le cours du prétendu Nil sont inexactes. Y a-t-il eu une confusion entre deux rivières bien distinctes, l'oued Draa et l'oued Guir ?

LXXX. — Un texte de Pomponius Méla [10] est un peu moins obscur. « Dans le territoire des Éthiopiens occidentaux, se trouve une source que l'on peut, avec

(1) VIII, 3, 25.

(2) Présentée par M. Krohn, édit. de Vitruve (1912), p. VII.

(3) Conf. Müller, édit. de Ptolémée, p. 741. — Müller croit qu'un des deux noms *Eptagonus* et *Eptabolus* est altéré et qu'il ne s'agit que d'un seul lac. Cela me semble peu probable.

(4) Strabon, XVII, 3, 2. Pline, V, 13. Conf. plus haut, p. 110.

(5) V. *infra*, § LXXXII.

(6) Pline, V, 9 (d'après Agrippa). Ptolémée, IV, 6, 2 et 3.

(7) V. *supra*, p. 212.

(8) Müller, *l. c.*

(9) *Supra*, p. 213.

(10) III, 96-97.

quelque vraisemblance, regarder comme celle du Nil. Elle est appelée par les gens du pays *Nuchul* (1), ce qui est peut-être le même nom, corrompu par une prononciation barbare. Elle produit le papyrus et des animaux semblables à ceux du Nil, mais plus petits. Tandis que les autres rivières coulent vers l'Océan, celle-ci seule se dirige par l'intérieur des terres vers l'Orient ; on ne sait où elle va. On suppose que le Nil sort de cette source ; que, sur une certaine étendue, son cours est inaccessible et qu'il reste ignoré pour cette raison ; qu'il se montre de nouveau quand il est possible d'approcher de ses bords. Cette disparition apparente peut faire croire à l'existence de deux rivières, dont la première prendrait fin en un lieu et dont la seconde naîtrait dans un autre lieu ».

Les Éthiopiens occidentaux (« nomine Hesperion », dit Méla, ce qui atteste qu'il reproduit un auteur de langue grecque) s'étendaient au Sud de la Berbérie, jusqu'au pied de l'Atlas marocain (2). Le *Nuchul* coulait vers l'Orient. On peut se demander s'il ne répond pas à l'oued Guir, qui se dirige vers le Sud-Est (3).

---

(1) Le manuscrit du Vatican donne « nunc ab incolis dicitur ». On a corrigé *nunc* en *Nuchul* (pour ce nom, conf. plus haut, p. 212). Dans un passage dont la source est la même, Pline (VIII, 77) écrit : « Apud Hesperios Aethiopas fons est Nigris ». Mais ce n'était sans doute pas ce nom qui figurait dans Méla. Paléographiquement, la correction *nunc* en *Nigris* n'est pas acceptable. En outre, le nom *Nigris* ne justifierait guère l'observation qui suit : « et videri potest non alio nomine adpellari, sed a barbaro ore corruptus ». Cette dernière objection peut être faite aussi à une conjecture de Müller (édit. de Ptolémée, n. à p. 626), qui propose de corriger » Nusab incolis dicitur ». Je crois donc qu'il faut bien lire *Nuchul*, ou peut-être *Nuhul* (voir Paul Orose, cité au § LXXXII).

(2) Gsell, *Histoire*, I, p. 295-7.

(3) On pourrait penser à l'oued Djedi, qui coule de l'Est à l'Ouest. Nous venons de voir qu'au livre VIII (77), Pline appelle *Nigris* la source dont parle Méla. Or il devait croire qu'elle était identique à celle d'où sortait le *Nigris*, c'est-à-dire l'oued Djedi (*supra*, p. 217). Mais il nous paraît probable que ce nom de *Nigris* a été substitué arbitrairement par Pline à un autre *(Nuchul)* et qu'il l'a emprunté à Juba.

Méla n'a pas consulté la même source que Vitruve, et, malgré quelques ressemblances, il ne semble pas non plus dépendre du roi Juba. Mais ce qu'il dit est conciliable avec les indications sommaires de Promathos, d'Aristote, peut-être aussi avec celles que contenaient les *punici libri* dont Juba fit usage.

LXXXI. — « L'eau voisine de l'Atlas [1], dit Pausanias [2], se répartit en trois rivières, dont aucune ne constitue un fleuve ; elle est aussitôt absorbée tout entière par le sable... L'eau qui descend de l'Atlas est trouble et, près de la source, il y a des crocodiles ne mesurant pas moins de deux coudées ; ils se jettent dans la source quand des hommes s'approchent. Certains ont cru que cette eau, émergeant de nouveau du sable, forme le Nil des Égyptiens ».

Ce texte est sans intérêt. Il contient une bévue singulière. Le crocodile du Nil atteint sept mètres : il est donc ridicule de parler de crocodiles qui n'ont pas moins de deux coudées (à peine un mètre) [3]. Les prétendus crocodiles de Pausanias étaient des varans, qu'Hérodote appelle crocodiles terrestres [4].

Bien qu'il ne nous apprenne rien de nouveau, Dion Cassius prétend avoir des informations particulières [5]. « Le Nil sort manifestement du mont Atlas, qui se trouve dans la *Macennitis*, près de l'Océan, du côté du Couchant ». Il ajoute que l'Atlas est une montagne beaucoup plus élevée que les autres, toujours couverte de neiges, et d'où de grandes quantités d'eau sortent en été. « Tout le pays

(1) Il s'agit de l'Atlas marocain.

(2) I, 33, 5-6.

(3) Conf. Gsell, *l. c.*, p. 131, n. 1.

(4) Voir plus haut, p. 98.

(5) LXXV, 13 (abrégé de Xiphilin). Conf. Zonaras, XII, 9, p. 607-8.

qui entoure le pied de la montagne est marécageux. Ces marécages augmentent encore en été, ce qui produit alors la crue du Nil. Car là est sa source, comme l'attestent les crocodiles et autres animaux qui naissent là-bas, aussi bien que dans le Nil. Qu'on ne s'étonne pas si j'ai découvert des choses inconnues aux anciens Grecs ; ces *Macennites* habitent près de la Maurétanie Inférieure [1] et beaucoup de ceux qui sont soldats dans cette province vont jusqu'à l'Atlas ».

LXXXII. — Claudien fait une rapide allusion à la prétendue origine occidentale du Nil [2] :

« ... Gir notissimus amnis
Aethiopum, simili mentitus gurgite Nilum ».

Ce *Gir* est peut-être le *Ger* de Suétonius Paulinus, l'oued Guir actuel.

Nous ignorons les sources des indications que l'on trouve dans Paul Orose et dans la carte géographique dite Table de Peutinger.

Voici ce qu'écrit Paul Orose [3] : « Quelques auteurs disent que le Nil prend sa source non loin de l'Atlas et est aussitôt absorbé par les sables, puis, qu'à une courte distance, il reparaît dans un très vaste lac ; que, de là jusque près de l'Océan [4], il se dirige vers l'Orient, en coulant à travers les déserts éthiopiens ; qu'enfin il tourne à gauche pour descendre en Égypte. Il est exact, en effet, qu'il existe un grand fleuve ayant cette origine et ce cours et qu'il produit tous les monstres du Nil. Les barbares

(1) La province de Maurétanie Tingitane.

(2) *De consulatu Stilichonis*, I, 252-3.

(3) *Adv. Paganos*, I, 2, 29-31.

(4) L'Océan Indien.

l'appellent *Dara* près de sa source, ses autres riverains *Nuhul*, etc. ».

Le seul détail à retenir ici, c'est cette mention des deux noms indigènes du fleuve. Nous avons déjà rencontré le second [1] et dit qu'il semble s'être appliqué à une rivière qu'on appela aussi *Ger*. Quant au premier, il rappelle le *Darat*, le Δάραδος, l'oued Draa [2]. Mais ce nom, l'oued Draa le gardait jusqu'à son embouchure dans l'Atlantique, tandis que, selon Orose, *Dara* désignait seulement le cours supérieur du *Nuhul;* d'ailleurs, l'oued Draa ne pouvait pas, croyons-nous, être identifié avec le Nil [3]. Il faut donc admettre soit que le nom de *Dara* a été donné à deux fleuves différents, soit qu'Orose, ou sa source, a rapporté à un seul fleuve deux noms qui s'appliquaient, en réalité, le premier à l'oued Draa, le second à un cours d'eau se dirigeant dans un autre sens, peut-être à l'oued Guir.

La Table de Peutinger marque, au delà de la Tripolitaine, un très long fleuve, se perdant à l'Est sous des montagnes. C'est le « fl(umen) Girin », dont le cours est accompagné de cette annotation : « Hoc flumen quidam Grin (*sic*) vocant, alii Nilum appellant ; dicitur enim sub terra Etyopum in Nylum ire lacum ». *Girin* est peut-être une variante de *Ger* [4].

La croyance à l'origine occidentale du Nil se retrouve encore dans des écrivains arabes [5] et dans des cartes européennes du Moyen âge et de la Renaissance [6].

---

(1) P. 212-3.

(2) *Supra*, p. 219.

(3) *Supra*, *ibid.*

(4) Conf. Géographe de Ravenne, I, 2 (édit. Pinder et Parthey, p. 6) : « Aethiopia Garamantium..., in qua patria non longe ab Oceano fluvius qui dicitur Ger dilatissimus currit ».

(5) Voir Vivien de Saint-Martin, *l. c.*, p. 21-22, note, et p. 447.

(6) Voir, entre autres, C. Th. Fischer, *De Hannonis Periplo*, p. 123.

Telle a été depuis Hérodote la fortune de cette erreur, présentée sous différentes formes, mais fondée toujours sur l'identité de certains animaux que l'on rencontrait de part et d'autre. Les anciens n'avaient d'ailleurs pas tout à fait tort et, si leurs arguments zoologiques étaient sans valeur, des arguments analogues ont été invoqués pour soutenir qu'à une époque plus lointaine, mais géologiquement récente, aux temps quaternaires, le lac Tchad communiquait avec la vallée du Nil, peut-être par le Sud du désert libyque [1].

---

(1) Sollaud et Tilho, *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, CLII, 1911, p. 1868-1871 (présence dans le Tchad d'un crustacé du Nil, le *Palaemon niloticus*). L'étude comparée des mollusques (faite par M. Germain) et des poissons du Tchad et du Nil autorise la même conclusion.

CHAPITRE VI

Navigations autour de l'Afrique.

LXXXIII. — Les quelques lignes qu'Hérodote a écrites sur la circumnavigation de l'Afrique par des Phéniciens (livre IV, chapitre XLII [1]) sont justement célèbres ; elles ont suscité de nombreuses études [2].

Nous examinerons d'abord ce texte, sans tenir compte provisoirement des objections qu'il a soulevées.

L'expédition, ayant été ordonnée par Néchao, eut lieu entre 610 et 595 avant J.-C., dates de l'avènement et de la mort de ce souverain, mais non pas tout à fait au début de son règne, s'il est vrai qu'elle ne fut entreprise qu'après l'abandon des travaux de restauration du canal reliant le Nil à la mer Rouge. Il n'est pas certain qu'elle ait été antérieure à la bataille de Gargamish (604), à la suite de laquelle les Égyptiens furent chassés de l'Asie,

---

(1) Texte et traduction, p. 42-45.

(2) Voir les indications bibliographiques données par H. Berger, *Geschichte der wissenschaftlichen Erdkunde der Griechen*, 2e édit. (1903), p. 62, n. 6, et p. 63, n. 1. Je citerai en particulier : Rennell, *The geographical system of Herodotus* (Londres, 1800), p. 672-718 ; Junker, dans *Neue Jahrbücher für Philologie und Pædagogik*, Supplementband VII, 1841, p. 357-384 ; Quatremère, dans *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, XV, 2e partie, 1845, p. 380-8 ; Bæhr, *Herodoti Musae*, 2e édit., II, p. 719-722 ; I. Sandberg, *Disputatio historica de Africa a Phœnicibus, iussu Neconis, circumnavigata*, Utrecht, 1860 ; Bunbury, *History of ancient geography*, I (1879), p. 289-297 ; W. Müller, *Die Umsegelung Afrikas durch phœnizische Schiffer ums Jahr 600 v. Chr. Geb.*, Rathenow [1889] ; H. Berger, *l. c.*, p. 62-70 ; Sieglin, dans *Archæologischer Anzeiger*, 1910, p. 52-7.

mais qui ne dut pas rompre tout rapport entre eux et les Phéniciens.

Ceux-ci étaient renommés comme navigateurs : il était naturel que Néchao les chargeât d'exécuter le projet qu'il avait conçu. Il fit partir en même temps plusieurs vaisseaux, ce qui devait accroître les chances de succès. On ignore pourquoi il décida cette expédition. Nous n'avons pas de motifs de supposer, contrairement à l'opinion d'Hérodote, que des voyageurs antérieurs eussent démontré qu'elle fût possible. Les Égyptiens, comme Homère, Hésiode et les géographes ioniens [1], croyaient que la terre était entourée d'eau de tous côtés, que, par conséquent, l'on pouvait faire le tour du continent africain.

LXXXIV. — Il nous paraît vain de chercher, d'après les indications très sommaires d'Hérodote, à reconstituer le voyage étape par étape, à indiquer avec précision les deux pays où les Phéniciens auraient fait un séjour assez prolongé pour y semer et y moissonner, ainsi que les mois de l'année pendant lesquels auraient eu lieu ces deux séjours. On peut toutefois admettre que, dans leur navigation sur l'Océan Indien, depuis le cap Guardafui jusque dans le canal de Mozambique, ils durent profiter de la mousson qui souffle du Nord-Est, d'octobre à avril. Hérodote dit qu'ils débarquaient ὅκως γίνοιτο φθινόπωρον. Ce dernier mot signifie proprement « la fin de l'automne », mais il n'est pas nécessaire de le prendre dans un sens strict. Il doit désigner ici le temps des semailles, qui coïncide en effet avec la fin de l'automne dans les pays méditerranéens, mais non pas sous d'autres cieux. Au dire d'Hérodote, les Phéniciens semèrent du σῖτος, c'est-à-dire du blé. Si cela est exact, ils s'arrêtèrent sur deux côtes situées en dehors de la zone tropicale, car la culture

(1) Voir plus haut, p. 72.

du blé n'est pas possible dans cette zone à de basses altitudes. Il faudrait donc placer le premier séjour à l'extrémité méridionale de l'Afrique, dans une contrée où l'ordre des saisons est inverse de celui de l'hémisphère boréal, et le second sur le littoral Nord-Ouest du continent. Ces longs séjours se justifiaient peut-être, non seulement par la nécessité de se procurer des vivres, mais aussi par le désir de ne pas naviguer dans une saison défavorable et le besoin de réparer les avaries des bâtiments.

On a interprété de diverses manières l'assertion des Phéniciens au sujet de la position du soleil, assertion qu'Hérodote ne veut point admettre : ὡς περιπλέοντες τὴν Λιβύην τὸν ἥλιον ἔσχον ἐς τὰ δεξιά. Nous ne croyons pas que cette indication concerne le mouvement apparent du soleil, qui, regardé en face, semble, dans l'hémisphère austral, s'avancer de droite à gauche, tandis qu'il semble suivre la marche inverse dans notre hémisphère. Le texte ne dit rien de tel : il y est question de la position du soleil à la droite des navigateurs. Une explication fort simple a été proposée [1]. Les Phéniciens, a-t-on dit, virent le soleil se lever à leur gauche tant qu'ils longèrent la côte orientale d'Afrique, mais, quand ils eurent doublé le cap de Bonne-Espérance et qu'ils s'engagèrent le long de la côte occidentale, ils le virent se lever à leur droite. Mais alors pourquoi Hérodote repousserait-il cette vérité, qui n'était que trop évidente ? Puisqu'il croyait à la réalité du périple, il fallait bien qu'il crût que les Phéniciens avaient, au cours de leur voyage, suivi une direction opposée à celle du départ. Il indique lui-même [2] qu'en

(1) Wilkinson, *apud* Rawlinson, *ad locum*. Stein, *ad locum*. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 6ᵉ édit., p. 627. Etc.

(2) IV, 43.

dehors des Colonnes d'Héraclès, au delà du cap Soloeis (probablement le cap Cantin), la côte de la Libye tourne vers le Sud. Ceux qui, venant d'Égypte, atteignirent ce cap avaient donc dû voir auparavant le soleil se lever à leur droite. Cette conclusion, un enfant pouvait la tirer ; elle s'imposait, même si Hérodote, comme cela est probable, ne se rendait pas un compte exact de l'allongement du continent africain vers le Midi au delà de la mer Rouge [1].

La seule explication qui semble plausible est la suivante. Quand on est dans les pays méditerranéens et qu'on se tourne vers l'Ouest, on a le soleil à gauche [2]. Quand on est, au contraire, dans l'hémisphère austral (et même, pendant notre été, dans la partie de l'hémisphère boréal comprise entre le tropique du Cancer et l'Équateur) et qu'on se place dans la même position, on a le soleil à droite. Ce fait a dû surtout frapper les Phéniciens s'ils se sont trouvés au Sud de l'Afrique dans la saison d'hiver (correspondant à notre été), pendant laquelle le trajet apparent du soleil se rapproche le plus de l'horizon [3]. Voilà ce qui a semblé si étrange à Hérodote.

LXXXV. — Il ne dit pas comment il a connu cette expédition. L'hypothèse la plus probable est qu'il en fut informé oralement, pendant son séjour en Égypte [4].

Quoique bien d'autres Grecs aient visité la vallée du Nil et aient été en rapports avec des Phéniciens, rien

(1) P. 74.

(2) Sauf au début et à la fin des jours les plus longs de l'année.

(3) Conf. W. Müller, *l. c.*, p. 105.

(4) Les Carthaginois affirmaient, selon Hérodote (IV, 43), qu'on pouvait faire par mer le tour de la Libye. Faisaient-ils ainsi allusion au périple du temps de Néchao ? Quand même cela serait certain (v. *infra*, p. 232), il ne s'ensuivrait pas qu'Hérodote l'ait connu par leur intermédiaire. Il distingue assez nettement de leurs dires le récit qu'il a recueilli (voir IV, 43, début).

n'indique qu'ils aient recueilli des renseignements à ce sujet, et, malgré la célébrité d'Hérodote, son récit paraît avoir trouvé peu de crédit. Parmi les auteurs anciens, un seul le mentionne : c'est Strabon, d'après Posidonius. L'un ou l'autre a commis une erreur : nous lisons dans le texte de Strabon, en deux passages (1), que l'expédition fut ordonnée par Darius ; il y a là une confusion avec le voyage que Scylax entreprit au temps de ce roi, le long des côtes d'Asie, et dont Hérodote parle après avoir raconté les navigations des Phéniciens et de Sataspès autour de la Libye (2). Posidonius, d'ailleurs, ne croyait pas au périple des Phéniciens (3) et Strabon était du même avis (4). D'autres rejetaient implicitement le récit d'Hérodote, puisqu'ils doutaient qu'on pût faire par eau le tour de l'Afrique. Ces doutes, nous le savons, étaient très répandus au IVe siècle (5) et Alexandre le Grand les avait d'abord partagés : voyant des crocodiles et des fèves égyptiennes dans des rivières qui forment l'Indus, il avait pensé que ce fleuve était la tête du Nil (6), que, par conséquent, l'Inde et l'Afrique n'étaient pas entièrement séparées par la mer (7). Plus tard, Ératosthène admet que le continent africain est entouré d'eau, et c'est aussi l'opinion de Posidonius, de Strabon, de Pomponius Méla, de

(1) II, 3, 4 et 5.

(2) IV, 44.

(3) Strabon, II, 3, 5.

(4) Voir I, 2, 26, où il dit que personne n'a fait le tour de la Libye.

(5) Voir le périple du Pseudo-Scylax, 112, *in fine* (*Geogr. gr. min.*, I, p. 95), et l'écrit *De inundacione Nili*, qui se rattache à un traité d'Aristote (*Fragmenta Aristotelis*, Didot, p. 213). Conf. H. Berger, *l. c.*, p. 62 (n. 3), 112, 316.

(6) V. *supra*, p. 209.

(7) Au contraire, quelque temps après, dit la légende, il aurait conçu le projet de longer par mer l'Arabie et la Libye et de rentrer dans la Méditerranée par les Colonnes d'Héraclès : Plutarque, *Alexandre*, 68.

Pline, etc. Mais Polybe reste dans l'incertitude [1]. Au second siècle de notre ère, Ptolémée croit qu'à quelques degrés au Sud de l'Équateur, la côte orientale de l'Afrique tourne vers l'Est et se prolonge dans cette direction, de manière à rejoindre l'Asie, faisant ainsi de l'Océan Indien une mer fermée. Il fallut le voyage de Vasco de Gama pour ruiner cette conception.

LXXXVI. — Parmi les savants modernes, les uns affirment que l'expédition des Phéniciens est un fait historique, ou sont du moins disposés à l'admettre [2]; les autres se montrent très sceptiques, ou tout à fait hostiles [3]. Examinons les objections de ces derniers.

L'entreprise présentait, disent-ils, de telles difficultés pour les marins de l'antiquité qu'elle ne pouvait pas être menée à bonne fin. Aucune des autres tentatives faites par les anciens pour contourner l'Afrique n'a réussi.

Il est évident que la tâche assignée aux Phéniciens n'était point chose aisée. Il ne faut cependant pas exagérer. S'avançant le long des côtes, ils ne couraient aucun risque de s'égarer. Comme l'ont montré Rennell et d'autres après lui, ils naviguaient en partant de l'Est dans des conditions beaucoup plus favorables que les Portugais, qui contournèrent l'Afrique par l'Ouest. Sur la côte orientale, et aussi sur la côte occidentale jusqu'au Congo, ils avaient des courants et des vents propices (en supposant qu'ils se soient avancés sur l'Océan Indien entre

(1) III, 38, 1. — Voir aussi Strabon, I, 2, 26 : il dit que, selon l'opinion de beaucoup de gens, les deux mers qui baignent la Libye à l'Ouest et à l'Est ne communiquent pas.

(2) Kant, Rennell, Heeren, A. von Humboldt, C. Ritter, Junker, Quatremère, Bæhr, Kiepert, Maspero, W. Müller, Ed. Meyer, etc.

(3) Gosselin, Mannert, Ukert, Forbiger, Vivien de Saint-Martin, Bunbury, H. Berger, Sieglin, etc.

les mois d'octobre et d'avril). Quatremère [1] remarque avec raison que ce voyage ne doit pas paraître si extraordinaire à ceux qui ont présentes à l'esprit les navigations des Normands et des Malais.

Nous n'avons, il est vrai, aucune preuve que d'autres aient fait dans l'antiquité le tour de l'Afrique. Le Perse Sataspès, parti par l'Ouest, revint en arrière [2]. Hannon, qui ne se proposait peut-être pas de contourner le continent, ne semble pas avoir dépassé le Gabon [3]. A la fin du second siècle avant notre ère, Eudoxe de Cyzique tenta le périple, mais sans succès [4], quoi qu'en ait dit Cornélius Népos [5]. Une indication d'Hérodote [6] pourrait cependant faire croire qu'après les Phéniciens du temps de Néchao, d'autres démontrèrent que l'entreprise était possible : « On connut ainsi, pour la première fois [par le voyage de ces Phéniciens], que la Libye est entourée d'eau. Depuis, ce sont les Carthaginois qui le disent, puisque Sataspès... n'en a pas fait le tour ». Sur quoi se fondait l'assertion des Carthaginois ? M. Fischer [7] croit qu'ils faisaient allusion à l'expédition d'Hannon : opinion inadmissible, puisque celui-ci, comme Sataspès, était revenu en arrière [8]. On peut donc se demander s'il ne s'agit pas de circumnavigations qui, selon les Carthaginois, auraient été exécutées par des marins de Carthage. Mais, cette hypothèse étant admise, disaient-ils la vérité ? Et n'est-on pas en droit de supposer que leurs propos

(1) *L. c.*, p. 381.
(2) Voir plus loin, § XC.
(3) Gsell, *Histoire*, I, p. 501, 504.
(4) Strabon, II, 3, 4, d'après Posidonius.
(5) Cité par Pomponius Méla, III, 90, et par Pline, II, 169.
(6) IV, 43.
(7) *De Hannonis Carthaginiensis Periplo*, p. 87.
(8) Conf. Gsell, *l. c.*, p. 513-4.

n'avaient d'autre source que la connaissance du voyage accompli, sur l'ordre de Néchao, par des frères de race ? Ce texte ne prouve pas que ceux-ci aient eu des émules heureux dans leur grande colonie d'Occident.

Admettons donc qu'ils aient été les seuls navigateurs anciens qui aient fait le tour complet de l'Afrique. Il n'en est pas moins vrai qu'avant et après eux, des marins de la Méditerranée s'avancèrent fort loin le long de ce continent : constatation qui rend le récit d'Hérodote plus digne de foi. Une coupe d'argent fabriquée dans un atelier phénicien, vers le milieu du VIIe siècle au plus tard, représente un très grand singe, dépourvu de queue, sans doute un gorille [1]. Or cet animal se rencontre sur la côte occidentale d'Afrique, au Nord et au Sud de l'Équateur ; il n'est pourtant pas impossible que des gorilles aient existé jadis sur la côte orientale, à la même latitude. On doit en conclure que, cinquante ans au moins avant Néchao, les Phéniciens avaient atteint des rivages de l'Afrique équatoriale. Peut-être faut-il remonter plus haut encore, si l'or d'Ophir, que les Phéniciens et les Hébreux, partant de la mer Rouge, allaient chercher au temps d'Hiram et de Salomon [2], était véritablement recueilli dans l'Est de l'Afrique, en arrière de la côte de Sofala : entre les diverses hypothèses présentées à ce sujet, c'est celle qui reste la plus vraisemblable [3]. Nous savons, d'autre part, qu'au début du Ve siècle, Sataspès longea pendant plusieurs mois les côtes de l'Atlantique ; qu'Hannon s'avança probablement jusque vers l'Équateur.

(1) Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, III, p. 759, fig. 543. Voir à ce sujet Gsell, *l. c.*, p. 508-9.

(2) III *Rois*, 9, 26-28 ; *ibid.*, 10, 11 et suiv. II *Chron.*, 8, 17 et suiv. ; *ibid.*, 9, 10 et suiv.

(3) Voir, sur cette question, Oppert, *Zeitschrift für Ethnologie*, XXXV, 1903, p. 219 et suiv.

Hannon ne s'aventura point dans des parages complètement inexplorés ; ses interprètes avaient sans doute accompagné déjà d'autres navigateurs jusqu'au point extrême qu'il atteignit [1].

LXXXVII. — On a dit encore qu'un voyage de cette importance aurait dû être mentionné par d'autres que par Hérodote [2], accroître les connaissances géographiques des anciens, susciter des imitateurs, développer les relations commerciales. Il n'en fut rien. Éphore écrivait au IVe siècle que les marins qui partaient de la mer Rouge ne pouvaient pas dépasser certaines petites îles, à cause de la chaleur [3]. Vers la fin du second siècle, Artémidore, cité par Strabon [4], affirmait qu'au delà de la Corne du Midi, c'est-à-dire du cap Guardafui, les côtes d'Afrique étaient inexplorées. Sous l'Empire romain, ce littoral fut connu jusque vers les parages de Zanzibar ; l'erreur énorme de Ptolémée, qui fait tourner la côte vers l'Est, montre à quel point l'on ignorait les régions situées plus au Sud. Pour la côte occidentale de l'Afrique au delà du Maroc, le seul texte dont nous puissions essayer de tirer quelque parti est le Périple d'Hannon. Les indications désordonnées et contradictoires que nous rencontrons dans Pomponius Méla, dans Pline, surtout dans Ptolémée, témoignent d'une ignorance profonde.

Tout cela ne prouve point qu'à une époque antérieure, les côtes africaines n'aient pas été mieux connues. Il est presque superflu de rappeler qu'il y eut des reculs dans

---

(1) Gsell, *l. c.*, p. 508.

(2) Sur deux scarabées, portant des inscriptions égyptiennes fausses, relatives au périple de l'Afrique sous Néchao, voir Maspero, *C. r. de l'Acad. des Inscriptions*, 1908, p. 493-5 ; Erman et Schæfer, *Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1908, p. 956-967.

(3) Pline, VI, 198.

(4) XVI, 4, 14.

les notions géographiques des anciens ; que, par exemple, au VIe siècle, les Grecs d'Asie Mineure savaient sur le Nord-Ouest de l'Europe des choses qu'au siècle suivant, Hérodote ignorait ou contestait ; par contre, il savait que la Caspienne est une mer fermée, tandis que, plus tard, on en revint à la vieille conception qui en faisait un golfe de la Mer Extérieure. Du reste, il faut distinguer entre l'expérience acquise par les navigateurs, qui avaient des buts pratiques et n'étaient pas disposés à divulguer les sources de leurs profits, et les connaissances scientifiques. On ne peut guère douter de l'importance du commerce de l'or d'Ophir ; pourtant le pays d'où il provenait est resté mystérieux. Tout ce que nous savons du commerce du même métal sur la côte occidentale d'Afrique se réduit à quelques lignes d'Hérodote, qui en avait très vaguement entendu parler.

Les Phéniciens, de retour en Egypte, remirent-ils à Néchao, ou à son successeur, un rapport détaillé sur leur voyage ? Nous l'ignorons. En tout cas, l'antiquité ne connut pas ce document, s'il exista jamais. Hérodote ne sait évidemment rien de plus sur l'expédition que ce qu'il en dit. On ne doit donc pas invoquer contre la réalité du périple le fait que ni lui, ni d'autres n'en ont tiré aucun profit scientifique (1). L'admirable voyage que le Marseillais Pythéas fit, au IVe siècle, dans les eaux de l'Europe occidentale et septentrionale ne fut guère utile à la science géographique. Pourtant il en avait publié une relation qui paraît avoir été très précise et très sincère. Mais ses assertions rencontrèrent des détracteurs acharnés et les voies qu'il ouvrit ne furent point suivies par d'autres

---

(1) Des exemples plus récents peuvent être rappelés, entre autres la découverte par les Scandinaves, vers l'an 1000, de ce *Vineland*, dont l'emplacement n'est pas encore connu avec certitude : de la Roncière, *Annales de Géographie*, XXII, 1913, p. 267-270.

navigateurs [1]. Il ne faut pas trop s'étonner que l'expédition phénicienne, beaucoup moins connue, ait eu encore moins d'influence. Souvenons-nous, cependant, qu'entre le règne de Néchao et l'époque où Hérodote écrivit, le périple de l'Afrique fut tenté une fois, sinon davantage : on peut croire que l'idée de la navigation imposée au Perse Sataspès fut suggérée par le souvenir de l'exploit des Phéniciens.

LXXXVIII. — Hérodote, a-t-on dit encore, a pu mal comprendre des indications que lui traduisait un interprète. Cela est évident, aussi bien pour ce récit que pour une grande partie des renseignements contenus dans l'œuvre de l'historien, pour la presque totalité de ceux qu'il recueillit en Égypte. Il n'en est pas moins certain que, souvent, Hérodote a connu la vérité. En ce qui concerne le périple, nous pouvons constater qu'il reproduit avec fidélité un détail auquel il ne veut pas croire lui-même et qui est parfaitement exact.

Il faut avouer qu'un autre détail paraît fort suspect : ces semailles et ces moissons qu'auraient faites les Phéniciens. Si l'un de leurs deux séjours prolongés eut lieu dans un hémisphère où les saisons différaient des saisons méditerranéennes, comment pouvaient-ils connaître l'époque convenable pour semer et le temps qu'il leur faudrait attendre pour récolter ? A supposer qu'ils aient trouvé le moyen de se faire comprendre des indigènes et de les comprendre, ceux-ci n'étaient sans doute pas en état de leur donner des renseignements utiles, car ils devaient ignorer les céréales que les Phéniciens se proposaient d'ensemencer. Malgré des avocats ingénieux, l'indication d'Hérodote est, sinon inadmissible, du moins

(1) Voir Jullian, *Histoire de la Gaule*, I, p. 145 et suiv.

peu vraisemblable. Nous ne pensons pas cependant que, si l'on rejette ce détail, l'on doive rejeter le récit tout entier.

LXXXIX. — La plupart des partisans du périple ont insisté avec raison sur la phrase relative à la position du soleil. Ce qu'Hérodote se refuse à croire leur a paru la preuve irréfutable du passage de l'expédition phénicienne dans l'hémisphère austral. A quoi d'autres ont objecté qu'il n'était pas nécessaire d'aller jusqu'au Sud de l'Afrique pour voir le soleil à droite. Comme nous l'avons déjà dit [1], le phénomène pouvait être observé, pendant l'été, dès qu'on avait franchi le tropique du Cancer. Or ce tropique passe à peu de distance d'Assouan (Syène, limite de l'Égypte), sur le Nil, et de Ras Benas, sur la mer Rouge. Il y avait en Égypte nombre de gens qui s'étaient avancés au delà de ces deux points. Ils savaient ce qu'Hérodote ignorait et il était naturel qu'un imposteur, imaginant le voyage de circumnavigation qui fut raconté au Grec, introduisît ce détail dans son récit pour lui donner de la « couleur locale ». Ce n'est pas impossible, mais nous pouvons tout aussi bien admettre que les Phéniciens dirent à leur retour ce qu'ils avaient vu eux-mêmes.

Ce qui prouve, soutient M. Sieglin [2], que le voyage n'a pas eu lieu, c'est précisément cette indication. Pour avoir le soleil à droite, il fallait se tourner vers l'Ouest. Cela revient à dire que l'auteur du récit croyait que, pour faire le tour de l'Afrique, il fallait se diriger vers le Couchant; dans sa pensée, la côte devait tourner vers l'Ouest au delà du cap Guardafui. Cette assertion répondait donc à une conception erronée de la forme du continent, conception qui semble bien avoir été adoptée par

(1) P. 228.
(2) *L. c.*, p. 54.

Hérodote [1]. Elle ne pouvait pas provenir de marins qui auraient véritablement fait le périple, en se dirigeant vers le Sud, puis, à partir du cap de Bonne-Espérance, vers le Nord, mais non vers l'Ouest. — Nous ne sommes pas convaincu de la valeur de l'argumentation de M. Sieglin. D'abord, la marche entre le cap Guardafui et le cap de Bonne-Espérance était dirigée, non vers le Sud, mais vers le Sud-Ouest, et, durant ce parcours, les vaisseaux avaient, pendant la plus grande partie de la journée, le soleil à droite. D'ailleurs, l'idée ne pouvait-elle pas venir aux Phéniciens de se tourner du côté de l'Ouest, même s'ils ne naviguaient pas dans cette direction ? Pour observer le soleil dans le cours de la journée, ils devaient faire un demi-tour conforme au trajet apparent de l'astre : de l'Orient à l'Occident par le Nord. En exécutant ce mouvement, qui se terminait face au Couchant, ils constataient que le soleil s'avançait sur leur droite. Cela n'avait rien à voir avec la marche de leurs navires.

En résumé, nous estimons que les censeurs d'Hérodote n'ont pas fait la preuve de la fausseté de son récit. Nous ne croyons pas que le périple des Phéniciens soit invraisemblable. On peut conserver des doutes ; la négation pure et simple ne nous paraît point admissible.

XC. — Longtemps après, le Perse Sataspès reçut de Xerxès l'ordre de faire le tour de l'Afrique, mais cette tentative échoua. Hérodote est le seul auteur qui nous la fasse connaître [2]. Il en fut sans doute informé à Samos, où il séjourna dans sa jeunesse.

Ce voyage eut lieu avant 465, date de la mort de Xerxès, et probablement après 478 : ce fut cette année-là que les Grecs délivrèrent Samos ; or l'île ne devait plus appar-

(1) V. *supra*, p. 74.

(2) IV, 43. Voir le texte et la traduction *supra*, p. 44-47.

tenir au roi de Perse quand un eunuque de Sataspès s'y enfuit avec de grandes richesses, à la suite du supplice de son maître. Il est probable aussi que Xerxès était à Suse quand, sur la demande de sa tante, il ordonna le départ de Sataspès. Or il ne revint dans sa capitale que dans l'automne de l'année 477 (1).

Parti d'Égypte, Sataspès franchit les Colonnes d'Héraclès, doubla le cap Soloeis et poursuivit sa route vers le Sud. Après plusieurs mois de navigation, il atteignit une côte bordée de montagnes et habitée par de petits hommes, qui portaient des vêtements en palmier (2). Ces montagnes rappellent celles des régions de Conakry et de Sierra-Leone, en deçà et au delà desquelles le littoral est bas sur quelques milliers de kilomètres. Les indigènes de petite taille que Sataspès rencontra au point extrême de sa route étaient-ils des Pygmées, ou Négrilles ? On ne saurait l'affirmer. Actuellement, il n'y a pas de Négrilles sur les côtes de la Guinée française et de Sierra-Leone, où le Perse débarqua peut-être. Les petits hommes que virent les voyageurs avaient des villes, c'est-à-dire sans doute des villages, et, si l'on adopte dans le texte d'Hérodote la leçon πρόβατα, ils élevaient des animaux domestiques. Ces détails ne conviennent pas aux Négrilles de nos jours, qui errent dans des forêts et vivent des produits de leur chasse et de la cueillette des fruits.

Par quel obstacle le navire de Sataspès fut-il arrêté, circonstance qui aurait décidé le Perse à revenir en arrière ? Le Périple du Pseudo-Scylax (3) prétend qu'il est impossible de naviguer au delà de l'île de Cerné (située,

(1) Sur cette question de date, voir Fischer, *De Hannonis Periplo*, p. 85.

(2) ἐσθῆτι φοινικηίῃ διαχρεωμένους : probablement avec des feuilles de palmier ; peut-être avec de l'écorce de cet arbre.

(3) § 112 (*Geogr. gr. min.*, I, p. 93).

croyons-nous, entre les caps Juby et Bojador), à cause des hauts-fonds, des boues et des algues. Mais cela n'est pas exact ; il y a du reste tout lieu de croire que Sataspès s'avança beaucoup plus loin. Des savants[1] ont supposé qu'il fut contrarié par les vents alizés, qui soufflent du Sud-Est jusqu'au golfe de Guinée. A quoi l'on a répondu[2] que le domaine de ces vents commence assez loin de la côte. Un commentateur[3] s'est demandé si l'échec de l'expédition n'eut pas pour cause l'emploi de marins égyptiens, moins expérimentés que les Phéniciens. Sataspès lui-même devait manquer de connaissances nautiques. Il fit son expédition avec un seul vaisseau, ce qui n'était guère prudent. Enfin il tenta le périple dans un sens peu favorable : nous avons vu[4] que le voyage était moins difficile en partant de la mer Rouge.

XCI. — Hérodote ne dit rien de l'expédition d'Hannon. Peut-être l'a-t-il ignorée ; peut-être, quand il recueillit les matériaux de son histoire, cette expédition n'avait-elle pas encore eu lieu[5]. Mais il a su par les Carthaginois comment ceux-ci se procuraient de l'or dans un pays situé sur le littoral de la Libye, au delà des Colonnes d'Héraclès[6]. Il y a là un exemple curieux du mode d'échange appelé « commerce muet », qui a été en usage dans les contrées les plus diverses[7] et qui s'explique

---

(1) Bæhr, *ad locum*. Rawlinson, *ad locum*. Etc.

(2) Neumann, *Nordafrika*, p. 77.

(3) Bæhr, *l. c.*

(4) P. 230.

(5) Conf. Gsell, *l. c.*, p. 513 et suiv.

(6) IV, 196.

(7) Voir, entre autres, Bæhr et Rawlinson, *ad loc.*; Müller, *Geographi graeci minores*, I, p. XXVII, n. 1 ; Vivien de Saint-Martin, *Le Nord de l'Afrique*, p. 329 ; Neumann, *l. c.*, p. 73 ; Letourneau, *Bull. de la Société d'anthropologie de Paris*, 1895, p. 267-9 ; H. Schurtz, *Urgeschichte der Kultur*, p. 287-8. — Eustathe (Commentaire de Denys le

par deux causes : impossibilité de se comprendre ; défiance réciproque et, par conséquent, désir d'éviter tout contact immédiat.

Ce trafic se faisait évidemment sur une côte où les Carthaginois n'avaient ni villes, ni comptoirs. Il a pu être usité avant comme après l'expédition d'Hannon, en dehors des colonies que celui-ci avait fondées [1]. Le pays dont parle Hérodote peut être la Sénégambie : les indigènes auraient apporté sur le littoral l'or de la Falémé et du haut Niger. Mais il est permis de supposer que l'or de ces régions arrivait jusqu'à des parages plus septentrionaux. Les Portugais se procuraient la précieuse marchandise sur la côte saharienne, au Rio de Oro (entre le cap Bojador et le cap Blanc) et à la Baie d'Arguin. On peut même se demander si cet or que les marins carthaginois venaient chercher n'était pas recueilli dans le Sud du Maroc [2].

FIN

Périégète, v. 752 : *Geogr. gr. min.*, II, p. 348) fait observer que le mode d'échange dont parle Hérodote est aussi pratiqué chez les Sères de l'Asie centrale (conf. Pline, VI, 88).

(1) Gsell, *l. c.*, p. 515.

(2) Il existe de l'or dans la région du Sous : Gsell, *l. c.*, p. 515, n. 3. De Foucauld (*Reconnaissance au Maroc*, p. 138) a entendu parler de gisements d'or dans la partie occidentale du djebel Bani (extrême Sud marocain). Au IXe siècle de notre ère, El Yacoubi indique des mines d'or dans le voisinage de Sidjilmassa, sur l'oued Ziz, au Sud du Haut-Atlas : voir de Goeje, *Descriptio Al-Magribi sumta ex libro regionum Al-Jaqubii* (Leyde, 1860), p. 133.

APPENDICE

Fragments d'Hécatée relatifs à la Libye.

Nous donnons ici, d'après l'édition de C. Müller, *Fragmenta historicorum graecorum*, I, p. 23-25, n°s 299-328, les fragments d'Hécatée relatifs à la Libye [1]. Les n°s 299-327 sont des citations faites par Étienne de Byzance. Le n° 328 nous a été conservé par le grammairien Hérodien.

299. — Κυνὸς σῆμα, τόπος Λιβύης [2]· Ἑκαταῖος περιηγήσει αὐτῆς.

300. — Αὔσιγδα, πόλις Λιβύης... Ἑκαταῖος δὲ νῆσον οἶδε [3].

301. — Μάσκωτος, πόλις Λιβύης· Ἑκ. περιηγήσει. Ἔστι δὲ πλησίον τῶν Ἑσπερίδων [4].

302. — Ζήβυττις, πόλις Λιβύης· Ἑκ. Ἀσίᾳ.

303. — Ψύλλοι, καὶ Ψυλλικὸς κόλπος, ἐν τῷ Λιβυκῷ κόλπῳ. Ἑκ. περιηγήσει Λιβύης· « ὁ Ψυλλικὸς κόλπος μέγας καὶ βαθύς, τριῶν ἡμερῶν πλοῦς » [5].

---

(1) J'ai consulté aussi l'édition d'Étienne de Byzance par Meineke (Berlin, 1849), d'après laquelle j'ai fait quelques corrections au texte donné par Müller.

(2) Sur le golfe Plinthinète, à l'Ouest du Delta : conf. Strabon, XVII, 1, 14.

(3) Ptolémée (IV, 4, 3) mentionne un lieu appelé Αὔσιγδα, sur la mer, en Cyrénaïque, près de Ptolémaïs. L'île d'Hécatée est peut-être une île voisine, que Ptolémée (IV, 4, 8) appelle Μύρμηξ. Voir Müller, édit. de Ptolémée, n. à p. 667 et 674.

(4) Donc dans le voisinage de Bengazi.

(5) V. p. 76, 126.

304. — Μάζυες, οἱ Λιβύης νομάδες[1]· Ἑκ. περιηγήσει. Εἰσὶ δὲ καὶ ἕτεροι Μάξυες, καὶ ἕτεροι Μάχμες[2].

305. — Μέγασα,... πόλις Λιβύης. Ἑκ. περιηγήσει Ἀσίας· « ἐξ αὐτῆς σιτοφάγοι καὶ ἀροτῆρες[3] ».

306. — Ζυγαντίς, πόλις Λιβύης· Ἑκ. Ἀσίας περιηγήσει. Οἱ πολῖται Ζύγαντες, οἵτινες τὰ ἄνθη συλλέγοντες μέλι ποιοῦσιν, ὥστε μὴ λείπεσθαι τοῦ ὑπὸ τῶν μελισσῶν γινομένου, ὡς Εὔδοξος ὁ Κνίδιος ἐν ἕκτῳ γῆς περιόδου[4].

307. — Ζαύηκες, ἔθνος Λιβύης· Ἡρόδοτος δʹ. « Ζαύηκες ἔθνος », Ἑκ. ἐν περιηγήσει Ἀσίας[5].

308. — Ὑβέλη, πόλις περὶ Καρχηδόνα· Ἑκ. Ἀσίᾳ.

309. — Κανθηλία, πόλις περὶ Καρχηδόνα· Ἑκ. Ἀσίᾳ. Ἡρόδοτος[6].

310. — Κανθήλη, πόλις Λιβυφοινίκων. Καὶ Ἑκ. οὕτω.

311. — Κύβος, πόλις Ἰώνων ἐν Λιβύῃ Φοινίκων. Ἑκ. περιηγήσει αὐτῆς· « καὶ λιμὴν που ἄκρη, καὶ Κυβώ » [7].

---

(1) V. p. 58, 134.

(2) Corr. Μάχλυες : v. p. 132, n. 1.

(3) V. p. 58 et 172.

(4) V. p. 58-59, 135.

(5) V. p. 135.

(6) Hérodote ne parle nulle part de Κανθηλία. Étienne de Byzance a commis quelque confusion, ou bien son texte est altéré. Peut-être Hécatée ne mentionnait-il que Κανθήλη. Voir Meineke, édit. d'Étienne, *ad locum*.

(7) Le texte est probablement corrompu. Lire peut-être : Κύβος, πόλις Ἰώνων. [Κυβώ] ἐν Λιβύῃ Φοινίκων. Ἑκ. περιηγήσει αὐτῆς· « καὶ λιμὴν [Ἵπ]που ἄκρη, καὶ Κυβώ ». Voir Gsell, *Histoire*, I, p. 344, n. 3, et p. 345, n. 2 (d'après Meineke, C. Müller et Meltzer).

312. — Καλαμένθη, ἥτις καὶ Καλαμίνθη, πόλις Λιβύης· Ἑκ. περιηγήσει· κρεῖττον οὖν, ὡς Ἡρόδοτος [1], διὰ τοῦ ι· πόλις Φοινίκων.

313. — Γαῦλος, νῆσος πρὸς τῇ Καρχηδόνι· Ἑκ. περιηγήσει [2].

314. — Εὐδείπνη, νῆσος Λιβύης Φοινίκων [3]· Ἑκ. περιηγήσει Λιβύης.

315. — Φοινικοῦσσαι, δύο νῆσοι ἐν τῷ Λιβυκῷ κόλπῳ πρὸς τῇ Καρχηδόνι [4], ὡς Ἑκ. περιηγήσει Λιβύης... Ἔστι καὶ πόλις Φοινίκων τῶν ἐν Συρίᾳ Φοινικοῦσσαι, ὡς αὐτὸς ἐν Ἀσίᾳ.

316. — Φασηλοῦσσαι, δύο νῆσοι Λιβύης, πλησίον Σίριος ποταμοῦ· Ἑκ. περιηγήσει Λιβύης.

317. — Ἱεράφη,... νῆσος Λιβύης· Ἑκ. περιηγήσει.

318. — Δούλων πόλις, πόλις Λιβύης· Ἑκ. ἐν περιηγήσει. « Καὶ ἐὰν δοῦλος εἰς τὴν πόλιν ταύτην λίθον προσενέγκῃ, ἐλεύθερος γίνεται κἂν ξένος ᾖ » [5].

319. — Κρεμμύων... Ἔστι καὶ Κρομμύων, πόλις Λιβύης, διὰ τοῦ ο. Καὶ Ἑκ.

320. — Ἰαγξούατις, πόλις Λιβύων· Ἑκ. Ἀσίᾳ.

---

(1) Hérodote ne parle pas de cette ville. Lire peut-être Ἡρόδωρος, ou Ἡρωδιανός (Meineke, Müller).

(2) Il s'agit de l'île de Gozzo : Gsell, *l. c.*, p. 516, n. 1.

(3) Autre leçon : Λιβυφοινίκων.

(4) Peut-être Zembra et Zembretta : Tissot, *Géographie*, I, p. 244.

(5) La phrase Καὶ ἐάν, etc. semble bien être une citation d'Hécatée. Voir Meineke, *ad locum*. — Une Δούλων πόλις ἐν Λιβύῃ était mentionnée par Éphore, dans son Vᵉ livre : *Fragm. hist. gr.*, I, p. 261, nº 96 ; voir aussi Mnaséas, *ibid.*, III, p. 155, nº 38. Peut-être s'agit-il d'une ville située en Égypte (Δουλόπολις, dans Étienne de Byzance, citant Olympianos) ; conf. *Real-Encyclopædie*, s. v. *Dulopolis*, V, p. 1790 (d'après von Gutschmid).

321. — Μῶλυς, Λίβυσσα πόλις· Ἑκ. περιηγήσει Λιβύης.

322. — Στοῖαι, πόλις Λιβύης, ὡς Ἑκ. περιηγήσει αὐτῆς.

323. — Στρώη, πόλις Λιβύης, ὡς Ἑκ. Ἀσίας περιηγήσει.

324. — Μεταγώνιον, πόλις Λιβύης· Ἑκ. Ἀσίᾳ (1).

325. — Θρίγκη, πόλις περὶ τὰς Στήλας· Ἑκ. Ἀσίᾳ (2).

326. — Θίγγη, πόλις Λιβύης· Ἑκ. περιηγήσει (3).

327. — Μέλισσα, πόλις Λιβύων· Ἑκ. Ἀσίᾳ (4).

328 (5). — Δούριζα λίμνη παρὰ τὸν Λίζαν ποταμόν. Ἑκ. περιηγήσει Ἀσίας· « τῇ δὲ λίμνῃ Δούριζα ὄνομα » (6).

---

(1) Le nom de Μεταγώνιον a été donné à deux caps de la côte africaine : au cap Bougaroun, situé au Nord de Constantine, et, peut-être plus tard, à un promontoire voisin de l'embouchure de la Moulouia. Voir Gsell, *Atlas archéologique de l'Algerie*, f° 1, début ; Besnier, *Geographie ancienne du Maroc*, p. 25-26. L'emplacement de la ville qu'Hécatée appelle ainsi est inconnu. On a pensé à Melilla, voisine du second cap : Müller, édit. de Ptolémée, n. à p. 583 ; Besnier, *l. c.*, p. 26-27. Ce lieu porta dans l'antiquité le nom phénicien de *Rusaddir*.

(2) Probablement au pied du cap Spartel. Voir Fischer, *De Hannonis Periplo*, p. 67-69.

(3) Sans doute Tanger : Fischer, *l. c.*, p. 69.

(4) Malte (?) : voir Jacoby, dans *Real-Encyclopædie*, s. v. *Hekataios*, VII, p. 2728 ; Gsell, *Histoire*, I, p. 516, n. 1.

(5) Dans Hérodien, *περὶ μονήρους λέξεως*, I, p. 31.

(6) On a supposé que le fleuve est le Lixos, aujourd'hui l'oued Lekkous ; le lac serait la Merdja de Ras ed Doura (située à plus de cinquante kilomètres au Sud de l'embouchure de l'oued Lekkous) : voir Fischer, *l. c.*, p. 109 ; Besnier, *l. c.*, p. 37. Cela ne me paraît pas certain.

INDEX ALPHABÉTIQUE

R

S

T

V

X

CORRECTIONS

P. 37, l. 8 : lire *Libye*.

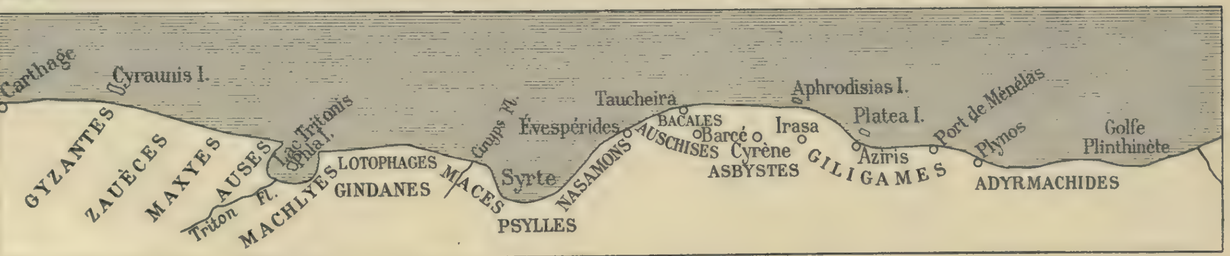
P. 119, n. 1, l. 4 : lire *Masinissa*.

P. 204, l. 9 : lire *zéphyr*.

TABLE DES MATIÈRES

TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN — ALGER





LIBYE SEPTENTRIONALE, SELON HÉRODOTE